

TENDANCES DU FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES EN AFRIQUE – 2014



Rapport 2014 de l'ICA
www.icafrica.org

ICA
Le Consortium pour les
infrastructures en Afrique



Le Consortium pour les
infrastructures en Afrique

www.icafrica.org

© 2015 Secrétariat du Consortium pour les infrastructures en Afrique c/o La Banque Africaine de Développement

01 BP 1387, Abidjan 01, Côte d'Ivoire

Clause de non-responsabilité

Ce rapport a été rédigé par le Secrétariat de l'ICA en collaboration avec un consultant. Malgré les dispositions prises pour s'assurer de l'exactitude des informations contenues dans le présent rapport, le Secrétariat de l'ICA ne fait aucune déclaration, ne donne aucune garantie et ne prend aucun engagement quant à l'exactitude ou à la validité de ces informations.

Le Secrétariat de l'ICA, ses employés, associés et/ou consultants déclinent toute responsabilité quant à l'usage qui pourrait être fait de ces informations par un tiers.

Avant-propos	4
A propos de l'ICA	5
Définitions	6
Acronymes	6
Liste des graphiques et des cartes	8
1. Vue d'ensemble	9
1.2 Messages et résultats clés	10
2. Tendances en matière de financement	12
2.1 Vue d'ensemble	12
2.2 Qui finance les infrastructures africaines ?	14
3. Analyse sectorielle	16
3.1 Vue d'ensemble	16
3.2 Transport	18
3.3 Maroc : construire un réseau de transport de première classe	22
3.4 Eau et assainissement	24
3.5 Énergie	28
3.6 TIC	34
4. Financement des membres de l'ICA	36
4.1 Vue d'ensemble	36
4.2 Types de financement	38
4.3 Tendances en matière d'engagements et de déboursements	42
4.4 Activités des membres de l'ICA	46
4.5 Enjeux stratégiques	49
5. Projets régionaux	52
5.1 Tendances régionales des membres de l'ICA	52
5.2 Activités régionales des membres de l'ICA	54
Union du fleuve Mano	55
Plan de structuration financière du PIDA	57
6. Autre financement public	58
6.1 Vue d'ensemble	58
6.2 Budgets nationaux africains pour les infrastructures	60
6.3 Financement infranational	65
6.4 Chine	68
6.5 Groupe de coordination des donateurs arabes	70
6.6 Sources européennes non membres de l'ICA	72
6.7 Banques régionales de développement	74
6.8 Autres sources de financement	75
7 Financement privé	76
7.1 Vue d'ensemble	76
7.2 Enquête auprès du secteur privé: considérations en matière d'investissement	78
7.3 Enquête auprès du secteur privé: partenariats public-privé	80
7.4 Enquête auprès du secteur privé: tendances du marché	81
8 Études de pays	82
Sénégal : exploiter les partenariats public-privé	82
Kenya : investir dans des projets d'énergie renouvelable	84
Annexe 1 – Notes concernant les données	86
Annexe 2 – Crédits	87

J'ai le plaisir de vous présenter la sixième édition du rapport annuel 2014 de l'ICA sur les tendances en matière de financement des infrastructures en Afrique. Au fil des ans, ce rapport est devenu un document de référence pour analyser les flux de ressources destinés aux infrastructures africaines.

Afin de continuer à proposer une analyse toujours plus étendue et détaillée du financement des infrastructures africaines, le rapport de cette année inclut des données et des discussions sur la mobilisation de ressources intérieures pour les infrastructures à travers les affectations budgétaires de gouvernements centraux et locaux, les contributions des entreprises de services publics et le secteur privé.

Le rapport examine la manière dont certaines économies mobilisent déjà une grande partie de leurs propres ressources au lieu de compter sur les investissements, les prêts, les subventions ou autres contributions provenant de sources externes. Cependant, le soutien externe demeure un catalyseur indispensable pour le développement des infrastructures dans de nombreuses régions. Dans ce contexte, le rôle et les activités des membres de l'ICA demeurent essentiels.

Les tendances en matière de financement des infrastructures en Afrique en 2014 révèlent que les membres de l'ICA mobilisent leurs ressources, avec un niveau record de 13 Mrd \$ de déboursements, soit une hausse de plus de 14% par rapport à 2013. Les engagements déclarés par les membres de l'ICA en 2014 sont inférieurs à ceux constatés en 2013, avec 18,8 Mrd \$ contre 25,3 Mrd \$ l'année précédente. Cependant, sans la contribution exceptionnelle de 7 Mrd \$ de l'Initiative Power Africa du Président américain comptabilisée en 2013, les niveaux d'engagements en 2014 sont légèrement à la hausse par rapport à l'année précédente, sur une base comparable et avec des déclarations provenant d'organisations globalement similaires.

La hausse de 80% des engagements en faveur des infrastructures de transport en Afrique centrale, qui se sont élevés à 1,8 Mrd \$ en 2014, a représenté la somme la plus importante engagée dans ce secteur toutes régions confondues, ce qui est particulièrement encourageant, notamment du point de vue des activités des membres de l'ICA.

Les principales tendances observées parmi les membres de l'ICA incluent une mobilisation croissante de ressources en faveur des projets multisectoriels, avec une hausse des déboursements de 14% et des engagements de 11% en 2014. Le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) semble faire l'objet d'une attention plus marquée, l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Est recevant un financement deux fois plus important en 2014 que l'année précédente. Le rapport 2014 révèle que pour les membres de l'ICA, l'énergie est une fois de plus le secteur le plus attractif avec 9,2 Mrd \$, soit 48% de la totalité des engagements.

Pour se faire une idée plus précise de la mobilisation des ressources, nous avons élargi l'analyse du financement provenant des gouvernements centraux à 42 pays contre 20 en 2013. Les allocations budgétaires identifiées de ces pays indiquent que les gouvernements centraux privilégient le secteur des transports, avec des allocations de 17,6 Mrd \$, soit 57% du total des allocations en faveur du secteur. Un montant supplémentaire de 8,4 Mrd \$ a été ajouté à ce total par les citoyens égyptiens qui ont acheté des certificats de dépôt pour financer les travaux, maintenant achevés, destinés à rendre le canal de Suez navigable dans les deux sens.

Le rapport de cette année commence par s'intéresser au rôle important que joue le financement infranational dans les dépenses d'infrastructures de certains pays. Les analyses révèlent que le financement mobilisé et apporté par les gouvernements locaux et les entreprises de services publics est important dans certaines juridictions, notamment au Maroc, au Nigéria et en Afrique du Sud. Les entreprises de services publics Nampont, l'opérateur portuaire de la Namibie, et l'Office National des Chemins de Fer du Maroc

participent au financement de projets majeurs aux côtés de leurs gouvernements et d'une grande variété de partenaires de développement. On assiste à une mobilisation de ressources sous forme d'obligations d'État et infranationales, de recettes des entreprises de services publics et d'impôts prélevés auprès des individus et des sociétés.

Le secteur privé joue un rôle de plus en plus important dans la mobilisation des ressources, et notamment les banques et les investisseurs institutionnels qui investissent dans les infrastructures, notamment les routes, les centrales électriques et les installations d'approvisionnement en eau. Sur les 69 personnes interrogées dans le cadre de l'enquête 2014 de l'ICA sur les investissements dans les infrastructures africaines, plus de 50% des investisseurs ont déclaré qu'ils investiraient davantage dans les secteurs auxquels ils contribuent déjà, alors que 88% des investisseurs du secteur de l'énergie ont déclaré qu'ils prévoient d'augmenter leurs engagements dans ce secteur.

Les sociétés d'investissement axées sur les infrastructures qui sont basées en Afrique et qui appartiennent à ou s'attachent à déployer des capitaux pour le compte de banques et d'investisseurs institutionnels possèdent désormais des portefeuilles d'une valeur d'au moins 3,7 Mrd \$. Selon la base de données des projets d'infrastructures avec participation privée (PPI), produite conjointement par le Département infrastructures, économie et finance de la Banque mondiale et le Fonds de conseil en infrastructure publique-privée (PIAF), le secteur privé a participé à des projets d'une valeur totale de 5,1 Mrd \$.

L'enquête 2014 – bien que confirmant les obstacles habituels associés aux retards dus à la bureaucratie, à l'incertitude des politiques, à la transparence et au manque de capacités institutionnelles – a montré qu'il était difficile pour le secteur privé d'identifier les projets bancables. Pour répondre au défi posé par la préparation de projet, les membres de l'ICA participent à des initiatives et à des programmes visant à améliorer la création de projet, ainsi que les étapes préliminaires du développement et du financement de projets, dans le but d'augmenter le financement des projets en réserve.

Le rapport inclut des entretiens avec les membres de l'ICA qui permettent de comprendre les processus et la dynamique du développement des infrastructures en Afrique, ainsi que ses défis. Les membres de l'ICA ont affiché une préférence marquée pour les plans multisectoriels et régionaux, bien que certains aient été frustrés par le manque d'appétit du secteur privé pour les projets régionaux.

Le nouveau Mécanisme mondial de financement des infrastructures a été lancée en 2014 et pourrait potentiellement débloquer des milliards de dollars pour les infrastructures dans les pays en voie de développement. La GIF vise à exploiter l'expertise à l'intérieur et à l'extérieur du GBM pour réaliser des projets d'infrastructures public-privé complexes qu'aucune institution ne pourrait entreprendre seule. Cet outil potentiellement puissant s'associe à d'autres instruments émergents, notamment le fonds innovateur Africa50, qui aideront le continent à développer des projets transformateurs et bancables, tout en soutenant le financement de projet avec l'argent mobilisé auprès des fonds de retraite, des groupes d'assurance, des fonds souverains et des investisseurs institutionnels régionaux et non-africains.

La vision de l'ICA est que tous les Africains devraient avoir accès à des services d'infrastructures durables et fiables, parmi lesquels l'énergie, les transports, l'eau, et les TIC. Nous espérons que ce rapport informera et facilitera la mobilisation des ressources nécessaires à la réalisation de cette vision. ■

MOHAMED H HASSAN

Coordinateur, Secrétariat de l'ICA

Le Consortium pour les infrastructures en Afrique a pour mission d'améliorer la vie et le bien-être économique de millions de personnes à travers le continent, en soutenant l'accroissement des investissements publics et privés dans le développement de projets.

Mettant l'accent sur les programmes et projets régionaux mais aussi les initiatives propres aux pays, l'ICA contribue à faciliter le développement d'infrastructures dans les secteurs de l'eau, des transports, de l'énergie et des TIC. En dépit de cela, l'ICA reconnaît que de nombreux pays africains ne disposent pas des éléments de base essentiels aux progrès économiques, notamment des routes et des chemins de fer bien entretenus, l'accès à l'électricité, à l'Internet, à l'eau et à l'assainissement.

L'ICA, qui n'est pas un organisme de financement, a pour vocation de catalyser et de faciliter le financement des projets et programmes d'infrastructure; il s'efforce aussi d'éliminer les obstacles techniques et politiques qui se posent pour pouvoir construire davantage d'infrastructures. Dans le cadre de son mandat, l'ICA – en partenariat avec la BAD et à la demande de la CUA, du NPCA et des Communautés économiques régionales (CER) – a publié le Plan de structuration financière du PIDA en décembre 2014 pour aider à mobiliser des

ressources pour des projets régionaux phares (voir page 57).

Pour résoudre les problèmes associés à la préparation de projet, l'ICA a mis en place en 2014 un Réseau des facilités de préparation de projet (PPFN), conformément aux recommandations d'une étude demandée par le G20. En 2015, l'ICA a réalisé une étude sur les meilleures pratiques et les enseignements tirés en matière de coordination du cofinancement des projets PPFN, de partage d'informations et de mobilisation de ressources.

Au cours des deux dernières années, le Secrétariat de l'ICA a organisé des ateliers de formation pour 24 pays africains sur le perfectionnement des techniques de négociation des AAE, en mettant tout particulièrement l'accent sur les énergies renouvelables (voir page 33).

L'ICA publie des documents clés visant à informer, parmi lesquels le rapport annuel phare, Tendances en matière de financement des infrastructures en Afrique, qui suit de près les flux de ressources destinés aux infrastructures.

L'ICA a mis en place un Centre des connaissances pour servir de base de données pour le partage d'information, qui contient et publie des documents dans les secteurs clés de l'énergie, des transports, de l'eau, des TIC et des infrastructures générales.

Conformément à l'attachement qu'il porte au partage d'information, l'ICA, en collaboration avec le NEPAD et la BAD, et grâce au financement de la JICA, est en train de mettre à jour son Manuel de référence sur les postes frontières à entrée unique afin d'inclure les meilleures pratiques et les enseignements tirés depuis la publication de la première édition (voir ci-dessous).

L'ICA bénéficie d'un grand soutien. Parmi ses membres bilatéraux se trouvent les pays du G8: le Canada, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, la Russie, le RU et les USA. L'adhésion est ouverte à tous les membres du G20 – la République d'Afrique du Sud est devenue le premier membre du G20 ne faisant pas partie du G8 à rejoindre l'ICA en décembre 2013. Les membres multilatéraux incluent le groupe de la BAD, la CE, la BEL, la DBSA et le GBM.

L'ICA œuvre de plus en plus à l'amélioration de la coordination au sein des membres, ainsi qu'entre les membres et d'autres sources importantes de financement d'infrastructures, parmi lesquelles la Chine, l'Inde, les bailleurs de fonds arabes et islamiques (qui forment le Groupe de coordination des donateurs arabes de l'ICA), les banques régionales de développement (BRD) et le secteur privé. ■

Guide de référence sur les postes frontières à entrée unique

Les postes frontières à entrée unique sont l'une des principales priorités du continent. Le Guide de référence OSBP est en cours de révision et de mise à jour par l'ICA, le NEPAD et la BAD avec le soutien financier de la JICA, afin d'inclure les meilleures pratiques actuelles et les enseignements tirés depuis la publication de la première édition en 2011.

Selon la Banque mondiale, cinq des dix économies les plus dynamiques au monde se trouvent en Afrique. Mais les données de l'OMC montrent que la part du commerce mondial du continent est restée relativement faible avec 3% en 2014, le commerce intra-africain (à 16%) accusant un retard par rapport aux autres régions telles que l'Europe (69%), l'Asie (53%), l'Amérique du Nord (49%), l'Amérique du sud et l'Amérique centrale (27%) (2014). Avec 54 pays, dont 16 enclavés, l'Afrique peine depuis plusieurs décennies à augmenter son taux de commerce intra-africain.

De nombreuses études réalisées au cours des dix dernières années ont essayé d'identifier les obstacles au commerce en Afrique. Parmi ces problèmes, on notera le fait que bien que les transports routiers soient relativement rapides, beaucoup de temps est gaspillé aux ports, aux frontières et à de nombreux postes de contrôle officiels et non officiels. Une étude récente suggère que la réduction des obstacles de la chaîne d'approvisionnement pourrait augmenter le PIB global jusqu'à dix fois plus que la suppression des tarifs d'importation. D'autres études montrent que la réduction d'un jour de trajet en Afrique sub-saharienne pourrait se traduire par une hausse de 7% des exportations, alors qu'une réduction de

10% des coûts d'exportation à travers une meilleure facilitation pourrait augmenter les exportations de 4,7%.

Les OSBP sont un moyen de remédier à ces obstacles en réduisant le temps et le coût des transactions transfrontalières. Les OSBP offrent le cadre juridique, les aménagements et les procédures associées au sein d'une seule et même installation qui permettra des contrôles douaniers plus rapides, lorsque les véhicules sortent d'un pays pour entrer dans un autre. Par ailleurs, les OSBP augmentent les dispositifs de protection publique et la perception des recettes aux frontières.

Le premier OSBP en Afrique, situé à Chirundu, entre le Zimbabwe et la Zambie, a ouvert en 2009. Avec le soutien des partenaires de développement, le concept et le développement des OSBP se sont rapidement répandus, permettant ainsi d'éliminer les obstacles au commerce africain en réduisant le temps et le coût des transactions transfrontalières.

En 2012, l'UA a adopté le PAP du PIDA (PAP-PIDA) qui a été formulé par la CUA, le NEPAD, l'UNECA, la BAD et les Communautés économiques régionales (CER) dans le but de privilégier les programmes et les projets continentaux d'infrastructure en vue de résorber le déficit infrastructurel qui entrave considérablement la compétitivité de l'Afrique. Le PAP-PIDA comportait 21 programmes et projets de transport prioritaires, qui ont été décomposés en 273 sous-projets dans une étude de la BAD en 2014. Sur ces 273 sous-projets, 75 sont identifiés comme OSBP. En 2014, l'ICA et la JICA ont identifié 27 OSBP à différents stades de construction. ■

Définitions

Données budgétaires

Allocations budgétaires: Budget total d'un gouvernement approuvé pour le poste respectif.

Budget total des infrastructures: Somme des allocations budgétaires des secteurs de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement, des transports et des TIC. Lorsqu'elles sont disponibles, les allocations multisectorielles ou en faveur d'autres infrastructures notables sont indiquées séparément.

Membres de l'ICA

La BAD, la DBSA, la CE, la BEI, les pays du G8, la République d'Afrique du Sud et le Groupe de la Banque mondiale. En 2011, tous les pays du G20 ont été invités à rejoindre l'ICA. La Commission de l'UA, le Secrétariat du NEPAD et les Communautés économiques régionales participent en qualité d'observateurs aux réunions de l'ICA.

Infrastructures

Budget total des infrastructures: Somme des allocations budgétaires pour les infrastructures des secteurs de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement, des transports, des TIC et des infrastructures multisectorielles.

Infrastructures matérielles: infrastructures physiques.

Infrastructures immatérielles: Mesures visant à soutenir ou à accompagner la production des résultats en matière d'infrastructures physiques, notamment la recherche, la mise en place d'une législation favorable, la préparation de projet et le renforcement des capacités.

Préparation de projet: L'exécution de tous les cycles de préparation de projet ou de toutes les activités de

développement nécessaires pour faire progresser un projet d'infrastructure de l'identification au bouclage financier, en passant par la conception. Cela inclut les tests de faisabilité et la structuration financière et juridique, ainsi que la mobilisation de capitaux.

Financement

Engagements: Fonds directs approuvés dans une année donnée pour des projets et couvrant toute leur durée de vie.

Décaissements: Décaissements d'argent destinés à des projets d'infrastructures au cours d'une année donnée.

ADP - aide publique au développement: Subvention ou prêt assorti de modalités concessionnelles publiques et géré par des organismes gouvernementaux donateurs.

Non ADP: Financement non concessionnel provenant de sources publiques ou privées.

Projet régional: Projet comportant des bénéficiaires directs dans plusieurs pays. Il peut s'agir de projets transfrontaliers ou de projets d'intégration régionale concernant au minimum deux pays ou projets nationaux.

Régions

Afrique du nord: Algérie, Égypte, Libye, Mauritanie, Maroc, Tunisie.

Afrique de l'ouest: Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Côte d'Ivoire, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.

Afrique centrale: Burundi, Cameroun, République centrafricaine (RCA), Tchad, Congo, République démocratique du Congo (RDC), Guinée équatoriale,

Gabon, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe (STP).

Afrique de l'est: Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Seychelles, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, Tanzanie, Ouganda.

Afrique australe à l'exception la RSA: Angola, Botswana, Comores, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Swaziland, Zambie, Zimbabwe.

RSA: République d'Afrique du Sud.

Banques régionales de développement

La Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC), la DBSA (membre de l'ICA), la BIDC, la BDAO et la Banque ouest-africaine de développement (BOAD).

Secteur

Transports: Aéroports, ports, voies ferrées, routes.

Énergie: Production, transport et distribution d'électricité et de gaz (y compris les pipelines et les infrastructures associées)

Eaux et assainissement: Assainissement, irrigation, infrastructures des ressources en eau (transfrontalières), alimentation en eau, traitement et gestion des déchets (solides et liquides)

TIC: Technologies de l'information et de la communication, y compris les services à large bande, les réseaux mobiles, les satellites.

Multisectoriel: Projets non limités à un secteur spécifique, transsectoriels. Cela peut inclure la mise en œuvre d'une unité de PPP ou des programmes de renforcement des capacités.

Acronymes

% - pourcent

\$ - Dollar américain

AAE - Accord d'achat d'énergie

ACE - Agence de crédit à l'exportation

AFC - Société financière africaine

AFD - Agence française de développement (France)

AMCOW - Conseil des ministres africains chargés de l'eau

APD - Aide publique au développement

ASS - Afrique subsaharienne

AT - Assistance technique

BAD - Banque africaine de développement

BADEA - Banque arabe pour le développement économique en Afrique

Banque ZEP - Banque de la zone d'échanges préférentiels

BDEAC - Banque de développement des États de l'Afrique centrale

BEAD - Banque est-africaine de développement

BEI - Banque européenne d'investissement

BID - Banque islamique de développement

BIDC - Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO

BIO - Société belge d'investissement pour les pays en voie de développement

BIRD - Banque internationale pour la reconstruction et le développement BMD -

Banques multilatérales de développement	GIF – Mécanisme mondial de financement des infrastructures	infrastructures en Afrique
BNDS – Banco Nacional de Desenvolvimento	GIZ – Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit	PME – Petite et moyenne entreprise
BOAD – Banque ouest-africaine de développement	IAC – Ingénierie, approvisionnement et construction	PPDU – Unité de préparation et de développement de projet de la CEDEAO
BOOT – Construction-propriété-exploitation-transfert	ICA – Consortium pour les infrastructures en Afrique	PPFN – Réseau des mécanismes d'appui à la préparation de projets
BRD – Banque régionale de développement	IDA – Association internationale de développement (Groupe de la Banque mondiale)	PPIAF – Fonds de conseil en infrastructure publique privée
BTMU – Banque de Tokyo-Mitsubishi	IDC – Industrial Development Corporation of South Africa Limited	PPIU – Unité de préparation et de mise en œuvre de projet du COMESA
CA CIB – Banque de financement et d'investissement du Crédit Agricole	IEFD – Institutions européennes de financement du développement	PPP – Partenariat public-privé
CADF – Fonds de développement Chine Afrique	IFD – Institution de financement du développement	Proparco – Volet du secteur privé de la de l'AFD
CAE – Communauté d'Afrique de l'Est	ITF – Fonds fiduciaire pour les infrastructures	PSC – Puissance solaire concentrée
CE – Commission européenne	JBIC – Banque japonaise pour la coopération internationale	PV – Photovoltaïque
CEDEAO – Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest	JICA – Agence japonaise de coopération internationale	RCA – République centrafricaine
CER – Communauté économique régionale	KFAED – Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes	RDC – République démocratique du Congo
COFIDES – Compagnie espagnole de financement du développement COMESA – Marché commun d'Afrique orientale et australe	KfW – Kreditanstalt für Wiederaufbau (Allemagne)	RSA – République d'Afrique du Sud
CUA – Commission de l'Union africaine	M – 1 million = 1 000 000	RU – Royaume-Uni de Grande Bretagne et Irlande du Nord
DBSA – Banque de développement d'Afrique australe	MAD – Dirham marocain	SADC – Communauté de développement d'Afrique australe
DEG – Deutsche Investitions und Entwicklungsgesellschaft (Groupe KfW)	MCC – Société du compte du millénaire	SEFA – Fonds des énergies durables pour l'Afrique
DFID – Département britannique pour le développement international (RU)	MIGA – Multilateral Investment Guarantee Agency (GBM)	SFI – Société financière internationale
Banque EXIM – Banque d'exportation et d'importation des États-Unis	Mrd – 1 milliard = 1 000 000 000	SG – Société Générale
EAIF – Emerging Africa Infrastructure Fund	MW – Mégawatt	SMBC – Sumitomo Mitsui Banking Corporation
EAU – Émirats arabes unis	NEPAD – Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique	SMTB – Sumitomo Mitsui Trust Bank
E&M – Exploitation et maintenance	Norfund – Fonds d'investissement norvégien dédié aux pays en développement	TCAC – Taux de croissance annuel composé
FAD – Fonds africain de développement	NPCA – Agence de planification et de coordination du NEPAD	TGCO – Turbine à gaz à circuit ouvert
FADD – Fonds d'Abou Dhabi pour le développement	OeEB – Banque autrichienne de développement	TIC – Technologies de l'information et des communications
FADES – Fonds arabe pour le développement économique et social	OFID – Fonds de l'organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) pour le développement international	UA – Union africaine
FAE – Facilité africaine de l'eau	OPIC – Société d'investissements privés à l'étranger (USA)	UEMOA – Union économique et monétaire ouest-africaine
FED – Fonds européen de développement	PAPE – Premier appel public à l'épargne	UNECA – Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
FFI – Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures	PAP-PIDA – Plan d'action prioritaire du PIDA	USA – États-Unis
FIC – Fonds d'investissement pour le climat	PAR – Plans d'action de réinstallation	USAID – Agence américaine pour le développement international
FMO – Société néerlandaise du financement du développement	PE – Protocole d'entente	USTDA – Agence américaine de développement du commerce
FPPI – Fonds de préparation des projets d'infrastructures	PEAE – Pool énergétique d'Afrique de l'Est	WACDEP – Programme climat, eau et développement
FS – Fonds souverain	PEAO – Pool énergétique d'Afrique de l'Ouest	WP – Plateforme sur l'eau
FSD – Fonds saoudien de développement	PEI – Producteur/projet d'électricité indépendant	WSP – Programme eau et assainissement
FSN – Fonds spécial du Nigéria	PFR – Pays à faible revenu	ZAR – Rand sud-africain
G20 – Groupe des 20 (Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chine, France, Allemagne, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Corée du Sud, Mexique, Russie, Arabie Saoudite, Afrique du Sud, Turquie, RU, USA et UE)	PIDA – Programme de développement des	
G8 – Groupe des Huit (Canada, France, Allemagne, Italie, Japon, Russie, RU, USA)		
GBM – Groupe de la Banque mondiale		

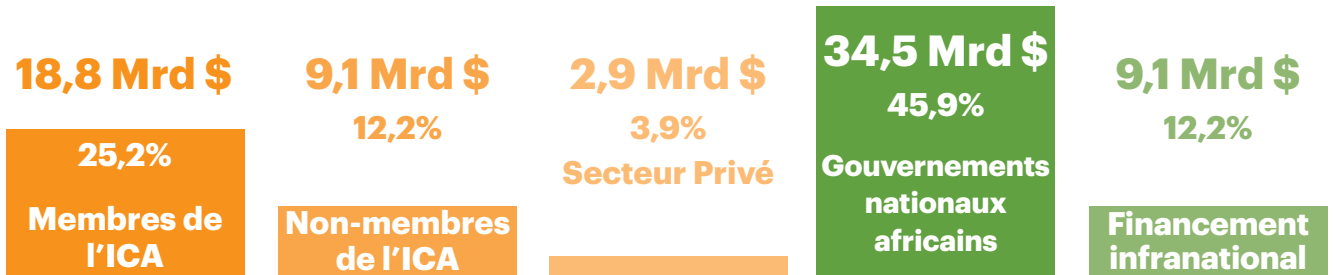
Liste des graphiques et des cartes

Figure 1: Engagements et déboursements des membres de l'ICA	10	Figure 38: Déboursements des membres de l'ICA en faveur des infrastructures par secteur et région, 2014	42
Figure 2: Allocations budgétaires des gouvernements nationaux (groupe témoin) en faveur des infrastructures, 2012-2014	10	Figure 39: Engagements des membres de l'ICA en faveur des infrastructures par donateur et région, 2014	43
Figure 3: Total des engagements par secteur et région, 2014	10	Figure 40: Déboursements des membres de l'ICA en faveur des infrastructures par donateur et région, 2014	43
Figure 4: Investissements dans les projets de participation du secteur privé au développement des infrastructures 2010-2014	10	Figure 41: Taux de déboursement pour les projets achevés en 2014	44
Figure 5: Engagements et déboursements des membres de l'ICA en faveur des infrastructures immatérielles 2012-2014	10	Figure 42: Déboursements des membres de l'ICA par secteur, 2012-14	44
Figure 6: Flux de financement dans les infrastructures africaines	14	Figure 43: Engagements des membres de l'ICA par secteur et région, 2010-2014	45
Figure 7: Sources de financement 2014, publiques, externes et privées	15	Figure 44: Tendances relatives aux portefeuilles d'infrastructures régionaux des membres de l'ICA, 2010-2014	53
Figure 8: Autres sources de financement nationales et infranationales	15	Figure 45: PAP-PIDA et autres engagements et déboursements par secteur, 2014	53
Figure 9: Allocations budgétaires des gouvernements centraux identifiées par secteur et région, 2014	15	Figure 46: Groupe témoin des allocations budgétaires des gouvernements nationaux (grandes économies), 2012-2014	61
Figure 10: Total des engagements en faveur des infrastructures par secteur et région, 2014	17	Figure 47: Groupe témoin des allocations budgétaires des gouvernements nationaux (petites économies), 2012-2014	61
Figure 11: Sources des engagements multisectoriels 2013 et 2014	17	Figure 48: Allocations budgétaires nationales africaines identifiables par secteur et région	61
Figure 12: Engagements des membres de l'ICA en faveur du secteur des transports, 2010-2014	19	Figure 49: Crédits alloués aux infrastructures dans les budgets nationaux, 2014, par \$ par habitant et en pourcentage du PIB	63
Figure 13: Total des engagements en faveur du secteur des transports, 2013-14	19	Figure 50: Pourcentage des crédits alloués aux infrastructures par secteur, 2014	63
Figure 14: Carte du secteur des transports illustrant les projets sélectionnés des membres de l'ICA	21	Figure 51: Financement des besoins en infrastructures de la Zambie	64
Figure 15: Total des engagements en faveur du secteur des transports par région, 2014	21	Figure 52: Engagements chinois par secteur, 2011-2014	68
Figure 16: Engagements des membres de l'ICA en faveur du secteur de l'eau 2010-14	25	Figure 53: Engagements chinois par région, 2011-2014	69
Figure 17: Total des engagements en faveur du secteur de l'eau, 2013 et 2014	25	Figure 54: Engagements du Groupe de coordination des donateurs arabes (ACG) 2012-2014, par secteur et région	70
Figure 18: Carte du secteur de l'eau illustrant les projets sélectionnés des membres de l'ICA	27	Figure 55: Engagements du Groupe de coordination des donateurs arabes (ACG) 2010-2014, par institution	71
Figure 19: Total des engagements en faveur du secteur par région, 2014	27	Figure 56: Engagements européens non-ICA par secteur, 2014	72
Figure 20: Engagements des membres de l'ICA en faveur du secteur de l'énergie, 2010-2014	29	Figure 57: Engagements européens non-ICA par région, 2014	72
Figure 21: Total des engagements en faveur du secteur de l'énergie, 2013-14	29	Figure 58: Engagements européens non-ICA par pays et secteur, 2014	73
Figure 22: Carte du secteur de l'énergie illustrant les projets sélectionnés des membres de l'ICA	31	Figure 59: Engagements européens non-ICA par pays, 2014	73
Figure 23: Total des engagements en faveur du secteur de l'énergie par région, 2014	31	Figure 60: Engagements des banques régionales de développement, 2014	74
Figure 24: Total des engagements en faveur du secteur des TIC, 2013 et 2014	34	Figure 61: Engagements du Brésil (2012 et 2014) et de l'Inde (2012-14)	75
Figure 25: Engagements des membres de l'ICA en faveur du secteur des TIC, 2010-14	35	Figure 62: Projets du secteur privé dont le financement est bouclé en 2014	77
Figure 26: Projets sélectionnés du secteur des TIC	35	Figure 63: Financement privé par région, 2014	77
Figure 27: Total des engagements en faveur du secteur des TIC par région, 2014	35	Figure 64: Tendances en matière de financement privé par secteur, 2010-2014	77
Figure 28: Engagements des membres de l'ICA par secteur, 2014	37	Figure 65: Valeur totale des projets avec participation du secteur privé, 2010-2014	77
Figure 29: Engagements des membres de l'ICA par région, 2014	37	Figure 66: Sources de financement de projets avec participation du secteur privé, 2014	77
Figure 30: Engagements des membres de l'ICA par type de financement	38	Figure 67: Pays attirant le plus d'investissements	78
Figure 31: Engagements des membres de l'ICA en faveur des infrastructures immatérielles par type, 2014	39	Figure 68: Principaux défis auxquels sont confrontés les participants du secteur privé aux projets d'infrastructures en Afrique	79
Figure 32: Engagements en faveur des infrastructures immatérielles par catégorie, 2014	39	Figure 69: Risques que les investisseurs n'ont pas pu atténuer	79
Figure 33: Engagements des membres de l'ICA en faveur des infrastructures matérielles et immatérielles, 2014	40	Figure 70: Retards survenus dans les projets d'infrastructures en Afrique	79
Figure 34: Déboursements des membres de l'ICA en faveur des infrastructures matérielles et immatérielles, 2014	40	Figure 71: Principaux facteurs affectant la mise en œuvre des PPP	80
Figure 35: Indice des tendances en matière d'engagements des membres de l'ICA en faveur des infrastructures matérielles, 2010-14	41	Figure 72: Expérience de la participation aux PPP selon les personnes interrogées dans l'enquête	80
Figure 36: Indice des tendances en matière d'engagements des membres de l'ICA en faveur des infrastructures immatérielles, 2010-14	41	Figure 73: Intentions des portefeuilles africains au cours des deux prochaines années	81
Figure 37: Engagements des membres de l'ICA en faveur des infrastructures par secteur et région, 2014	42	Figure 74: Sources de financement de projets	81
		Figure 75: Stratégies de retrait de la participation au capital	81
		Figure 76: Taux de rentabilité interne des investissements dans les infrastructures africaines	81
		Figure 77: Infrastructure ferroviaire actuelle et proposée du Sénégal	83

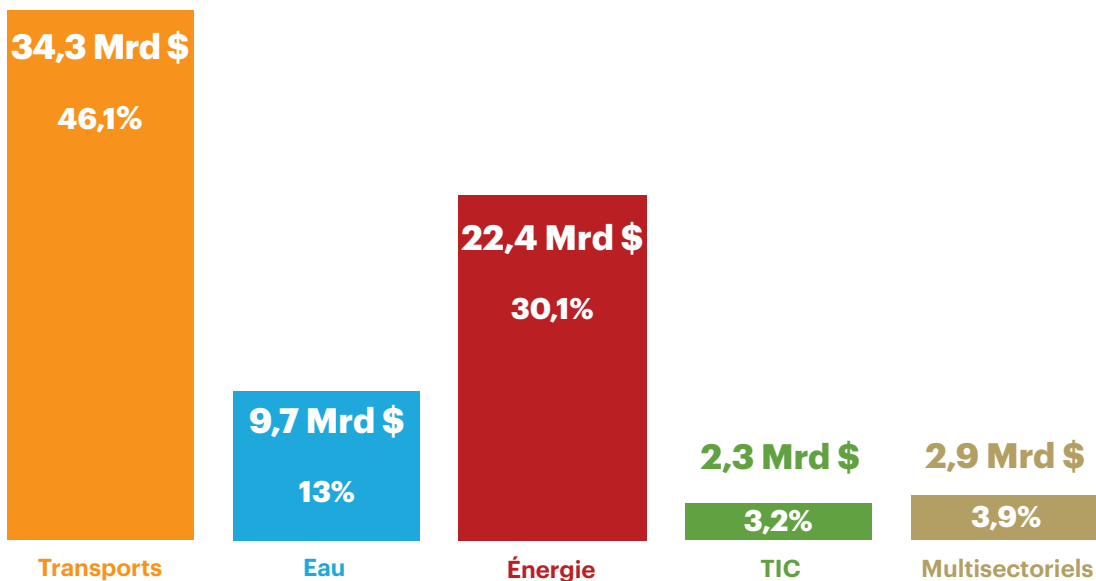
Financement total en 2014

74,5 Mrd \$

Dont:



Financement total par région

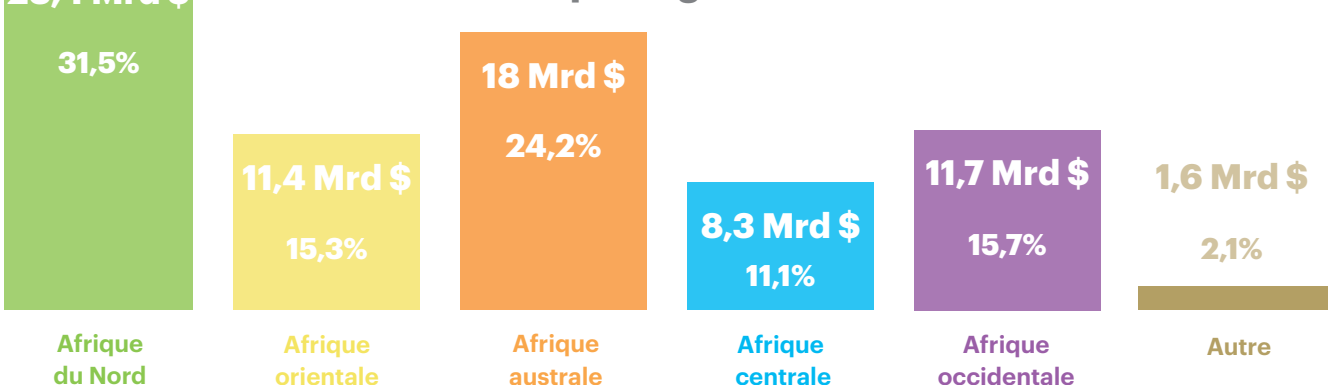


Note relative aux données:

Les chiffres de 2014 n'incluent pas les engagements des USA. En 2013, les engagements américains en faveur du secteur de l'énergie incluaient la contribution de 7 Mrd \$ de Power Africa.

En 2014, un financement total de 2,7 Mrd \$ n'a pas été affecté.

Financement total par région



1.2 Messages et résultats clés

Le total des engagements en faveur des infrastructures africaines en 2014, établi en fonction des données communiquées par les membres de l'ICA, les engagements identifiables souscrits par 42 gouvernements nationaux africains, les bailleurs de fonds publics externes non membres de l'ICA et le secteur privé, s'élève à 74,5 Mrd \$.

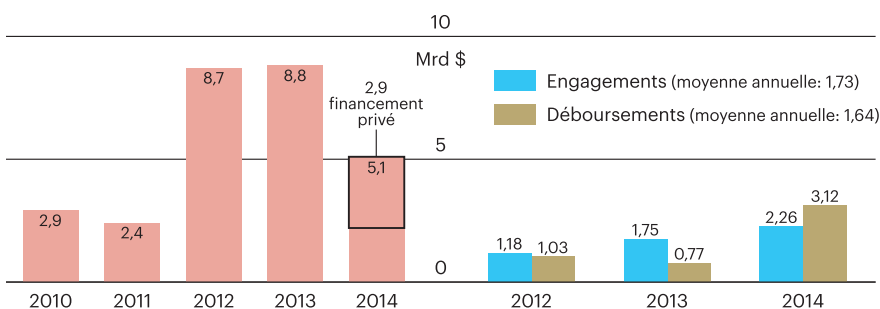
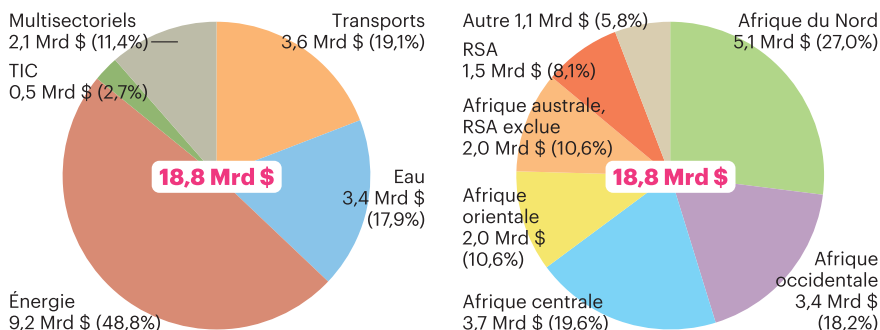
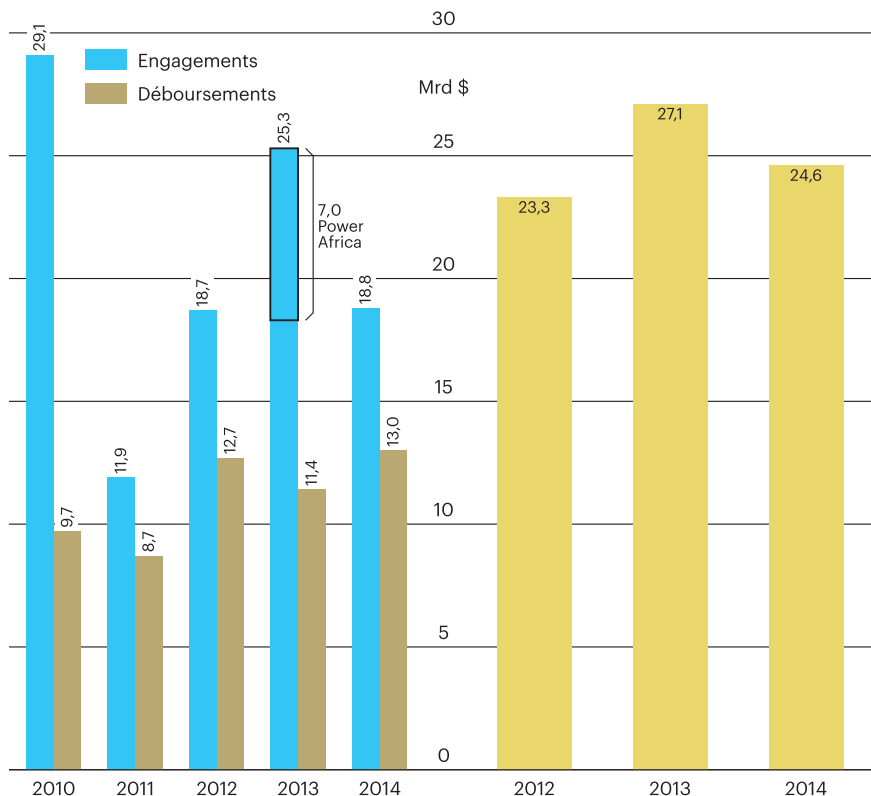
Ce montant est inférieur aux 99,6 Mrd \$ déclarés en 2013, à cause principalement de la forte baisse (de 13,9 à 3,09 Mrd \$) des engagements de la Chine qui revoit sa position dans le financement des infrastructures en Afrique ; de l'inclusion en 2013 de la contribution exceptionnelle de 7 Mrd \$ de l'initiative Power Africa du Président américain; d'un ralentissement des engagements du secteur privé en faveur du secteur des transports; et d'une approche plus rigoureuse des déclarations d'allocations budgétaires des gouvernements centraux.

En 2014, les membres de l'ICA ont déclaré des engagements totalisant 18,8 Mrd \$. Ce montant, bien qu'inférieur aux 25,3 Mrd \$ déclarés en 2013, démontre néanmoins une tendance sous-jacente stable, les engagements des membres de l'ICA, sans la contribution américaine exceptionnelle de 7 Mrd \$, s'étant élevés à 18,3 Mrd \$ en 2013. Sur une base comparable, avec des déclarations provenant d'organisations sensiblement identiques, les engagements annuels des membres de l'ICA pour 2012-14 étaient respectivement de 18,7, 18,3 et 18,8 Mrd \$.

Les déboursements des membres de l'ICA se maintiennent, avoisinant un niveau record de 13 Mrd \$ en 2014, contre 12,7 Mrd \$ en 2012 et 11,4 Mrd \$ en 2013.

Les principales tendances que l'on peut observer à partir des données des membres de l'ICA pour 2014 incluent notamment une évolution vers des projets multisectoriels, une attention croissante portée à l'Afrique centrale, le maintien de la dominance du secteur de l'énergie en matière d'attraction des investissements et une très forte baisse des engagements en faveur des projets régionaux, notamment le PAP-PIDA.

Les allocations budgétaires des gouvernements centraux identifiées ont représenté la plus grande catégorie d'engagements en faveur du développement d'infrastructures en 2014, avec un



Figures 1-5

Engagements et déboursements des membres de l'ICA, 2010-2014 (en haut à gauche) ; Allocations budgétaires des gouvernements nationaux en faveur des infrastructures, 2012-2014 (en haut à droite) ;

Engagements des membres de l'ICA par secteur et par région, 2014 (au milieu) ;

Investissements dans les projets d'infrastructures avec participation privée (PPI) 2010-2014 (en bas à gauche) ;

Engagements et déboursements des membres de l'ICA en faveur des infrastructures immatérielles 2012-2014 (en bas à droite)

total de 34,5 Mrd \$. Des données ont été obtenues auprès de 42 pays (un nombre en hausse par rapport aux 20 inclus dans le rapport 2013) et pourtant, la valeur totale des engagements est inférieure en 2014 par rapport aux 46,7 Mrd \$ déclarés pour 2013. Cette baisse est due à une analyse plus rigoureuse des dépenses budgétaires et du financement externe. Cependant, la possibilité d'une double comptabilisation demeure.

Une analyse plus rigoureuse des budgets 2012 et 2013 d'un groupe témoin composé de 20 pays (qui communiquent des données de manière systématique) a permis de déterminer que les allocations budgétaires des gouvernements centraux en faveur des infrastructures avaient augmenté entre 2012 et 2014. En 2014, les allocations de ce groupe ont totalisé 24,6 Mrd \$, contre 27,1 Mrd \$ en 2013 et 23,3 Mrd \$ en 2012.

Des engagements significatifs en faveur des infrastructures peuvent aussi être souscrits à l'échelon infranational – par les gouvernements locaux, les entreprises de services publics et d'autres institutions, ce qui revient à dire que les allocations des gouvernements centraux ne reflètent pas l'intégralité des dépenses publiques d'un pays.

Les banques régionales de développement africaines ont engagé un montant de près de 1,6 Mrd \$ en faveur des projets d'infrastructures en 2014, soit une baisse par rapport à ses engagements de 2,2 Mrd \$ souscrits à travers le continent en 2013.

Sur le total des engagements des membres de l'ICA s'élevant à 18,8 Mrd \$, 16,5 Mrd \$ (88%) ont été consacrés aux infrastructures matérielles en 2014 et 2,3 Mrd \$ (12%) aux infrastructures immatérielles. Deux tiers (1,4 Mrd \$) des engagements destinés aux infrastructures immatérielles ont été consacrés au renforcement des capacités, environ 16% à la préparation de projet, environ 5% à la recherche et à l'évaluation et 16% à d'autres projets et programmes d'infrastructures immatérielles.

Les membres de l'ICA ont le plus souvent utilisé des instruments de financement conventionnels. Les prêts ont représenté 75% (14,3 Mrd \$) et les subventions 14% (2,7 Mrd \$) du financement en 2014, ce qui représente

un changement net des priorités des membres qui communiquent systématiquement des données à l'ICA. En 2013, ils avaient déclaré que les prêts et les subventions représentaient respectivement 37% (10,8 Mrd \$) et 25% (7,4 Mrd \$) du financement respectivement.

Les opérations de transport ont attiré le plus d'engagements tous secteurs confondus en 2014, si l'on tient compte de l'ensemble des sources de financement. Cela est principalement dû aux 17,6 Mrd \$ des allocations budgétaires des gouvernements nationaux et aux 8,4 Mrd \$ des certificats de dépôt pour l'agrandissement du canal de Suez en Égypte.

Le financement des infrastructures de transport par la Chine a enregistré une forte baisse en 2014, après avoir catalysé des projets routiers et ferroviaires importants ces dernières années.

Les engagements de pays non membres de l'ICA ont inclus le Brésil (503,4 M \$), l'Inde (423,9 M \$) et la Corée du Sud (206 M \$). Les engagements des donateurs bilatéraux européens non membres se sont élevés à 876,8 M \$, soit une hausse significative par rapport aux 189 M \$ de 2013.

Le secteur privé a concentré ses investissements essentiellement sur l'énergie en 2014, ayant affiché un intérêt marqué pour le développement des ports en 2013.

D'après la base de données des projets d'infrastructures avec participation privée (PPI), le nombre de projets avec participation du secteur privé atteignant le stade du bouclage financier aurait baissé de 8,8 Mrd \$ en 2013 à 5,1 Mrd \$ en 2014. Sur ce montant, 2,9 Mrd \$ ont été financés par le secteur privé et le reste par des IFD.

Une fois de plus, le secteur de l'énergie a dominé les engagements des membres de l'ICA avec une part de 49% (contre 54% en 2013). Il a été suivi par le secteur des transports avec 19% (contre 22% en 2013) et le secteur de l'eau et de l'assainissement avec 18% (17%). Le secteur des TIC n'a reçu que 2,7% du total des engagements.

Il semblerait aussi que les membres de l'ICA soutiennent de plus en plus de projets multisectoriels. En 2013, ces derniers ont attiré deux fois plus

d'engagements qu'en 2012, soit 5% de tous les engagements, et en 2014, cette part a représenté plus de 11% du total.

La région de l'Afrique du Nord a reçu la plus grande partie des engagements des membres de l'ICA en 2014, avec 27% du total (5 Mrd \$), dépassant ainsi l'Afrique de l'Ouest.

Les engagements des membres de l'ICA en faveur de l'Afrique centrale ont atteint leur plus haut niveau des cinq dernières années en 2014, avec des engagements totalisant 3,7 Mrd \$, faisant ainsi de la région la deuxième plus grande bénéficiaire des engagements 2014 après l'Afrique du Nord.

Plus de 50% des investisseurs privés ont déclaré qu'ils investiraient davantage dans les secteurs auxquels ils contribuent déjà, alors que 88% des investisseurs du secteur de l'énergie ont déclaré qu'ils prévoyaient d'augmenter leurs engagements, selon les 69 personnes interrogées dans l'enquête 2014 de l'ICA sur les investissements dans les infrastructures africaines. Selon ces dernières, le Kenya et l'Afrique du Sud représentent les pays les plus propices aux investissements, suivis par le Nigéria.

Les personnes interrogées du secteur privé et les membres de l'ICA s'accordent à dire que les obstacles tels que les retards dus à la bureaucratie, l'incertitude des politiques, l'absence de transparence et le manque de capacité institutionnelle demeurent un défi.

Pour les membres et les opérateurs, le manque de projets convenablement préparés ou bancables est un problème bien plus important que de trouver le financement pour les projets – bien que ce soit moins le cas pour les capitaux privés que les années précédentes.

Les investissements du secteur privé se sont concentrés uniquement sur quelques projets à grande échelle en 2014, alors que la participation aux projets régionaux semble trop difficile pour la plupart des investisseurs et promoteurs du secteur privé. ■

2. Tendances en matière de financement



Droits d'auteur iStock/Getty Images

2.1 Vue d'ensemble

Le total des engagements souscrits en faveur des infrastructures africaines par toutes les sources identifiées dans le rapport de cette année s'élève à 74,5 Mrd \$, soit une baisse de 25% (25 Mrd \$) par rapport aux 99,6 Mrd \$ déclarés en 2013.

Les trois raisons principales de ce ralentissement sont les suivantes :

- Les prêts consentis par la Chine pour les projets d'infrastructures en Afrique en 2014 qui ont atteint 3,09 Mrd \$ étaient sensiblement inférieurs à la moyenne de 13,9 Mrd \$ déclarés au cours de chacune des trois années précédentes ;
- Les engagements des membres de l'ICA en 2013 incluaient la contribution exceptionnelle de 7 Mrd \$ de l'initiative Power Africa du Président américain ; et
- Les allocations budgétaires des gouvernements nationaux africains sont inférieures, en raison d'une approche plus rigoureuse de l'analyse des données visant à supprimer la double comptabilisation et les dépenses des recettes.

Les tendances en matière de financement des infrastructures

semblent être essentiellement dictées par des méga-investissements. Les chiffres très élevés de la Chine au cours des trois dernières années étaient dus à des engagements très conséquents en faveur des transports souscrits par Beijing dans l'ensemble du continent.

Les détails fournis par les membres de l'ICA concernant les projets confirment que quelques projets de grande envergure, notamment dans le secteur de l'énergie, représentent une très grande part des engagements des membres.

La stratégie de l'ICA est de poursuivre la collecte de renseignements précis au niveau des projets qui sont nécessaires pour déterminer si les projets de très grande envergure continuent à faire augmenter les niveaux d'engagements et de déboursements ou si au contraire ils les font baisser.

L'augmentation du volume des données agrégées nous permettra de mieux comprendre les moteurs du changement dans les secteurs dont le développement est promu par l'ICA.

Les tendances sous-jacentes, lorsqu'on dispose de suffisamment de précisions

pour les analyser, semblent être plus équilibrées et stables que ce que pourraient laisser penser les chiffres phares dans ce rapport 2014 et ceux des années précédentes.

Un groupe témoin composé de 20 pays qui déclarent systématiquement leurs allocations budgétaires nationales sur une base comparable a été identifié. Les allocations de ce groupe ont augmenté de 22,7 Mrd \$ en 2012 à 24,5 Mrd \$ en 2014, avec un niveau record de 26,9 Mrd \$ atteint en 2013.

Les engagements et les déboursements des membres de l'ICA sont restés remarquablement similaires au cours des trois dernières années, lorsqu'on exclue la contribution exceptionnelle de Power Africa des données de 2013.

Des projets de grande envergure ou des groupes de projets – tels que ceux concentrés autour des appels d'offres, parmi lesquels le programme sud-africain d'acquisition des producteurs indépendants d'énergies renouvelables (REIPPP) – catalysent aussi les engagements du secteur privé, comme indiqué dans la base de données PPI.

À ce jour, seule une poignée de projets

Incertitudes connues: de nouvelles formes de financement émergent discrètement en Afrique

Émissions d'obligations souveraines

L'Afrique du Sud, l'Angola, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Ghana, la Namibie, le Nigéria, le Rwanda, le Sénégal, les Seychelles, la Zambie et le Kenya ont tous été en mesure de mobiliser des fonds sur les marchés internationaux de la dette.

Crédits budgétaires autogénérés

Johannesburg a disposé de fonds autogénérés totalisant 294 M \$ pour son budget d'investissement 2014, dont 45% a été consacré aux dépenses d'infrastructure.

Émissions émises par les gouvernements infranationaux

Une émission d'État du gouvernement de Lagos en 2013 a généré 561 M \$, dont une grande partie a été destinée aux dépenses d'infrastructure.

Investissements des entreprises de services publics infranationales

L'opérateur ferroviaire du Maroc, l'Office National des Chemins de Fer, investit 572 M \$ dans une infrastructure ferroviaire à grande vitesse, alors que Namport a déclaré qu'il puiserait dans ses réserves de trésorerie pour contribuer à hauteur de 19,45 M \$ à la construction d'un terminal à conteneurs au port de Walvis Bay, en Namibie.

(conformément à la définition des projets d'infrastructures de l'ICA) est enregistrée chaque année dans la base de données – ce qui explique, avec une certaine volatilité, l'apparition et la disparition de seulement quelques projets. La tendance sous-jacente dénote très peu d'investissements du secteur privé, comme indiqué dans la base de données PPI, à l'exception d'une poignée de projets de très grande envergure.

De nouveaux mécanismes de collecte de données sur les projets plus petits pourraient s'avérer nécessaires – ils sont d'ailleurs de plus en plus courants dans les investissements dans le secteur de l'énergie, par exemple dans les technologies renouvelables à petite échelle qui se développent rapidement.

Il est encourageant de constater que les 69 personnes interrogées dans le cadre de l'Enquête 2014 sur les investissements dans les infrastructures africaines affichent toujours le même enthousiasme pour investir dans les infrastructures africaines. Ce groupe semble se passionner, avec peut-être quelques réserves, pour les perspectives qu'offrent les PPP, et continue à être surtout attiré par les investissements au

Kenya et en Afrique du Sud, suivis par le Nigéria.

Il ressort des entretiens avec les membres de l'ICA et de l'inclusion de nouvelles questions dans l'enquête sur le secteur privé, que la création ou la localisation de projets propices à des investissements est un problème majeur. En même temps, il semble de plus en plus facile de trouver un financement pour les investissements, du moins dans certains milieux, selon les réponses fournies par le secteur privé.

Les acteurs des secteurs public et privé qui ont répondu à nos questions ont indiqué qu'ils étaient frustrés par le fait de posséder les fonds nécessaires pour investir, mais de ne pas trouver les projets dans lesquels investir ou de ne pas être en mesure de faire des progrès dans les projets.

Bien qu'il semble plus facile de trouver un financement pour des projets à un stade de développement plus avancé, les parties prenantes se heurtent à de grosses difficultés pour obtenir des fonds pour la phase initiale du développement de projet, ou pour mettre en place des mécanismes visant à générer des rendements suffisants pour les investissements de départ.

Les sources de financement des infrastructures interrogées dans le rapport Tendances en matière de financement dans les infrastructures africaines 2014 vont au-delà de celles envisagées dans les rapports des années précédentes et suggèrent d'examiner un plus grand nombre de tendances.

Historiquement, plusieurs sources ont été incluses dans les rapports de l'ICA en raison des préoccupations concernant une double comptabilisation. Cependant, il pourrait en découler que d'importants flux de financement destinés aux infrastructures africaines ne sont pas comptabilisés dans les données. Ceux-ci incluent les investissements provenant de réserves de trésorerie ou d'incursions dans les marchés financiers d'entreprises de services publics et de gouvernements locaux. Certains fonds qui ne reçoivent qu'un soutien marginal de la part des donateurs, y compris des membres de l'ICA, et dont les activités sont répertoriées ailleurs dans la base de données de l'ICA, pourraient contribuer de manière significative au développement des infrastructures en Afrique. ■

L'émergence de nouveaux flux de financement, parmi lesquels Africa50, le Global Infrastructure Fund et la Nouvelle banque de développement (anciennement la banque de développement des BRICS), devrait contribuer à élargir la réserve de fonds, augmentant ainsi le ratio du financement disponible pour des projets investissables.

Il est de toute évidence souhaitable de continuer à analyser les tendances du ratio de financement disponible pour les projets investissables et/ou bancables.

Sinon, il n'y a guère eu de surprises concernant les causes de retard dans les projets mentionnées par les membres de l'ICA ou les personnes interrogées dans le secteur privé.

Les sources du secteur privé tout comme celles du secteur public ont déclaré que les principaux obstacles cantonnés dans la rubrique 'manque de capacités institutionnelles' étaient la solvabilité et la pénurie de compétences – techniques, financières, juridiques et en gestion – qui est le fléau de nombreuses institutions, notamment les entreprises de services publics en Afrique. ■

2.2 Qui finance les infrastructures en Afrique ?

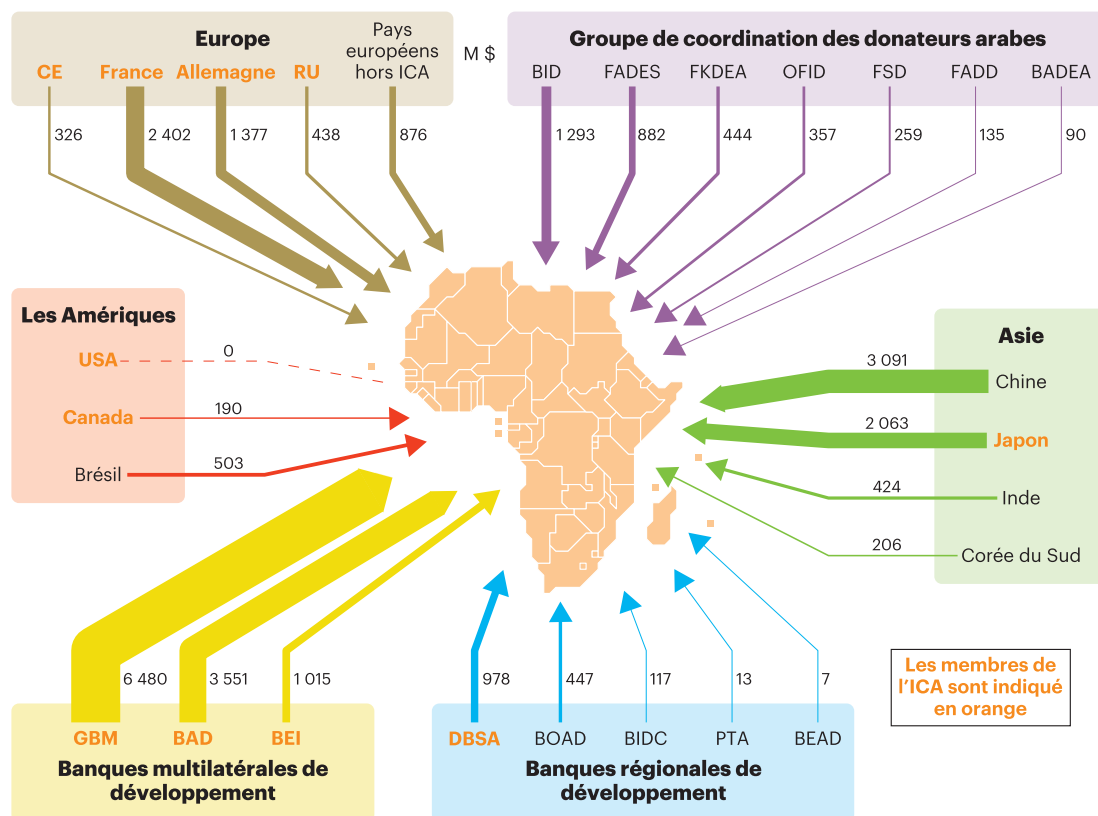


Figure 6

Flux de financement déclarés et identifiés dans les infrastructures africaines, 2014

On constate une évolution importante des sources de financement en 2014, notamment une baisse de 10,3 Mrd \$ des engagements chinois. Les sommes engagées par les bailleurs de fonds publics non membres de l'ICA sont passées de 18,9 Mrd \$ en 2013 à 9,1 Mrd \$ en 2014.

Sinon, le financement est resté plutôt stable dans ce groupe qui inclut le Groupe de coordination des donateurs arabes (ACG), les IFD européennes non membres de l'ICA et les banques régionales de développement, ainsi que les engagements déclarés par le Brésil et identifiés en provenance de l'Inde et de la Corée du Sud.

Les engagements des banques multilatérales de développement se sont élevés à 11 Mrd \$ en 2014, soit une hausse de près de 2 Mrd \$ par rapport aux deux années précédentes et près du double par rapport aux 5,9 Mrd \$ engagés en 2011. Les engagements des banques régionales de développement ont baissé de 2,2 Mrd \$ en 2013 à 1,6 Mrd \$ en 2014.

Le financement privé qui a atteint 5,1 Mrd \$ a aussi baissé d'environ 3 Mrd \$. Les investissements privés qui totalisaient environ 8,7 Mrd \$ en 2012-13 se composaient essentiellement d'une poignée de projets portuaires et

énergétiques (notamment le programme REIPPP en Afrique du Sud) de grande envergure. Un quatrième processus d'appel d'offres pour le REIPPP était prévu pour 2014 mais a été reporté en 2015.

Les engagements souscrits par l'Europe se sont élevés à 5,4 Mrd \$, par rapport à une moyenne annuelle de 5,1 Mrd \$ en 2011-13. Les engagements de l'ACG en 2014 sont restés à peu près stables avec 3,5 Mrd \$, après avoir atteint une moyenne de 3,4 Mrd \$ en 2011-13. Le financement provenant des Amériques a baissé d'environ 7 Mrd \$, ce qui reflète la contribution exceptionnelle de Power Africa en 2013.

Le financement infranational est comptabilisé pour la première fois cette année (voir page 65). Le financement infranational total enregistré de 9,1 Mrd \$ provient principalement des 8,4 Mrd \$ mobilisés par les obligations égyptiennes émises pour financer l'agrandissement du canal de Suez; il inclut aussi des engagements plus petits pour le projet ferroviaire marocain et le projet portuaire namibien. Le projet d'agrandissement du canal de Suez pourrait paraître exceptionnel, mais notre analyse suggère que les niveaux d'investissement infranational provenant des gouvernements locaux et d'entreprises de services publics pourraient être supérieurs

à ceux enregistrés jusqu'à présent dans les données de l'ICA.

L'intérêt accru affiché par les sociétés de financement par capitaux privés (CP) n'a pas non plus été comptabilisé dans les données de l'ICA. En 2014, le gestionnaire d'actifs mondial Blackstone s'est associé à Black Rhino, dont les activités se concentrent sur l'Afrique, pour développer, financer, construire et exploiter des projets d'infrastructures de grande envergure en Afrique subsaharienne. Blackstone et le conglomérat nigérien Dangote Industries ont ensuite annoncé l'engagement pris par Black Rhino d'investir conjointement près de 5 Mrd \$ sur cinq ans dans des projets d'énergie. La filiale Sithe Global de Blackstone est le principal investisseur, avec le fonds Aga Khan pour le développement économique, dans la centrale hydroélectrique Bujagali de 250 MW en Ouganda.

Parmi les autres opérations de capital-investissement, au Ghana, la société de portefeuille de Denham Capital, Endeavor Energy, et la société d'investissement par CP Eranove, avec General Electric et Sage Petroleum, ont convenu en 2014 de développer le projet de production de 1300MW d'électricité à partir du gaz intitulé Ghana 1000. ■

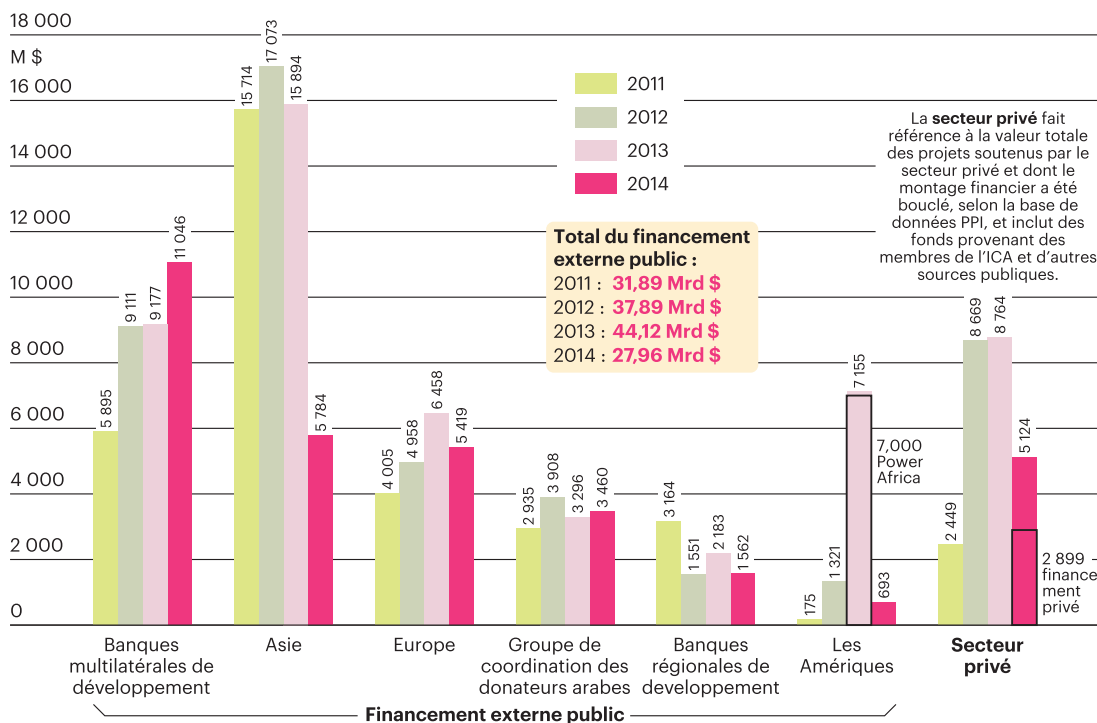


Figure 7
Sources de financement 2014, publiques, externes et privées

L'opérateur ferroviaire du Maroc, l'Office National des Chemins de Fer du Maroc, a déclaré en 2014 qu'il investirait 572 M \$ dans des infrastructures ferroviaires à grande vitesse.

Les citoyens égyptiens ont acheté des certificats de dépôt d'une valeur de 8,4 Mrd \$ en 2014 pour financer les travaux désormais achevés visant à transformer le Canal de Suez en une voie navigable à double sens.

Le Kenya a émis une obligation de 250 M \$* sur 12 ans pour financer des infrastructures à des taux préférentiels pour les investisseurs locaux et étrangers, et une émission obligataire innovatrice de cinq ans d'un montant de 48 M \$* pour les investisseurs non bancarisés, accessible sur le système de service financier par téléphone mobile M-Pesa du Kenya.

La Phase 2 de l'obligation d'État du gouvernement de Lagos (2013) a permis de mobiliser 561 M \$* pour le développement des infrastructures, parmi lesquelles des routes, des voies ferrées, des édifices et des ponts, des installations de santé, des installations d'alimentation en eau et des travaux de protection du rivage.

L'obligation de 20 M \$* émise par le Rwanda, la troisième d'une série visant à financer des projets d'infrastructures, a été souscrite de 232%, ce qui représente la plus grande souscription jamais enregistrée par une obligation d'État.

Namport a déclaré en 2014 qu'il puiserait dans ses réserves de trésorerie pour contribuer à hauteur de 19,45 M \$ à la construction d'un terminal à conteneurs au port de Walvis Bay.

Johannesburg a consacré environ 318 M \$* aux infrastructures dans son budget 2014 de 705 M \$, dont 294 M \$ ont été financés par des fonds autogénérés.

* non saisie dans le données agrégées

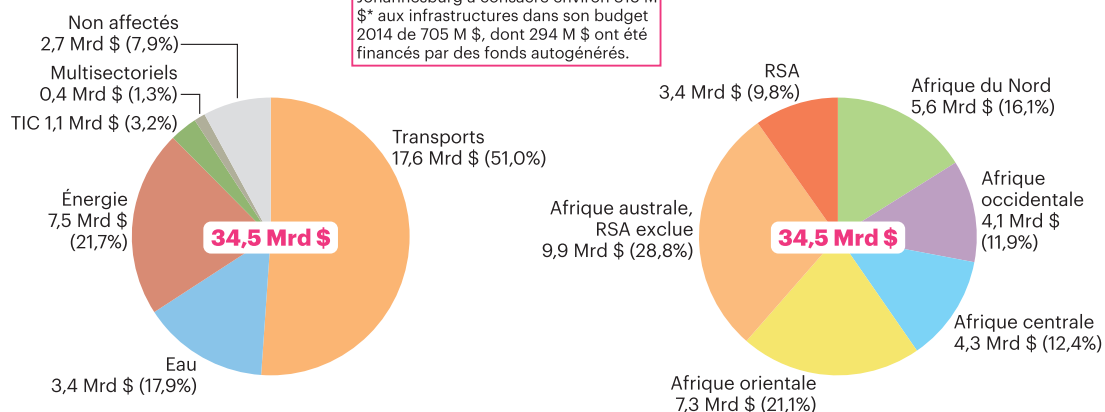


Figure 8
Autres sources de financement nationales et infranationales : projets sélectionnés

Figure 9
Allocations budgétaires des gouvernements centraux identifiées par secteur et région, 2014

3. Analyse sectorielle



Droits d'auteur: Banque mondiale/John Hogg

3.1 Vue d'ensemble

Si l'on tient compte de toutes les sources de financement, les opérations de transport ont attiré le plus d'engagements financiers tous secteurs confondus en 2014, avec 34,4 Mrd \$, en raison, essentiellement, de la priorité accordée aux transports par les gouvernements nationaux.

Sur les 34,5 Mrd \$ alloués aux infrastructures par les gouvernements de 42 pays, les allocations budgétaires pour les transports ont totalisé 17,6 Mrd \$ en 2014, ce qui est supérieur au total combiné des engagements en faveur des secteurs de l'eau, de l'énergie, des TIC et des projets multisectoriels.

Par ailleurs, 8,4 Mrd \$ ont été mobilisés par l'intermédiaire de certificats de dépôt vendus aux Égyptiens pour l'agrandissement du canal de Suez, évoquant ainsi un modèle alternatif pour les financements futurs.

Les engagements souscrits en faveur des transports par les membres de l'ICA qui ont communiqué des données pour 2014 se sont élevés à 3,6 Mrd \$, soit une baisse de 32% par rapport à l'année précédente. Bien que les transports aient été une priorité absolue pour les organismes bilatéraux et multilatéraux non membres de l'ICA, les données révèlent néanmoins une baisse en 2014 (68%) pour cette catégorie d'appui.

Le financement chinois en faveur des

infrastructures de transport – qui a catalysé des projets routiers et ferroviaires de grande envergure au cours des dernières années – a été réduit en 2014 alors que Beijing réévalue ses priorités économiques.

Les engagements des membres de l'ICA en faveur des projets TIC ont sensiblement augmenté de 396 M \$ en 2013 à 506 M \$ en 2014, continuant ainsi la tendance à la hausse depuis 2011. Cependant, le financement des infrastructures de l'eau et de l'assainissement par les membres de l'ICA a baissé de 33%. Les engagements souscrits par les donateurs bilatéraux et multilatéraux non-membres de l'ICA en faveur des projets d'eau et d'assainissement ont augmenté de 1 à 1,1 Mrd \$, mais le financement accordé par ce groupe de d'autres secteurs a diminué.

Les membres de l'ICA ont souscrit des engagements d'une valeur de 9,2 Mrd \$ en faveur du secteur de l'énergie. Selon des données transmises sur une base identique, et en excluant la contribution exceptionnelle de 7 Mrd \$ de l'initiative américaine Power Africa de 2013, les engagements ont augmenté de 61% en 2014.

Financement privé pour l'énergie

Le secteur privé a financé des projets énergétiques à hauteur de 2,5 Mrd \$,

soit 86% de la participation privée totale dans les projets d'infrastructures africaines en 2014.

La centrale électrique au charbon de 1386MW à Safi au Maroc était l'un des projets énergétiques phares de 2014. Ce projet de 2,6 Mrd \$ a été financé en grande partie par le secteur privé, sous les auspices de la société française GDF Suez et a également bénéficié du soutien de la Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC).

Projets multisectoriels

Les projets multisectoriels ont enregistré la plus forte hausse de financement en 2014. Les allocations budgétaires des gouvernements nationaux ont sensiblement augmenté pour atteindre 444 M \$, alors que les engagements des membres de l'ICA ont augmenté de 43%, pour passer de 1,5 Mrd \$ en 2013 à 2,2 Mrd \$ en 2014.

Les déboursements multisectoriels effectués par les membres de l'ICA ont plus que quadruplé et sont passés de 419 M \$ en 2013 à 1,8 Mrd \$ en 2014, alors que les déboursements en faveur des secteurs des transports, de l'eau, de l'énergie et des TIC sont restés à peu près les mêmes au cours de chacune de ces années. ■

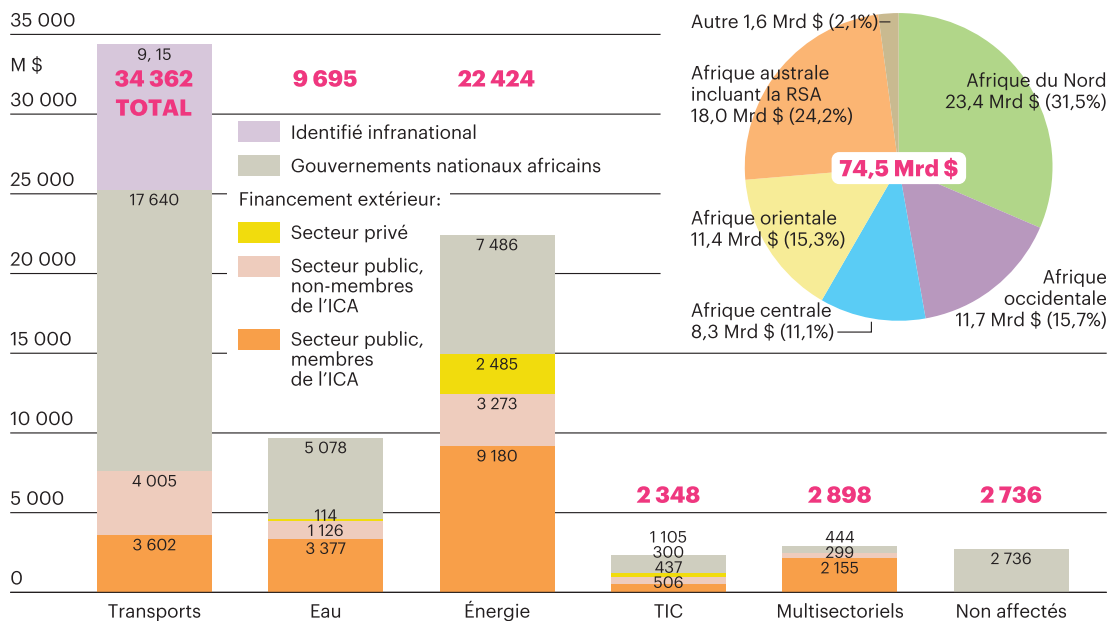


Figure 10

Total des engagements en faveur des infrastructures par secteur et région, 2014

Forte augmentation des engagements en faveur des projets multisectoriels

Les engagements des membres de l'ICA en faveur des projets d'infrastructure multisectoriels ont sensiblement augmenté en 2014, pour atteindre 2.2 Mrd \$. Cependant, les engagements en faveur de l'Afrique du Nord et de l'Afrique australe ont baissé.

Les projets en Afrique du Sud ont été les principaux bénéficiaires du financement de l'ICA en 2014, dont les engagements ont augmenté de 215 M \$ en 2013 à 842 M \$. Les engagements en faveur de l'Afrique centrale ont été multipliés par douze pour atteindre 225 M \$ en 2014 (18 M \$ en 2013). L'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest ont aussi enregistré des hausses en 2014, de 45% (45 M \$) et 39% (167 M \$) respectivement.

Un peu plus de 695 M \$ du total des engagements de l'ICA en Afrique du sud ont été mobilisés par la DBSA. Celle-ci a notamment accordé un financement de 1.6 Mrd R (149 M \$) au programme de soutien municipal de la Ville de Tshwane, qui vise à améliorer le développement socioéconomique de la grande région métropolitaine, et un prêt à long terme de 1.5 Mrd R (139 M \$) à l'appui des dépenses d'investissement de la Municipalité de Thekwini.

Parmi les engagements des membres de l'ICA en faveur des projets multisectoriels en 2014, on note les 359 M € (479 M \$) de l'AFD et les 30,7 Mrd ¥ (292 M \$) de la JBIC/JICA ; cette dernière, qui inclut notamment la promesse du Japon de contribuer au cinquième prêt d'assistance au secteur privé continental, est sensiblement plus élevée que celle de 2013.

Les déboursements des membres de l'ICA ont aussi fortement augmenté en 2014

pour atteindre 1.8 Mrd \$. La valeur totale du financement déboursé pour les projets multisectoriels a augmenté dans toutes les régions. L'Afrique du Sud (RSA) a été une fois de plus la principale bénéficiaire des déboursements de l'ICA. La RSA et les projets suprarégionaux ont reçu près de 71% des déboursements de l'ICA en 2014.

Parmi les principaux bénéficiaires du financement des membres de l'ICA se trouvaient plusieurs grands fonds, tels que le Fonds d'investissement dans les infrastructures africaines II (géré par une société du Groupe Macquarie, Africa Infrastructure Investment Managers, qui a été établie pour financer les projets du secteur privé dans toute l'Afrique subsaharienne) qui bénéficie de l'appui de la SFI, et le Fonds panafricain de développement des infrastructures africaines ; ces deux fonds ont été financés en grande partie par la DBSA en 2014.

La JBIC/JICA et la DBSA comptent parmi les membres de l'ICA qui ont déboursé beaucoup plus dans les projets multisectoriels que dans les transports, l'eau et les TIC.

En dépit d'une forte augmentation des engagements de donateurs bilatéraux européens non membres de l'ICA – dont la contribution financière a augmenté de 29 M \$ en 2013 à 256 M \$ en 2014, le total des engagements non-ICA en faveur des opérations multisectorielles a été réduit à 299 M \$.

Les engagements du Brésil étaient de 36.9 M \$ en 2014, avec en tête d'affiche un accord de crédit à l'exportation pour le projet Kwanza Sul Village en Angola. Les engagements du Groupe de coordination des donateurs arabes se sont élevés à 6.5 M \$, ce qui inclut le cofinancement de la deuxième phase du projet Perseverance Island Infrastructures aux Seychelles. Aucun engagement financier n'a été souscrit en faveur d'initiatives multisectorielles par la Chine, l'Inde ou les BRD (à l'exception de la DBSA) en 2014.

Les données 2014 révèlent que les membres de l'ICA demeurent les principales sources de financement des projets d'infrastructure multisectoriels en Afrique. ■

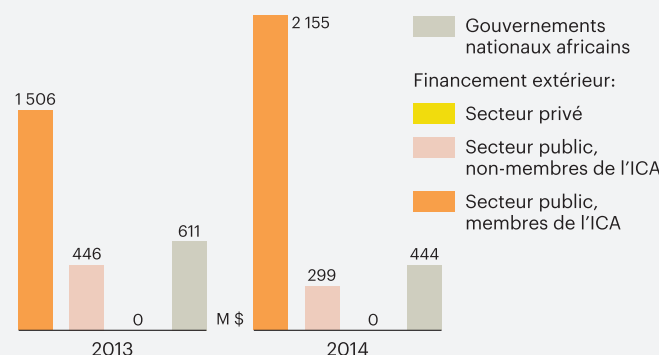


Figure 11

Sources des engagements multisectoriels, 2013 et 2014

3.2 Transports



Droits d'auteur: iStock/Getty Images

Le total des investissements identifiés dans les infrastructures de transport en 2014 s'élève à 34,4 Mrd \$ – soit une légère baisse par rapport aux engagements de 37,5 Mrd \$ en 2013. Les projets ont été financés essentiellement par les gouvernements nationaux (d'après l'analyse des allocations budgétaires de 42 pays), alors que les investissements consentis par les donateurs multilatéraux, bilatéraux et le secteur privé ont enregistré une forte baisse.

Après deux ans d'engagements soutenus et substantiels dans le secteur des transports, les engagements des membres de l'ICA ont fortement diminué de 5,3 Mrd \$ en 2013 à 3,6 Mrd \$ en 2014. Les engagements de l'ICA en faveur de l'Afrique centrale ont suivi les tendances des années précédentes et ont une fois de plus augmenté ; cette région dépourvue d'infrastructures a été la plus grande bénéficiaire des engagements de l'ICA en 2014 avec 1,8 Mrd \$, soit près de deux fois plus qu'en 2013.

Les fonds engagés en faveur des projets en Afrique de l'Est par les membres de l'ICA – la plus grand bénéficiaire des engagements en 2013 – ont diminué de plus de 70% pour atteindre 488 M \$ en 2014. Les engagements en faveur des transports en Afrique australe ont aussi connu une forte baisse, et s'élèvent

désormais à 168 M \$ après avoir atteint 1,1 Mrd \$ en 2013. Les engagements en Afrique de l'Ouest ont baissé de 1,27 Mrd \$ à 569 M \$.

Les gouvernements africains ont réalisé plusieurs grands investissements. Leur appui aux infrastructures s'est accompagné d'une mobilisation de fonds significative – voire potentiellement très significative – à travers des certificats de dépôt vendus aux Égyptiens pour l'agrandissement du canal de Suez de 8.4 Mrd \$ et un financement initié par le gouvernement pour des réseaux ferroviaires à grande vitesse et des programmes routiers au Maroc. En Afrique sub-saharienne, le Sénégal a lancé un programme pour attirer des PPP, dont plusieurs dans le secteur des transports.

Sur les engagements des membres de l'ICA, les donateurs multinationaux ont été une fois de plus la principale source du financement en faveur des infrastructures de transport, le GBM et la BAD souscrivant des engagements de 1,6 et 1,4 Mrd \$ respectivement en 2014. L'Afrique centrale a constitué la priorité géographique de la BAD : son plus grand engagement en 2014 dans le secteur a contribué à soutenir le financement de la route Batchenga-Ntui-Yoko-Tibati-N'Gaoundere au Cameroun. L'Afrique de l'Est a reçu la plus grande partie des déboursements qui ont permis d'achever

12 projets soutenus par la BAD en 2014, notamment le programme routier ambitieux du Gabon, qui contribuera à améliorer l'intégration régionale visée dans le Plan directeur consensuel des transports en Afrique centrale.

Sur le total des engagements du GBM en faveur des infrastructures africaines s'élevant à 6,48 Mrd \$ (la SFI comprise), 1,58 Mrd \$ ont été consacrés au secteur des transports, dont la plus grande partie est revenue à l'Afrique centrale avec 1,2 Mrd \$. Parmi les principaux engagements, on notera les 270 M \$ pour le projet de développement du transport ferroviaire et intermodal de la Tanzanie, et les 215 M \$ pour la gestion du patrimoine routier dans le corridor nord-est de l'Ouganda. Plus d'un tiers des déboursements du GBM totalisant 3 Mrd \$ en 2014 a été consacré à des projets de transport.

Les engagements de la BEI en faveur des projets d'infrastructure de transport se sont élevés à 53 M € (71 M \$), soit un peu plus de 10% du total des engagements en 2014. Environ 21 M € (28 M \$) ont été engagés dans des projets dans chacune des régions d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique australe. Les déboursements de la BEI en 2014 ont totalisé 203 M € (271 M \$), soit un peu moins de 25% du total des fonds déboursés par le donateur

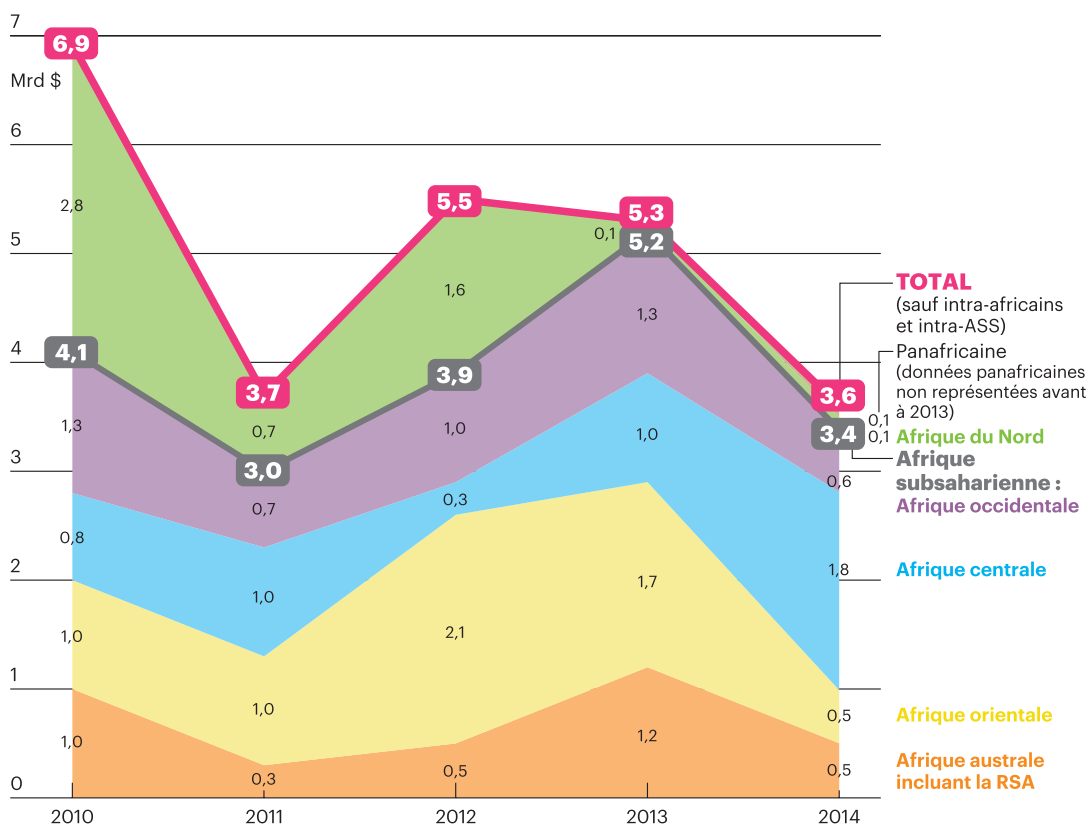


Figure 12
Engagements des membres de l'ICA en faveur du secteur des transports, 2010-2014

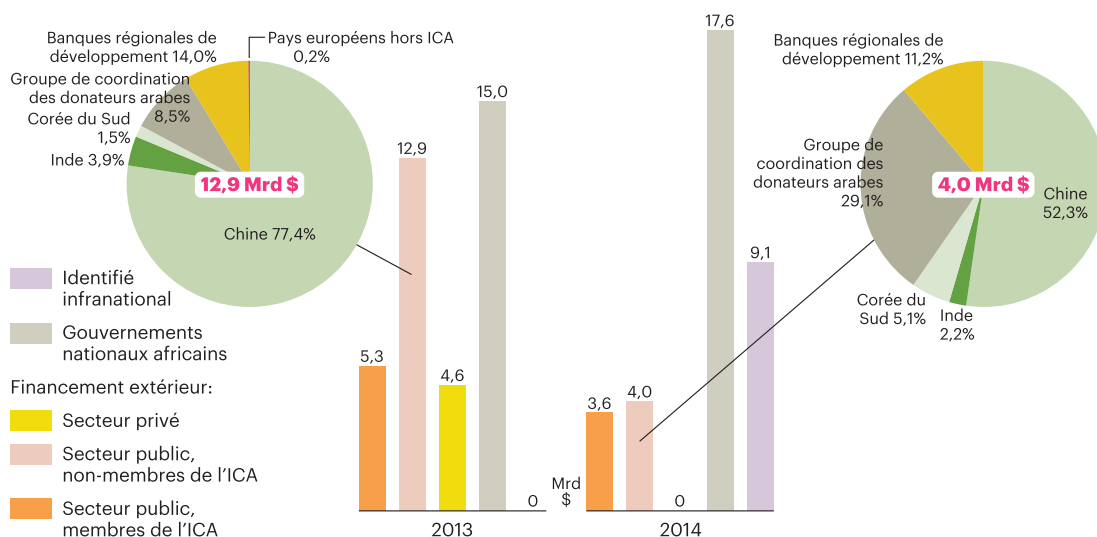


Figure 13
Total des engagements en faveur du secteur des transports, 2013 et 2014

multilatéral basé au Luxembourg en 2014. Sur ce montant, 182 M € (243 M \$) ont permis de financer des projets en Afrique du Nord. Un prêt de 40 M € (53 M \$) a été consenti pour financer l'agrandissement des installations de transbordement du terminal portuaire à conteneurs de Tanger Med au Maroc d'une valeur de 220 M € (293 M \$).

Les engagements de la CE pour l'année se sont élevés à 244 M € (325 M \$), même si seulement 23 M € (32 M \$) ont été

consacrés au secteur des transports. Avec 496,7 M € (662 M \$), plus de la moitié des déboursments de la CE de 909 M € (1,2 Mrd \$) a été consacrée au secteur des transports, l'Afrique de l'Ouest ayant été la principale bénéficiaire. Parmi les principaux projets financés par la CE et achevés en 2014 se trouvait la route Bitumie Ayorou-Gao de 243km au Mali, dont le coût total s'est élevé à 82,2 M € (110 M \$).

Parmi les membres de l'ICA, la France a

souscrit la plus grande part bilatérale avec 180 M € (240 M \$) en faveur des infrastructures de transport (soit environ 10% du total de ses engagements). Cette contribution s'est largement concentrée sur l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Est. L'AFD a déboursé 454 M € (606 M \$) en faveur de projets d'infrastructure de transport en 2014, dont 214 M € (285 M \$) ont servi à financer des projets en Afrique de l'Ouest.

Parmi les activités de financement des

infrastructures africaines du Japon en 2014, on notera un engagement de 2,8 Mrd ¥ (27 M \$) visant à financer des améliorations du port de Bujumbura. Les engagements souscrits par le Japon en faveur du secteur, soit 12,3 Mrd ¥ (117 M \$), ont enregistré une baisse de près de 80% par rapport à 2013, et se sont essentiellement concentrés sur des projets panafricains. Les déboursments en faveur de projets en Afrique de l'Est et en Afrique du Nord ont se sont notamment portés sur l'achèvement du projet d'amélioration de la route Nampula-Cuamba de 5,9 Mrd ¥ (56 M \$) au Mozambique

Les autres engagements des membres de l'ICA en 2014 incluent les 12,7 M \$ du Canada, qui a consenti à financer des routes d'accès aux marchés au Soudan du Sud à hauteur de 12,6 M \$.

La 13e reconstitution du Fonds africain de développement (FAD-13) multisectoriel (transports et eau) panafricain a reçu la plus grande part des déboursments destinés aux transports.

Le RU a souscrit des engagements

bilatéraux totalisant 27 M £ (45 M \$) en faveur du secteur des transports (en dehors des apports et des investissements dans des organisations multilatérales telles que la BAD et le GBM), soit un peu plus de 10% du total des engagements. Les fonds déboursés en 2014 se sont élevés à 49 M £ (81 M \$), dont 21 M £ (35 M \$) pour des projets en Afrique de l'Est.

Les engagements des non-membres de l'ICA en faveur des infrastructures de transport africaines ont considérablement chuté, principalement en raison de la baisse de 80% du financement chinois, de 10 Mrd \$ en 2013 à seulement 2 Mrd \$ en 2014.

Les engagements souscrits par les fonds arabes ont augmenté, de 1,1 à 1,2 Mrd \$. Comme lors des années précédentes, le Groupe de coordination des donateurs arabes s'est largement concentré sur l'Afrique du Nord en contribuant au développement de l'Aéroport international de Sharm El-Sheikh en Égypte à hauteur de 226,8 M \$ et au développement de routes rurales en

Tunisie à hauteur de 141 M \$. Cependant, le financement de projets ouest-africains par l'ACG a dépassé ce montant, avec un total de 554 M \$. Le plus grand engagement dans la région s'est élevé à 183,6 M \$ pour le tronçon Olama-Bingambo de la route Olama-Kribi au Cameroun.

Les engagements des BRD (à l'exception de la DBSA) ont totalisé 492,4 M \$, dont la majorité a été financée par la BOAD (362,9 M \$). Parmi les nombreux projets financés par la BOAD en 2014, on citera un engagement de 69 M \$ pour des projets d'autoroute en Côte d'Ivoire. Malgré cela, les engagements des BRD ont diminué par rapport aux 627,1 M \$ en 2013.

Les allocations budgétaires des gouvernements nationaux africains identifiés dans 42 pays se sont élevés à 17,6 Mrd \$, soit une augmentation de 20% par rapport aux 15 Mrd \$ enregistrés l'année précédente. ■

Les projets phares facilitent la fluidité du trafic aux points de tension

Égypte, canal de Suez

Jusqu'à 374 navires ont traversé le canal de Suez, pour la première fois dans les deux sens, au cours de la semaine qui a suivi l'ouverture officielle du nouveau canal de Suez le 6 août 2015. L'augmentation du nombre de navires – notamment les gros porteurs – a confirmé que l'un des plus grands financements d'infrastructure de 2014 a déjà commencé à atteindre ses objectifs.

Avec un coût d'environ 60 Mrd £ E (8,4 Mrd \$), le projet devait au départ être financé à travers un premier appel public à l'épargne à la bourse du Caire, qui aurait introduit des capitaux privés dans cet actif détenu par l'État. Mais le Caire a changé sa stratégie de financement et a plutôt proposé aux citoyens égyptiens résidents, uniquement, d'acheter des certificats de dépôt – dont les prix ont été fixés à des taux d'intérêt généreux mais qui ne comportent aucun droit de propriété.

Avec un prix de 10 £ E (1,41 \$), 100 £ E (14,10 \$) et 1 000 £ E (141 \$) que même les étudiants pouvaient s'offrir, ces certificats de dépôt incessibles de cinq ans émis par l'Autorité du canal de Suez (SCA) comportaient un taux d'intérêt de 12%, soit environ 1,5% de plus que des certificats similaires émis par les banques égyptiennes. Les investisseurs ont pu emprunter jusqu'à près de 90% auprès des banques participantes.

Les certificats de dépôt ont été tous vendus en l'espace de huit jours ouvrables. Le Ministère des finances a garanti les certificats et a mis de côté des fonds pour effectuer des paiements d'intérêt trimestriels de 1,9 Mrd £ E. Les certificats de dépôt seront au bout du compte remboursés à partir des recettes de la SCA qui devraient augmenter d'environ 5 Mrd \$ par an à peut-être plus de 10 Mrd \$ par an, selon certaines estimations. Les temps d'attente des navires devraient être réduits de 11 à 3 heures, et la capacité du canal a augmenté de 49 à 97 navires par jour. ■

Le pont Henri Konan Bédié, Côte d'Ivoire

Officiellement ouvert en décembre 2014, le pont Henri Konan Bédié (HKB), dans la capitale ivoirienne d'Abidjan, est décrit par la BAD comme "une incarnation de la promesse d'infrastructures pour le pays et, dans une perspective plus large, pour toute l'Afrique". Le nouveau pont relie le nord et le sud de la capitale commerciale, rapprochant les quartiers de Riviera et de Marcory et réduisant ainsi les temps de trajet et les émissions de carbone. Le trajet de Riviera à Marcory est désormais réduit de 10km et de 30 minutes par rapport aux anciens itinéraires, ce qui réduit le temps de circulation entre le travail et la maison de 260 heures par an.

Ce projet de 232 M € (309 M \$) a été construit dans le cadre d'un partenariat public-privé avec la participation d'IFD, dont la BAD, la BOAD, la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO et la FMO; d'investissements privés provenant de l'AFC (soutenue essentiellement par des investisseurs nigériens) et le Fonds panafricain de développement des infrastructures africaines (PAIDF – avec uniquement des investisseurs africains); et le soutien bancaire de la Banque BMCE du Maroc. Le projet a aussi été soutenu par des garanties de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA – GBM).

Ce pont de 1,5km, aussi appelé le troisième pont, fait partie d'une nouvelle voie expresse de 6,7km qui inclut un échangeur, deux tronçons d'autoroute et une gare de péage de 21 voies. Cette infrastructure a été construite par Bouygues Travaux Publics (BTP) et d'autres filiales de la société française Bouygues Construction. En tant qu'actionnaire majeur de Socoprim, la société créée pour mettre en place et gérer le projet, BTP exploitera et entretiendra la voie expresse pendant 30 ans. Les actionnaires de Socoprim sont BTP, Total CI, PAIDF & la Banque nationale d'investissement et le gouvernement de la Côte d'Ivoire. ■

Construire un réseau de transport de première classe



Copyright iStock/Getty Images

Le Maroc possède déjà l'un des plus grands réseaux ferroviaires en Afrique. Mais la développement du tourisme et le rôle croissant du pays en tant que plaque tournante entre l'Europe et l'Afrique du Nord pour les exportations et la fabrication, et lieu de passage du Moyen-Orient vers l'Europe et l'Afrique sub-saharienne, sont quelques-uns des facteurs qui ont mis à rude épreuve les capacités existantes – notamment à cause de l'augmentation des flux de marchandises résultant des récentes extensions des ports et de l'industrialisation à grande échelle du Nord.

Le nombre de passagers ferroviaires a doublé au cours des dix dernières années, et devrait passer de 36 M en 2012 à 133 M d'ici 2030, selon l'Office National des Chemins de Fer (ONCF), l'opérateur ferroviaire public. Même avec les volumes actuels de fret, l'ONCF a dû limiter le trafic des marchandises à la nuit compte tenu de la demande croissante.

C'est dans ce contexte difficile que l'ONCF a mis en place un plan de modernisation

et d'expansion ambitieux de 32,8 Mrd DM (3,9 Mrd \$). L'une des priorités est la construction de la ligne à grande vitesse Tanger-Rabat-Kenitra de 200km – qui sera la ligne de chemin de fer la plus rapide en Afrique, réduisant ainsi considérablement les temps de trajet.

La ligne de 1,8 Mrd € devait au départ être opérationnelle avant la fin 2015, mais des difficultés liées à l'acquisition de terres ont entraîné des retards. Son ouverture est désormais prévue au printemps 2018, avec un dépassement du budget initial d'environ 10% à 15%. La plupart du financement a été apporté par les États arabes du Golfe – avec lesquels le royaume entretient des relations étroites et durables – et la France, l'un de ses plus grands partenaires commerciaux. L'AFD a consenti un prêt de 230,2 M € (307 M \$), le KFAED 149,8 M € (200 M \$), le Fonds Hassan II pour le développement économique et social 92,5 M € (123,4 M \$), le FADES 90,7 M € (121 M \$) et le FADD 74,7 M € (99,6 M \$). Le gouvernement français fournira aussi une subvention de 78,5 M € (104,7 M \$) ainsi que des prêts et des facilités de

crédit totalisant 654,2 M € (872,5 M \$). Les coûts restants du projet seront couverts par le gouvernement marocain par l'intermédiaire de l'ONCF.

En 2010, l'ONCF a passé un contrat de 400 M € (533,5 M \$) avec la société française Alstom pour 14 trains TVG Duplex pour la ligne à grande vitesse ; les deux premiers ont été livrés. Des plans sont en cours d'élaboration pour prolonger la ligne jusqu'à Agadir et pour créer une deuxième ligne à grande vitesse entre Casablanca et Oujda, la capitale de la région orientale du Maroc.

L'ONCF investit aussi environ 1,1 Mrd € (1,47 Mrd \$) pour moderniser l'infrastructure actuelle et doubler des portions de la liaison unique Settat-Marrakech. Elle installera aussi une troisième ligne dédiée uniquement aux marchandises, sur l'itinéraire très fréquenté entre Casablanca-Kenitra, qui représente près de 50% des volumes de marchandises et 70% des passagers.

Le Maroc a aussi connu un développement rapide des transports urbains.

Le Royaume investit dans tous les secteurs d'infrastructure

Le Maroc a récemment entrepris une vaste campagne d'investissements dans tous les secteurs d'infrastructure principalement financée par les ministères nationaux et infranationaux, les États du Golfe et d'autres sources bilatérales, des donateurs internationaux et le secteur privé.

Les investissements du secteur privé jouent un rôle important dans le développement des infrastructures de l'énergie. En 2014, le montage financier du projet PEI BOOT pour la centrale électrique au charbon de 1,36GW de plusieurs milliards de dollars de Safi a été bouclé. Dirigé par un consortium des sociétés locales Nareva Holding, Mitsui & Company et Engie (anciennement GDF Suez), le projet de 2,6 Mrd \$ a attiré le soutien de la JBIC et de la BID (voir ci-dessous). Un AAE de 30 ans a été conclu avec l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE) du Maroc dans le cadre du projet.

Le Maroc cherche à diversifier son mix énergétique à travers l'inclusion d'énergies renouvelables, notamment les énergies éolienne et solaire, pour réduire sa dépendance à la production thermique. Il est prévu de produire quelque 2GW d'énergie éolienne et 2GW d'énergie solaire pour atteindre l'objectif de 42% de puissance installée produite à l'aide d'énergies renouvelables d'ici 2020. De véritables progrès sont réalisés pour atteindre cet objectif grâce aux investissements du Golfe, de la France et d'autres IFD.

En décembre 2014, Engie (GDF Suez) et Nareva ont commencé à exploiter le parc éolien de Tarfaya, qui, avec 301MW, est le plus grand en Afrique à ce jour. Le projet de 450 M € a été construit dans le cadre d'un contrat BOOT pour alimenter l'ONEE. Il a été financé par des capitaux propres et une dette locale de 360 M € à travers un consortium composé de la Banque Attijariwafa (AWB), la Banque Centrale Populaire (BCP) et la Banque BMCE.

Des exploitants privés développent de l'énergie éolienne pour le compte de l'ONEE et d'exploitants industriels capables de construire leurs propres unités de production. La filiale de Nareva,

Energie Eolienne du Maroc, prévoit de doubler la capacité de son parc éolien d'Akhfenir pour atteindre 202MW. Un financement de 1,8 Mrd MAD (215 M \$) est en train d'être mis en place, notamment 1 Mrd MAD (119,5 M \$) mobilisés par des banques locales dont BCP, AWB et BMCI, auxquels s'ajoutent des capitaux propres provenant de Nareva et de la caisse de retraite CIMR. L'ONEE prévoit de produire 850MW supplémentaires d'énergie éolienne. La mise en service d'un nouveau parc éolien de 1,7 Mrd \$ est prévue entre 2017 et 2020.

De très grandes centrales solaires sont en cours de construction. ACWA Power, basée en Arabie Saoudite, a donné le ton avec la centrale solaire CSP Noor I de 160MW à Ouarzazate construite pour l'Agence marocaine de l'énergie solaire (Masen). En dépit des problèmes rencontrés pendant la phase de construction, Noor I devrait être mise en service au 4e trimestre 2015.

ACWA et un partenaire espagnol Sener Grupo de Ingeniería ont bouclé le montage financier de deux autres centrales pour Masen, Noor II et III, à un coût total de plus de 2 Mrd \$. Noor II et III sont financées sur la base d'un rapport dette/capitaux propres de 80/20. Un plan d'endettement de 17 Mrd MAD (2 Mrd \$) a été élaboré par Masen, avec des fonds mobilisés auprès de certains IFD dont la Banque mondiale (400 M \$), la BAD (100 M € - 133 M \$), l'AFD (50 M € - 67 M \$), le Fonds pour les technologies propres (238 M \$), la CE (subvention provenant de la Facilité d'investissement pour le voisinage de l'UE), la BEI et la KfW. La production à Noor II et III devrait débuter en 2017, et Masen prévoit ensuite d'augmenter la capacité du complexe de Ouarzazate à 500MW avec les 50MW de Noor IV.

L'ONEE est en train de préparer des appels d'offres pour la construction de 400MW d'énergie solaire PV qui concerne notamment le projet Tafilalet de 75MW parrainé par la Banque mondiale. Pendant ce temps, la société espagnole d'énergie et d'eau Abengoa a bouclé le financement de son projet de dessalement d'eau de 114 M \$ à Agadir. ■

Financement du projet PEI de la centrale à charbon de Safi

Tranches – ont toutes une échéance de 18 ans	Devise de la tranche	Equivalent en M \$	Prêteurs
Locale	MD	510	Attijariwafa Bank & La Banque Centrale Populaire*
JBIC Euro	Euro	200	JBIC
JBIC US\$	US\$	720	JBIC
NEXI couverte**	Euro	510	BNP Paribas, BTMU, CA CIB, Mizuho Bank, SCB, SG, SMBC, SMTB
Internationale découverte	Euro	100	BNP Paribas, CA CIB, SCB, SG
Islamique	Euro	70	IDB
Total		2,110***	

* Initial mandated lead arrangers ** Includes commercial risk and PRI cover. *** The remaining finance will be provided through equity.

Des services de tramway dans la métropole de Rabat-Salé ont été lancés en 2011 à un coût de 4,7 Mrd MAD (561,5 Mrd \$), dont 1,2 Mrd MAD (143,4 M \$) pour le pont Hassan II qui relie les deux villes parallèles. Le projet a été financé par la Société du Tramway de Rabat-Salé (690 M MAD – 82,4 M \$), l'Agence pour

l'aménagement de la Vallée de Bouregreg (1,25 Mrd MAD – 149,4 M \$) et la BEI (1,88 Mrd MAD – 224,6 M \$). Veolia Transdev exploite le service dans le cadre d'un contrat de gestion de six ans d'une valeur de 792 M MAD. Deux autres lignes sont aussi en cours de planification.

L'investissement dans le réseau routier

en 2014 a contribué à agrandir le réseau d'autoroutes du Maroc qui fait maintenant 1511km, et qui relie 80% des zones industrielles et 76% des zones touristiques. Une fois terminé, l'opérateur d'autoroutes Autoroutes du Maroc prévoit d'investir 6,6 Mrd \$ pour étendre le réseau à 1800km. ■

3.4 Eau et assainissement



Droits d'auteur: KfW Photo Archive / Kirsten Milhahn

La valeur totale des engagements financiers en faveur des projets d'infrastructure d'eau en Afrique a baissé de 11,2 Mrd \$ en 2013 à 9,7 Mrd \$ en 2014. Cependant, le bouclage financier d'une usine de dessalement de 114 M \$ développée par la société espagnole Abengoa au Maroc a contribué à l'augmentation du financement privé.

Le projet de la société espagnole d'énergie et d'eau au Maroc, entièrement financé par des fonds privés, constitue un pas vers une plus grande participation du secteur privé dans ce secteur. En 2013, aucun projet d'eau du secteur privé n'est parvenu au stage du bouclage financier selon la base de données PPI.

D'autres pays envisagent des investissements privés dans le secteur de l'eau, notamment le Sénégal où un exploitant commercial participe déjà à la distribution d'eau et où les autorités de Dakar font désormais appel à des promoteurs privés pour installer des usines de dessalement.

Les déboursements des membres de l'ICA en faveur du secteur en 2014 ont augmenté par rapport à l'année précédente – 2,6 Mrd \$ contre à 2,4 Mrd \$ – mais les engagements ont baissé de 5 à 3,4 Mrd \$ au cours de la même période. La tendance amorcée en 2013, où les projets ouest-africains étaient les principaux bénéficiaires des engagements

de financement en faveur du secteur de l'eau s'est poursuivie, la région recevant 1,5 Mrd \$ du total de 2014. Ce chiffre est comparable à celui de l'année précédente et représente deux fois plus d'engagements que l'autre région la plus financée, l'Afrique centrale.

La valeur totale des engagements des membres de l'ICA en faveur de l'Afrique du Nord a presque été réduite de moitié et est tombée à 557 M \$, le niveau le plus bas depuis 2009 (suite à des années d'investissements soutenus avoisinant le milliard de dollars). Le financement de projets dans d'autres régions a aussi considérablement baissé: les engagements en faveur de l'Afrique centrale ont baissé de 30% à 772 M \$ (bien que ce montant soit quand même supérieur à celui d'avant 2013) et ceux en faveur de l'Afrique de l'Est ont baissé de 54% à 375 M \$. Les engagements des membres de l'ICA en Afrique australe ont baissé d'environ deux tiers, de 621 M \$ en 2013 à 214 M \$.

Le GBM a souscrit des engagements substantiels en faveur du secteur de l'eau totalisant 1,9 Mrd \$ (en hausse par rapport aux 1,3 Mrd \$ engagés en 2013). Les principaux engagements du GBM en 2014 ont concerné le Nigéria – un plan de financement mixte de 347 M \$ pour transformer la gestion de l'irrigation et 215 M \$ pour le programme national de réforme du secteur de l'eau en milieu urbain.

\$11,2bn

2013

\$9,7bn

2014

La BAD a aussi accordé une place importante au Nigéria, notamment à travers son engagement en faveur des projets de réforme du secteur de l'eau en milieu urbain et d'approvisionnement en eau et d'assainissement de Port-Harcourt. Les engagements de la BAD ont totalisé 443 M \$ en 2014, soit une baisse par rapport aux 547 M \$ de l'année précédente. Quelque 378 M \$ ont été déboursés par la BAD. Plusieurs projets soutenus par l'institution multilatérale basée à Abidjan ont été achevés en 2014, notamment le programme d'approvisionnement en eau et d'assainissement en milieu rural de 66,4 M \$ en Éthiopie.

Avec des engagements totalisant 315 M € (421 M \$), l'AFD a été le donateur

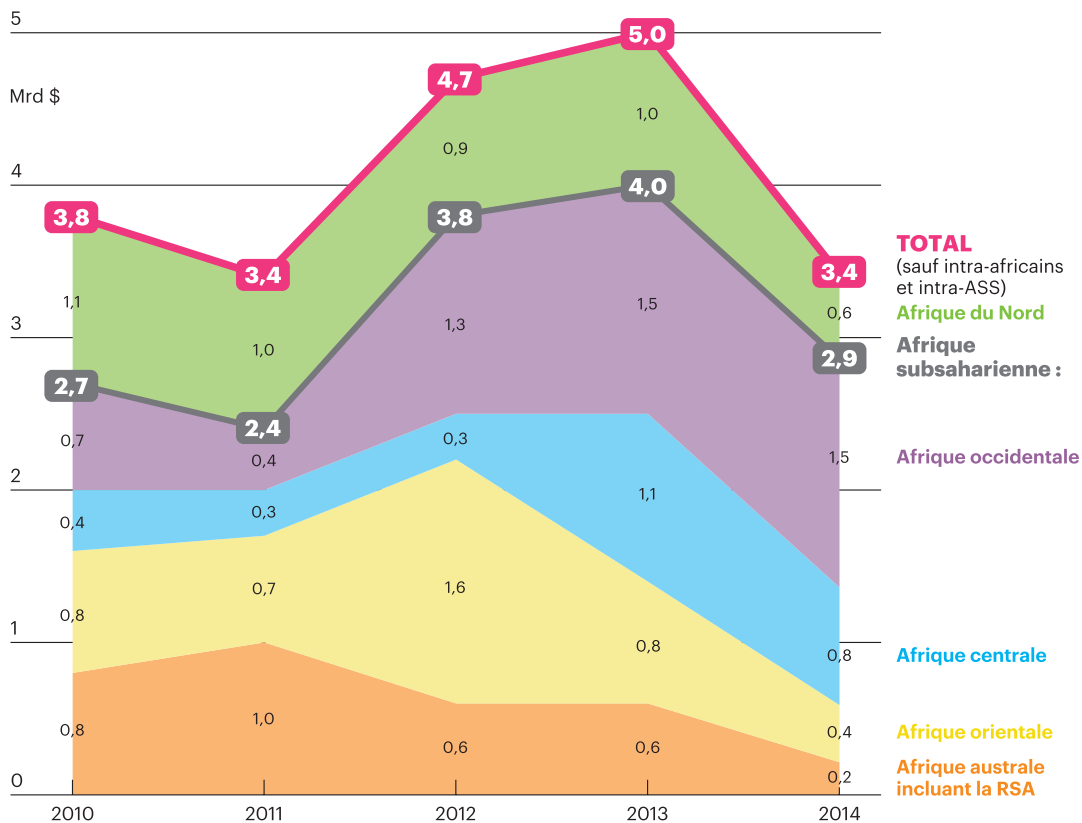


Figure 16
Engagements des membres de l'ICA en faveur du secteur de l'eau, 2010-2014

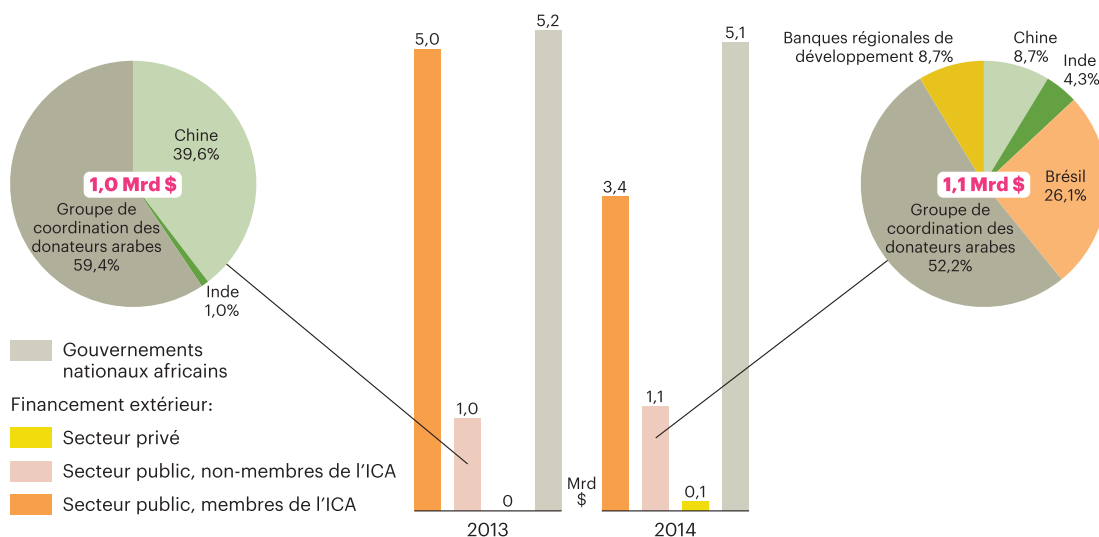


Figure 17
Total des engagements en faveur du secteur de l'eau, 2013 et 2014

bilatéral ayant le plus contribué aux projets d'eau pour la deuxième année consécutive. Les engagements de 140 M € (187 M \$) de la KfW se sont concentrés sur l'Égypte, le Kenya, l'Ouganda et la RDC. Les déboursements du RU ont sensiblement augmenté, atteignant 153 M £ (252,7 M \$).

D'autres institutions dont les engagements en faveur de l'eau et de

l'assainissement ont baissé en 2014 incluant la CE – de 221 M € (302 M \$) en 2013 à 100 000 € (133 000 \$) et la BEI - 170 M \$ contre 386 M \$ en 2013.

Les engagements japonais ont baissé de moitié, de 356 à 134 M \$; l'Afrique du Nord a été la principale bénéficiaire du financement de la JBIC/JICA, le projet de contrôle des crues de la rivière Mejerda en Tunisie recevant un prêt de

10,3 Mrd ¥ (100 M \$) du Japon.

Les engagements financiers du Groupe de coordination des donateurs arabes sont restés stables avec 621 M \$, mais le financement chinois a baissé de 361 M \$ en 2013 à 108 M \$.

Les BRD et l'Inde ont augmenté leurs engagements en faveur du secteur de l'eau. ■

Activités de l'ICA dans le secteur de l'eau

La Plate-forme de l'eau (PE) de l'ICA a été créée en 2011. Elle est soutenue par l'Allemagne, qui lui apporte un soutien financier et met à sa disposition un expert en infrastructure de la KfW qui supervise la mise en œuvre des programmes.

La PE a les objectifs suivants :

- Augmenter le financement d'origine publique et privée des infrastructures d'eau durables en Afrique;
- Identifier et promouvoir des projets bancables associés à l'eau, en mettant l'accent sur les projets régionaux ;
- Faciliter le dialogue sur le financement entre les parties prenantes africaines, les partenaires de développement et le secteur privé pour promouvoir la mise en œuvre des meilleures pratiques ; et
- Encourager une plus grande coopération (en harmonie avec les priorités africaines telles que la Vision africaine de l'eau 2025 et la Déclaration de Sharm-El Sheikh).

En 2014, la PE a soutenu le Partenariat mondial de l'eau dans ses efforts visant à mettre en œuvre le Programme Eau, climat et développement (WACDEP) approuvé par le conseil des ministres

africains sur l'eau. Le WACDEP soutient l'intégration de la sécurité de l'eau et l'adaptation au changement climatique dans les processus de planification du développement et la conception de stratégies de financement et d'investissement.

L'ICA a participé à la préparation de projets et à la mobilisation de ressources pour des projets résilients au changement climatique identifiés dans huit pays (Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Ghana, Mozambique, Rwanda, Tunisie et Zimbabwe) et cinq bassins (le bassin de la Kagera, le bassin du Lac Tchad, le Système aquifère du Sahara septentrional, le bassin du Limpopo et le bassin du Lac Volta).

Sur 13 activités de préparation initiale de projet (notes conceptuelles et préféabilité), neuf ont concerné des projets nationaux ; les autres ont ciblé des bassins fluviaux africains transfrontaliers distincts. Chaque pays ou région a préparé un concept de projet, une analyse du financement et des goulots d'étranglement, et les volets de renforcement des capacités intégrés dans le programme de 16 mois ont permis d'ancrer les compétences en matière de préparation de projets bancables dans les institutions partenaires à travers la formation et le

mentorat des principaux responsables de la planification au sein des ministères de l'environnement, des affaires hydriques, de l'énergie, de l'agriculture, des transports, de la planification et des finances.

La PE a aussi financé une étude sur l'approche Nexus, commandée par l'Association internationale des ressources en eau. Nexus est un processus utilisé pour affecter ou utiliser les ressources de sorte à garantir la sécurité hydrique, énergétique et alimentaire pour une population en pleine croissance dans une période caractérisée par les changements climatiques et d'utilisation des terres, la diversification économique et la nécessité de faire payer le développement.

Cette étude se concentre, entre autre, sur les bassins de la Volta et du Lac Victoria; elle donnera une vue d'ensemble d'un certain nombre d'opportunités et de défis régionaux. Un cadre d'évaluation rapide sera alors déterminé pour évaluer la manière dont les projets d'infrastructure actuels et futurs abordent les défis Nexus. Les résultats seront communiqués au quatrième trimestre 2015. ■

Projets phares: améliorer les services en Afrique de l'Est

L'initiative d'approvisionnement en eau et d'assainissement du Lac Victoria

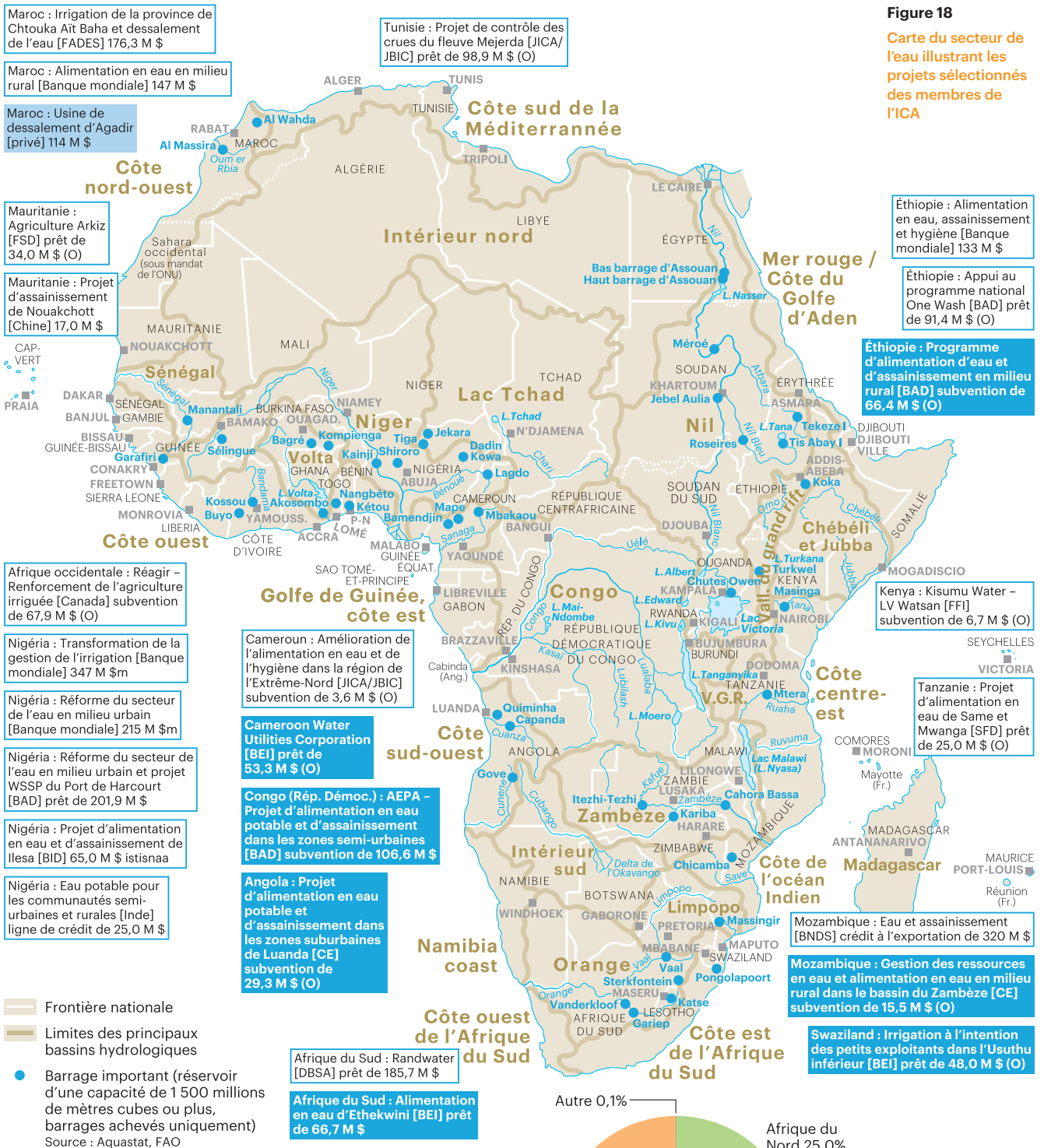
L'initiative (LVWATSAN) vise à améliorer les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans 15 villes sélectionnées dans le Bassin du Lac Victoria représentant une population totale de 575 000 personnes.

L'enrayement de la détérioration du lac, qui est une ressource naturelle transfrontalière majeure très utilisée par les pays frontaliers pour la pêche, les transports, le tourisme, l'approvisionnement en eau et l'élimination des déchets, est considéré comme une priorité par la Communauté est-africaine (CEA). Les mesures prioritaires consistent à résoudre les problèmes posés par l'urbanisation rapide dans le bassin, l'exploitation de ses ressources naturelles et la relation entre le lac et les moyens de subsistance et la pauvreté.

L'initiative appuyée par la BAD vise à soutenir les investissements dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, à renforcer les capacités institutionnelles et humaines aux échelons local et régional pour assurer la viabilité des services d'eau et d'assainissement de meilleure qualité, faire en sorte que les réformes en amont du secteur de l'eau aient un impact à l'échelon local, et contribuer à réduire l'impact environnemental de l'urbanisation dans le bassin du Lac Victoria.

Parmi les nombreux avantages socioéconomiques du programme, on notera l'accès accru à des réserves d'eau propre en quantité suffisante dans un rayon de 200m des propriétés et une réduction des distances de collecte d'eau pour les populations locales, qui doivent parfois marcher pendant des kilomètres pour accéder à cette ressource de base. Ce programme profitera principalement aux femmes, aux enfants et notamment aux filles, qui sont souvent chargées de la corvée d'eau. La réduction de la charge de travail donnera aux filles plus de temps pour l'école et aux femmes la possibilité de participer à d'autres activités bénéfiques sur le plan économique.

Des progrès ont été réalisés dans cette initiative majeure. La construction de la composante eau de Kampala- financée par le consortium de l'AFD, la BEI, la KfW et le FFI, aux côtés du gouvernement et de la National Water and Sewerage Corporation de l'Ouganda - a débuté en 2014 par des travaux visant à faire passer la capacité de traitement du complexe de traitement d'eau de Ggaba de 170 000 m³/jour à 232 000m³/jour. En Tanzanie, les travaux relatifs aux programmes d'eau et d'assainissement ont commencé dans le cadre du LVWATSAN dans les quartiers de Geita, Sengerema et Ukerewe de Mwanza. ■



3.5 Énergie



Droits d'auteur:KfW Photo Archive / Auslöser Photographie

L'Afrique reste confrontée aux défis posés par le manque d'accès à l'électricité et des capacités de production insuffisantes, notamment dans la région sub-saharienne. Le secteur de l'énergie a été une fois de plus le centre d'attention des membres de l'ICA en 2014 avec des engagements atteignant 9,2 Mrd \$. Ce chiffre a baissé de presque 30% par rapport au montant de 2013. Cependant, le secteur de l'énergie a connu une hausse significative des engagements réels en 2014, si l'on exclut l'engagement à long terme de 7 Mrd \$ de l'USAID en faveur de l'initiative Power Africa.

La tendance caractérisée par des fluctuations extrêmes des investissements des membres de l'ICA dans l'énergie en Afrique du Nord s'est poursuivie en 2014, où les engagements ont atteint 4,1 Mrd \$ – soit 80% du total des engagements de l'ICA dans cette région. Ce niveau d'engagement est le plus élevé depuis 2010 et représente une forte hausse par rapport aux engagements de 1 Mrd \$ souscrits en 2013.

Après avoir reçu d'importants engagements en faveur de projets d'infrastructures énergétiques en 2013, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique de l'Est ont enregistré une baisse des engagements des membres de l'ICA en 2014. Les engagements en faveur de projets en Afrique de l'Ouest ont baissé

de 5,5 Mrd \$ en 2013 à uniquement 1,1 Mrd \$, soit une baisse de 80%, alors que l'Afrique de l'Est a reçu uniquement 1 Mrd \$ en 2014, soit une baisse de 77% par rapport aux 4,4 Mrd \$ de l'année précédente. L'Afrique centrale a attiré beaucoup plus d'engagements, avec un peu moins de 792 M \$ contre 276 M \$ en 2013 – mais la région continue à attirer moins de financement que ses voisins. Les engagements dans le secteur de l'énergie en Afrique australe ont augmenté de 638 M \$ à 1,6 Mrd \$, mais des déboursements s'élevant uniquement à 231 M \$ ont été déclarés.

Les donateurs multinationaux ont montré la voie en 2014, le GBM engageant des fonds totalisant 2,3 Mrd \$ en faveur de projets énergétiques parmi lesquels le projet d'énergie solaire concentrée (CSP) de Noor de Ouarzazate au Maroc (*voir page 23*). Les déboursements du GBM ont aussi été les plus élevés dans l'énergie, avec 880 M \$. Sur les 1,7 Mrd \$ engagés par la BAD, 1 Mrd \$ ont été consacrés au programme de soutien des réformes du secteur de l'énergie en Angola.

Les engagements de la BEI pour 2014 ont totalisé 374 M € (498,8 M \$), dont 150 M € (200 M \$) sous forme d'un prêt en appui au projet CSP Noor de Ouarzazate. Les déboursements de la banque ont atteint 460 M € (613,5 M \$) en faveur de projets tels que la modernisation du réseau de transport électrique national de Tunisie de 185 M

€ (246,7 M \$), pour lequel la BEI a consenti un prêt de 15 M € (20 M \$).

Les engagements du FFI pour 2014 ont atteint 33,6 M € (45 M \$) alors qu'il a déboursé un total de 36 M € (48 M \$), notamment pour une participation au capital de 25 M € (33 M \$) dans le projet d'énergie éolienne PEI du Lac Turkana au Kenya du promoteur britannique Aldwych. La CE a engagé 200 M € (267 M \$) et déboursé 193 M € (257 M \$) dans le secteur de l'énergie en 2014.

Les engagements du Japon ont augmenté de 584 M \$ en 2013 à 1,5 Mrd \$ en 2014, soit presque le triple. Ils ont inclus 361 M \$ pour la centrale électrique à gaz de Rades en Tunisie et 165 M \$ pour la centrale électrique à gaz de Maputo au Mozambique.

La KfW a aussi augmenté sensiblement ses engagements de 352 M \$ en 2013 à 1,2 Mrd \$ en 2014. L'investissement phare de l'IFD allemande a aussi été consacré au complexe solaire de Ouarzazate au Maroc. L'AFD a augmenté ses engagements d'un peu moins de 30%, avec un total de 1,2 Mrd \$. L'Afrique du Nord a reçu 44% du total des engagements de l'AFD, suivie par l'Afrique de l'Est avec 29%. Le DFID britannique a presque multiplié par dix ses engagements en faveur des infrastructures énergétiques qui sont passés de 29 à 223 M \$.

Les engagements du gouvernement canadien ont légèrement baissé pour

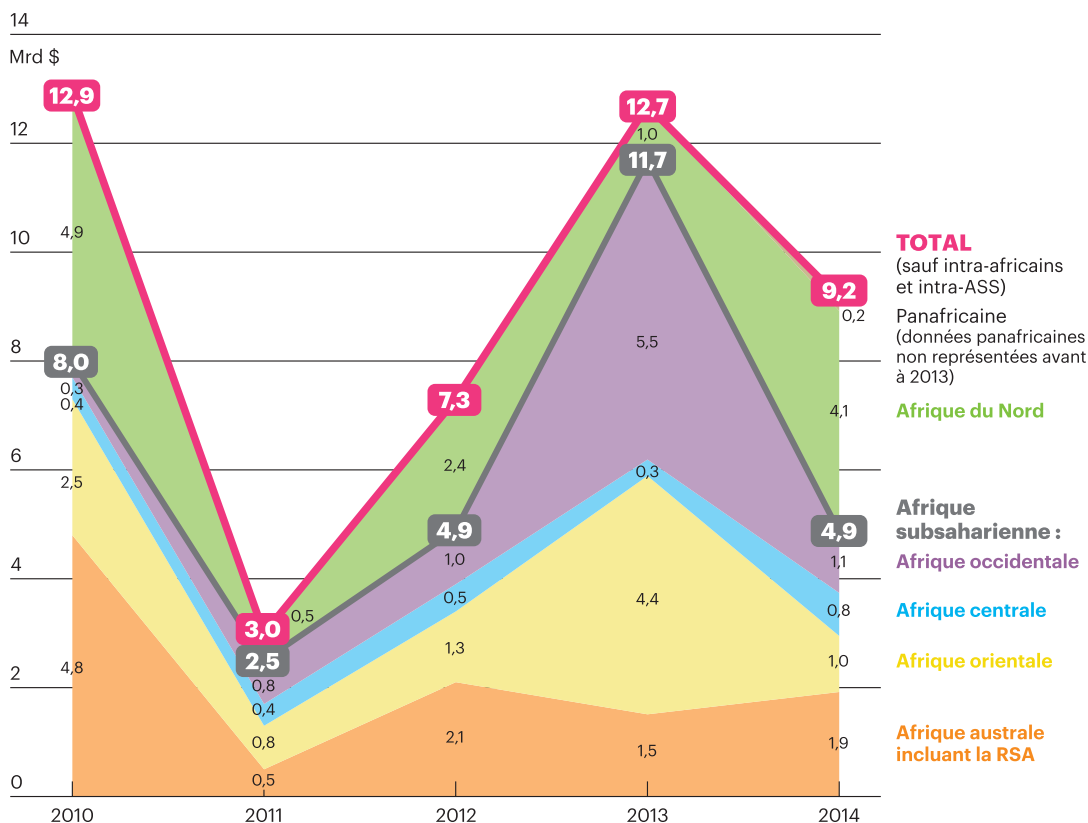


Figure 20
Engagements des membres de l'ICA en faveur du secteur de l'énergie, 2010-2014

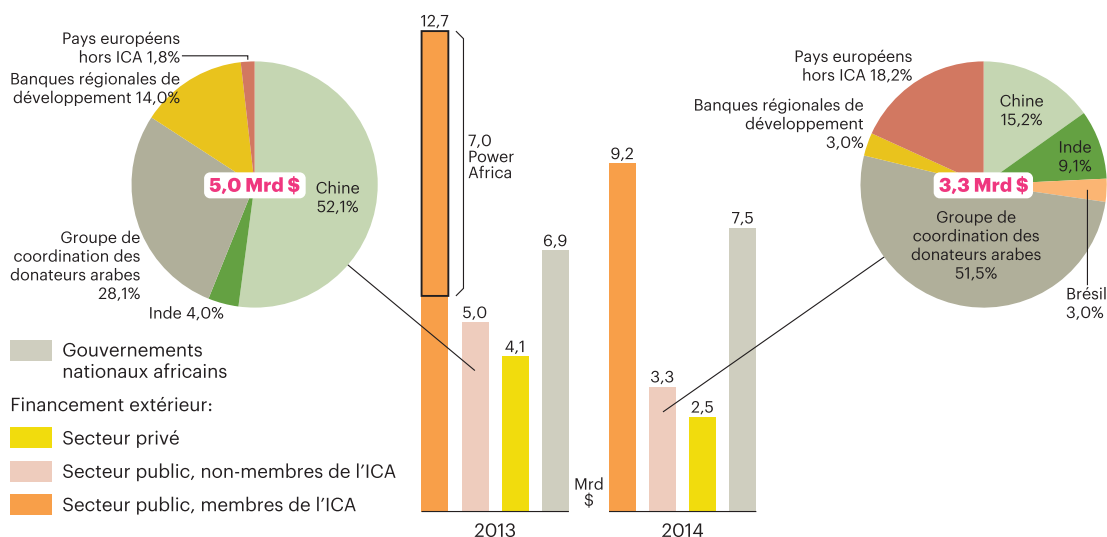


Figure 21
Total des engagements en faveur du secteur de l'énergie, 2013 et 2014

atteindre 343 987 \$. La DBSA a aussi diminué ses engagements de 556 M \$ en 2013 à 189 M \$.

En dépit d'une activité et d'un intérêt accrus dans le secteur africain de l'énergie, les engagements non-ICA ont baissé de 5 Mrd \$ en 2013 à 3,3 Mrd en 2014. La baisse la plus notable est celle du financement de la Chine, qui a chuté

de plus de 80% pour atteindre uniquement 500 M \$. Les engagements du Groupe de coordination des donateurs arabes ont augmenté de 1,4 à 1,7 Mrd \$, dont une partie a été consacrée au projet PEI de centrale au charbon de Safi au Maroc.

Le financement privé a privilégié les projets du secteur de l'énergie avec 85%

du total des engagements en 2014. Les plans de Safi et du lac Turkana ont été les principaux projets avec participation du secteur privé à boucler leur montage financier, alors que l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Est ont une fois de plus occupé la scène centrale – bien que deux projets de production thermique au Sénégal aient reçu un financement privé de 670 et de 113 M \$. ■



Droits d'auteur: KfW Photo Archive / photothek

L'Afrique du Sud et le Rwanda fixent les normes en matière de développement des énergies renouvelables

Avant la fin 2014, l'Afrique du Sud avait produit 1 512,72MW supplémentaires d'électricité grâce à des technologies renouvelables dont les coûts rivalisent de plus en plus avec les centrales au charbon. En moins de trois ans, la RSA avait mobilisé des investissements dans les énergies renouvelables totalisant plus de 100 Mrd R (7,7 Mrd \$), provenant essentiellement du secteur privé.

Les projets soutenus par les IFD à travers le continent sont devenus des références dont la valeur dépasse leur capacité de production car ils sont là pour démontrer de nouveaux concepts et prouver que l'énergie renouvelable peut être développée en temps voulu et dans les limites du budget.

Ces plans semblent avoir été le résultat de négociations bilatérales directes entre des promoteurs privés, leur IFD et les gouvernements nationaux ou les entreprises de services publics. Les AAE nécessaires pour rendre les projets 'bancables' sont parfois signés après de longues périodes de négociation et de développement de projet. Nombreux sont les projets complexes qui prennent des années à décoller, ou qui échouent.

Le bilan peu reluisant de l'industrie en matière de développement rend des projets tels que le projet américain, développé par la société hollandaise Gigawatt Global, de la centrale solaire PV de 8,5MW située à Agahozo-Shalom Youth Village, dans le quartier de Rwamagana au Rwanda particulièrement importants. Ce projet de 23,7 M \$ – le premier PEI mis en service au Rwanda – a lancé ses opérations commerciales en septembre 2014. Il a été financé par un consortium d'investisseurs en actions et de prêteurs. La banque néerlandaise de développement FMO et le fonds EAIF basé à Londres étaient les principaux prêteurs, le financement mezzanine étant fourni par Norfund.

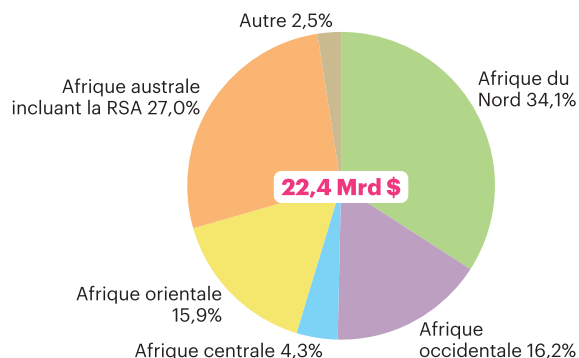
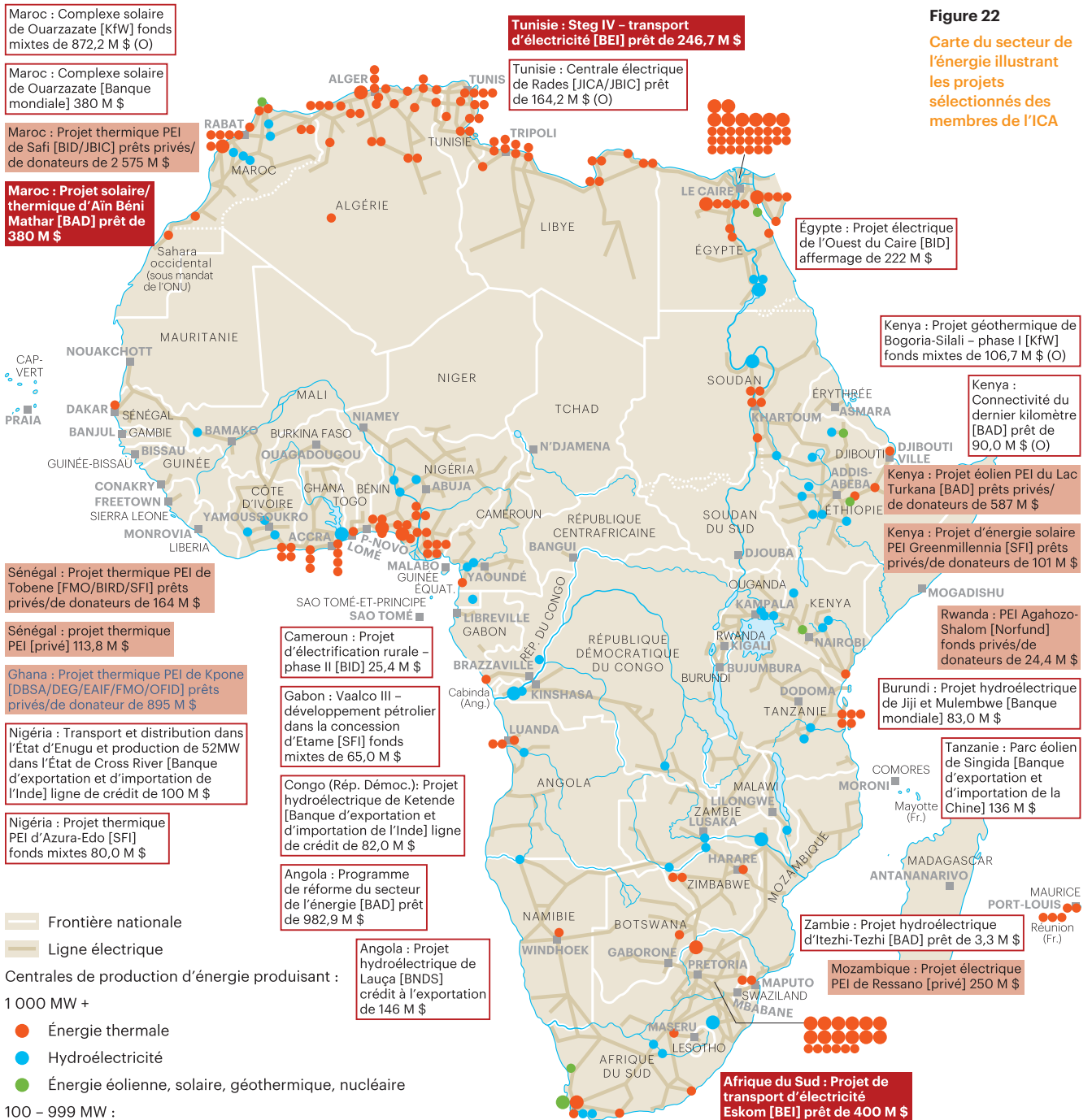
La société norvégienne Scatec Solar est le principal investisseur en actions, en plus d'être le prestataire de services EPC et O&M. Norfund et KLP Norfund Investments (KLP est la plus grande caisse de retraite de la Norvège) ont aussi apporté des capitaux propres. Des subventions ont été consenties par le programme de financement des énergies propres en Afrique de l'OPIC et le Programme européen de partenariat pour l'énergie et l'environnement de l'Afrique australe et de l'Afrique de l'Est.

Les promoteurs d'Agahozo-Shalom qualifient la centrale de projet de référence pour d'autres à venir. Elle a combiné les capitaux privés et le financement du développement pour ajouter rapidement des mégawatts au réseau, tout en mettant en évidence les avantages des technologies renouvelables pour les pays en voie de développement.

La technologie est simple et ne fait appel à aucune chaîne d'approvisionnement ou infrastructure logistique complexe. La construction est comparativement plus simple, ce qui accorde un plus grand rôle aux entreprises de construction et aux travailleurs locaux.

La nature modulaire des centrales solaires et éoliennes les rend flexibles en termes de taille et d'implantation – les centrales peuvent être construites dans des endroits où le soleil brille ou le vent souffle, et par conséquent, les risques associés au projet devraient se réduire considérablement au fur et à mesure que le continent développe son portefeuille de projets.

Le risque associé à la construction est déjà faible: très peu de projets ont accusé d'importants retards de construction.



Plusieurs projets d'envergure similaire ou inférieure à Agahozo-Shalom ont atteint des étapes-clés majeures cette année. Ces projets incluent la centrale solaire de Tauber Solar et Sarako à Bambous, à Maurice (la première de l'île) et un projet de 10MW au Rwanda qui est développé par le consortium Goldsol II, alors qu'un protocole d'entente a été signé par Gigawatt Global pour un projet solaire PV de 7.5MW au Burundi.

En Guinée équatoriale, MAECI Solar, GE Power & Water et Princeton Power Systems ont remporté un contrat en juin 2014 pour mettre en place un système solaire micro-réseau complet de 5MW sur l'île d'Annobón. Grâce à une centrale solaire et un système de stockage à batterie, il devrait fournir de l'électricité 24 heures sur 24 à 5000 personnes.

Au cours du même mois au Burkina Faso, Windiga Energy a signé un accord pour un projet solaire de 20MW. Le développeur d'énergie renouvelable canadien espère développer d'autres projets en Afrique de l'Ouest, où des plans similaires ont, par le passé, été très peu soutenus. L'expérience qui découlera de ces projets permettra d'informer les investissements futurs et de réduire le coût du financement des projets d'énergie renouvelable.

Certains développements majeurs ont aussi été constatés en 2014 dans des marchés plus grands en réponse aux crises électriques nationales, les énergies renouvelables étant de plus en plus perçues comme des outils essentiels pour restaurer l'équilibre entre la demande et l'offre.

Les capacités institutionnelles sophistiquées nécessaires pour concevoir et exécuter des programmes d'acquisition et l'attrait de capitaux privés dans le pays ont été illustrés avec un effet surprenant en Égypte, lorsqu'une demande de qualification a été émise le 20 octobre 2014 pour la production de 4300MW d'énergie renouvelable.

Le programme égyptien utilise des tarifs de rachat garantis ; en janvier 2015, 110 projets ont été présélectionnés dans le cadre du processus d'approvisionnement. Sur ces 110 projets, 69 concernaient de grandes centrales solaires PV de 20MW-50MW, 28 concernaient de grandes centrales éoliennes de taille similaire et 13 concernaient des centrales solaires PV petites et moyennes de moins de 20MW. De nombreux développeurs d'énergie

Fonds pour l'atténuation des risques géothermiques

La CUA, le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement et le FFI, par l'intermédiaire de la KfW, ont convenu en 2012 de créer le Fonds pour l'atténuation des risques géothermiques (GRMF) dans le but de financer le développement géothermique en Afrique de l'Est.

Ce programme cofinance les études de surface et les projets de forage, très utiles pour développer cette ressource énergétique renouvelable et indigène très peu exploitée. Le financement de départ du programme du GRMF s'élevait à 50 M € (67 M \$), à savoir 20 M € (27 M \$) de l'Allemagne et 30 M € (40 M \$) du FFI.

En 2014, le GRMF a lancé sa troisième série de demande de qualification qui a attiré 16 manifestations d'intérêt pour dix études de surface et six programmes de forage. Des

soumissions ont été reçues de Djibouti, d'Érythrée, d'Éthiopie, du Kenya, de Tanzanie et d'Ouganda ; elles ont été soumises par des entités privées et publiques. Sept demandes concernaient un soutien pour moderniser les infrastructures.

En mars 2015, le GRMF a annoncé que le DFID apporterait aussi un soutien aux côtés des deux bailleurs de fonds originiaux. La contribution initiale du s'élève à 10 M £ (16,5 M \$); elle apportera ensuite des contributions supplémentaires de près de 37 M £ (61,1 M \$) si d'une part les promoteurs continuent à manifester un intérêt dans les projets géothermiques et d'autre part le GRMF démontre qu'il peut soutenir un plus grand nombre de projets favorisant les investissements géothermiques. ■

Projet de développement géothermique de Menengai, Kenya

Sources de financement	Montant (M \$)	Instrument
Banque africaine de développement	120	Prêt
Prêt du SREP à travers la BAD	7,5	Prêt
Prêt du SREP à travers la BAD	17,5	Subvention
Banque mondiale	100	Prêt
SREP à travers la Banque mondiale	15	Prêt ou subvention
Agence française de développement	166	Prêt
Banque européenne d'investissement	36	Prêt
Geothermal Development Company Gouvernement du Kenya	284	Capitaux propres
Total	746	

renouvelable parmi les plus importants au monde étaient présents, et plusieurs contrats ont depuis été signés avec ces développeurs.

En Afrique du Sud, la crise financière à laquelle doit faire face la compagnie d'électricité publique Eskom a conduit au report de l'annonce d'un quatrième volet du programme d'acquisition des producteurs indépendants d'énergies renouvelables (REIPPP) en 2014. Mais en 2015, le gouvernement a annoncé que non seulement 1 000MW supplémentaires seraient ajoutés au quatrième volet du REIPPP, mais qu'un autre volet visant à installer 1800MW se

tiendrait plus tard au cours de l'année. Le financement privé joue un rôle fondamental dans ces programmes, alors que le financement du développement reste un facilitateur important.

Projet Menengai

Parmi les projets d'énergie renouvelable majeurs dans lesquels les membres de l'ICA ont déboursé des fonds en 2014 se trouve le projet de développement géothermique de Menengai au Kenya. Selon la base de données SE4ALL de la Banque mondiale, le taux d'électrification du Kenya n'était que de

Atelier de formation sur les AAE portant sur les énergies renouvelables

Un atelier de formation de cinq jours a été organisé par le Secrétariat de l'ICA et la Facilité africaine de soutien juridique (ALSF) pour 55 hauts représentants d'institutions spécialisées dans le financement, l'énergie et les infrastructures ainsi que d'organismes de réglementation, dans le but d'aider un certain nombre de pays africains à renforcer leurs compétences en matière de négociation d'accords d'achat d'énergie (AAE).

Un atelier a été organisé pour 11 pays francophones (Bénin, Burundi, Cameroun, République du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, DRC, Maroc, Mauritanie, Tunisie et Sénégal).

Un atelier similaire a été organisé pour 9 pays africains Anglophones en janvier 2014, à Nairobi, au Kenya.

Cet atelier avait pour but de permettre aux participants de mieux comprendre le processus AAE, notamment pour les technologies des énergies renouvelables (ER). Il comportait les thèmes essentiels suivants :

- Identifier et répartir les risques d'un projet et les faire clairement apparaître dans des documents tels que les AAE, les contrats de fourniture de combustibles et les accords de concession ;
- Aider les institutions et les gouvernements africains concernés par des accords d'achat d'énergie renouvelable, notamment au niveau des questions institutionnelles, juridiques et contractuelles découlant de la préparation, du développement et de la gestion d'un AAE ;

- Identifier des moyens de surmonter les principaux obstacles et défis qui entravent ou retardent le bouclage financier des projets ; et

- Trouver des moyens durables d'améliorer les compétences associées aux accords énergétiques.

Les séances de formation ont été ponctuées d'échanges, d'exercices pratiques, de présentations de groupe et d'analyses de projets antérieurs et actuels.

Le retour d'information des participants a été positif, comme en témoigne ce participant qui a déclaré que: « Cet atelier me permettra d'avoir une meilleure approche de la répartition des risques dans la pratique. » ■

Projets énergétiques phares

23% en 2010. Ce projet permettra de produire une quantité d'électricité équivalente aux besoins de consommation d'environ 500 000 ménages – dont 70 000 dans les zones rurales et 300 000 petites entreprises – ainsi que 1 000 GWh d'énergie pour les entreprises et les industries. Le projet vise à développer le champ de vapeur géothermique de Menengai pour produire suffisamment de vapeur pour produire une puissance de 400MW qui sera générée par des PIE.

La date prévue d'achèvement du projet géothermique de Menengai est décembre 2016, les derniers déboursements arrivant à échéance en juin 2017. Avec un coût total de 746 M, un taux interne de rentabilité financière anticipé de 8,3% et un taux interne de rentabilité économique de 16,7%, le projet est l'exemple même de la coopération entre bailleurs de fonds et gouvernement local pour exploiter pleinement les énergies inexploitées (voir tableau page 32). ■

Projet PIE d'Azura-Edo dans l'État d'Edo au Nigeria

Les investisseurs suivent de près le projet PEI d'Azura-Edo de 900 M \$ en espérant qu'il conduise à la définition de normes industrielles et qu'il ouvre la voie à une participation accrue du secteur privé dans l'industrie d'alimentation électrique du Nigeria.

Situé dans l'État d'Edo, le projet a enregistré d'importants progrès en 2014 et semblait se rapprocher de son bouclage financier après la signature d'une garantie de risque partielle du GBM en 2015.

Le projet est financé par des capitaux propres à hauteur de 220 M \$ et par des emprunts de 530 M \$. Outre Azura West Africa, un partenariat entre Amaya Capital basé à Maurice et le fonds American Capital Energy & Infrastructure, il bénéficie du soutien d'Africa Infrastructure Investment Managers, de la société nigérienne Asset and Resource Management Ltd, de la FMO néerlandaise et de la société britannique Aldwych International.

L'OPIIC a approuvé un financement direct de près de 50 M \$, la SFI consent des crédits à hauteur de 80 M \$ et la MIGA fournit une assurance-risque politique. ■

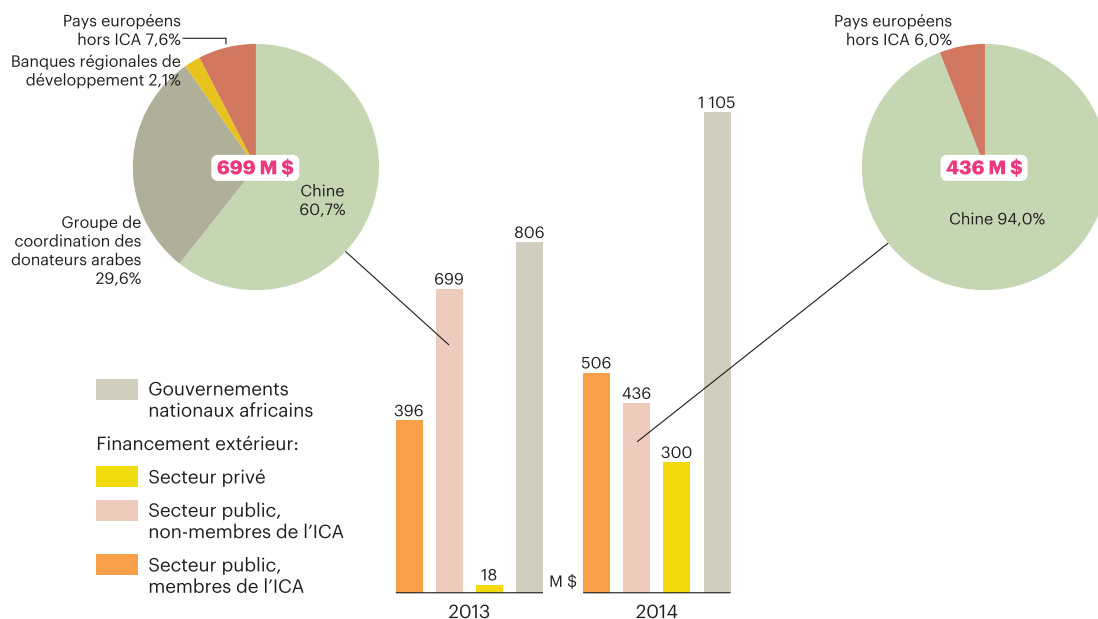
Bouclage du montage financier du projet PIE de Kpone à Tema, au Ghana

Le bouclage financier de la centrale électrique au gaz Kpone de 900 M \$ de Cenpower a marqué une étape importante vers l'exploitation du gaz pour répondre à la demande croissante en électricité de la région. La centrale de 350MW doit être lancée en 2017 et sera le plus grand projet électrique privé du Ghana, représentant quelque 10% du total de la puissance installée et 20% de la puissance thermique disponible. La centrale fournira une énergie thermique à faible coût au marché ghanéen déréglementé. Il deviendra l'un des principaux acheteurs de gaz nigérien par l'intermédiaire du Gazoduc ouest-africain.

La dette de 425 M \$ du projet est financée par un groupe comprenant la FMO, la DEG, l'OPIIC, l'EaIF, la DBSA et l'institution sud-africaine Industrial Development Corporation. Aux prêts consentis par un consortium de banques sud-africaines (notamment Rand Merchant Bank, Nedbank et Standard Bank) s'ajoute une couverture du crédit à l'exportation souscrite par la société sud-africaine ECIC.

Les capitaux propres sont apportés par un consortium qui comprend le principal promoteur de projet AFC, Sumitomo Corporation, AIIM, Cenpower Holdings et la FMO. ■

3.6 Technologie de l'information et de la communication



Le total des investissements identifiés dans les infrastructures TIC en Afrique a augmenté de 1,8 Mrd \$ en 2013 à 2,4 Mrd \$ en 2014. Cette hausse a été fortement stimulée par les investissements privés dans la téléphonie mobile. Les engagements des membres de l'ICA totalisant 506 M \$ – supérieurs à l'année précédente – poursuivent la tendance à la hausse amorcée depuis 2011. Ceci dit, ce chiffre est toujours éclipsé par le montant considérable des investissements souscrits par les membres de l'ICA en 2009.

Les engagements des membres de l'ICA en Afrique centrale ont augmenté de 39 M \$ en 2013 à 132 M \$ en 2014, faisant de la région la principale bénéficiaire du financement des membres en faveur des TIC.

Les membres de l'ICA ont aussi fait état d'une hausse significative des engagements en Afrique du Nord, qui ont été multipliés par cinq pour atteindre 100 M \$. Les engagements en Afrique de l'Est ont aussi augmenté et sont passés de 16 M \$ en 2013 à 55 M \$ en 2014.

Cependant, les engagements en faveur des projets TCI ont baissé en Afrique de l'Ouest et en Afrique australe. Les engagements en Afrique de l'Ouest, la plus grande bénéficiaire du financement des membres de l'ICA en 2013, ont baissé de 163 à 79 M \$. Le financement des projets d'infrastructure TIC en Afrique australe a baissé de 37 M \$ en 2013 à 23 M \$ en 2014.

Les engagements du Groupe de la banque mondiale ont représenté la majorité des engagements des membres de l'ICA en 2014, avec 331 M \$, soit presque le double du montant engagé l'année précédente. Les engagements phares de la SFI en faveur des TIC en 2014 ont inclus un prêt et d'autres formes de financement totalisant 85 M \$ pour la construction de tours de réseau de téléphonie mobile au Nigéria, au Rwanda et ailleurs en Afrique subsaharienne.

Les engagements de l'AFD ont fortement augmenté de 44 M \$ en 2013 à 97 M \$ en 2014. La DBSA a déclaré une hausse de 33% de ses engagements en faveur des TIC qui ont atteint 20 M \$, dont 10 M \$ pour les réseaux O3b à travers le continent.

Les engagements du DFID ont légèrement baissé de 30 à 27 M \$, alors que la KfW n'a financé aucun projet en 2014 après une année chargée en 2013 durant laquelle elle avait engagé 63 M \$.

Les montages financiers de trois principaux accords avec le secteur privé ont été bouclés en 2014. Viettel a conclu un accord pour devenir le troisième opérateur mobile au Cameroun. Smart Telecom a finalisé son lancement de 300 M \$ en Tanzanie et en Ouganda et prévoit aussi de s'implanter au Burundi.

Les engagements des donateurs non-ICA du secteur public ont fortement baissé, passant de 699 M \$ en 2013 à 436 M \$ en 2014. Les engagements chinois

se sont maintenus à 410 M \$, mais les sommes importantes engagées par les membres du Groupe de coordination des donateurs arabes en 2013 n'ont pas été renouvelées, et aucun financement n'a été enregistré en 2014. Les engagements des banques régionales de développement, souscrits exclusivement par la DBSA, ont augmenté de 33% pour atteindre 20 M \$, mais les IFD européennes non membres de l'ICA ont annoncé une réduction de moitié de leur financement de projets de 53 à 26 M \$.

Les budgets des gouvernements centraux africains (tels qu'identifiés dans 42 pays) ont accordé une plus grande part aux investissements dans les TIC qui sont passés de 806 M \$ en 2013 à 1.1 Mrd \$ en 2014.

Le développement des TIC stimule la croissance économique tout en encourageant la bonne gouvernance et l'obligation de rendre compte, comme on a pu le voir lors de la campagne présidentielle au Nigéria, où, en mars 2015, des cartes d'électeurs électroniques ont été utilisées. Développées en 2014, ces cartes ont contribué à éviter la fraude électorale et ont permis à un candidat de l'opposition de renverser le président sortant lors d'un vote populaire pour la première fois dans l'histoire démocratique du Nigéria. ■

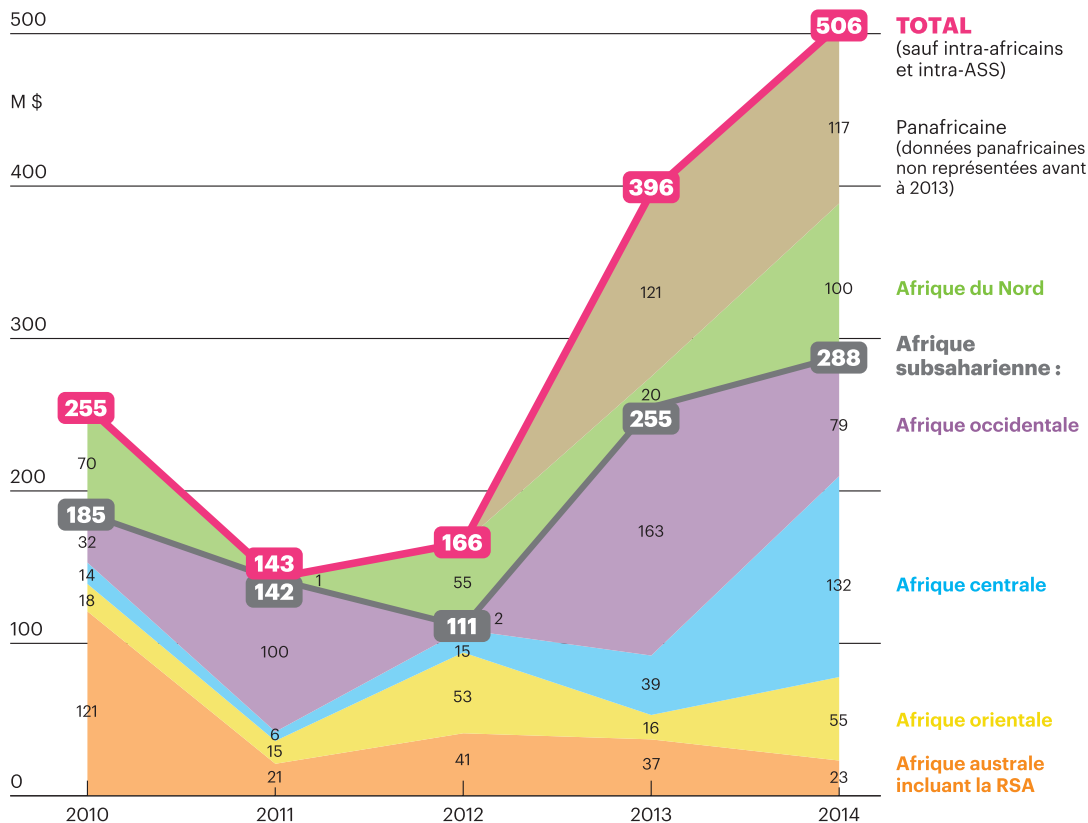


Figure 25
Engagements des membres de l'ICA en faveur du secteur des TIC, 2010-2014

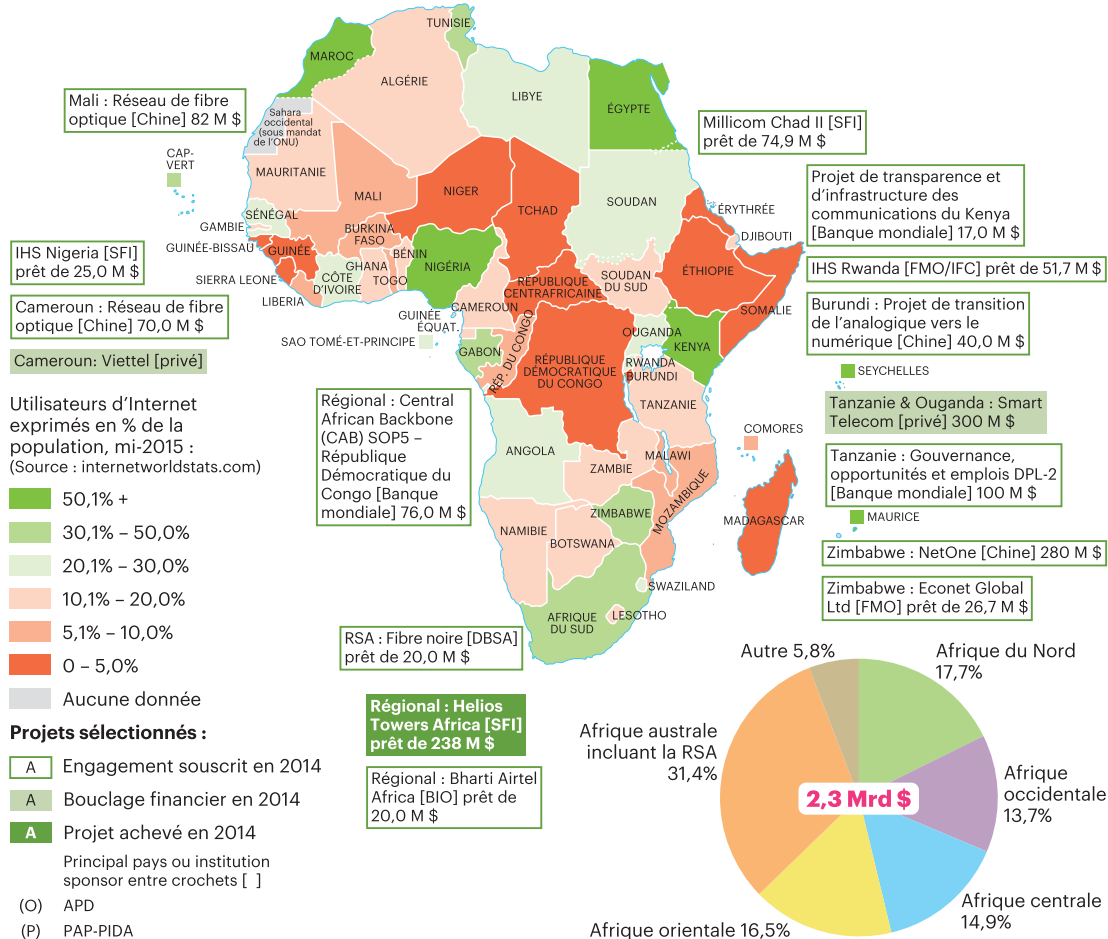


Figure 26
Projets sélectionnés du secteur des TIC

Figure 27
Total des engagements en faveur du secteur des TIC par région, 2014

4. Financement des membres de l'ICA



Droits d'auteur: iStock/Getty Images

4.1 Vue d'ensemble

Les membres de l'ICA ont déclaré des engagements en faveur du financement des infrastructures totalisant 18,8 Mrd \$ en 2014, dans un contexte régional et mondial difficile. Bien que ces engagements représentent une baisse de 25,5% par rapport aux 25,3 Mrd \$ engagés en 2013, il convient de rappeler que ce chiffre incluait la contribution exceptionnelle de 7 Mrd \$ de l'initiative Power Africa du président américain.

Après avoir exclu cette contribution unique et analysé les données sur une base comparable avec des déclarations provenant d'organisation globalement similaires, le chiffre de 2014 représente une augmentation annuelle de 500 M \$ (3%) des engagements des membres de l'ICA.

La tendance des déboursements révèle une amélioration constante, avec un niveau record en 2014 – une hausse de 14% par rapport aux 11,4 Mrd \$ enregistrés en 2013. Les déboursements étaient de 9,7 Mrd \$ en 2010 et de 8,7 Mrd \$ en 2011, avant d'atteindre 12,7 Mrd \$ en 2012.

Les engagements de 29,1 Mrd \$ souscrits en 2010 restent le total le plus élevé depuis le début de la collecte de données par l'ICA. Cependant, la déclaration systématique de déboursements compris dans une fourchette de 11 à 13 Mrd \$ au cours des trois dernières années (qui, dans la plupart des cas, ne reflètent pas les engagements souscrits dans la même

année) suggère que les engagements déclarés en 2010 pourraient avoir concerné des projets dont la progression s'avère difficile.

Si l'on exclue la contribution américaine de Power Africa, on constate une forte augmentation des engagements réels en faveur du secteur de l'énergie, qui ont atteint 9,2 Mrd \$ en 2014, soit une

Donateurs multilatéraux et bilatéraux

Il est important de reconnaître les contributions financières faites par les membres bilatéraux de l'ICA aux banques multilatérales de développement. Par exemple, le Canada, la France, l'Allemagne, le Japon, le RU et les USA contribuent au Fonds africain de développement de la BAD et à l'Association internationale de développement du GBM.

Les membres de l'ICA soutiennent aussi les IFD à travers des contributions non comptabilisées dans les données de l'ICA, telles que celles faites par le CDC.

Selon l'examen annuel du CDC, l'IFD britannique a souscrit des engagements en Afrique totalisant 240,9 M \$ en 2014, dont 100,6 M \$ en faveur du secteur de l'énergie, soit par des investissements directs ou par l'intermédiaire de fonds. Le CDC gère les capitaux fournis exclusivement par le DFID.

Les organismes américains EXIM Bank, OPIC, USAID et MCC, et les organismes allemands DEG et GIZ n'ont fourni aucune données contrairement aux trois années précédentes. ■

Matrice des engagements des membres de l'ICA en 2014 (M \$)

	Transports	Eau	Énergie	TIC	Multisectoriel	Total des engagements
Afrique du Nord	116	557	4 064	100	241	5 078
Afrique de l'ouest	569	1 469	1 122	79	167	3 433
Afrique centrale	1 819	722	792	132	226	3 692
Afrique de l'est	488	375	1 032	55	45	1 994
Afrique australe	169	211	1 597	3	16	1 995
RSA	333	3	330	20	842	1 529
Autre	107	12	243	117	618	1 098
Total des engagements	3 602	3 377	9 180	506	2 155	18 819

L'année 2014 dans son contexte

Le caractère absolument destructeur du virus Ebola a eu un impact dramatique sur les populations du Libéria, de la Guinée et de la Sierra Leone. En plus d'avoir entraîné la mort de plus de 11 000 personnes et d'avoir laissé tant de familles endeuilées, l'épidémie a mis à mal les entreprises de services publics, a sapé les finances des gouvernements, a perturbé l'agenda de développement et a forcé les investisseurs à reporter des plans et à retarder des projets, petits comme grands. D'autres facteurs ont aussi fait de l'année 2014 une année difficile pour le développement des infrastructures en Afrique, et notamment la baisse des cours des matières premières et des recettes des gouvernements, en particulier dans les économies orientées vers les ressources, ainsi que le ralentissement économique en Chine.

Mais en plus de composer avec les retards subis dans plusieurs projets majeurs tels que la liaison régionale Côte d'Ivoire-Libéria-Sierra Leone-Guinée, les membres de l'ICA sont déjà en train de prendre des mesures pour atténuer les impacts à court et moyen termes de la crise de l'Ebola à travers des initiatives telles que l'Union du fleuve Mano et les plans de la BAD pour les projets prioritaires dans les secteurs de l'énergie, des routes, des TIC et de l'agriculture de la région. ■

hausse de 61% par rapport aux 5,7 Mrd \$ engagés en 2013.

Les engagements en faveur des secteurs des transports et de l'eau ont baissé d'environ 30%. Cette baisse a été compensée, dans une certaine mesure, par une forte augmentation des engagements multisectoriels, qui ont augmenté de 1,5 Mrd en 2013 à 2,15 Mrd \$ en 2014, soit 43%.

Bien que les déboursements soient restés à peu près stables au cours des

trois dernières années, ils masquent certains très grands écarts régionaux et sectoriels. Des fonds nettement plus élevés ont été déboursés en Afrique de l'Ouest dans la plupart des secteurs en 2014 par rapport à l'année précédente, alors que les déboursements dans le secteur des transports de la RSA et les secteurs des TIC de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe ont tous baissé. ■

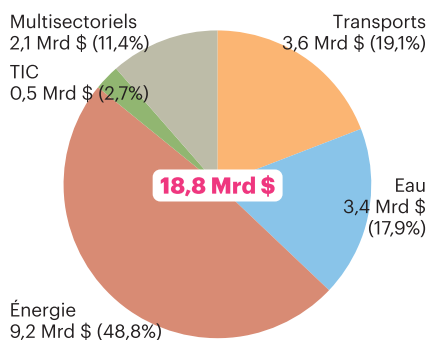


Figure 28
Engagements des membres de l'ICA par secteur, 2014

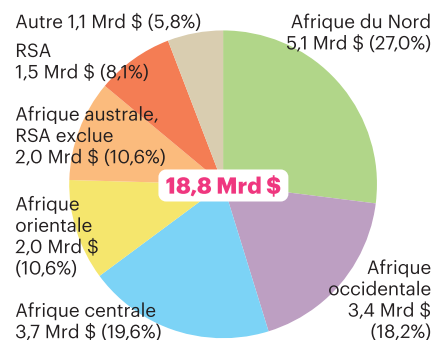


Figure 29
Engagements des membres de l'ICA par région, 2014

4.2 Types de financement

Les instruments de financement conventionnels sont restés les plus utilisés par les membres de l'ICA. Les prêts ont représenté 14,3 Mrd \$ (75%) du financement et les subventions 2,7 Mrd \$ (14%), ce qui révèle un changement net des priorités des membres qui communiquent systématiquement des données à l'ICA. En effet, en 2013, les membres ont déclaré que les prêts représentaient 10,8 Mrd \$ (37%) et les subventions 7,4 Mrd \$ (25%) du financement.

Le financement mixte, déclaré pour la première fois en 2014, a représenté 7% des engagements, alors que les garanties et les assurances ont représenté 2,3%. Les 2% restants ont été financés par des investissements en actions et d'autres formes de financement.

Aucun financement de crédit à l'exportation n'a été signalé par les membres de l'ICA en 2014, contrairement à 2013 où 5 Mrd \$ avaient été déclarés à travers des engagements souscrits dans le cadre de l'initiative du président américain.

Le financement des projets d'infrastructures par les membres de l'ICA continue à être défini par leurs préférences pour les subventions, les prêts et/ou d'autres types de financement, le financement ADP et non ADP, et les différents degrés d'appui aux projets d'infrastructures matérielles et immatérielles.

Financement des membres

Le total des engagements en faveur des infrastructures immatérielles en 2014 s'est élevé à 2,3 Mrd \$ contre 1,8 Mrd \$ en 2013. Les engagements en faveur des infrastructures matérielles en 2014 ont atteint 16,5 Mrd \$ contre 15,8 Mrd \$ en 2013.

Cela révèle très peu de changement des valeurs absolues ou de la proportion des engagements en faveur des infrastructures matérielles et immatérielles, même si selon les données de 2013, des engagements totalisant 700 M \$ n'ont pas été affectés.

Le Canada, la CE et le RU apportent exclusivement un financement par subventions, alors que le FFI accorde le plus souvent des subventions. Le Canada continue à ne soutenir que les projets d'infrastructures immatérielles.

Le RU quant à lui est depuis longtemps l'un des principaux subventionnaires des projets d'infrastructures immatérielles en Afrique (bien qu'il se concentre aussi sur les infrastructures matérielles).

L'un des engagements les plus importants en faveur des infrastructures immatérielles en 2014 a été souscrit par la BAD avec 1 Mrd \$ en appui du programme de soutien des réformes du secteur de l'énergie en Angola. Deux tiers des engagements du département de l'énergie de la BAD en 2014 ont été consacrés aux infrastructures immatérielles, alors que ses opérations de transport et son département du secteur privé ont accordé moins de 4% et 2% respectivement aux infrastructures immatérielles.

En revanche, les engagements du département de l'eau et de l'assainissement de la BAD en faveur des infrastructures immatérielles ont représenté 27% de sa contribution, ce qui reflète l'intérêt que porte la banque au renforcement des processus et des systèmes dans le secteur (y compris le budget, le suivi et le compte-rendu, la coordination et la mise en place de cadres de durabilité), et son appui à la préparation de projets bancables – notamment à travers la FAE – et à la promotion de l'assainissement et de l'hygiène.

Le soutien traditionnel manifesté par le DFID aux infrastructures immatérielles a été démontré en 2014, lorsqu'il a consacré quelque 38% du total de ses engagements aux infrastructures immatérielles. Le FFI soutient aussi beaucoup le financement des infrastructures immatérielles, avec une part représentant 25% de ses engagements en 2014.

La part attribuée par la CE aux projets d'infrastructures immatérielles est restée d'environ 10% en 2014. La France a aussi attribué près de 10% aux infrastructures immatérielles, soit une hausse de 7% par rapport à 2013.

La proportion des engagements allemands et japonais en faveur des infrastructures immatérielles est restée stable avec 7% et 5% respectivement au cours des deux dernières années. En 2014, le GMB a attribué aux infrastructures immatérielles une part plus petite (5%) qu'en 2013, avec 300 M \$ contre 357 M \$.

En 2014, la DBSA a financé la préparation de projets, marquant ainsi son premier soutien aux infrastructures immatérielles depuis qu'elle est devenue membre de l'ICA. La DBSA propose exclusivement un financement sous forme de prêts dans ses opérations internationales et en RSA.

Les bailleurs de fonds qui consentent uniquement un financement au titre de



Figure 30

Engagements des membres de l'ICA par type de financement, 2014

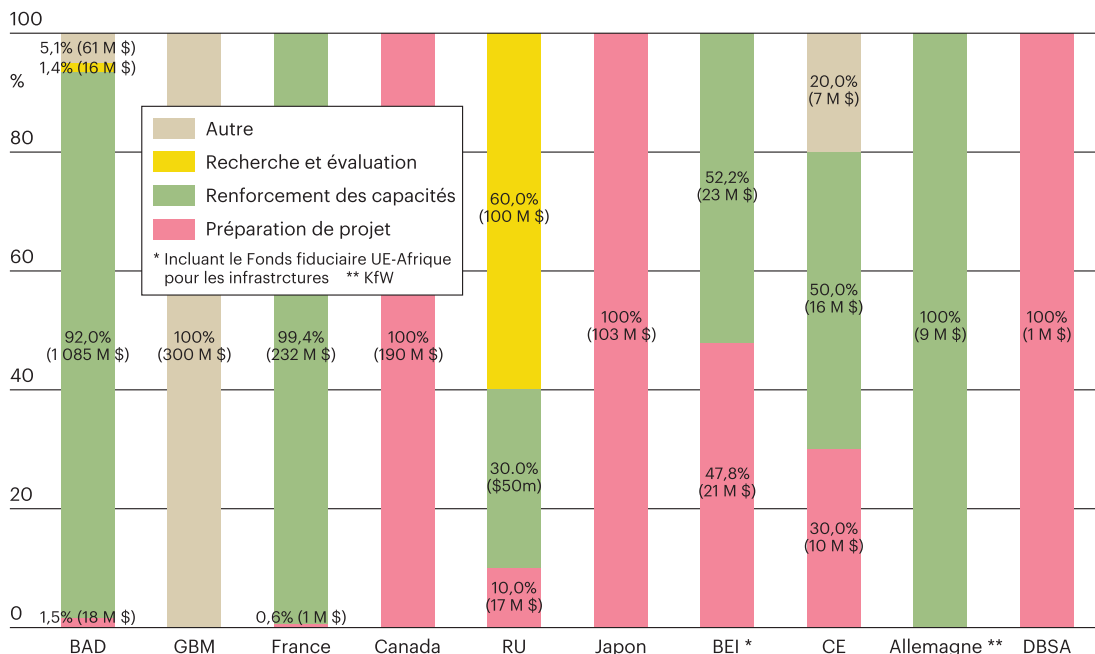


Figure 31
Engagements des membres de l'ICA en faveur des infrastructures immatérielles par type, 2014

Notes concernant les données
Les engagements du Japon en faveur des infrastructures immatérielles incluent aussi le financement du renforcement des capacités et d'autres investissements dans les infrastructures immatérielles.

l'APD incluent le Canada, la CE, le FFI, l'Allemagne, le RU et la Banque mondiale, alors que ceux qui concernent un financement uniquement non-APD incluent la DBSA et la SFI.

La BAD apporte principalement un financement non-APD. Ceci dit, le financement au titre de l'APD a représenté plus de la moitié de tous les engagements de la BAD en faveur du secteur de l'eau et de l'assainissement et environ un tiers de ceux en faveur des transports.

La SFI, qui finance uniquement les infrastructures matérielles, propose d'une des plus grandes variétés d'options de financement. En 2014, environ 19% de ses engagements étaient des investissements en actions alors que quelque 38% étaient des prêts. Le financement mixte a représenté 25% et, ce que la SFI décrit comme un financement quasi-prêts/quasi-fonds propres, a représenté 18% des engagements.

Les instruments de financement de quasi-fonds propres de la SFI, qui comportent à la fois des caractéristiques du financement par emprunt et en actions, visent à soutenir les projets du secteur dans les pays en voie de développement. Entre autres

instruments, la SFI propose aussi la dette convertie et des investissements en prêts subordonnés, qui imposent un échéancier fixe de remboursement. Elle propose aussi des financements par actions privilégiées et par billets participatifs, dont les échéanciers de remboursement sont moins rigides. Les investissements par quasi-fonds propres sont mis à disposition dès que nécessaire, pour garantir le financement approprié d'un projet.

La France, la BAD et la BM ont toutes souscrit des engagements sous forme de garanties ou d'assurance en 2014. La BAD a utilisé ces méthodes de financement dans 8% de ses engagements en faveur du secteur de l'énergie. La Banque mondiale a souscrit des engagements totalisant 421 M \$ sous forme de garanties ou d'assurance.

Le soutien apporté par la BAD, la France et la CE en 2014 aux infrastructures immatérielles s'est concentré sur le renforcement des capacités, et une plus petite partie sur la préparation de projet. Tous les engagements du Canada en faveur des infrastructures immatérielles ont été consacrés à la préparation de projet, alors que l'Allemagne a exclusivement soutenu le renforcement des capacités. Les engagements du Japon en faveur

des infrastructures immatérielles ont été consacrés à la fois à la préparation de projet et au renforcement des capacités.

Le RU a adopté une approche mixte du financement des infrastructures immatérielles en 2014, avec des engagements partagés entre la recherche et l'évaluation, le renforcement des capacités et la préparation de projet.

Le FFI et la BEI ont adopté une approche équilibrée, avec des

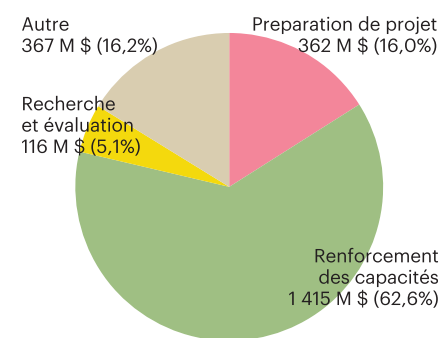


Figure 32
Engagements en faveur des infrastructures immatérielles par catégorie, 2014

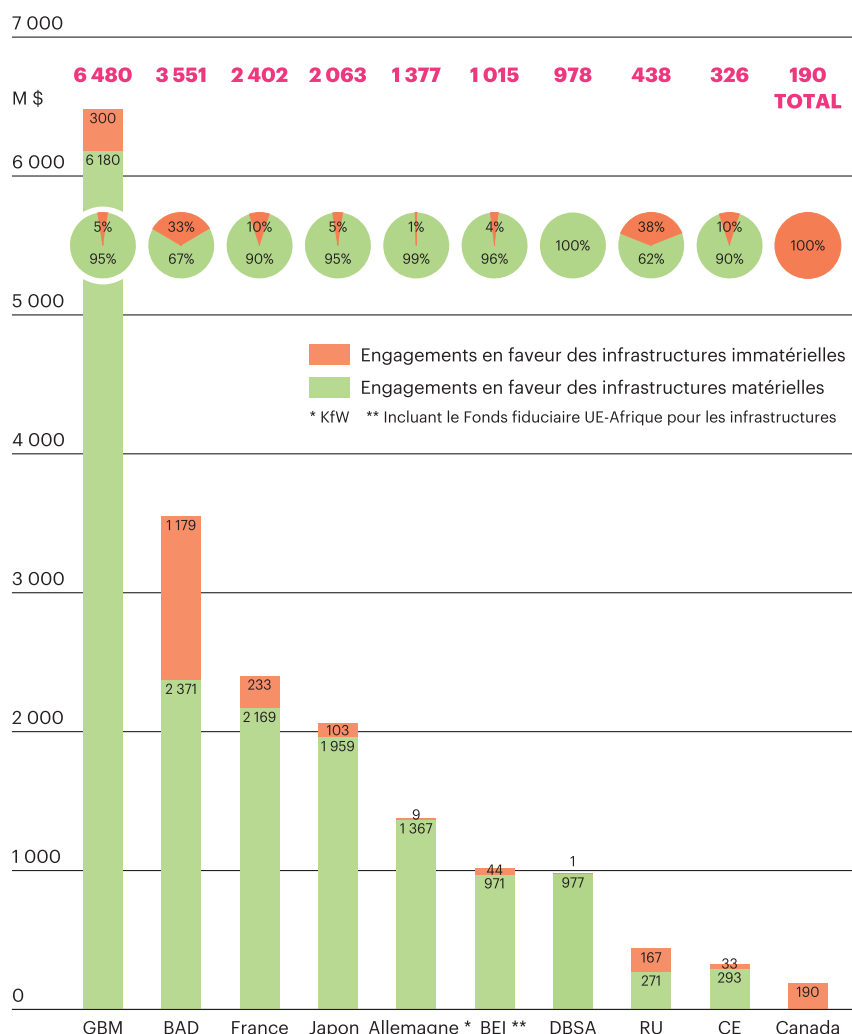


Figure 33
Engagements des membres de l'ICA en faveur des infrastructures matérielles et immatérielles, 2014

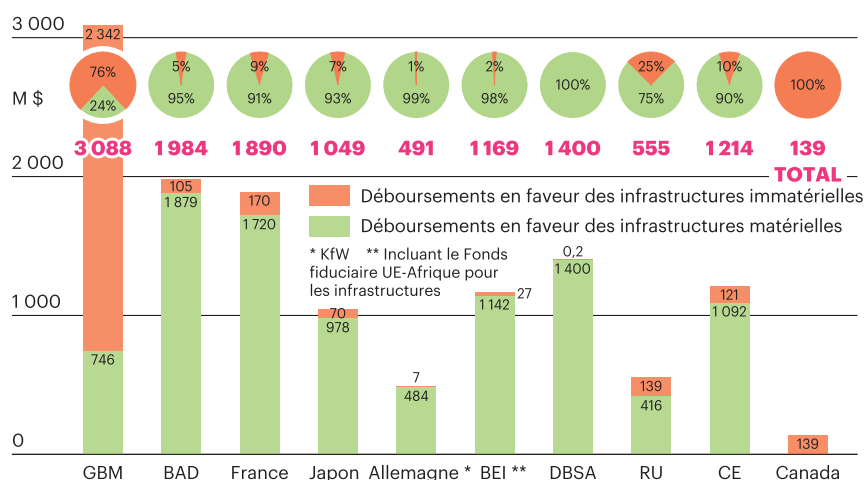


Figure 34
Déboursements des membres de l'ICA en faveur des infrastructures matérielles et immatérielles, 2014

engagements en faveur des infrastructures immatérielles répartis entre la préparation de projet (FFI 53%, BEI 44%) et le renforcement des capacités (FFI 47%, BEI 56%).

Hausse des déboursements dans les infrastructures immatérielles

On a constaté une forte augmentation de 777 M \$ en 2013 à 3,1 Mrd \$ en 2014 des déboursements dans les infrastructures immatérielles. Avec environ 4 Mrd \$ de déboursements en 2013 déclarés comme « non affectés » (dont une grande partie pourrait avoir été destinée aux infrastructures immatérielles), il est difficile de confirmer une tendance. Cependant, il semblerait que les fonds engagés en faveur des infrastructures immatérielles soient déboursés de manière efficace.

En 2012, année où seule une petite partie des déboursements était enregistrée comme non attribuée, le total des engagements en faveur des infrastructures immatérielles était monté à 1 Mrd \$.

La différence avec les chiffres des infrastructures immatérielles réside dans le fait qu'en 2014, contrairement aux années précédentes, les déboursements étaient sensiblement supérieurs aux engagements. (Ceci dit, il est important de noter que les engagements ne peuvent pas être directement liés aux déboursements d'une année donnée.)

L'analyse des données semble souligner la nécessité d'augmenter les niveaux d'engagements en faveur des infrastructures immatérielles pour maintenir le flux de déboursements. D'un autre côté, ces chiffres peuvent aussi suggérer un retard des déboursements anticipés pour 2013.

Évolution des engagements

On a constaté un changement total de l'application des engagements en faveur des infrastructures immatérielles en 2014, où la majorité des fonds a été consacrée au renforcement des capacités.

Cependant, une baisse des engagements en faveur de la préparation de projet a été enregistrée. En 2013, 32% (560 M \$) des engagements en faveur des infrastructures immatérielles étaient

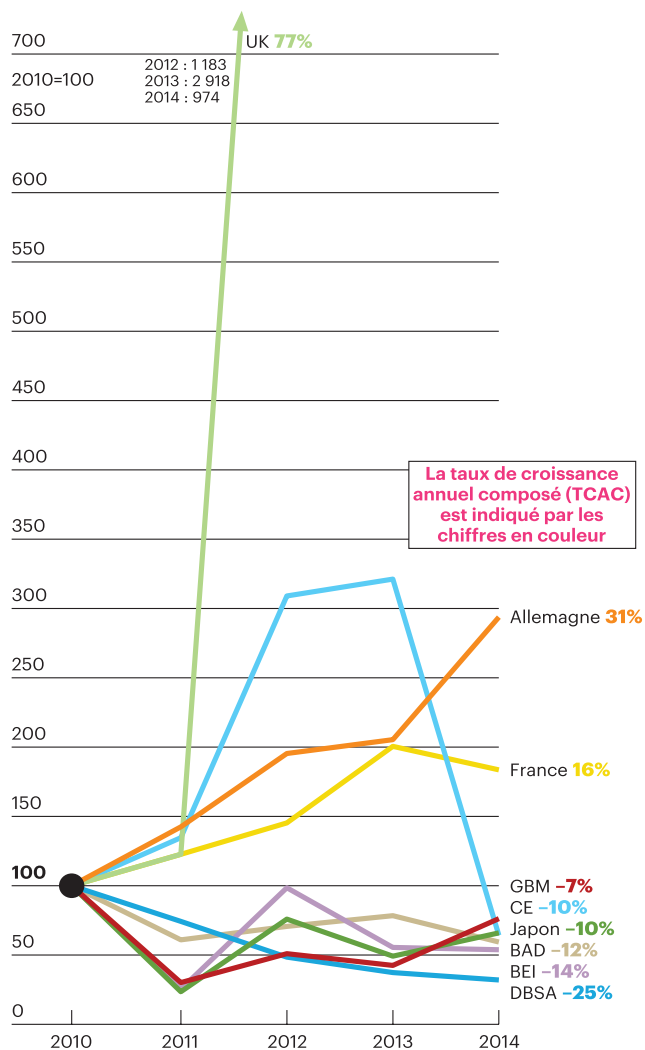


Figure 35

Indice des tendances en matière d'engagements des membres de l'ICA en faveur des infrastructures matérielles, 2010-2014

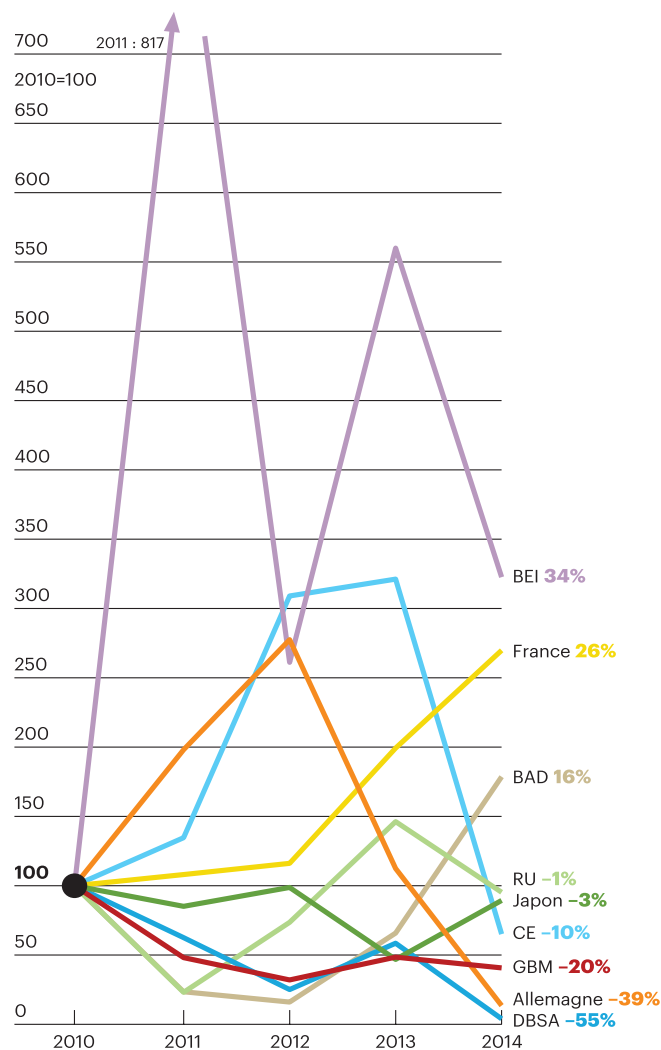


Figure 36

Indice des tendances en matière d'engagements des membres de l'ICA en faveur des infrastructures immatérielles, 2010-2014

destinés la préparation de projet. En 2014, ce chiffre a été réduit à 16% (362 M \$) du total des engagements en faveur des infrastructures immatérielles.

Pendant ce temps, les engagements en faveur du renforcement des capacités ont presque triplé, passant de 493 M \$ en 2013 à 1,4 Mrd \$ en 2014. En 2013, ils représentaient 29% du total des engagements en faveur des infrastructures immatérielles, contre 63% en 2014.

Une nouvelle catégorie d'investissement dans les infrastructures immatérielles

intitulée la recherche et l'évaluation et comptabilisée dans le rapport de cette année, a recueilli des engagements totalisant 116 M \$ de la part des membres de l'ICA.

« D'autres » engagements destinés aux infrastructures immatérielles ont représenté 16% (367 M \$) du total des engagements en 2014, contre 23% (402 M \$) en 2013. ■

Engagements et déboursements déclarés en faveur des infrastructures immatérielles (Mrd \$)					
	2012	2013	2014	Total	Annual average
Engagements	1.18	1.75	2.26	5.19	1.73
Déboursements	1.03	0.77	3.12	4.92	1.64

4.3 Tendances en matière d'engagements et de déboursements

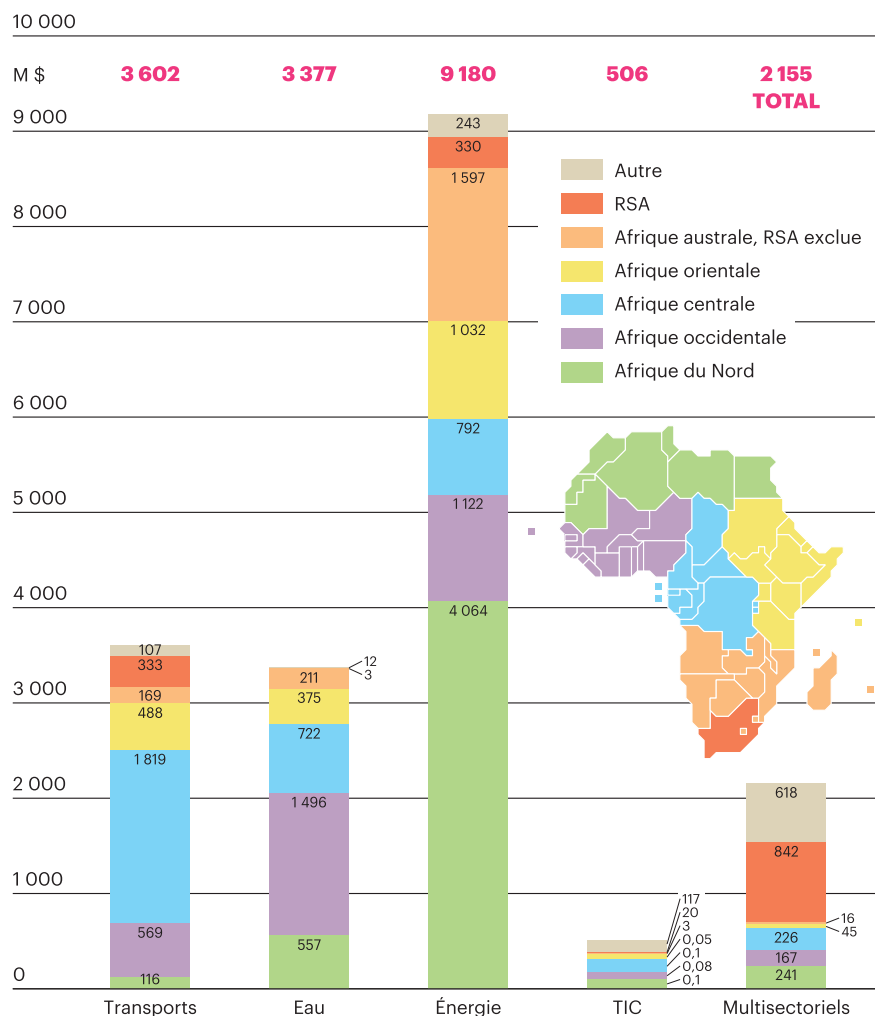


Figure 37

Engagements des membres de l'ICA en faveur des infrastructures par secteur et région, 2014

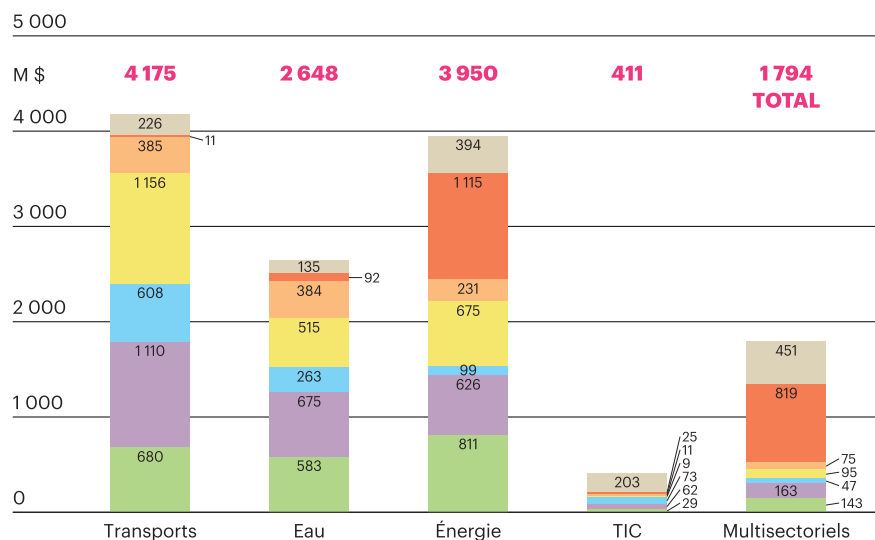


Figure 38

Déboursements des membres de l'ICA en faveur des infrastructures par secteur et région, 2014

Les tendances constatées en matière d'engagements et de déboursements dans cette section reposent en partie sur des données agrégées, qui reflètent les difficultés techniques rencontrées par certains membres de l'ICA pour divulguer des informations financières désagrégées tirées d'ensembles de données groupées et de systèmes de rapports financiers en constante évolution.

Parmi les principales tendances que l'on peut observer à partir des données des membres de l'ICA pour 2014 et les années précédentes, on peut citer une évolution vers les projets multisectoriels, une attention croissante portée à l'Afrique centrale, l'attrait inchangé que représente le secteur de l'énergie pour les engagements, et une très forte baisse des engagements en faveur des projets régionaux, y compris les projets du PAP-PIDA.

Contrairement à 2013 où les engagements multilatéraux et bilatéraux étaient à peu près équilibrés avec 14,1 et 15,4 Mrd \$ respectivement, un grand écart a été constaté en 2014 où les donateurs multilatéraux ont souscrit, avec 12,4 Mrd \$, les deux tiers de tous les engagements.

Les institutions bilatérales de développement ont engagé des fonds totalisant 4,6 Mrd \$. La baisse apparente des engagements bilatéraux peut une fois de plus s'expliquer par l'exceptionnelle contribution américaine en 2013 dans le cadre de l'initiative Power Africa. Sans cette contribution, le rapport entre le financement multilatéral et bilatéral est resté stable à environ deux pour un au cours des deux années.

En 2014, le rapport entre le financement APD et non-APD était d'environ deux pour un. Globalement, les niveaux d'engagements non-APD ont augmenté de plus de 50% par rapport à l'année précédente, alors que le financement APD a baissé de 1 Mrd \$ (7%).

Trois institutions ont exclusivement financé des projets non-APD en 2014 : la SFI, la DBSA (pour la deuxième année consécutive) et le Japon (qui avait la part la plus élevée de financement non-APD parmi les membres bilatéraux). La BEI, sans accès au financement par subvention, a déclaré une part non-APD de 64%, contre 68% en 2013.

La distribution sectorielle des engagements des membres de l'ICA en

2014 était similaire à 2013. Le secteur de l'énergie a reçu 49% des engagements de l'ICA (2013: 54%), alors que le secteur des transports a reçu 19% (2013: 22%) et l'eau & l'assainissement 18% (2013: 17%). Les TIC n'ont reçu que 2.7% des engagements de l'ICA.

Les engagements en faveur des projets multisectoriels semblent gagner de l'élan. En 2013, ces engagements avaient doublé par rapport à l'année précédente pour atteindre 5%, alors qu'en 2014, ils représentaient plus de 11% des engagements.

L'Afrique du Nord a reçu 27% (5 Mrd \$) des engagements en 2014 faisant d'elle la plus grande bénéficiaire du financement des membres de l'ICA. Elle a dépassé l'Afrique de l'Ouest qui avait reçu des engagements d'une valeur de 8,5 Mrd \$ en 2013 (qui incluaient une contribution de 3,5 Mrd \$ de Power Africa), soit 29% de tous les engagements. En 2014, l'Afrique de l'Ouest a reçu des engagements de l'ICA totalisant 3,4 Mrd \$, soit une baisse de 60%.

En 2013, la part des engagements en Afrique de l'Est (qui incluait aussi une contribution de 3,5 Mrd \$ de Power Africa) a baissé de 6,7 Mrd \$ à un peu moins de 2 Mrd \$ en 2014, soit 71%. En excluant ces contributions exceptionnelles, les engagements en faveur des deux régions ont baissé d'environ 1,5 Mrd \$.

L'Afrique centrale a reçu 3,7 Mrd \$ (19,6%) du total des engagements, soit une hausse de plus de 50% par rapport aux 2,4 Mrd \$ reçus en 2013. L'Afrique australe et l'Afrique de l'Est ont chacune reçu un peu moins de 10,3% (2 Mrd \$) du total des engagements. Au même moment, la RSA a reçu au total 1,5 Mrd \$, soit 8,1% des engagements des membres.

L'Afrique de l'Ouest a reçu le plus d'engagements de la part du Canada, de la SFI, du DFID et du département de l'eau et de l'assainissement de la BAD. L'Afrique du Nord a reçu le plus d'engagements de la BEI, de la JICA et de la KfW, alors que l'Afrique de l'Est a été la principale bénéficiaire des engagements financiers de l'AFD et du FFI.

Les engagements 2014 du département du secteur privé de la BAD et de la DBSA ont été dominés par des projets en RSA, alors que les investissements de la division internationale de la DBSA et du département de l'énergie de la BAD se sont beaucoup concentrés sur l'Afrique australe.

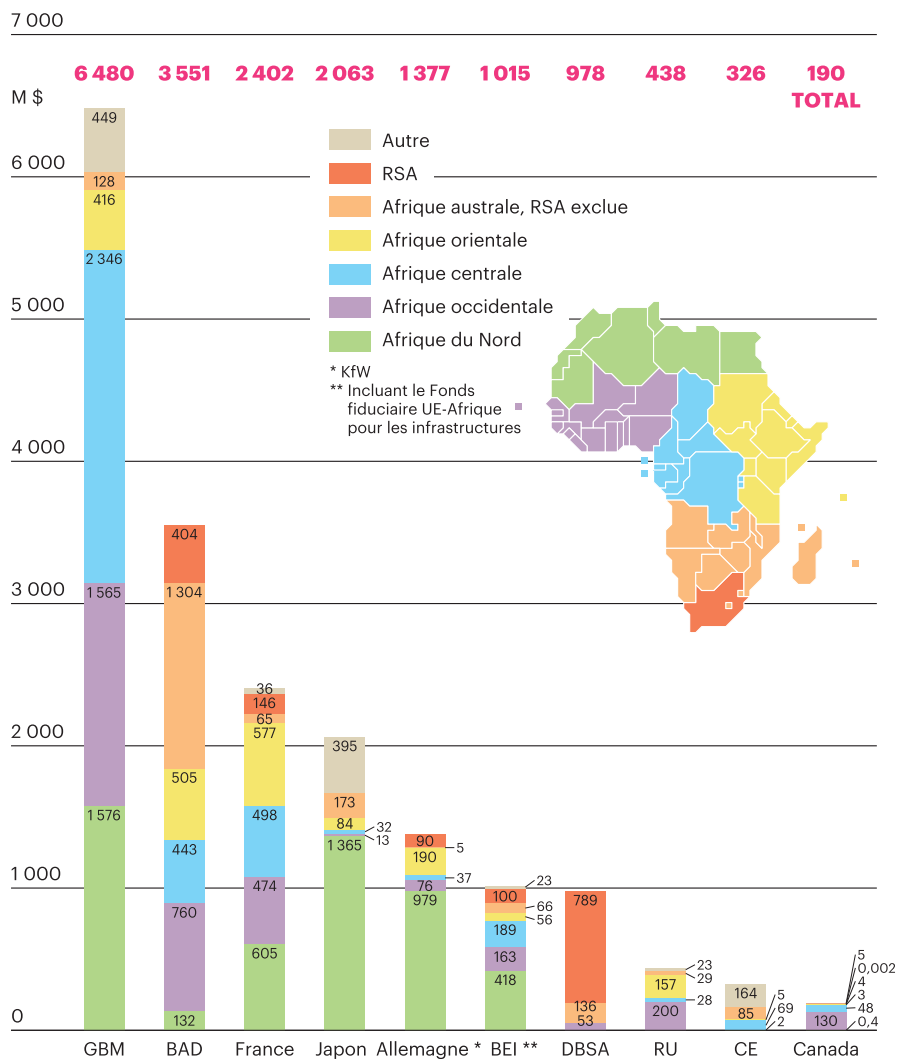


Figure 39 Engagements des membres de l'ICA en faveur des infrastructures par donateur et région, 2014

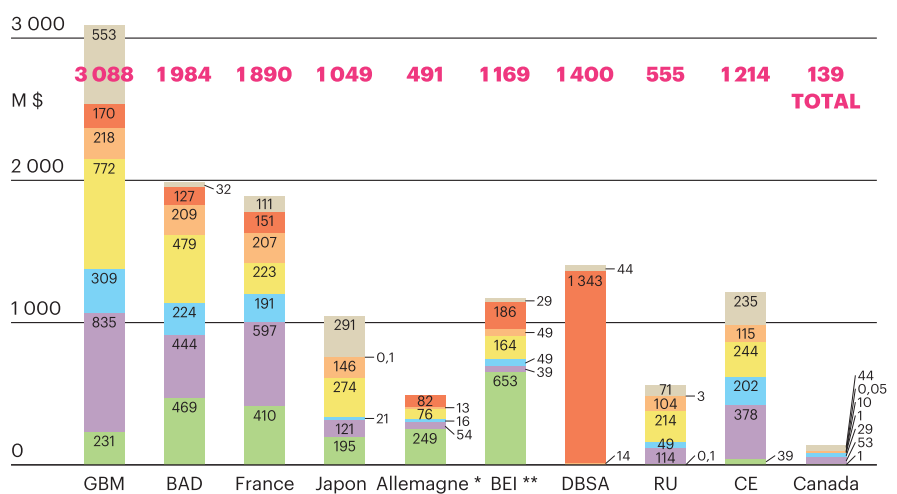


Figure 40 Déboursements des membres de l'ICA en faveur des infrastructures par donateur et région, 2014

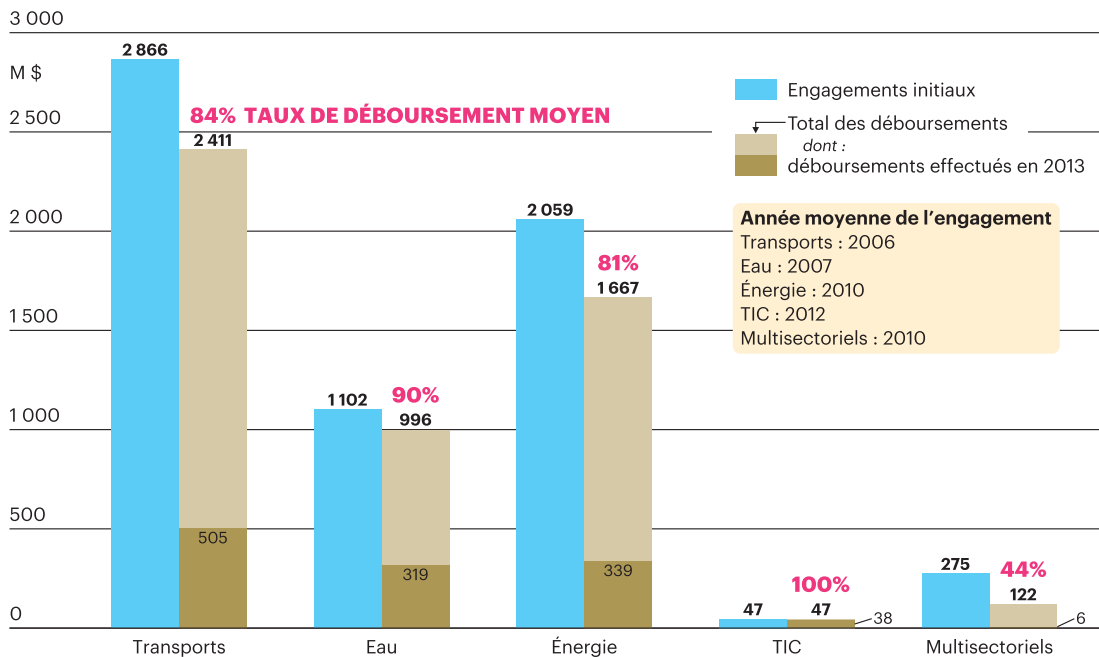


Figure 41

Taux de déboursement pour les projets achevés en 2014

Taux de déboursements

Quelque 83% des engagements en faveur de projets déclarés achevés par les membres de l'ICA en 2014 ont été déboursés au cours de la durée de vie du projet, quelle que soit l'année où l'engagement original a été souscrit. Cela représente une augmentation par rapport aux 77% déboursés pour les projets achevés en 2013.

Cependant, les taux de déboursement pour les projets du secteur des transports achevés en 2014 sont passés de 77% en 2013 à 65% en 2014. Pour la deuxième année consécutive, le secteur a enregistré

le plus faible taux de déboursement et la plus grande part des « engagements restants ». Les taux de déboursement dans tous les autres secteurs sont beaucoup plus élevés avec 90% ou plus.

Les taux de déboursement sont globalement supérieurs pour les opérations APD que pour les opérations non-APD, à l'exception des activités TIC (où un taux de déboursement de 100% a été atteint pour les projets non-APD). Avec seulement 21%, les projets multisectoriels non-APD semblent avoir un taux de déboursement très faible. ■

L'Afrique centrale semble bénéficier d'un soutien accru de la part d'un certain nombre de sources de financement, ce qui s'est traduit par une forte augmentation des engagements dans tous les secteurs à l'exception du secteur de l'eau de la région. La région a reçu le plus d'engagements de la part de la BM et du département des transports de la BAD ; elle est aussi la deuxième plus grande bénéficiaire des investissements de la CE.

Sur le total des engagements des membres de l'ICA déclarés en 2014, soit 18,8 Mrd \$, 16,5 Mrd \$ (88%) ont été consacrés aux infrastructures matérielles, alors que 2,3 Mrd \$ (12%) ont été consacrés aux infrastructures immatérielles. Sur les engagements en faveur des infrastructures immatérielles, deux tiers (1,4 Mrd \$) ont visé le renforcement des capacités, quelque 16% ont été consacrés à la préparation de projet, environ 5% à la recherche et à l'évaluation, et 16% à d'autres projets

d'infrastructures immatérielles.

Tendances sur cinq ans

Les engagements des membres de l'ICA se sont élevés en moyenne à 20,8 Mrd \$ par an au cours des cinq dernières années, bien qu'on ait constaté de très grands écarts dans la répartition par secteur et par région.

La première baisse des engagements en trois ans a été enregistrée en 2014, où ils sont tombés à 18,8 Mrd \$ par rapport aux 25,3 Mrd \$ de 2013. Cependant, si l'on exclue la contribution de 7 Mrd \$ de Power Africa en 2013, on constate que les engagements des membres de l'ICA se sont maintenus à un niveau élevé au cours des trois années – avec 18 à 19 Mrd \$.

Au cours de la période de cinq ans, 2010 reste la meilleure année pour les engagements, alors que 2011 était la plus faible.

Une baisse des allocations au secteur de l'énergie a été la principale cause des engagements relativement faibles de 11,9 Mrd \$ enregistrés en 2011. Le

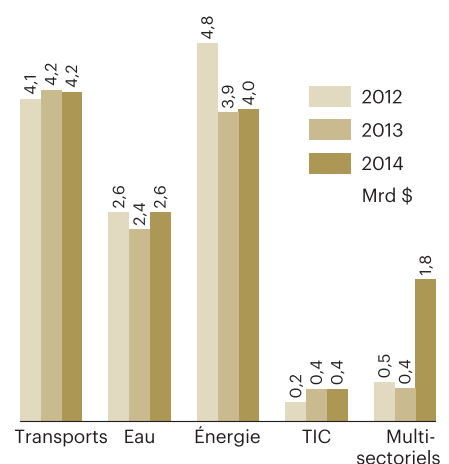
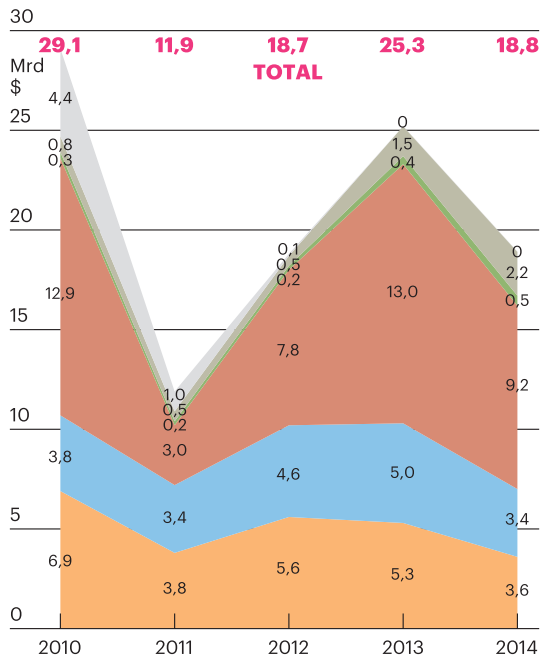
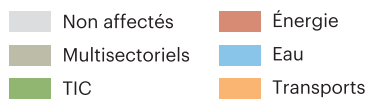


Figure 42

Déboursements des membres de l'ICA par secteur, 2012-2014

PAR SECTEUR



PAR RÉGION

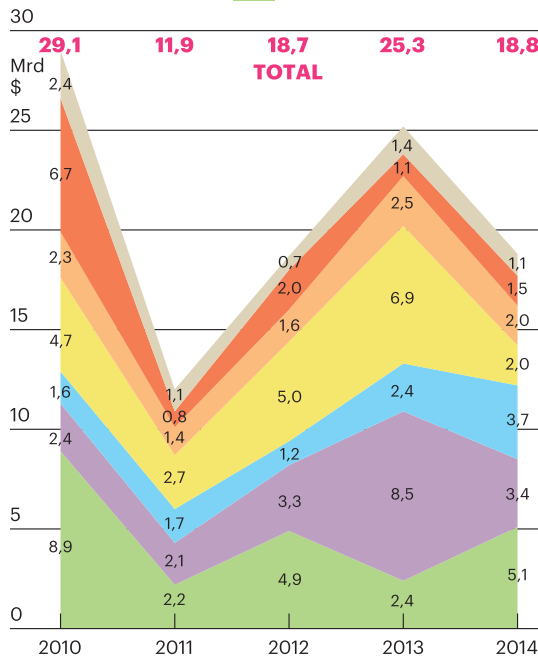


Figure 43
Engagements des membres de l'ICA par secteur et région, 2010-2014

secteur de l'énergie a contribué le plus à la remontée des engagements, qui, avec 18,3 Mrd \$ en 2013, ont été soutenus par la contribution de 7 Mrd \$ de Power Africa. Sans cette contribution en 2014, les engagements en faveur de l'énergie ont atteint 9,2 Mrd \$ – soit une augmentation effective d'environ 50% si l'on exclut le chiffre 2013 de Power Africa.

Les engagements déclarés par les membres de l'ICA dans le secteur des transports en 2014 sont les plus faibles depuis les cinq dernières années, avec 3,6 Mrd \$.

Engagements régionaux

Les engagements en faveur de l'Afrique de l'Ouest ont augmenté de 53% entre 2010 et 2013, mais les membres de l'ICA ont annoncé une baisse des engagements de 60% en 2014 qui n'ont totalisé que 3,4 Mrd \$. Cela reflète une très bonne année 2013, au cours de laquelle les engagements ont augmenté de 158% pour atteindre 8,5 Mrd. Sur les cinq dernières années, les engagements déclarés pour 2014 ont augmenté de 40% par rapport aux engagements

souscrits en faveur de l'Afrique de l'Ouest en 2010.

En 2013, l'Afrique de l'Est a enregistré le deuxième taux de croissance le plus rapide, avec un TCAC de 44% ; ses engagements ont atteint 6,9 Mrd \$ avant de baisser à 2 Mrd \$ en 2014.

Les engagements en faveur de l'Afrique centrale ont atteint leur niveau le plus élevé en cinq ans avec 3,7 Mrd \$ en 2014. Elle est devenue la deuxième plus grande bénéficiaire des engagements de l'ICA après l'Afrique du Nord, qui a reçu 5 Mrd \$ en 2014 (à peu près pareil qu'en 2012).

Les engagements de l'ICA en Afrique sub-saharienne ont baissé de 20% en 2014, mais les engagements en RSA ont presque doublé par rapport aux chiffres de 2013. La RSA a été la seule région à enregistrer une hausse des engagements en 2014, soulignant ainsi une reprise de la confiance. Comme l'Afrique du Nord, la RSA a connu une baisse importante des engagements en 2013, mais les 1,5 Mrd \$ engagés en 2014 sont encore loin des 6,7 Mrd \$ de 2010.

Profils des déboursments

À données comparables, les déboursments des membres de l'ICA dans les différents secteurs ont été particulièrement homogènes en ce qui concerne les transports et l'eau en 2013-14. Les déboursments dans le secteur des transports ont fluctué entre une marge très étroite de 4,1 à 4,2 Mrd \$ par an, et de 2,4 et 2,6 Mrd \$ pour l'eau au cours de cette période.

Les déboursments dans le secteur de l'énergie ont totalisé 3,9 Mrd \$ en 2014 et sont restés au même niveau que ceux déclarés l'année précédente, après une baisse par rapport aux 4,8 Mrds \$ en 2012.

Les déboursments en faveur des TIC se sont maintenus à 400 M \$ en 2013 et en 2014 (une hausse par rapport aux 200 M \$ déclarés en faveur des projets dans le secteur en 2012).

Les déboursments pour les projets multisectoriels ont presque été multipliés par quatre en 2014 pour atteindre 1,5 Mrd \$, après avoir augmenté de 400 M \$ en 2012 à 500 M \$ en 2013. ■

4.4 Activités des membres de l'ICA

Banque africaine de développement

L'Afrique centrale est la principale destination du financement de la BAD en faveur des transports, après avoir reçu presque la moitié des engagements de la banque en 2014 pour ce secteur. Les principaux engagements dans les projets du secteur des transports souscrits par la BAD en Afrique de l'Ouest incluent un investissement régional dans le programme de l'Union du fleuve Mano pour faciliter les liaisons de transport au sein de la Côte d'Ivoire, de la Guinée et du Libéria. Le plus grand engagement de la banque en faveur de ce secteur est allé au projet routier de Batchenga-Ntui-Yoko-Tibati-N'Gaoundere au Cameroun. De manière générale, les engagements de la BAD dans les transports en 2014 étaient inférieurs d'environ 20% par rapport à 2013, alors que les déboursements dans ce secteur ont augmenté de 8%.

Les engagements de la BAD en faveur du secteur de l'énergie ont augmenté d'environ un tiers en 2014 par rapport à l'année précédente. Cependant, les déboursements dans ce secteur ont enregistré une baisse de près de 30%. Le département de l'énergie de la banque a largement privilégié l'Afrique australe, qui a reçu environ trois quarts de tous les engagements dans ce secteur en 2014, alors qu'en 2013, l'Afrique de l'Ouest avait reçu un peu plus de la moitié des engagements de la banque pour des projets énergétiques.

L'une des annonces importantes de la banque en 2014 était l'engagement de 1 Mrd \$ en faveur du Programme de soutien des réformes du secteur de l'énergie de l'Angola, dont l'objectif principal est de promouvoir une croissance économique inclusive en améliorant l'efficacité opérationnelle et la rentabilité dans le

secteur et en consolidant les réformes de gestion des finances publiques. Cet engagement de la banque a été le plus important en faveur du secteur de l'énergie, qui a aussi bénéficié d'un soutien pour des projets au profit du Ghana, du Burundi, de Maurice, du Kenya, du Maroc, du Swaziland, de la Zambie et du Zimbabwe.

La BAD a fait état d'une augmentation de 15% des engagements en faveur du secteur de l'eau en 2014 par rapport à 2013. Plus de la moitié de ces engagements a été souscrite en faveur de l'Afrique de l'Ouest, où un seul engagement – sous forme d'un prêt non-APD de 205 M \$ pour la réforme du secteur de l'eau en milieu urbain et le Projet d'approvisionnement en eau et d'assainissement de Port-Harcourt au Nigéria – a représenté plus de 40% des engagements souscrits par la banque en 2014 en faveur du secteur de l'eau.

Le projet de Port-Harcourt se concentre sur le renforcement des capacités pour assurer un entretien efficace et l'appui des réformes du secteur. Le projet vise à fournir aux résidents de la ville de Port-Harcourt dans l'état de Rivers un accès durable à l'eau potable et à l'assainissement, et à renforcer la capacité du gouvernement fédéral à reformer et à augmenter la prestation de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans le pays.

En 2013, le département du secteur privé de la BAD a concentré son attention sur le secteur de l'énergie, mais ses engagements en 2014 ont clairement visé le secteur des transports. Trois prêts non-APD – pour le port de Lekki Tolorom au Nigéria, l'expansion de Transnet et le projet solaire de Xina Solar One en Afrique du Sud – ont représenté la majeure partie des engagements du département pour 2014. ■

Canada

Le Canada a engagé ou déboursé des subventions ou des contributions en faveur de 141 projets en 2014, et près de 60% de ses engagements ont été consacrés à des projets d'eau et d'assainissement. Les projets multisectoriels et TIC représentent la plupart des engagements restants de 2014.

L'Afrique de l'Ouest bénéficie de près des deux tiers des engagements du Canada. Les engagements du Canada ont augmenté d'environ 30% par rapport à 2013, et les projets multisectoriels ont reçu 46% des engagements, alors que les

secteurs de l'eau et de l'énergie ont bénéficié d'environ 26 et 18% respectivement.

Le Canada a déboursé quelque 138,7 M \$ en 2014, dont plus de la moitié est revenue aux secteurs de l'eau et de l'assainissement, alors que les projets multisectoriels et de transport ont reçu environ 26 et 19% respectivement. En 2013, le Canada a déboursé 201 M \$, dont plus de la moitié pour des projets d'eau, d'assainissement et des projets multisectoriels. ■

Banque de développement de l'Afrique australe

Les opérations internationales de la DBSA se sont entièrement concentrées sur le secteur de l'énergie, avec 72% des engagements souscrits en Afrique australe et le reste en Afrique de l'Ouest en 2014.

Parmi les pays bénéficiant de ces engagements en 2014 se trouvaient la Zambie et le Ghana.

Des fonds ont été déboursés en faveur du secteur des transports au Zimbabwe et, à l'échelon national, du prestataire de services de communication par réseau, O3b Networks. O3b est en train de construire une constellation de satellites destinée à fournir un accès Internet aux 3 milliards de personnes non connectées dans les marchés émergents par l'intermédiaire de réseaux de communications mobiles et Internet de classe mondiale. Aux côtés de la DBSA, les bailleurs de fonds d'O3b incluent HSBC et Google. Le réseau a lancé sa première constellation de huit satellites en 2013 et quatre supplémentaires en 2014.

Les engagements de la DBSA sous forme de prêts non-APD consentis à la RSA en 2014 ont visé des projets multisectoriels mis en œuvre dans des villes ou dans des municipalités. Parmi les principaux bénéficiaires se trouvaient les villes de Tshwane et de Johannesburg. Les déboursements en 2014 ont concerné plusieurs projets d'énergie renouvelable, principalement des projets solaires PV et certains projets éoliens. Quelque 88% des engagements de la DBSA en faveur de la RSA sont allés à des projets multisectoriels. Des montants plus petits ont été engagés en faveur des TIC et des transports.

Par contre, les déboursements de la DBSA en faveur d'installations de préparation de projet se sont concentrés sur les opérations énergétiques, ce qui laisse supposer un intérêt marqué pour des investissements futurs dans ce secteur. Les projets qui ont reçu des engagements en 2014 incluent la centrale hydroélectrique de Ngonya en Zambie et l'interconnecteur régional Mozambique-Zimbabwe-Afrique du Sud, qui à eux deux ont totalisé des engagements s'élevant à 1,78 M \$. ■

Commission européenne

En 2014, les déboursements ont augmenté de 15% par rapport à l'année précédente, et pour la deuxième année consécutive, les projets et programmes du secteur des transports ont reçu la plus grande part s'élevant à 497 M € (663 M \$) (2013: 436 M € - 581 M \$). Les projets d'eau et d'assainissement ont reçu 219 M € (292m \$) (2013: 230 M € - 307 M \$), alors que le secteur de l'énergie a reçu 193 M € (257 M \$) (2013: 139 M € - 185 M \$). Les déboursements de la CE en faveur des TIC ont été presque multipliés par sept par rapport à 2013, avec 10,3 M € (13,7 M \$).

Après avoir souscrit des engagements relativement importants en faveur des secteurs des transports et de l'eau et de l'assainissement en 2013, le total des engagements de la CE a fortement baissé en 2014. Les transports ont reçu 23 M € (31 M \$) et l'eau et l'assainissement uniquement 100 000 € (133 000 \$) en 2014 par rapport à 726 M € (968 M \$) et 221 M € (295 M \$) en 2013. Le secteur de l'énergie a reçu 200 M € (267 M \$) en 2014 (246 M € en 2013). Des engagements totalisant 20 M € (27 M \$) ont été souscrits en faveur des TIC en 2014, alors qu'aucun engagement n'avait été enregistré dans ce secteur en 2013. ■

Banque européenne d'investissement

La BEI a engagé 701 M € (935 M \$) en 2014, une hausse par rapport aux 660 M € (880 M \$) de 2013. Les niveaux d'engagement ont été globalement les mêmes au cours des deux années dans le secteur des transports avec 53 M € (71 M \$) en 2014 contre 52 M € (69 M \$) l'année précédente. Les engagements en faveur du secteur de l'eau et de l'assainissement ont été réduits de plus de moitié de 283 M € (377 M \$) en 2013 à 122 M € (163 M \$).

Les engagements en faveur du secteur de l'énergie ont augmenté de 310 M € (413 M \$) en 2013 à 374 M € (499 M \$) en 2014. Bien que la BEI n'ait engagé aucun fonds dans des opérations multisectorielles en 2013, elle a souscrit des engagements de 152 M € (203 M \$) en faveur de ces projets en 2014. Aucun engagement n'a été enregistré dans le secteur des TIC en 2014 alors qu'il avait reçu 15 M € (20 M \$) en 2013.

En 2014, la BEI a déboursé 822 M € (1,1 Mrd \$), soit 29% de plus qu'en 2013 (637 M € - 850 M \$), en raison essentiellement de

l'augmentation des déboursements dans le secteur de l'énergie, qui ont totalisé 461 M € (615 M \$) contre 286 M € (381 M \$) en 2013. Les déboursements dans le secteur des transports ont baissé de 257 M € (343 M \$) en 2013 à 203 M € (271 M \$), alors que le secteur de l'eau et de l'assainissement a connu une augmentation de 92 M € (123 M \$) à 119 M € (159 M \$) en 2014.

Parmi les activités notables, on retiendra la participation de la BEI à l'initiative LOGISMED visant à développer le secteur de la logistique dans les pays partenaires méditerranéens (dont certains en Afrique du Nord). Elle envisage de créer un réseau de plates-formes logistiques euro-méditerranéennes pour soutenir la modernisation essentielle au développement d'une zone de libre-échange méditerranéenne. ■

Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures

Des subventions de 60 M € (80 M \$) ont été engagées en 2014, dont la plupart a été consacrée à l'énergie (34 M € - 45 M \$), suivie des transports (21 M € - 28 M \$) puis de l'eau et de l'assainissement (5 M € - 7 M \$). Tous les engagements souscrits en faveur de l'eau et de l'assainissement ont visé l'Afrique de l'Est, qui a également

reçu des subventions pour les transports et l'énergie.

Des subventions ont aussi été engagées en faveur des transports et de l'énergie en Afrique australe; une autre subvention de 15 M €, sans aucune spécification de région, a aussi été consentie. ■

France – Agence française de développement

La grande partie des engagements de l'AFD a été consacrée au secteur de l'énergie en 2014, l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Est recevant la part la plus grande, tous secteurs confondus. Environ un tiers de tous les fonds engagés par l'AFD a été déboursé en

Afrique de l'Ouest, alors qu'environ 22% ont été déboursés en Afrique du Nord, la région ayant reçu le plus de financements en 2013. L'AFD a annoncé une augmentation des déboursements de près de 67% en 2014 par rapport à 2013. ■

Allemagne – Banque de développement KfW

Les engagements souscrits par la KfW ont augmenté de 636 M € en 2013 à 1 Mrd € en 2014, soit 57%, en raison d'une multiplication par trois des engagements en faveur des opérations énergétiques de 216 M € (288 M \$) à 892 M € (1,2 Mrd \$). Les engagements en faveur du secteur de l'eau ont baissé de 407 M € (543 M \$) à 140 M € (187 M \$) en 2013. La KfW n'a souscrit aucun engagement dans les autres secteurs.

Le plus grand engagement de la KfW s'est élevé à 654 M € (860 M \$) et a concerné deux projets énergétiques majeurs au Maroc. Parmi les autres pays ayant bénéficié d'engagements se trouvaient le Bénin, le Burkina Faso, la RDC, l'Égypte, le Kenya, le

Mozambique, la RSA, le Sénégal, le Togo, l'Ouganda et la Zambie.

Les déboursements de la KfW ont aussi fortement augmenté en 2014, de 97 M € (129 M \$) en 2013 à 169 M € (225 M \$), soit environ 55%, en raison principalement d'une augmentation des fonds destinés à des projets d'eau et d'assainissement.

Le soutien pour le secteur de l'énergie a augmenté de 113 M € (151 M \$) à 183 M € (244 M \$) en 2014.

Aucun déboursement n'a été signalé en 2014 pour des projets multisectoriels, par rapport aux 4 M € (5 M \$) déboursés l'année précédente. ■

Société financière internationale

Les engagements et les déboursements de la SFI ont fortement augmenté de 55 et 65% respectivement en 2014. L'augmentation des engagements, qui ont atteint 621 M \$, est attribuable aux 397 M \$ alloués au secteur de l'énergie (en hausse par rapport aux 293 M \$ en 2013) et aux 195 M \$ au secteur des TIC en 2014, ce qui représente plus du double des 62 M \$ engagés en 2013.

L'énergie a joué un rôle important dans l'augmentation du volume des déboursements avec 447 M \$ en 2014, contre 262 M \$ en 2013. Au cours de la même période, on a constaté une augmentation des

déboursements dans le secteur des transports, de 33 à 79 M \$, et dans les projets multisectoriels, de 36 à 87 M \$. Les projets TIC ont reçu 87 M \$ en 2014, contre 36 M \$ en 2013.

En 2014, la SFI a notamment consenti cinq prêts de 50 à 75 M \$ en faveur de projets énergétiques au Nigéria, au Gabon et en Afrique du Nord. Des engagements ont aussi été souscrits pour soutenir de projets TIC régionaux, ainsi que d'autres situés au Nigeria, au Rwanda et au Tchad. ■

L'Agence japonaise de coopération internationale

Les engagements japonais ont augmenté de 152 Mrd ¥ (1.45 Mrd \$) en 2013 à 217 Mrd ¥ (2 Mrd \$) en 2014, soit 43%, avec, chaque année, des fonds alloués à différents secteurs. Alors que 57 Mrd ¥ (542 M \$) ont été destinés aux transports et 36 Mrd ¥ (342 M \$) à l'eau et à l'assainissement en 2013, les transports ont reçu 12 Mrd ¥ (114 M \$) et l'eau 14 Mrd ¥ (133 M \$) en 2014. Inversement, les engagements en faveur de l'énergie ont plus que doublé en 2013-14 et sont passés de 59 Mrd ¥ (561 M \$) à 160 Mrd ¥ (1.5 Mrd \$). Les engagements en faveur de l'énergie en 2014 étaient supérieurs à tous les autres secteurs en 2013.

Avec 110 Mrd ¥ (1.05 Mrd \$), les déboursements du Japon ont augmenté de près de 20% par rapport au montant déboursé en 2013. On a assisté à des changements importants du profil

sectoriel des déboursements: les secteurs des transports et de l'énergie ont reçu moins qu'en 2013, alors que les déboursements dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ont augmenté de 12 Mrd ¥ (114 M \$) à près de 16 Mrd ¥ (152 M \$) en 2014.

Les projets multisectoriels ont reçu des déboursements totalisant 44 Mrd ¥ (419 M \$), alors qu'ils n'en avaient reçu aucun en 2013. Les fonds accordés dans le cadre du cinquième prêt d'assistance au secteur privé du Japon ont été investis dans l'initiative EPSA pour l'Afrique (renforcement de l'assistance au secteur privé), signée par la JICA et la BAD en septembre 2014. Ce prêt de 30,69 Mrd ¥ (292 M \$) vise à soutenir l'entreprenariat, la création d'emplois et la croissance sur le continent. ■

Royaume-Uni – Département pour le développement international

Les engagements du RU sous forme de subventions directes en faveur des infrastructures africaines ont fortement diminué par rapport à 2013 avec, exceptionnellement, quelque 513 M £ (847 M \$) mis à disposition pour une variété de programmes d'eau critiques, urgents et de grande valeur. En 2014, la valeur des subventions engagées en faveur du secteur de l'eau s'est élevée à un peu moins de 24 M £ (40 M \$). Les autres secteurs ayant reçu moins de subventions en 2014 incluent les transports avec 27 M £ (45 M \$) (2013: 47 M £ – 78 M \$), l'énergie avec 18 M £ (30 M \$) (2013: 135 M £ – 223 M \$) et les TIC avec 16 M £ (26 M \$) (2013: 18 M £ – 30 M \$). Cependant, les engagements du RU en faveur des projets multisectoriels ont augmenté de 62 M £ (102 M \$) à 63 M £ (104 M \$).

Les déboursements effectués par le RU ont baissé de 407 M £ (672 M \$) en 2013 à 336 M £ (555 M \$) en 2014, essentiellement à cause d'une baisse des déboursements dans les secteurs des transports, de l'énergie et des TIC. Les déboursements dans les projets multisectoriels et les projets d'eau et d'assainissement sont restés à peu près les mêmes en 2013-14. Les projets multisectoriels ont reçu 79 M £ (131 M \$) en 2014 (2013: 81 M £ – 131 M \$) et l'eau 153 M £ (253 M \$) (2013 aussi 153 M £).

Les données du RU pour 2014 n'incluent pas les paiements directs ou les engagements souscrits en faveur du FFI et de la FPPI. ■

Banque mondiale

La Banque mondiale a enregistré une forte augmentation de ses engagements et de ses déboursements en 2014; en effet, ses engagements sont passés de 4,1 à 5,9 Mrd \$, soit une hausse de 42%, alors que ses déboursements sont passés de 1,8 à 2,3 Mrd \$, soit une hausse de 28%.

La BM qui, année après année, engage et débourse des sommes importantes en Afrique, tient à souligner que la quasi-totalité de ses projets sont typiquement multisectoriels et qu'ils ont un impact régional. Au regard de ses contributions aux secteurs et aux régions définies par l'ICA, il est clair que la stratégie de la banque est d'avoir un impact positif sur tous les secteurs.

En 2014, les engagements de la BM en faveur des transports ont plus que doublé pour atteindre 1,55 Mrd \$ (contre 703 M \$ en 2013). Les engagements ont augmenté dans le secteur de l'eau et de l'assainissement (de 1,3 à 1,9 Mrd \$, soit 40%), de l'énergie (de 1,3

à 2 Mrd \$, soit 56%) et des TIC (de 103 à 136 M \$, soit 32%) conformément aux définitions de l'ICA.

Selon ces mêmes définitions, les déboursements de la BM ont aussi augmenté dans tous les secteurs, avec des déboursements multipliés par deux dans les opérations énergétiques qui sont passés de 216 M \$ en 2013 à 434 M \$ en 2014. Pour la deuxième année consécutive, la BM a déboursé le plus de fonds dans le secteur des transports. Les projets de transport en Afrique centrale ont reçu des engagements de 1,2 Mrd \$, plus que toute autre région.

Dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, la banque a souscrit des engagements très conséquents en faveur des opérations d'approvisionnement en eau, de gestion des crues, d'irrigation et de drainage au Nigéria. Mais le plus grand engagement de la BM en 2014 a concerné un prêt de 500 M \$ pour élargir l'accès au gaz naturel à 1,5 millions de foyers égyptiens dans onze gouvernorats. ■

4.5 Enjeux stratégiques

Les membres de l'ICA ont partagé leurs points de vue sur plusieurs questions stratégiques et préoccupations majeures au cours de la préparation du rapport 2014 sur les tendances en matière de financement des infrastructures en Afrique.

Phase initiale de développement et de financement des projets

Pour les membres de l'ICA, la phase initiale de développement et de financement des projets représente un problème important. Certains ont identifié les premières étapes comme le moment le plus difficile dans la durée de vie du projet (bien que certains membres aient déclaré qu'ils avaient rencontré plus de difficultés dans la phase de développement). Certains membres déterminent à quel stade dans le processus de préparation du projet ils peuvent apporter un soutien.

Des préoccupations ont été soulevées concernant le portefeuille existant des mécanismes de préparation de projet, notamment une "disjonction" apparente entre certains de ces fonds.

Selon les membres, le Système international d'appui aux infrastructures (IASS) devrait faire une différence. Prévu pour être opérationnel en 2016, l'IASS vise à fournir aux utilisateurs des secteurs public et privé une plate-forme permettant d'adopter une approche homogène et systématique de la phase initiale du développement de projet.

Certains ont suggéré que les marchés de capitaux pourraient jouer un rôle, mais ont concédé qu'il restait beaucoup de travail à faire pour exploiter cette forme de financement. Comme l'a indiqué un membre, "le gros défi consiste à mobiliser et à utiliser les marchés de capitaux et à trouver des mécanismes capables de proposer un taux de rendement acceptable pour les investissements de départ." Les membres peuvent s'investir avant que les projets ne soient bancables, mais pas encore au stade où un projet potentiel est réduit, comme le dit un membre, à une "déclaration de besoin." ■

Divergences organisationnelles

Un ensemble précis de dynamiques a été cité comme frein au montage financier et à la mise en œuvre des projets : le fait guère surprenant et incontournable que dans un projet, chaque partie opère dans des conditions différentes. Dans un montage financier, chaque bailleur de fonds et partie prenante locale a des exigences différentes ; il y a autant de règles que de bailleurs de fonds et de parties prenantes. Et au sein de l'ICA, les membres constatent qu'ils ont parfois des mandats et des cultures différents de leurs pairs.

Il n'est pas facile de changer les procédures au sein de grandes institutions strictement réglementées. Plusieurs partenaires de développement ont déclaré qu'ils continueraient à œuvrer à l'harmonisation des procédures de financement et d'achat – qui est à l'ordre du jour depuis de nombreuses années. ■

Divergences concernant les corridors

Bien que les corridors soient perçus, dans certains milieux, comme le 'Saint-Graal' du développement des infrastructures, certains membres se demandent s'ils peuvent être des catalyseurs efficaces. Un membre a donné comme exemple, la reprise d'un chemin de fer public par une société d'exploitation de ressources naturelles qui a entretenu l'infrastructure juste le temps qu'il fallait pour desservir ses activités d'extraction de minerais, mais qui ensuite laissé la ligne dans un état inutilisable pour d'autres marchandises ou passagers.

Un autre membre a déclaré que la réussite des projets de corridors, notamment ceux qui ont une configuration ressources naturelles-route et/ou voie ferrée-port, peut dépendre des aléas des fluctuations des cours des matières premières, ce qui a des répercussions sur les coûts initiaux et actuels. Les conflits d'intérêt entre les différentes entités commerciales ou publiques, et les décisions sommaires prises dans les salles de réunions des sociétés multinationales d'exploitation de ressources – par exemple la mise sous cocon des actifs – posent aussi des problèmes. Les infrastructures appartenant à et exploitées par de grandes entités commerciales, appelées 'sociétés d'ancrage' – par exemple les opérations minières qui possèdent les voies ferrées – posent des risques pour les plus petites entreprises et les populations locales, qui pourraient aussi tirer profit de ces infrastructures, en particulier si l'entité arrête son activité dans cet endroit.

La réalité est que les projets d'envergure, même dans les marchés matures, prennent du temps à déployer. ■

Stratégies axées sur la demande

Les membres exercent en vertu de mandats considérablement différents. Ainsi, la BEI exerce dans le cadre de l'accord de Cotonou, et se concentre globalement sur les initiatives relatives aux infrastructures qui facilitent le développement de petites et moyennes entreprises, alors que la JICA exerce dans le cadre de plans convenus entre le Japon et les États africains lors de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement africain (TICAD) qui a lieu tous les cinq ans. Mais quel que soit le mandat des membres, il doit, de toute évidence, être axé sur la demande.

En 2014, le virus Ebola a précipité la mise en œuvre de plusieurs projets, du soutien de la BEI à la réhabilitation urgente des infrastructures énergétiques en Guinée et au Liberia, à la fourniture par la JICA de matériel de secours d'urgence tels que des générateurs et des purificateurs d'eau pour pallier au manque d'électricité et d'eau dans les hôpitaux et les cliniques mobilisés à l'extrême. ■

Stratégies de mise en œuvre des projets régionaux

Les membres ont systématiquement souligné une préférence pour les projets régionaux. Un donateur bilatéral a souligné qu'il adoptait une approche 100% régionale dans ses opérations, en se concentrant exclusivement sur les infrastructures transfrontalières. Tous les membres sondés ont exprimé une préférence pour les initiatives régionales, y compris les projets nationaux ayant une dimension régionale.

Tous les membres ont bien conscience des difficultés bien connues rencontrées lors de la mise en œuvre de grands projets régionaux, notamment les différences politiques, techniques, juridiques et réglementaires transfrontalières. Le point de vue récurrent est que certains très grands projets régionaux ont tendance à impliquer des pays où les risques de crédit et les risques politiques sont considérés comme élevés, ce qui n'encourage pas les donateurs à prendre plus de risques que le strict minimum, sauf si plusieurs donateurs sont impliqués, ce qui en soi accroît aussi les difficultés.

Certains membres trouvent utile de travailler avec les communautés économiques régionales (CER), les pools énergétiques et d'autres organisations régionales, même s'il peut s'avérer difficile de naviguer dans l'environnement politique dans lequel ces entités opèrent. Cependant, un membre a déclaré qu'il était souvent plus productif de travailler avec les CER – et notamment le NEPAD – parce qu'il est plus facile de discuter et de résoudre les problèmes avec ces entités qu'avec les parties prenantes locales. Mais de l'avis général, il est difficile de naviguer dans le paysage politique des projets régionaux ; une action plus ciblée est nécessaire pour organiser et coordonner des activités pour réunir les parties prenantes en vue de concrétiser des projets ambitieux.

Tous les membres sondés ont reconnu que les défis internes s'ajoutent aux difficultés inhérentes rencontrées pour assembler de grands projets régionaux. Certains membres ont déclaré avoir du mal à harmoniser une approche de plus en plus régionale avec leurs propres représentants sur place et partenaires locaux qui sont habitués à raisonner à l'échelon du pays.

Parmi les suggestions pour améliorer les chances de mettre en œuvre des initiatives régionales, on retiendra l'élaboration de stratégies pour que les parties prenantes 'se rallient' au développement des infrastructures transfrontalières. Une autre approche suggérée consiste à concevoir et à construire des séries complémentaires de projets nationaux 'intelligents' liés par des plans d'interconnexion transfrontalière relativement petits. Il a été suggéré que pour parvenir à boucler le montage financier de grands projets régionaux, on pourrait encourager les gouvernements nationaux à prendre des participations dans le capital, pour cimenter les relations et harmoniser les objectifs. Cependant, cette suggestion a été nuancée par le fait qu'il n'existe pas de formule prédéterminée pour la prise de participation des gouvernements que l'on puisse appliquer à tous les projets.

Il a été reconnu que les mécanismes facilitant l'intégration régionale et le commerce, tels que Trademark Africa et l'initiative des postes frontières à entrée unique (OSBP), sont utiles pour promouvoir l'approche de plus en plus régionale du développement des infrastructures. Des préoccupations ont été soulevées concernant le manque apparent d'engagement en faveur des initiatives régionales des investisseurs quasi-privés soutenus par les donateurs, dont certains semblent très concentrés sur des projets nationaux ayant un impact régional faible, voire pas d'impact du tout. ■

Pénuries de projets

La pénurie de projets bancables représente un obstacle majeur, notamment pour les partenaires de développement qui déploient des fonds renouvelables ou qui disposent de niveaux minimums de financement assez importants. Les défis comprennent notamment la solvabilité des entreprises de services publics qui pourraient être les ultimes bénéficiaires du financement, et une pénurie d'avocats locaux capables de travailler sur des accords juridiques établis selon les normes exigées par les partenaires internationaux de développement.

Pour plusieurs membres, l'un des grands problèmes était le manque de stabilité financière des entreprises de services publics, par exemple dans le secteur de l'énergie où les tarifs ne couvrent pas les coûts de production de l'électricité. S'ajoutent à cela les difficultés qu'elles rencontrent pour retenir le personnel technique et d'encadrement expérimenté. Certains membres soutiennent des initiatives visant à améliorer cette situation, par exemple des initiatives de 'formation des formateurs' pour garantir une disponibilité constante de techniciens qualifiés.

En ce qui concerne les partenariats de développement, il a été admis que les donateurs ont tendance à travailler les uns avec les autres et pourraient peut-être œuvrer davantage à impliquer les représentants de pays, les parties prenantes locales et le secteur privé dans le processus de développement des infrastructures, ce qui nécessite une utilisation plus efficace des pouvoirs rassembleurs.

Plusieurs membres ont suggéré des mécanismes pour promouvoir des projets plus petits, notamment dans les domaines tels que l'énergie renouvelable, où un flux important de projets à petite échelle pourrait faire une grande différence alors que les technologies hors-réseau deviennent des solutions de plus en plus abordables et pratiques. L'efficacité du Fonds africain des énergies renouvelables (FAER) – lancé en mars 2014 avec 100 M \$ de capitaux engagés pour soutenir les PEI à petite et moyenne échelle – est suivi avec intérêt par certains membres qui affirment que les solutions énergétiques de petite taille, parfois réparties, gagnent de l'élan. Le Fonds des énergies durables pour l'Afrique (SEFA) administré par la BAD a contribué à hauteur de 20 M \$ au capital engagé. ■

Financement bilatéral et multilatéral

Les membres de l'ICA – notamment la CE, l'Allemagne, le Japon, l'Afrique du Sud, le RU et les USA – contribuent aux dépenses d'infrastructures en Afrique tant au niveau bilatéral qu'à travers le financement de donateurs multilatéraux. Les engagements bilatéraux sont inclus dans le rapport 2014 sur les tendances en matière de financement des infrastructures en Afrique, contrairement aux contributions en faveur de donateurs multilatéraux afin d'éviter une double comptabilisation.

Certains membres de l'ICA contribuent de manière significative au Fonds africain de développement (le volet concessionnel de la BAD) et au GBM, comme on peut le voir dans les tableaux ci-dessous et ci-contre. La France, l'Allemagne et le RU sont trois des quatre plus grands souscripteurs de la BEI aux côtés de l'Italie.

Par ailleurs, les membres bilatéraux soutiennent une grande variété de fonds. Les donateurs qui soutiennent le FFI administré par la BEI incluent la CE, la France, l'Allemagne et le RU, aux côtés de neuf autres donateurs européens. Le Canada, l'Allemagne et le RU contribuent au FPPI du NEPAD, qui est administré par la BAD, aux côtés du Danemark, de la Norvège et de l'Espagne. Le Canada, la France et l'UE, avec 13 autres donateurs, contribuent à la FAE.

D'autres instruments utilisés par les donateurs bilatéraux incluent le CDC détenu à 100 % par le gouvernement britannique, qui, en 2014, a souscrit des engagements en faveur de l'Afrique totalisant 240,9 M \$, dont 100,6 M \$ pour le secteur de l'énergie, soit à travers des

investissements directs ou par l'intermédiaire de fonds. Le CDC gère les capitaux exclusivement fournis par le DFID et possède désormais un portefeuille énergétique de près de 1,3 Mrd \$. ■

Contributions annoncées par les membres de l'ICA et autres contributeurs en faveur de la 13e Reconstitution du Fonds africain de développement (M \$)

	Contribution	Pourcentage des contributions totales
Royaume-Uni	995	15,9
Allemagne	618,7	10,5
États-Unis	582	10
France	549,3	9,5
Japon	409,8	7,6
Canada	296,4	5,5
Arabie Saoudite	35	0,6
Afrique du Sud	21,4	0,4
Brésil	15,5	0,3
Koweït	11,8	0,2

Financement mixte

Les membres ne s'attendent à aucun changement significatif de la mixité des bailleurs de fonds des infrastructures africaines au cours de l'année à venir, mais ils pensent que les fonds Africa50 et le Mécanisme mondial de financement des infrastructures (GIF), une fois opérationnels, contribueront à améliorer les scénarios de financement.

Il reste à savoir si ces nouvelles sources de financement attireront le financement d'investisseurs institutionnels et d'investisseurs privés en actions, soit en tant qu'investisseurs dans les fonds eux-mêmes, ou en tant que co-bailleurs de fonds à leurs côtés. Mais les investisseurs privés en actions recherchent déjà des opportunités d'investissement, et se disputent les quelques projets bancables qui arrivent sur le marché ; les caisses de retraite cherchent à investir en Afrique de l'Est, selon les membres. L'introduction de nouveaux fonds sans une amélioration significative de la phase initiale de développement et de financement des projets pourrait entraîner un apport de fonds encore plus excessif pour un nombre de projets relativement petit.

Les membres ont aussi le sentiment que le secteur privé n'est souvent pas au courant des offres qui existent pour les aider à investir dans les infrastructures africaines. Il y a un manque d'informations structurées sur les ressources disponibles ; les partenaires de développement pourraient envisager de collaborer davantage avec le secteur privé et d'améliorer la mise en valeur des différents mécanismes. ■

Financement du GBM provenant de pays souverains et de la CE (en M \$)

	Exercice fiscal 2013	Exercice fiscal 2014
Royaume-Uni	1 010	1 126
États-Unis	424	626
Commission européenne	327	531
Norvège	400	371
Australie	433	358
Allemagne	212	349
Pays-Bas	355	271
Japon	291	248
Suède	270	231
Danemark	115	197
Suisse	153	156
Canada	266	150
Autres PD souverains	463	410
Total	4 719	5 024

5. Projets régionaux



Droits d'auteur: iStock/Getty Images

5.1 Tendances régionales des membres de l'ICA

Les déboursements des membres de l'ICA en faveur de projets d'infrastructures régionales sont restés à peu près stables avec 1,8 Mrd \$ en 2014 contre 1,9 Mrd \$ en 2013, soutenus par les sommes de plus en plus importantes engagées en faveur des projets régionaux en 2012 et en 2013, quand les engagements avaient atteint 4 Mrd \$ par an.

Le niveau soutenu des déboursements est une bonne nouvelle pour le continent, et souligne les efforts entrepris par les membres de l'ICA pour répondre à la demande claire de projets capables de stimuler la croissance sociale et économique régionale.

Cependant, la quantité de fonds engagés par les membres de l'ICA en 2014 en faveur des projets régionaux a baissé, ce qui semble refléter les nombreux problèmes rencontrés pour maintenir l'élan du développement d'initiatives régionales complexes telles que celles du Plan d'action prioritaire du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PAP-PIDA).

De manière générale, les engagements souscrits en faveur des infrastructures régionales ont baissé de 4,2 Mrd \$ en 2013 à 1,8 Mrd \$ en 2014. Les fonds engagés en faveur du PAP-PIDA en 2014 étaient de 161 M \$ contre 1,3 Mrd \$ en 2013. Les fonds déboursés en faveur des projets du PAP-PIDA ont baissé de 688 M \$ en 2013 à 501 M \$ en 2014.

On peut avancer plusieurs raisons pour expliquer cette diminution du niveau global des engagements régionaux, et notamment une baisse des engagements souscrits par les membres crédités pour la hausse considérable des engagements régionaux de 4,5 Mrd \$ en 2012 et de 4,2 Mrd \$ en 2013. Au cours des trois années précédentes, les engagements en faveur des infrastructures régionales ont à peu près suivi la tendance des engagements globaux.

Les engagements régionaux du Japon ont augmenté de 553 M \$ en 2013 à 591 M \$ en 2014, bien qu'ils aient été loin des 1,1 Mrd \$ engagés en 2012.

Le portefeuille régional du GMB a diminué de 803 M \$ en 2013 à 449 M \$ en 2014, soit une baisse de 44%, qui, à elle seule, représentait près de la moitié des 1,5 Mrd \$ engagés en 2012.

Les engagements régionaux de la BAD ont atteint leur plus haut niveau en 2013 avec 1,1 Mrd \$ mais ont chuté à 288 M \$ en 2014. Au cours de cette même période, les engagements régionaux de la France ont baissé de 967 à 195 M \$.

Les engagements en faveur des projets du PAP-PIDA en 2014 ont inclus 5,5 M £ (9 M \$) du DFID pour des projets énergétiques (chiffre reposant sur un échantillon de projets en raison du manque de données sur les projets), 64

M € (85 M \$) de la CE pour le même secteur et 12 M € (16 M \$) pour des projets de transport, alors que le FFI et la JICA ont engagé 21,2 M € (28 M \$) et 3,7 Mrd ¥ (35 M \$) respectivement dans le secteur des transports.

La part des engagements en faveur des projets du PAP-PIDA par rapport au total des engagements en faveur des projets régionaux en 2013 était de 31% (1,3 Mrd \$) mais a chuté à 9% (161 M \$) en 2014.

Les projets du PAP-PIDA ont reçu 27,8% (501 M \$) du total des déboursements dans les projets régionaux en 2014, soit une baisse de 36% (668 M \$) en 2013.

Dans une enquête réalisée à la mi-année auprès des membres de l'ICA, plusieurs personnes interrogées ont manifesté un grand intérêt pour les projets du PAP-PIDA et les projets régionaux d'eau et d'assainissement; ceci dit, aucun engagement en faveur du PAP-PIDA n'a été enregistré dans ce secteur en 2014, même si d'autres engagements régionaux dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ont été souscrits par des membres de l'ICA tels que l'AFD, la CE, le FFI, la BAD, le Canada et le GBM. ■

Tendances des portefeuilles d'infrastructures régionaux

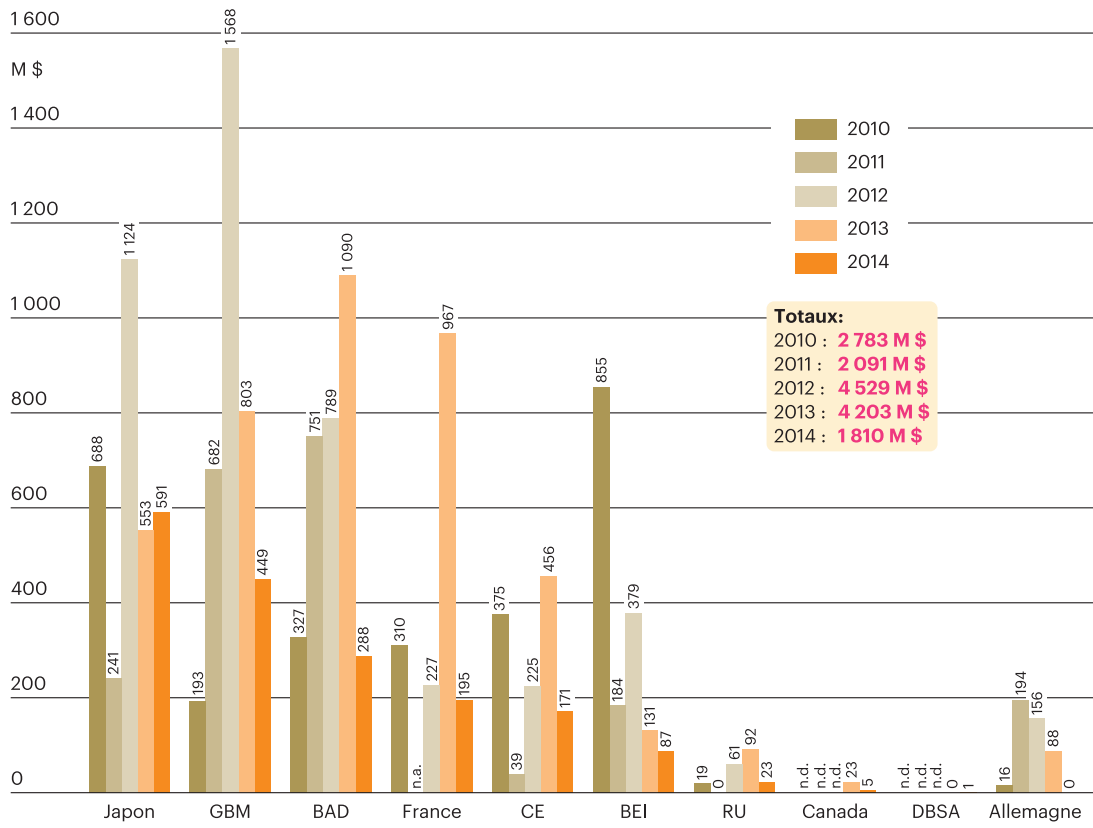


Figure 44
Tendances relatives aux portefeuilles d'infrastructures régionaux des membres de l'ICA, 2010-2014

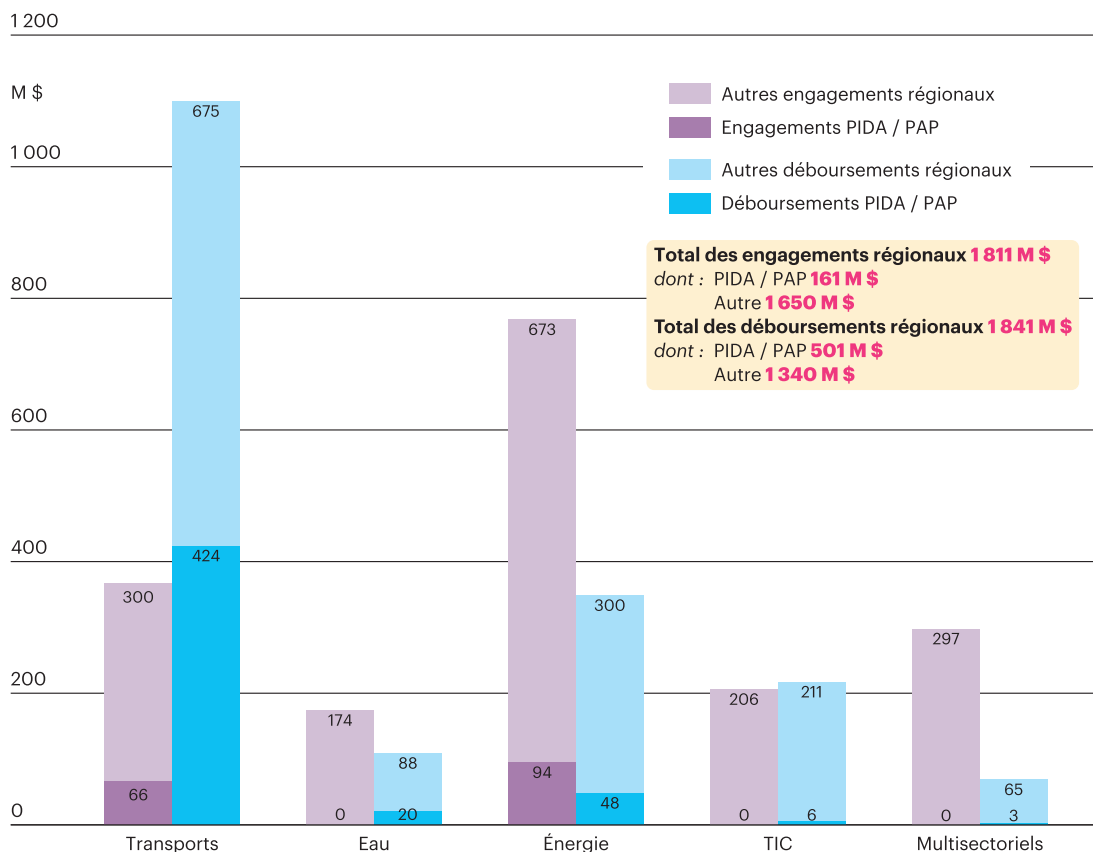


Figure 45
PAP-PIDA et autres engagements et déboursements par secteur, 2014

5.2 Activités régionales des membres de l'ICA

Les membres de l'ICA continuent à être actifs dans les initiatives régionales. La BAD a effectué des déboursements en faveur d'une variété de projets transfrontaliers, notamment le projet d'eau et d'assainissement du lac Victoria et des études pour le projet d'énergie hydroélectrique Inga III tant attendu.

Le département du secteur privé de la banque a déboursé des fonds assez importants pour le projet ferroviaire de la vallée du Rift et O3b, le réseau de communication par satellite qui vise à connecter les marchés émergents en Afrique et dans le monde aux téléphones mobiles et à l'Internet.

Le Canada a pris une part active dans les projets régionaux dans tous les secteurs à l'exception de l'énergie en 2014, alors que les activités régionales bilatérales du DFID se sont concentrées essentiellement sur l'énergie. La BEI a privilégié les transports et les opérations multisectorielles, alors que le plus gros engagement régional souscrit par la SFI est revenu au secteur des TIC, même si elle a également alloué des fonds à des projets dans les secteurs de l'énergie et des transports. L'Allemagne n'a déclaré aucun nouvel engagement régional en 2014 mais a déboursé 252 906 € (338 302 \$) dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

L'appui du Japon aux projets du PAP-PIDA en 2014 a inclus des engagements visant à améliorer le port de Bujumbura au Burundi, et le carrefour Tazara à Dar es Salaam, en Tanzanie. Des fonds, sous la forme de subventions, ont servi à financer le projet de réhabilitation d'un pont en République du Congo, quatre études préparatoires sur un projet de construction d'un viaduc en Côte d'Ivoire, l'extension du port de Bujumbura, le projet d'amélioration du réseau routier de Kampala et ses banlieues en Ouganda, ainsi que des mesures de protection des crues sur la ligne ferroviaire centrale de Tanzanie.

Les engagements de la CE en 2014 ont été répartis entre des projets régionaux issus de tous les secteurs, mais aucun engagement n'a été enregistré pour les projets multisectoriels. Elle a engagé 13,8 M € (18 M \$) pour les transports, 100 000 € (133 371 \$) pour l'eau et l'assainissement, 94,5 M € (126 M \$) pour l'énergie et 20 M € (30 M \$) pour les TIC.

L'un des plus gros engagements de 2014 est venu de la BAD avec 141 M \$ pour un projet visant à améliorer les routes et les liaisons de transport avec l'Union du fleuve Mano, approuvé en décembre. Ce projet consiste à asphaltier 276km de route – 140,6km en Côte d'Ivoire, 39,75km en Guinée et 96km au Libéria – à procéder à des aménagements pour les câbles à fibre optique et à réduire la pression sur les postes frontalières. Après des années de conflit, ces initiatives régionales laissent entrevoir une augmentation des volumes du trafic alors que la région commence à développer son potentiel économique et à réhabiliter ses infrastructures délabrées ou auxquelles on ne peut pas accéder au cours de certaines saisons.

L'intervention de donateurs multilatéraux et bilatéraux à un stade précoce peut s'avérer essentielle pour faire avancer des projets de grande envergure. Les donateurs multilatéraux aident à mettre en place les capacités techniques des organismes chargés de la mise en œuvre et contribuent aussi à créer un environnement favorable nécessaire au bon déroulement de transactions difficiles.

En 2014, la BM s'est associée à la BAD pour soutenir le développement de la centrale hydroélectrique Inga III de 4755MW en RDC. Ce projet extrêmement complexe consiste à détourner une partie du fleuve Congo

par l'intermédiaire d'un canal de transfert de 12km dans l'affluent du Bundi et à construire un barrage en béton compacté de 100 mètres de haut à travers la vallée de Bundi et une ligne de transport de 1 850km jusqu'à la frontière de la Zambie via Kolwezi au Katanga. Le coût total devrait avoisiner 11 Mrd \$.

En plus des fonds de la BAD, les membres de l'ICA ont engagé 73 M \$ pour fournir une assistance technique à divers niveaux au gouvernement de la RDC et pour appuyer le développement de centrales hydroélectriques de taille moyenne dans le pays. Le soutien en faveur du projet Inga III inclura notamment la préparation d'études complémentaires identifiées dans l'étude de faisabilité financée par la BAD, des conseils et une aide en matière de transactions et d'achats, un soutien institutionnel et un renforcement du secteur. L'appui au développement de centrales hydroélectriques de taille moyenne se présentera sous forme d'une analyse des cadres institutionnel, réglementaire et juridique et de la préparation de textes et de règlements juridiques qui accompagneront la loi sur l'électricité dans le but de réglementer le secteur privé. ■

Dimensions régionales et locales

Les données soumises par les membres de l'ICA ne révèlent pas toujours l'importance régionale parfois très grande que revêtent certains projets nationaux, comme ce fut le cas en 2014 avec l'engagement de 244 M \$ de la BM en faveur du projet de gestion du patrimoine routier dans le corridor nord-est de 380 M \$ en Ouganda.

Ce projet financera un contrat routier pilote axé sur les résultats et la performance (OPRC) de dix ans pour le corridor de transport Tororo-Mbale-Soroti-Lira-Kamidini-Gulu de 400km. Ce contrat portera sur la réhabilitation et la modernisation de tronçons de route, l'entretien courant et périodique de tout le corridor, la gestion de la sécurité routière et du trafic, et le contrôle de la surcharge des essieux.

Par ailleurs, un consultant procédera à des audits techniques et financiers et un chef de projet sera responsable de la gestion globale et de la supervision du contrat. Ce

projet apportera aussi un soutien institutionnel aux institutions ougandaises.

Malgré qu'il soit situé entièrement en Ouganda, ce projet, qui représente la voie principale d'accès au nord de l'Ouganda, au Kenya, au sud-est de la RDC et au Soudan du Sud, et à une partie de la route du port de Mombasa vers ces trois pays, devrait procurer des avantages régionaux importants en facilitant l'augmentation du commerce au sein de la Communauté d'Afrique de l'Est. Par conséquent, il réduira le coût des affaires dans certaines des régions les plus pauvres de l'Ouganda et de ses voisins, améliorera l'accès aux services et aux marchés – notamment pour l'agriculture dans la région – et réduira le coût du commerce transfrontalier.

On prévoit aussi des avantages pour le tourisme grâce à l'amélioration de l'accès aux parcs nationaux des Chutes Murchison et Kidepo. ■

Projets régionaux phares: les chutes Rusumo

Suite à des engagements régionaux considérables souscrits par les membres de l'ICA et d'autres donateurs au cours des dernières années – notamment en 2012 et en 2013 – plusieurs grands projets transnationaux ont bien progressé. L'un d'entre eux est le projet d'énergie hydroélectrique transfrontalier des Chutes Rusumo de 469 M \$ qui est financé par des donateurs multilatéraux et bilatéraux et dont la construction devrait commencer début 2016. La première phase du projet, une centrale électrique de 80MW dite 'au fil de l'eau' conçue pour réduire les impacts sociaux et environnementaux, devrait être achevée en 2018.

La BAD et la BM ont approuvé des prêts totalisant 340 M \$ et 113 M \$ respectivement pour financer la majorité du projet prioritaire du PIDA. L'Association internationale de développement – le fonds du GBM pour les pays les plus pauvres qui accordent des prêts à taux zéro et des subventions – finance la construction de la centrale électrique qui sera située sur le fleuve Kagera à la frontière entre le Rwanda et la Tanzanie, à quelque 2km en aval du tripoint avec ces deux pays et le Burundi. Le projet est la première opération dans le cadre de l'Initiative régionale des Grands Lacs du GBM créée en 2013 et sera préparé et mis en œuvre par le programme d'action subsidiaire des lacs équatoriaux du Nil (NELSAP-CU) de l'initiative du bassin du Nil.

Le Fonds africain de développement de la BAD et le Fonds spécial du Nigéria (80,42%), le FFI (13,22%) et les gouvernements de la Tanzanie, du Rwanda et du Burundi (6,35%) financent les lignes de

transport et les postes électriques associés. Un montant supplémentaire de 16 M \$ a aussi été accordé par le volet Sustainable Energy for All (SE4ALL) du FFI pour aider à financer les lignes de transport d'électricité reliant le Burundi à la centrale électrique.

Afin d'aider à inverser le déficit énergétique, le projet fournira, dans des proportions égales, de l'électricité propre, durable et à faible coût à la Tanzanie, au Rwanda et au Burundi. Avec juste un peu plus de 26MW par pays, cela équivaut à environ la moitié de la puissance installée actuelle au Burundi et à un tiers de celle du Rwanda.

La nouvelle infrastructure de transport d'électricité permettra d'importer et d'exporter de l'électricité entre les trois pays et d'aider à améliorer les faibles niveaux d'accès à l'électricité – un obstacle caractéristique dans la région – qui en 2012 se situait à 16, 18 et 6% au Rwanda, en Tanzanie et au Burundi respectivement selon la BAD. Par ailleurs, les chutes Rusumo contribueront à promouvoir l'énergie renouvelable, stimuleront la création d'emploi et donc le développement économique et ouvriront la voie à une coopération régionale plus dynamique.

Le projet hydroélectrique des chutes Rusumo est un exemple de coopération réussie qui conduit à des investissements dans le développement de ressources en eaux transfrontalières et sert de référence pour les activités du programme pour la Coopération dans les eaux internationales de l'Afrique (CIWA) du GBM. ■

L'Initiative ambitieuse en matière d'infrastructure de l'Union du fleuve Mano

Le virus Ebola a détruit la plupart des progrès économiques et sociaux qui avaient été réalisés dans les trois pays de l'Union du Fleuve Mano que sont le Libéria, la Guinée et la Sierra Leone. Un déclin économique s'en est suivi, caractérisé par des taux de croissance du PIB annualisés qui ont chuté de 4,5% en Guinée, 5,9% au Libéria et 11,3% en Sierra Leone au début de l'année 2014 à environ 0,5% en Guinée et au Libéria et à 6,5% en Sierra Leone en décembre.

Des mesures à court terme visant à permettre aux pays de retrouver leurs anciens niveaux de croissance économique seront aussi prises à travers la relance des programmes économiques, l'amélioration de la génération de recettes de l'État et la restauration des investissements publics.

L'Union du Fleuve Mano, avec le soutien financier de la BAD, se tourne vers l'avenir avec son initiative ambitieuse en matière d'infrastructure. Les projets s'étendent sur plusieurs secteurs d'infrastructure et visent à susciter une vraie réponse régionale à la crise en développant des liens plus étroits entre les pays et en établissant une base solide pour la croissance économique.



Droits d'auteur: Banque mondiale/Francis Ato Brown

Des projets prioritaires ont été identifiés dans les secteurs de l'énergie, des routes, des TIC et de l'agriculture. Une coopération active entre les donateurs internationaux, les gouvernements, les institutions multilatérales et le secteur privé sera primordiale pour le succès de cette initiative. L'Union du fleuve Mano et la BAD étant déjà partants, des discussions avec le secteur privé sont en cours pour identifier des investisseurs potentiels, susciter l'intérêt et travailler ensemble pour faire avancer les projets.

Différentes structures sont envisagées, notamment des partenariats public-privé et des contrats construire, exploiter, transférer.

Dans le secteur de l'énergie, deux grands projets d'énergie hydroélectrique ont été identifiés. Le projet Mano Kongo de 180MW sera situé sur le fleuve Mano à la frontière entre la Sierra Leone et le Libéria. On réfléchit au projet Mano Kongo depuis un certain temps et une étude de faisabilité a déjà été achevée, bien qu'elle doive être mise à jour. Ce

projet, dont la construction devrait coûter 450 M \$, permettra de fournir 795GWh d'électricité par an directement dans une ligne du Pool énergétique ouest-africain (WAPP).

Le deuxième projet est le barrage de Cavally de 225MW sur le fleuve Cavally entre la Côte d'Ivoire et le Libéria. Ce projet est moins bien développé et aucune étude n'a été réalisée. Il devrait coûter 610 M \$, ce qui inclut le coût de la construction d'une ligne de transport électrique entre Abidjan, San Pedro, Tiboto et Buchanan.

L'électricité représente un très grand obstacle pour les économies des États du fleuve Mano, notamment pour les pays

touchés par l'Ebola. En Guinée, les centrales électriques de l'entreprise de services publics nationale Electricité de Guinée ne sont disponibles que 68% du temps et ne desservent que 227 027 clients enregistrés, bien qu'on estime que 100 000 personnes de plus sont connectées de manière illégale.

La Sierra Leone ne dispose que d'une puissance installée de 82.5MW – et d'environ 20MW de moins pendant la saison sèche – pour desservir ses 6 M d'habitants, et alors que les achats qui permettraient de faire passer la puissance de 64 à 80MW à la centrale hydroélectrique de Mount Coffee, au Libéria, ont été reportés pendant plus d'un an.

Mano Kongo et Cavalla permettront de fournir une solution à long terme à ces problèmes, avec l'aide de l'interconnexion électrique CLSG ; une ligne de transport électrique de 225kV et de 1360km qui reliera tous les pays de l'Union du fleuve Mano.

Les transports sont un autre secteur essentiel ciblé par l'initiative et cinq projets prioritaires d'interconnexion routière ont été choisis pour les investissements.

Le premier, une liaison de 130km de la Guinée à la Sierra Leone reliera Kailahun, Koindu, Nongoa et Guekedou à un coût de 125 M \$. Un autre

Contribution de la JICA au développement des infrastructures africaines dans le cadre des engagements de TICAD V

Le développement des infrastructures est au cœur de l'approche développementale du gouvernement japonais en Afrique depuis plus de quatre décennies. Depuis le début des années 1970, les projets phares ont inclus des développements d'aéroports à Mombassa, au Kenya et à Addis Ababa, en Éthiopie; des systèmes de télécommunications à Madagascar et en Algérie, et l'approfondissement et l'élargissement du canal de Suez en Égypte.

En 1993, le gouvernement a organisé la première Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD), à laquelle ont été invités les chefs d'État africains et les partenaires de développement pour discuter des enjeux clés en matière de développement. Quatre autres conférences ont suivi, la dernière, TICAD V en 2013, a réuni des représentants de 51 États africains (y compris 39 Chefs d'État). Dès la première TICAD, le thème récurrent a été l'intégration régionale.

TICAD V visait à promouvoir tant les investissements que l'aide. Les chefs d'État et les partenaires ont réaffirmé le rôle essentiel du secteur privé dans la stimulation et le maintien de la croissance économique en Afrique, positionnant l'APD comme catalyseur pour augmenter les investissements privés.

Lors de la TICAD V, le gouvernement japonais a annoncé qu'il contribuerait à la croissance africaine à travers des investissements publics et privés totalisant 3,2 trn ¥ (30,4 Mrd \$), notamment une APD d'environ 1,4 trn ¥ (13,3 Mrd \$). La JICA met en œuvre plusieurs activités pour soutenir la croissance durable en Afrique en phase avec ces engagements.

L'un des six secteurs prioritaires de la déclaration de Yokohama de TICAD V est "Accélérer le développement des infrastructures et des capacités", à travers les initiatives suivantes:

- Renforcement des capacités de 300 personnes dans 20 pays pour opérationnaliser les postes frontalières à entrée unique (OSBP) et pour faciliter le commerce régional;
- Une assistance financière d'environ 650 Mrd ¥ (6,2 Mrd \$) à travers une APD et des prêts consentis par la JBIC pour le développement des infrastructures;
- Le développement de cinq groupes de corridors de croissance économique dans chaque sous-région, et
- Formuler 10 initiatives régionales, ou plans directeurs stratégiques pour la planification des infrastructures/transports urbains.

Les plans directeurs stratégiques (PDS) annoncés à TICAD V sont considérés comme des programmes régionaux qui incluent une série d'études de coopération technique réalisées par la JICA, des projets sur la planification du développement et le développement des capacités dans différents domaines qui vont du développement des infrastructures et de l'agriculture au développement communautaire et local. Les PDS sont essentiellement régionaux, et apportent une aide en matière de politiques qui contribue au développement des infrastructures sous l'impulsion du secteur privé. Ils incluent une planification du développement à long terme s'étendant sur 10 ans ou plus pour identifier les potentiels de développement. Ils sont aussi exhaustifs et combinent plusieurs secteurs pour créer de plus grandes synergies.

Huit plans directeurs sont pour l'heure en cours de mise en œuvre ou de préparation. En Afrique de l'est, la JICA soutient le développement du corridor Nord, axé sur la formulation de plans directeurs le long du corridor et le développement du port de Mombasa. La JICA est aussi en train de réaliser une étude de faisabilité sur les mesures de prévention des crues pour la ligne ferroviaire centrale et contribue à la construction d'installations OSBP à la frontière de Rusumo, entre le Rwanda et la Tanzanie. En Afrique de l'Est, la JICA soutient aussi le développement géothermique dans la Grande fosse orientale.

Dans le sud-est de l'Afrique, la JICA soutient le corridor de Nacala, en adoptant une approche globale et en mettant en œuvre plusieurs projets. On retiendra parmi les principaux projets le port de Nacala et les routes qui s'étendent dans les terres vers le Malawi qui sont cofinancées par la BAD. La JICA met aussi en œuvre un projet de développement agricole pour exploiter le potentiel agricole de la zone.

En Afrique de l'ouest, la JICA soutient ce qu'elle appelle le Cercle de croissance de l'Afrique de l'ouest qui vise à mettre en valeur tout le potentiel le long des corridors à travers la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Ghana, le Togo, et le corridor de Lagos-Abidjan.

Dans la perspective de TICAD VI, la JICA s'attachera à continuer à augmenter la quantité et la qualité des développements d'infrastructures résilientes, durables et qui répondent aux besoins des gouvernements. Dans le secteur des transports, la JICA misera sur ses atouts, parmi lesquels le développement portuaire, les ponts, les transports urbains, la planification urbaine, les infrastructures résistantes au climat, la production d'énergie géothermique, les systèmes de réseau d'alimentation et le développement des capacités. ■

Plan de structuration financière du PIDA

Dans le contexte de l'importante mobilisation des ressources requises pour le PAP-PIDA, et en vertu de son mandat qui consiste à mobiliser des ressources pour le développement des infrastructures en Afrique, l'ICA, en partenariat avec la BAD, et sur demande de la CUA, de la NPCA et des CER, a fait établir le plan de structuration financière du PIDA comportant les objectifs suivants

A. Élaborer un plan de ressources financières du PIDA qui aidera les CER, les gouvernements nationaux des pays membres et autres commanditaires de projets tels que les entreprises de services publics à accéder à un financement pour le PAP-PIDA ;

B. Identifier les instruments et les sources de financement existants et prévus (notamment le secteur privé et public, les banques internationales, locales et régionales de développement) dans et pour chaque région qui pourrait prétendre à des projets régionaux du PAP-PIDA ;

C. Recommander la ou les structures de financement optimales pour les projets PAP-PIDA identifiés pour des arrangements financiers à la fois publics et privés, et

D. Prodiguer des conseils sur les différents cadres de financement et de réglementation des infrastructures dans les pays dans lesquels des projets PAP-PIDA doivent être mis en œuvre, et recommander le meilleur environnement favorable (juridique, financier, etc.).

Ce plan vise à servir de modèle pour informer les gouvernements, les organismes/entreprises de services publics et les commanditaires de projets privés ainsi que les prêteurs/investisseurs potentiels :

- Des structures/formes de financement qui ont été appliquées aux investissements dans les infrastructures transnationales (de préférence en Afrique) et leurs principales caractéristiques en termes de volume d'investissement, de source de financement et de capacité financière des opérateurs ; ainsi que des structures qui devraient être appliquées pour le PAP-PIDA ;

- Des défis (en matière de réglementation et/ou de financement) qui se posent concernant ces projets d'infrastructures transnationales; et

- Des principaux facteurs de réussite ; par exemple, les mesures réglementaires et les options/instruments de financement qui devraient être mis en œuvre.

Les principales recommandations du plan incluent:

1. Diminuer les risques associés aux projets – notamment, le cas échéant, le dégroupage/l'échelonnement des projets, une préparation de projet efficace et minutieuse, des accords intergouvernementaux appropriés pour les projets transfrontaliers et la mise en place d'autorités de mise en œuvre indépendantes ;

2. Améliorer la disponibilité du financement public – création de fonds nationaux pour les infrastructures, conception et utilisation de mécanismes de 'mixité' efficaces et, le cas échéant, mise en place d'un financement du déficit de viabilité; et

3. Atténuer les risques pour le secteur privé – à travers l'utilisation d'instruments de garantie de crédit, d'assurance-risque politique et d'instruments d'atténuation des risques associés à la monnaie/l'inflation. Les recommandations spécifiques pour les projets PIDA étaient de mettre en place un mécanisme de garantie du PIDA et des facilités régionales de dépôt énergétique, en vertu desquelles les banques sous-régionales de développement posent comme garantes des accords d'achat pour les projets régionaux de production électrique.

Le plan termine avec les recommandations relatives à la structuration de cinq projets phares du PAP-PIDA :

1. L'autoroute Abidjan-Lagos;
2. Le gazoduc transsaharien;
3. Le projet hydroélectrique de Batoka Gorge ;
4. La ligne de transport électrique Zambie-Tanzanie-Kenya ;
5. Le projet hydroélectrique Inga III.

Le rapport peut être téléchargé sur le site Web de l'ICA icafrica.org/en/knowledge-publications ■

traversera le Libéria et la Sierra Leone, couvrant 284km à un coût de 383 M \$ pour connecter Gbarnga, Zorzor, Voinjama et Mendikoma. Le troisième, qui devrait coûter 180 M \$, s'étendra sur 150km du Libéria à la Côte d'Ivoire via Ganta, Tapita, Tobli et Toupleu. Une autre route de 145km reliant la Guinée à la Côte d'Ivoire traversera Mandiana, Saladou, Minignan et Odienné.

Le dernier projet prioritaire concerne une route de 85km entre N'Zérékoré, Youmou et Gbanta qui reliera la Guinée au Libéria.

L'amélioration des liaisons routières vise à accroître le commerce entre les États du fleuve Mano et à permettre la libre circulation des personnes et des marchandises dans le but de soutenir l'économie de l'union.

Un plus vaste programme sous-régional d'interconnexion routière a été convenu lors du 22e Sommet des chefs d'État et de gouvernement en avril 2013 à Monrovia, la capitale libérienne. Ce programme envisage la construction de 2492km de nouvelles routes – notamment les projets prioritaires de relance post-Ebola mentionnés ci-dessus – qui devrait coûter 2.7 Mrd \$.

Dans le secteur des TIC, l'initiative de l'Union du fleuve Mano et de la BAD privilégie le développement d'un réseau fédérateur sous-régional en fibre optique, d'un coût de 346,6 M \$, dont 343,5 M \$ seraient dépensés pour l'interconnexion physique des réseaux nationaux alors que les 2,6 M \$ restants permettront de construire un centre d'excellence. Les TIC prennent de plus en plus d'importance en Afrique et sont considérées non seulement comme un

nécessité économique, mais aussi comme un outil primordial pour créer une population mieux informée et mieux connectée.

L'amélioration de l'accès à l'électricité permettra de fournir à la région l'énergie nécessaire pour restaurer et améliorer les services essentiels et stimuler la croissance sociale et économique.

L'amélioration des liaisons de transport renforcera les perspectives de commerce inter-régional et créera des débouchés commerciaux ailleurs qui pourront être consolidés une fois que les populations et les entreprises des pays de l'Union du fleuve Mano seront connectées à une région plus vaste et au monde par l'intermédiaire de liaisons TIC robustes et fiables. ■

6. Autre financement du secteur public



Droits d'auteur: iStock/Getty Images

6.1 Vue d'ensemble

Le total des engagements souscrits par le secteur public non-ICA en 2014 pour développer les infrastructures en Afrique s'est élevé à 52,8 Mrd \$. Sur ce total, 65% des engagements identifiés sont des allocations budgétaires approuvées par les gouvernements nationaux africains de 42 pays.

Il existe un risque de double comptabilisation lorsque ces allocations incluent un financement externe apporté par des bailleurs de fonds des infrastructures, notamment des membres de l'ICA, ou financent une partie des activités qui ne correspondent pas à des infrastructures telles que définies par l'ICA. Inversement, les allocations des gouvernements africains ne représentent pas les allocations budgétaires totales du secteur public d'un pays si celles-ci sont approuvées à un niveau infranational, par exemple par des gouvernements locaux ou des entreprises de services publics.

Les engagements souscrits par la Chine ont fortement diminué en 2014, à cause, essentiellement, de l'absence de projets routiers et ferroviaires à grande échelle, qui ont attiré d'importants engagements financiers les années précédentes. Cette baisse des engagements chinois peut

aussi refléter le changement de position de la Chine parmi les entités de financement des infrastructures africaines. Le ralentissement économique chinois et la baisse des cours des matières premières peuvent aussi avoir contribué au ralentissement du rythme des investissements chinois.

Le soutien des IFD européennes non membres de l'ICA semble se renforcer alors qu'on a constaté d'importants engagements du secteur public en faveur des infrastructures africaines en 2014 de la part du Brésil, de l'Inde et de la Corée du Sud. Le Groupe de coordination des donateurs arabes (ACG) continue à soutenir le développement des infrastructures avec des engagements totalisant 3,5 Mrd \$ au cours de l'année.

Bien que ce rapport comptabilise les données de l'ACG, d'autres engagements qui sont annoncés dans les médias des pays du Golfe pour des projets ou des programmes, par exemple en Égypte et aux Seychelles, ne peuvent pas être suffisamment vérifiés pour être inclus dans ce rapport.

Le total des engagements des membres non-ICA de 52,8 Mrd \$ inclut notamment 8,4 Mrd \$ mobilisés par

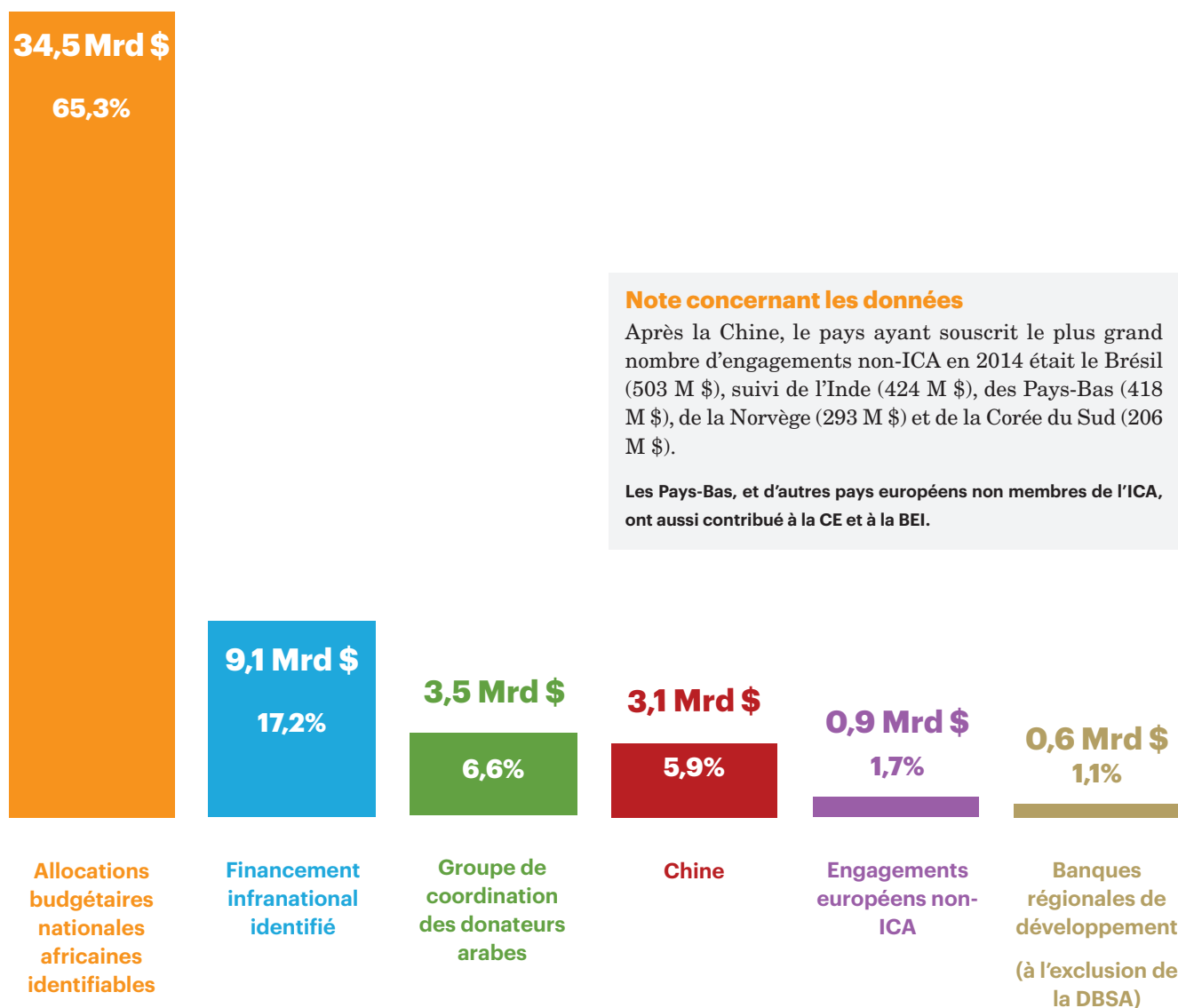
l'Égypte auprès de ses propres citoyens pour financer l'agrandissement du canal de Suez. Les citoyens égyptiens résidents ont financé le projet pour permettre, pour la première fois, aux navires de circuler dans les deux sens dans le canal. Les Égyptiens ont acheté des certificats de dépôt à des taux d'intérêts préférentiels pour mobiliser les fonds en quelques semaines uniquement (*voir page 20*).

Ce chapitre souligne certaines des complexités de la saisie des données sur le financement des infrastructures en utilisant uniquement à des données agrégées. Par exemple, la ligne ferroviaire à grande vitesse Tanger-Rabat-Kénitra de 200km au Maroc dont le coût s'élève à 1,8 Mrd € (2,4 Mrd \$) est financée à hauteur de 1,3 Mrd € (1,7 Mrd\$) à la fois par des fonds des membres de l'ICA et du Groupe de coordination des donateurs arabes (ACG) qui devraient apparaître dans les données agrégées soumises par les membres de l'ICA ou de l'ACG, mais qui ne peuvent pas être vérifiées sans renseignements sur les projets. Cependant, nous avons comptabilisé dans ce rapport les 92,5 M € (123,4 M \$) du Fonds Hassan II pour le développement économique et social

Total du financement du secteur privé non ICA en 2014

52,8 Mrd \$

Dont



Note concernant les données

Après la Chine, le pays ayant souscrit le plus grand nombre d'engagements non-ICA en 2014 était le Brésil (503 M \$), suivi de l'Inde (424 M \$), des Pays-Bas (418 M \$), de la Norvège (293 M \$) et de la Corée du Sud (206 M \$).

Les Pays-Bas, et d'autres pays européens non membres de l'ICA, ont aussi contribué à la CE et à la BEI.

ainsi que la participation estimée de 429 M € (572,2 M \$) aux coûts du gouvernement du Maroc à travers l'opérateur ferroviaire l'Office National des Chemins de Fer du Maroc. De la même manière, Nampont prévoit de puiser dans ses réserves de trésorerie pour contribuer à hauteur de 19,45 M \$ à la construction d'un terminal à conteneurs au port de Walvis Bay:

l'engagement souscrit par l'opérateur portuaire n'aurait figuré dans aucune source de données agrégées sur le financement des infrastructures.

Il se peut qu'il y ait d'autres projets sur le continent dans lesquels un financement public ne provenant pas du budget national figure dans les dépenses totales d'infrastructures du pays.

Comme on le verra plus tard dans ce chapitre, ce pourrait être le cas notamment dans les économies où une grande partie des dépenses d'infrastructures est dévolue aux entités infranationales, y compris les entreprises de services publics et les gouvernements locaux. ■

6.2 Budgets nationaux africains pour les infrastructures



Droits d'auteur: iStock/Getty Images

Le montant total des allocations identifiables consacrées aux infrastructures dans 42 pays africains en 2014 s'est élevé à 34,5 Mrd \$. Dans la majorité des cas (27 pays), ces sommes ont été allouées aux dépenses de transport. Avec 18,7 Mrd \$, les crédits alloués à ce secteur ont représenté 57% du total des dépenses d'infrastructures budgétisées pour 2014. Sept pays ont fait du secteur de l'eau leur priorité absolue, notamment le Botswana, la RDC, le Libéria, Madagascar et le Mozambique, qui ont tous consacré plus de 50% des allocations à ce secteur.

Cinq pays ont consacré la plupart de leurs allocations budgétaires aux dépenses d'énergie, l'Algérie, l'Angola, le Kenya et la Tanzanie investissant chacune plus de 500 M \$ dans ce secteur. Comme pour les membres de l'ICA, on a constaté une forte augmentation des allocations des gouvernements aux projets multisectoriels au cours des trois dernières années.

Dans le secteur des transports, les routes ont reçu la plus d'allocations selon les données des budgets dans

lesquels figuraient les noms des projets individuels. L'Éthiopie, qui a consacré près de 1 Mrd \$ aux dépenses de transport en 2014, a investi dans près de 300 projets portant sur des routes et des ponts, le reste des engagements étant allé au secteur de l'aviation.

Les crédits alloués aux transports ont aussi été très encouragés par des projets majeurs tels que le terminal à conteneurs de Walvis Bay. La BAD a consenti un prêt de 335 M \$ pour le projet (ainsi qu'une subvention de 1,5 M \$ pour la logistique et le renforcement des capacités), le gouvernement namibien fait un apport de 28 M \$ alors que l'opérateur portuaire Namport engage près de 19,45 M \$ puisés dans ses réserves de trésorerie.

Des crédits assez importants ont été alloués à des projets d'énergie renouvelable dans plusieurs pays. La Tanzanie, par exemple, a consacré environ 40% de son budget énergétique de 549 M \$ aux énergies renouvelables.

Avec la plus grosse enveloppe budgétaire de l'énergie parmi tous les gouvernements centraux, l'Angola accorde une priorité absolue au développement de son secteur

énergétique. Quelque 3 Mrd \$ (40%) de ses crédits budgétaires de 2014 sont consacrés à ce secteur. Le plan d'action de l'énergie et de l'eau de l'Angola pour 2013-17 estime les besoins en financement à 23 Mrd \$ pour mettre en œuvre les réformes ambitieuses et les investissements dans le secteur de l'énergie, que les propres ressources du gouvernement ne suffiront pas à couvrir. En conséquence, l'Angola a obtenu de la BAD un soutien budgétaire sous la

Methodologie

Les données 2014 concernant les allocations budgétaires de 42 pays africains reposent sur l'analyse d'allocations publiées identifiables comme étant des dépenses d'infrastructure conformes aux définitions de l'ICA. Les données sont principalement obtenues auprès des ministères, des banques centrales et par l'intermédiaire de demandes personnelles auprès des ministères et des ambassades concernés. Sur les 42 pays, l'équivalent de trois ans de données a été recueilli pour 28 pays, l'équivalent de deux ans de données a été recueilli pour cinq pays, alors que pour neuf pays, des données ont été recueillies pour une période d'un an. ■

forme d'un prêt de 1 Mrd \$ qui, selon la banque, permettra au pays de s'éloigner des lignes de crédit à l'exportation bilatérales coûteuses qui n'apportent pas de financement à long terme.

Le Botswana a consacré plus de 50% de son budget d'infrastructure au secteur de l'eau, en soutenant particulièrement son programme de planification et de développement des ressources en eau de longue durée de 1,38 Mrd pulas (133 M \$).

Les crédits budgétaires des gouvernements nationaux pour le secteur des TIC ont quasiment tous été consacrés aux infrastructures immatérielles telles que les programmes de cyber-gouvernement ou les projets de formation et de renforcement des capacités.

Analyse de la tendance au cours des trois années

Bien que les crédits budgétaires soient restés stables, il existe un très grand écart annuel dans les crédits budgétaires alloués aux infrastructures dans chaque pays. Les pays ayant le TCAC le plus élevé au cours de la période étaient la Tunisie (187%), l'Angola (59%), l'Ouganda (69%), la Tanzanie (43%) et la Côte d'Ivoire (29%). L'Angola, avec des dépenses annuelles moyennes de 7,5 Mrd \$ entre 2012 et 2014, a déclaré le montant global de crédits le plus élevé, ce qui suggère que l'Angola utilise beaucoup plus les dépenses d'infrastructures centralisées que d'autres grandes économies telles que le Nigéria et l'Afrique du Sud où le financement infranational joue un grand rôle.

L'Angola a engagé 40% de ses allocations budgétaires pour les infrastructures au secteur de l'énergie alors que 37% ont été engagés en faveur des transports. La plupart des pays ont engagé la majorité de leurs budgets en faveur du secteur des transports. En 2014, l'Afrique du Sud a consacré 73% (2,5 Mrd \$) de son budget de 3,4 Mrd \$ aux transports.

Bien que la double comptabilisation et l'enregistrement des dépenses courantes dans les données puissent faire gonfler les chiffres des dépenses d'infrastructure des gouvernements nationaux africains, il se peut qu'en raison des dépenses infranationales, ils soient en fait sous-déclarés.

En plus de l'absence de données financières infranationales, il existe des

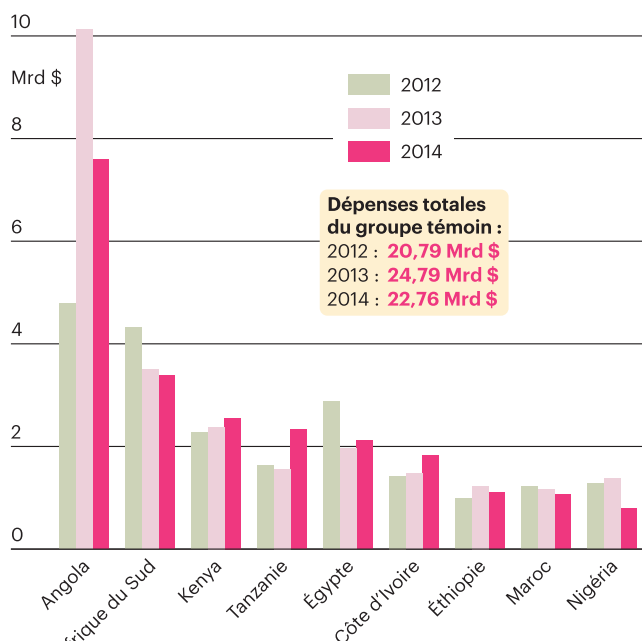


Figure 46
Groupe témoin des allocations budgétaires des gouvernements nationaux (grandes économies), 2012-2014



Figure 47
Groupe témoin des allocations budgétaires des gouvernements nationaux (petites économies), 2012-2014

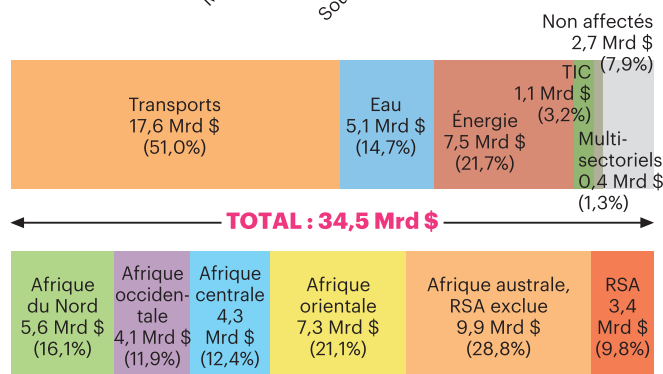


Figure 48
Allocations budgétaires nationales africaines identifiables par secteur et région, 2014

accords bilatéraux uniques en vertu desquels des gouvernements extérieurs financent des projets ou des programmes d'infrastructures spécifiques, qui ne figurent pas tous dans les budgets officiels.

Les États du Golfe, par exemple, se sont

engagés à verser des milliards de dollars en Égypte en 2014 dans un fonds souverain destiné à financer des projets d'infrastructures. Au cours des 10 dernières années, les EAU ont aussi apporté une aide financière aux Seychelles de près de 54 M \$.

Financement interne et externe

La méthodologie utilisée pour déterminer les budgets nationaux africains a été peaufinée par rapport aux années précédentes pour réduire – sans la supprimer totalement – la double comptabilisation et les dépenses courantes dans la mesure du possible.

Ce processus a permis de mettre en lumière l'équilibre entre le financement interne et le financement externe,

lorsque des données étaient disponibles. Sur la base des allocations de quatre pays, le tableau suivant suggère de grands écarts dans l'équilibre du financement interne et externe dans différents pays.

Le financement externe n'est pas toujours nécessairement comptabilisé deux fois : par exemple, certains prêts ou certaines subventions consentis par des bailleurs de fonds ne sont pas

comptabilisés ailleurs dans le rapport.

Les dépenses en investissement sont clairement identifiables dans près de la moitié des pays analysés. Cependant, lorsque les dépenses en investissement n'ont pas pu être identifiées, on a utilisé les budgets totaux des départements concernés pour chaque secteur d'infrastructure défini par l'ICA. Le financement externe a été supprimé dans la mesure du possible. ■

Pays	Nombre d'allocations	100% de financement interne	100% de financement externe	Financement mixte	Fourchette des fonds internes dans le financement mixte	Notes	Pourcentage moyen de financement interne (tous projets)
Tunisie	11	0	4	10	18-88%	Allocations uniquement au secteur de l'eau	33,6%
Mozambique	16	7	0	9	8-88%	Allocations à tous les secteurs	64,1%
Ouganda	11	6	0	5	49-77%	Allocations à tous les secteurs	84,1%
Éthiopie	22	18	0	4	14-72%	Allocations aux secteurs de l'eau et de l'énergie	90,1%

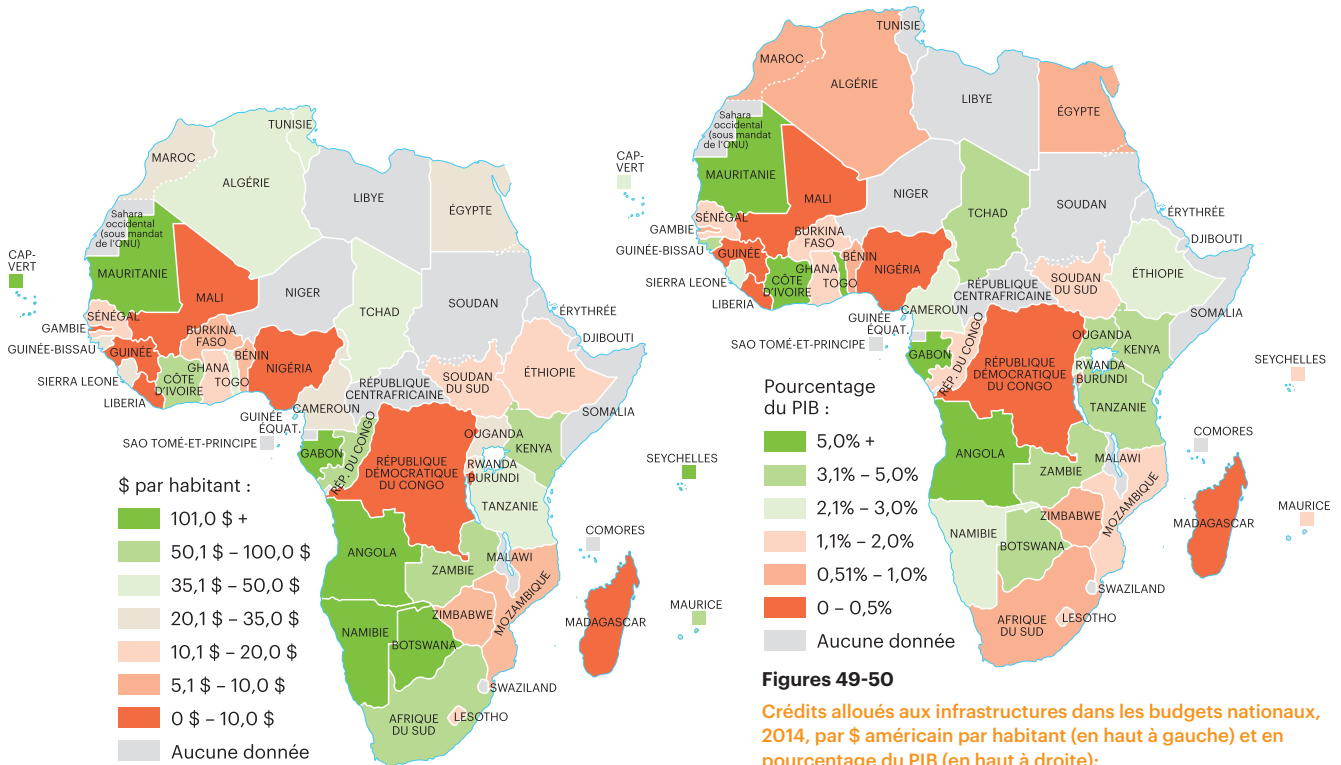
Allocations budgétaires nationales africaines identifiables (M \$)

Les chiffres suivants représentent les allocations pour les crédits alloués aux dépenses d'investissement des gouvernements nationaux africains qui correspondent, de manière identifiable, aux infrastructures telles que définies par l'ICA. Bien que dans la plupart des cas les dépenses des recettes n'aient pas été comptabilisées, il se peut néanmoins que les chiffres incluent des montants qui ne sont pas alloués aux dépenses d'investissement.

Les pays qui ne disposaient d'aucune donnée ou dans lesquels il n'y avait aucune allocation budgétaire identifiable pour les infrastructures étaient:

La République centrafricaine, les Comores, Djibouti, la Guinée équatoriale, Érythrée, la Libye, le Malawi, le Niger, Sao Tomé-et-Principe, la Somalie et le Soudan. ■

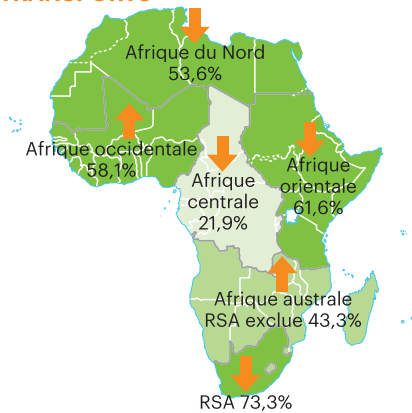
Afrique du Nord		Afrique de l'est		Afrique de l'ouest	
Algérie	1 395	Éthiopie	1 098	Bénin	53
Égypte	2 117	Kenya	2 553	Burkina Faso	176
Mauritanie	459	Seychelles	21	Cap Vert	56
Maroc	1 069	Soudan du Sud	148	Gambie	7
Tunisie	520	Tanzanie	2 324	Ghana	430
		Ouganda	1 121	Guinée	0,12
				Guinée Bissau	39
Afrique australe		Afrique centrale		Côte d'Ivoire	1 834
Angola	7 597	Burundi	22	Libéria	0,02
Lesotho	34	Cameroun	698	Mali	19
Madagascar	29	Tchad	454	Nigéria	788
Maurice	133	Congo	242	Sénégal	259
Mozambique	166	RDC	11	Sierra Leone	136
Namibie	271	Gabon	2 688	Togo	324
Afrique du Sud	3 384	Rwanda	158		
Zambie	1 090				
Zimbabwe	132				



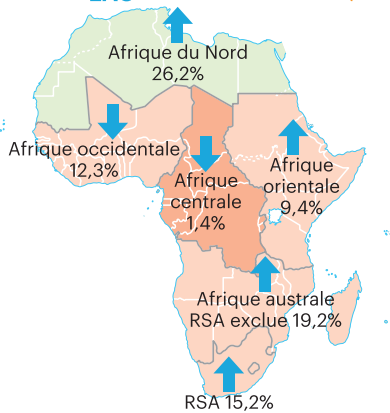
Figures 49-50

Crédits alloués aux infrastructures dans les budgets nationaux, 2014, par \$ américain par habitant (en haut à gauche) et en pourcentage du PIB (en haut à droite); Pourcentage des crédits alloués aux infrastructures par secteur, 2014 (ci-dessous)

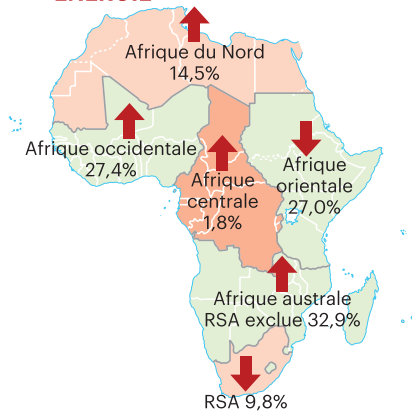
TRANSPORTS



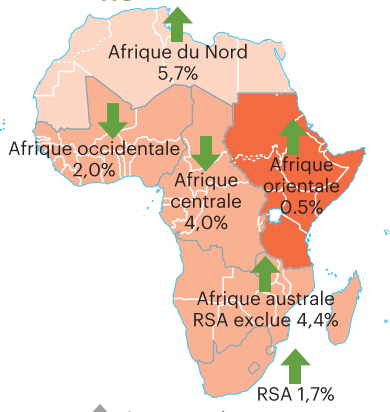
EAU



ÉNERGIE



TIC



% du budget total en infrastructure :

- 50,1% +
- 35,1% - 50,0%
- 20,1% - 35,0%
- 5,1% - 20,0%
- 1,1% - 5,0%
- 0 - 1,0%

↑ Augmentation de l'allocation depuis 2013
 ↓ Diminution de l'allocation depuis 2013

Analyse par habitant & en pourcentage du PIB

Les crédits absolus alloués aux dépenses d'investissement varient beaucoup entre les grandes et les petites économies africaines. C'est pour cette raison que les crédits budgétaires approximatifs des gouvernements nationaux alloués aux infrastructures sont exprimés par habitant et en pourcentage du PIB pour indiquer les montants relatifs que les gouvernements nationaux allouent aux infrastructures par rapport à leur population et à leur économie.

En Afrique du Sud, par exemple, les allocations budgétaires nationales destinées aux infrastructures sont modestes par habitant et en proportion du PIB d'après les données du gouvernement national. Cependant, ces données ne tiennent pas compte du total des dépenses publiques d'infrastructure du pays à l'échelon infranational, ce qui sera discuté dans la section suivante.

Inversement, le financement externe peut faire beaucoup augmenter la proportion des dépenses d'infrastructure par habitant et en proportion du PIB. Le programme de développement routier du Togo, par exemple, a bénéficié du soutien de la BOAD, du Koweït et de la Chine alors que la Mauritanie a reçu d'importants engagements de la part des membres de l'ICA en 2014 pour le projet de production d'électricité à partir du gaz de Banda.

Des PPP pour stimuler les allocations budgétaires de la Zambie

Le développement des infrastructures, dont il est particulièrement question dans le Sixième plan national de développement (SNDP) et dans la Vision nationale de 2030, est l'un des domaines prioritaires du gouvernement zambien. Mais le gouvernement reconnaît qu'il existe un très grand déficit de financement des projets d'infrastructures et a conscience que les ressources du secteur public et des partenaires de développement sont limitées et peuvent uniquement couvrir une partie du financement requis.

La Figure 51 (à droite) illustre les besoins de financement d'infrastructure du gouvernement (qui incluent les dépenses sortant du champ des définitions des infrastructures de l'ICA, notamment les soins de santé et le logement) estimés à 60,196 Mrd de Kwachas zambiens (60,196 Mrd K – 7.2 Mrd \$ aux taux de change moyens de fin 2013). Pour essayer de remédier à cela,

le gouvernement prévoit d'allouer 16,3 Mrd K (2 Mrd \$), soit 27%; les IFD et les donateurs bilatéraux 10,4 Mrd K (1,25 Mrd \$), soit 17%, et le secteur privé 2,2 Mrd K (260 M \$), soit 4%, soit au cours de la période couverte par le SNDP, laissant ainsi un déficit de financement de 52%, soit 31,26 Mrd K (3,7 Mrd \$).

Le gouvernement reconnaît la nécessité de mobilier le financement privé pour soutenir le développement des infrastructures publiques à travers des PPP qui représentent une source alternative de financement pour le développement des infrastructures, et il lui appartient désormais d'introduire des PPP dans le financement mixte des infrastructures. Les ministères zambiens s'attèlent à la tâche avec le soutien du Conseil britannique en termes de formation, alors que le GBM travaille avec le ministère de l'agriculture et de l'élevage sur des accords PPP concernant trois projets d'infrastructures d'irrigation en Zambie.

Ces trois projets font partie de l'objectif du gouvernement zambien d'attirer des ressources et des expertises privées dans le développement et la gestion d'infrastructures d'irrigation au profit des petits exploitants agricoles. ■

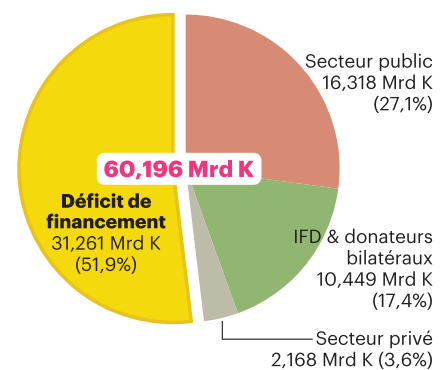


Figure 51
Financement des besoins en infrastructures de la Zambie

Allocations budgétaires de la Tanzanie visant à dynamiser le secteur de l'énergie

En 2013/14, la Tanzanie a augmenté ses allocations budgétaires en faveur des secteurs de l'énergie et des minéraux de 78% par rapport à l'année précédente pour atteindre 1,3 trillions de shillings tanzaniens (1,3 trn TSh – 790 M \$). Environ trois quarts de ce montant ont été consacrés à des projets énergétiques:

- 339,9 Mrd TSh (210 M \$) ont été alloués à la Rural Energy Agency et au Rural Energy Fund pour faciliter la distribution d'électricité aux chefs-lieux de districts et à d'autres zones rurales;
- 19,8 Mrd TSh (12 M \$) sont mis de côté pour la réhabilitation de lignes de transport et de distribution d'électricité dans le but d'améliorer la fiabilité de l'alimentation électrique à Dar es Salaam;
- 20,0 Mrd TSh (12,1 M \$) ont été

engagés pour faciliter la mise en service des mines de charbon de Kiwira et la construction de centrales électriques totalisant 200MW;

- 3,1 Mrd TSh (1,9 M \$) sont prévus pour l'élaboration de la politique de bioénergie liquide et l'achat et l'installation d'équipements et de matériaux pour faciliter la promotion de nouvelles sources d'énergie renouvelable;
- 12,5 Mrd TSh (7,6 M \$) ont été dépensés pour la construction d'une ligne de transport électrique de 220kV de Makambako à Songea;
- 5,4 Mrd TSh (3,3 M \$) sont alloués à la construction d'une ligne de transport électrique de 400kV entre Iringa et Shinyanga et à l'extension de quatre postes électriques à Iringa, Dodoma, Singida et Shinyanga;

- 22,2 Mrd TSh (13,5 M \$) ont été alloués à la construction de lignes de distribution d'électricité à Shinyanga et Mwanza;
- 8,9 Mrd TSh (5,4 M \$) ont été mis de côté pour la réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Hale;
- 22,0 Mrd TSh (13 M \$) ont été consacrés à la mise en œuvre du Projet hydroélectrique des chutes Rusumo;
- 109,9 Mrd TSh (66 M \$) et 208,0 Mrd TSh (126 M \$) ont été alloués à la construction des centrales électriques au gaz de Kinyerezi (240MW) et de Dar es Salaam (150MW); et
- 273,2 Mrd TSh (166 M \$) ont été alloués à TANESCO pour faciliter la production d'électricité. ■

6.3 Financement infranational

Dans certaines régions d'Afrique, comme le montrent les exemples du Nigéria, du Maroc et de l'Afrique du Sud dans la discussion suivante, les ressources sont mobilisées avec succès à un échelon infranational par les gouvernements locaux. Les recettes pour financer les infrastructures infranationales peuvent être autogénérées à travers la tarification des services d'électricité, d'eau et d'assainissement, les tarifs de transport et les péages, les impôts fonciers et les impôts sur les sociétés. Depuis des années, l'Afrique du Sud souscrit des emprunts pour le financement municipal et autres financements locaux, provenant de plusieurs sources telles que les obligations municipales, les billets de trésorerie et les bons à moyen terme.

Mais les difficultés relatives à la mobilisation d'emprunts municipaux ont été mises en exergue au cours des derniers mois, notamment par le report du

lancement par la ville de Dakar de sa première obligation municipale de 41,8 M \$ en 2015, et de son ambition de devenir la première ville francophone en Afrique de l'Ouest à exploiter les marchés de capitaux pour financer les infrastructures urbaines, en raison des préoccupations soulevées par le ministère des finances du Sénégal. Dans d'autres régions d'Afrique, d'autres gouvernements semblent peu disposés à encourager la dette infranationale.

À un échelon national, les émissions d'obligations pour les infrastructures africaines semblent rencontrer un franc succès. L'obligation de 20 M \$ du Rwanda, la troisième d'une série pour financer des projets d'infrastructures, a été sursouscrite de 232%, ce qui représente la souscription la plus élevée jamais enregistrée par une obligation d'État, alors que la demande pour la dernière obligation de 12 ans émise par le Kenya pour financer les infrastructures était deux fois supérieure

aux 177 M \$ proposés selon la Banque centrale du Kenya.

Pourtant, la dette municipale apparaît plus difficile à plusieurs égards, notamment en ce qui concerne les garanties souveraines requises par les institutions financières internationales. Une entité infranationale et son gouvernement doivent clairement être sur la même longueur d'onde tant que ces garanties sont requises, ce qui peut s'avérer difficile si les politiques, stratégies et priorités sont différentes aux échelons central et infranational.

Néanmoins, avec l'augmentation de l'urbanisation en Afrique et une très forte demande pour des infrastructures capables de soutenir le développement rapide de ses mégapoles, la mobilisation de ressources à l'échelon infranational par des entités conscientes des besoins en infrastructures locales et qui s'y consacrent apparaît comme un défi valant la peine d'être relevé. ■

Afrique du Sud

En 2013, le ministre sud-africain des finances, Pravin Gordhan, a déclaré que le pays investirait 827 Mrd R (81 Mrd \$ aux taux de change moyens de 2013) sur trois ans à compter de 2013/14, laissant présager des dépenses d'infrastructure annuelles moyennes de 276 Mrd R (27 Mrd \$).

Ces investissements dépassent les infrastructures telles que définies par l'ICA, et incluent, par exemple, des installations de soins de santé et des écoles, alors que la dépréciation du rand au cours des deux dernières années a entraîné une diminution de la valeur des engagements annuels, lorsqu'on les convertit en dollars américains. Malgré cela, on peut présumer que les dépenses d'investissement annuelles globales annoncées par l'Afrique du Sud pour les secteurs d'infrastructures tels que

définis par l'ICA sont bien supérieures aux 36,5 Mrd R (3,4 Mrd \$ aux taux de change moyens de 2014) identifiés dans le budget national de l'Afrique du Sud.

Le financement infranational implique que les chiffres avancés pour les allocations budgétaires d'un gouvernement national ne comptabilisent pas les allocations budgétaires de l'ensemble du pays. En Afrique du Sud, par exemple, où les pouvoirs de lever des impôts incombent aux gouvernements locaux et les infrastructures sont gérées à l'échelon infranational (par les villes, les municipalités, les provinces et les entreprises publiques), le financement total déployé ne provient pas uniquement du gouvernement central. Le tableau suivant illustre les sources de financement pour les dépenses d'investissement de la ville de

Johannesburg selon son budget original de 2014.

La plus grande part des dépenses d'investissement de Johannesburg provient de fonds autogénérés, ce qui veut dire, si l'on ajoute les contributions publiques et les donations, que presque la moitié des recettes budgétaires de la ville sont générées au sein même de Johannesburg, et ne sont pas incluses dans les données du gouvernement national. Les recettes de la ville provenaient essentiellement des tarifs des services d'électricité, d'eau et d'assainissement, des impôts fonciers et des impôts sur les sociétés.

Si on reporte la part des fonds alloués aux infrastructures provenant des recettes autogénérées à l'échelon infranational à Johannesburg, le total des allocations budgétaires du secteur public de l'Afrique du Sud pour l'année

Afrique du Sud : Sources et application des fonds destinés aux infrastructures, Johannesburg, 2014 (en milliers de Rands)

Dépenses d'infrastructure conformément à la définition de l'ICA	Autres dépenses d'investissement	Total des dépenses d'investissement
3 419 920 (318M \$) (45% du total des dépenses d'investissement)	4 175 153 (388M \$) (55% du total des dépenses d'investissement)	7 595 073 (705M \$)
Financées par		Montant (% du total des dépenses d'investissement)
Gouvernement national		2 524 734 (33%) (234M \$)
Contributions publiques et donations		448 870 (6%) (42M \$)
Emprunts		1 458 631 (19%) (135M \$)
Fonds autogénérés		3 162 829 (42%) (294 M \$)

Source, Budget original de Johannesburg, 2014

augmenterait de 3,2 Mrd R (297 M \$). On pourrait procéder aux mêmes calculs avec les contributions publiques et les donations destinées au budget de Johannesburg.

Dans d'autres parties du pays, la répartition des fonds varie considérablement. Dans le budget original 2014 de la ville de Tshwane, les contributions du gouvernement national ont représenté 47% de ses besoins en dépenses d'investissement, alors que les fonds autogénérés n'ont représenté que 13% des besoins.

Les emprunts infranationaux – qui ont représenté 37% des besoins en dépenses d'investissement de Tshwane et 19% de ceux de Johannesburg – sont proposés à des promoteurs sud-africains de projets d'infrastructures infranationales par certains membres de l'ICA, notamment la DBSA, créant ainsi le risque d'une double comptabilisation lors de l'analyse des dépenses totales. Johannesburg s'est aussi tournée vers les marchés des obligations pour financer les infrastructures avec le soutien de la DBSA et de la SFI pour des projets d'eau et d'eaux usées, d'électricité et de route.

Les dépenses infranationales des entreprises de services publics sud-africaines sont aussi considérables, bien qu'une fois de plus, une partie du financement provienne du gouvernement et des membres de l'ICA. Les comptes d'Eskom pour 2014 font état de dépenses d'investissement d'environ 60 Mrd R (5,6 Mrd \$) par an entre mars 2011 et mars 2014. Les comptes de Transnet pour 2014 font état de dépenses d'investissement de 31,8 Mrd R (3 Mrd \$) au cours de l'année, dont 77% ont été consacrés aux infrastructures ferroviaires sud-africaines. ■

Nigéria

Les États du Nigéria jouent aussi un rôle important dans la prestation d'infrastructures, bien qu'une grande partie du financement des États provienne encore du gouvernement fédéral.

À la fin 2013, les transferts fédéraux aux États représentaient plus de 80% des recettes pour 32 des 36 États. Bien que

le gouvernement fédéral soit la principale source de génération de recettes, qui proviennent essentiellement des recettes pétrolières, les gouvernements des États ont une grande autonomie en matière de dépenses d'infrastructure. Les budgets des États sont établis et exécutés sans l'accord du gouvernement fédéral.

L'État de Lagos, qui compte une population estimée à 21 M – dont 85%

vit dans les plus grandes métropoles d'Afrique – a dépensé environ 1,1 Mrd de nairas (700 M \$) par an pour les infrastructures au cours des huit dernières années selon Ben Akabueze, le Commissaire d'État pour la planification économique et le budget. Son taux de déboursement d'environ 80% est conforme au budget 2014 de l'État, qui consacre l'équivalent d'environ 850 M \$ aux projets

Utilisation des obligations municipales par le Nigéria en 2013 et 2014

État/gouvernement local	Montant en millions de nairas (équivalent approx. En M \$)	Année d'émission	Année de maturité	Taux d'intérêt nominal	Projet
Obligation d'État du gouvernement de Lagos, Série 2	87 500 (561 \$)	2013	2020	13,5%	Développement des infrastructures : routes, voies ferrées, édifices et ponts, installations de santé, construction de la phase II du projet hydraulique d'Adiyen et travaux de protection du rivage
Obligation d'État du gouvernement de Niger, Série 1	12 000 (77 \$)	2013	2020	14,0%	Pour la construction de routes, l'achèvement du pont de Shiroro, le développement du projet de parcelle assainie de Garam, la construction d'un marché international et l'achèvement de la Zone Trois bras
Obligation d'État du gouvernement de Nassarawa, Série 1	5 000 (32 \$)	2013	2021	15,0%	Pour divers projets de développement et d'infrastructure de l'État – Projet d'éducation et projet de développement d'un marché
Obligation d'État du gouvernement de Kogi, Série 1	5 000 (32 \$)	2013	2020	15,0%	Pour financer les projets d'infrastructures, notamment des ouvrages hydrauliques, des logements, une route à plusieurs voies, la construction d'hôpitaux, le développement de la Kogi House et de parkings
Obligation d'État du gouvernement d'Ekiti, Série 1	5 000 (32 \$)	2013	2020	14,5%	Pour la construction de ponts et de routes, la réhabilitation d'Ire Burnt Bricks Limited et la construction du Pavillon Ekiti-Kete
Obligation d'État du gouvernement de Bauchi, Série	15 000 (96 \$)	2014	2021	15,5%	Financement partiel de l'Hôpital spécialisé de Bauchi, achèvement de l'aéroport international de Sir, Abubakar Tafawa Balewa et refinancement de prêts bancaires

Source: Securities and Exchange Commission, Nigeria

d'infrastructures. Cependant, une partie des 474 M \$ alloués au Lagos Office of Infrastructure pour les dépenses d'investissement pourrait tomber en dehors du champ des définitions de l'ICA, mais les 376 M \$ restants concernent des projets d'infrastructures tels que définis par l'ICA.

Les gouvernements d'État exploitent depuis longtemps ce qui est le plus grand marché des obligations municipales et infranationales en Afrique, bien qu'une seule de ces obligations ait été émise en 2014. En

2013, l'obligation d'État du gouvernement de Lagos – Série 2 a propulsé le Nigéria à la première place des pays africains exploitant ce marché. Le tableau ci-contre (page 66) illustre l'utilisation par le Nigéria des obligations municipales pour 2013 et 2014.

Les autres investisseurs dans les infrastructures infranationales au Nigéria incluent la Société financière africaine (AFC), qui appartient à la Banque centrale du Nigéria et un groupe de banques et des investisseurs

institutionnels essentiellement nigériens. En 2014, l'AFC a investi dans le Centre de traitement de données Tier III de Main One à Lagos. Ce centre de données de 52 M \$ répond à la demande locale croissante de services du cloud, de colocation et de reprise après sinistre pour les PME à forte croissance et les grandes multinationales opérant dans la région. L'AFC a aussi investi dans la construction du pont Henri Konan Bedie, en Côte d'Ivoire. ■

Maroc

L'initiative de régionalisation avancée promue par le Roi Mohammed VI et approuvée par la constitution du Maroc de 2011 dresse des plans ambitieux pour rééquilibrer la relation entre le gouvernement central et plusieurs échelons d'administration locale. Les réformes ont souligné le désir affiché par le gouvernement local de promouvoir les entreprises privées et les investissements publics dans les secteurs critiques, notamment la gestion de l'eau et de l'énergie, les transports, les améliorations environnementales, l'éducation et la santé.

Le gouvernement central considère la régionalisation avancée comme un outil de croissance économique. Le Maroc a déjà adopté le concept de financement de gouvernement infranational et les mécanismes pour financer les infrastructures infranationales à travers des structures telles que le Fonds d'équipement communal (FEC), qui consent des prêts pour des projets d'investissement spécifiques et des lignes de crédit pour financer des programmes de développement à long terme. Les lignes de crédit se sont avérées attractives pour les emprunteurs parce qu'elles apportent une certaine flexibilité en termes de distribution pluriannuelle.

Certaines des activités de financement du FEC ciblent les infrastructures telles que définies par l'ICA, et soutient aussi des services de base qui répondent aux besoins quotidiens des citoyens, notamment l'eau potable et l'électricité, la purification des déchets solides et

liquides, les routes communales et les transports urbains, y compris la construction de routes et d'éclairage public. Les emprunteurs incluent les préfectures et les provinces, les collectivités territoriales et les autorités (sectorielles) métropolitaines et autonomes.

Les emprunteurs du FEC doivent remplir certaines conditions, notamment un ratio d'endettement de moins de 40%; ils doivent justifier d'améliorations suffisantes des produits d'exploitation ou de contrôles des dépenses pour honorer la dette, et doivent normalement participer à hauteur de 20% au financement des coûts du projet (bien que le FEC puisse financer jusqu'à 100% des coûts du projet pour certains programmes d'eau potable, de routes et d'électrification en milieu rural). Les taux d'intérêt fixes ou variables commencent à 6.25% pour de prêts de plus de 15 ans.

Le FEC possède un statut de banque depuis 1996, et peut donc agir en tant qu'intermédiaire financier entre l'emprunteur et les marchés financiers. La banque est financée par des lignes de crédit, des obligations et des certificats de dépôt. Elle peut aussi exercer des activités autres que bancaires dans certains domaines d'infrastructure et possède un Fonds d'appui qui mobilise des expertises pour les projets de transport urbain, de TIC et de gestion des déchets solides.

La métropole commerciale du Maroc, Casablanca, a obtenu une ligne de crédit de 930 M MAD (100 M \$) du FEC pour aider à financer son plan de développement ambitieux pour 2015-20. La grande partie de ce montant sera

consacrée au deuxième tramway (336 M MAD – 35m M \$) et 317 M MAD (33 M \$) seront consacrés aux routes, notamment à des travaux visant à convertir la route à quatre voies de 45km entre Mohammedia et Berrechid (dont la moitié est financée par la région et la moitié par le Ministère des infrastructures). Le reste du financement du FEC est consacré à des dépenses d'infrastructure et à d'autres besoins dans 72 zones moins développées de Casablanca, y compris relier les voies principales, les infrastructures électriques et les raccords d'eau et d'assainissement aux quartiers marginalisés.

Casablanca s'est intéressée à d'autres sources, notamment la Banque mondiale, pour financer en partie son plan de développement 2015-20. La Commune urbaine de Casablanca a demandé un prêt de 200 M \$ à la BM, auquel s'ajoutera environ 350 M \$ de ses propres fonds.

Les entreprises de services publics marocaines relèvent depuis longtemps de la responsabilité des administrations locales, certains services majeurs ayant été confiés en concession à des exploitants privés comme la compagnie d'électricité, d'eau et d'assainissement de Casablanca Lydec – qui gère un grand budget d'investissement – ou ses homologues à Rabat, Tanger et Tétouan. D'autres régions gèrent avec succès leurs services par l'intermédiaire d'organismes locaux autonomes, par exemple à Fès et à Marrakech. ■

6.4 Chine

Avec 3,1 Mrd \$, les prêts chinois consentis pour les projets d'infrastructures africaines en 2014 étaient sensiblement inférieurs à ceux consentis au cours de chacune des trois dernières années où ils étaient d'en moyenne 13,9 Mrd \$. Cette forte baisse des engagements chinois pourrait indiquer une réorientation des investissements chinois dans les infrastructures africaines.

Un changement important de la stratégie d'investissement de la Chine a été observé en mai 2014 quand la BAD et la Banque populaire de Chine (PBOC) ont conclu un accord pour créer un fonds de cofinancement de 2 Mrd \$ appelé Africa Growing Together Fund (AGTF). Le président du Groupe de la Banque africaine de développement de l'époque, Donald Kaberuka, a déclaré que "le fonds AGTF sera aligné sur le cadre stratégique, les politiques et les procédures de la BAD, y compris ses garanties intégrées, tirant ainsi parti de ses atouts."

Les ressources de l'AGTF viennent désormais d'ajouter aux ressources de la

BAD pour financer des projets éligibles en Afrique. Par exemple, en 2015, un prêt de 44,3 M \$ a été approuvé par l'AGTF en même temps d'un prêt de 97,4 M \$ guichet commercial de la BAD pour soutenir les efforts de la Tanzanie visant à réduire la congestion dans la ville de Dar es Salaam à travers la deuxième phase du projet de transport rapide par bus (BRT).

Comme en 2012 et en 2013, une part importante du total des engagements de la Chine a été consacrée aux projets de transport. La Chine, essentiellement à travers sa banque d'exportation et d'importation, a engagé 2,1 Mrd \$ en faveur des transports, soit près de 68% du total de ses prêts consentis cette année. Exprimé en pourcentage, ce chiffre est comparable aux prêts consentis l'année précédente.

En 2013, la Chine a prêté 10 Mrd \$ aux projets d'infrastructures de transport, dont plus de 7 Mrd \$ sont allés à des projets ferroviaires au Kenya et en Éthiopie.

Cependant, les deux plus grands engagements chinois en 2014 ont été

consacrés à des projets de transport. Il s'agit d'un prêt de 875 M \$ pour l'extension du port autonome d'Abidjan en Côte d'Ivoire et d'un prêt de 700 M \$ pour financer la construction d'un nouvel aéroport à Khartoum, au Soudan.

La Chine a engagé 477 M \$ en faveur de projets énergétiques – soit environ 15,4% du total de ses engagements en 2014. Ce chiffre, qui est bien inférieur aux 2,6 et 5,2 Mrd \$ de 2013 et de 2012 respectivement, inclut un prêt de 41 M \$ consenti au gouvernement zambien pour construire des lignes de transport électrique et un prêt de 136 M \$ consenti au gouvernement tanzanien pour la construction du projet de parc éolien de Singida. Le prêt le plus important, de 299 M \$, a été destiné à la centrale électrique au gaz de Jerada au Maroc.

Un peu plus de 13% du total des engagements chinois, soit 411 M \$, a été consacré aux projets TIC, ce qui est comparable à 2013, où la Chine avait engagé 424 M \$, mais beaucoup moins qu'en 2012, où la Chine avait uniquement engagé 148 M \$.

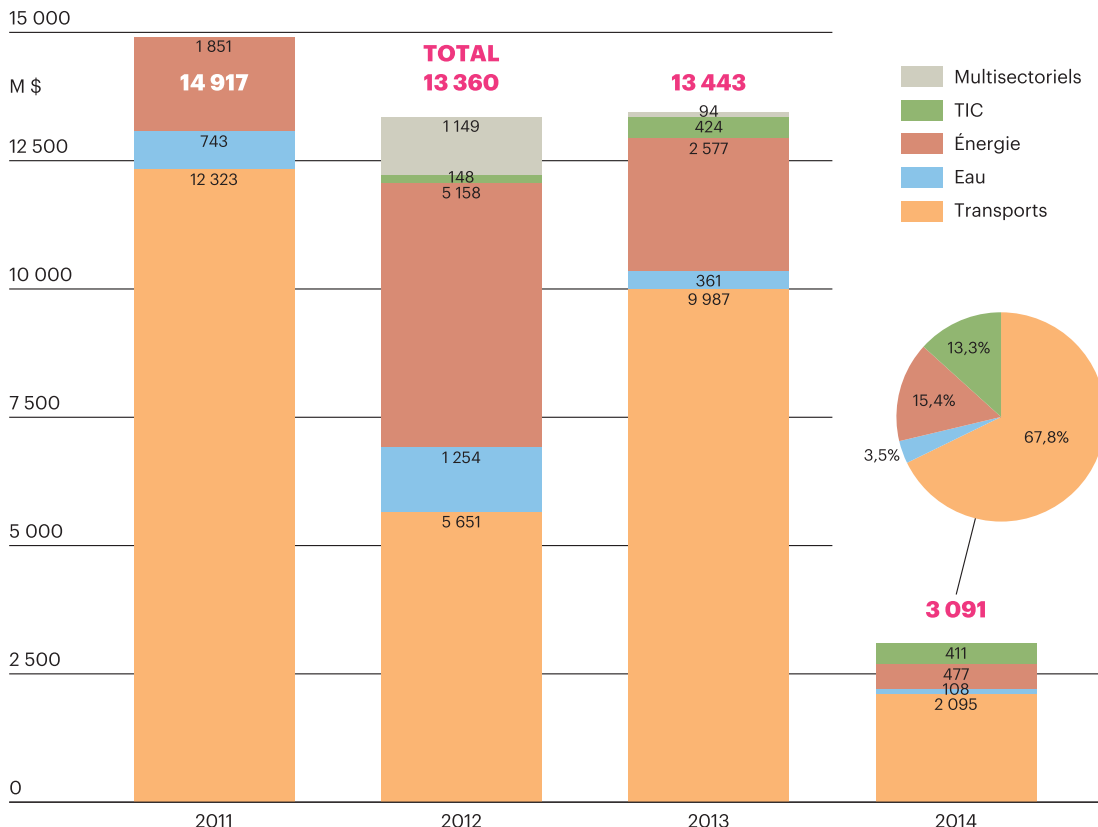


Figure 52
Engagements chinois par secteur, 2011-2014

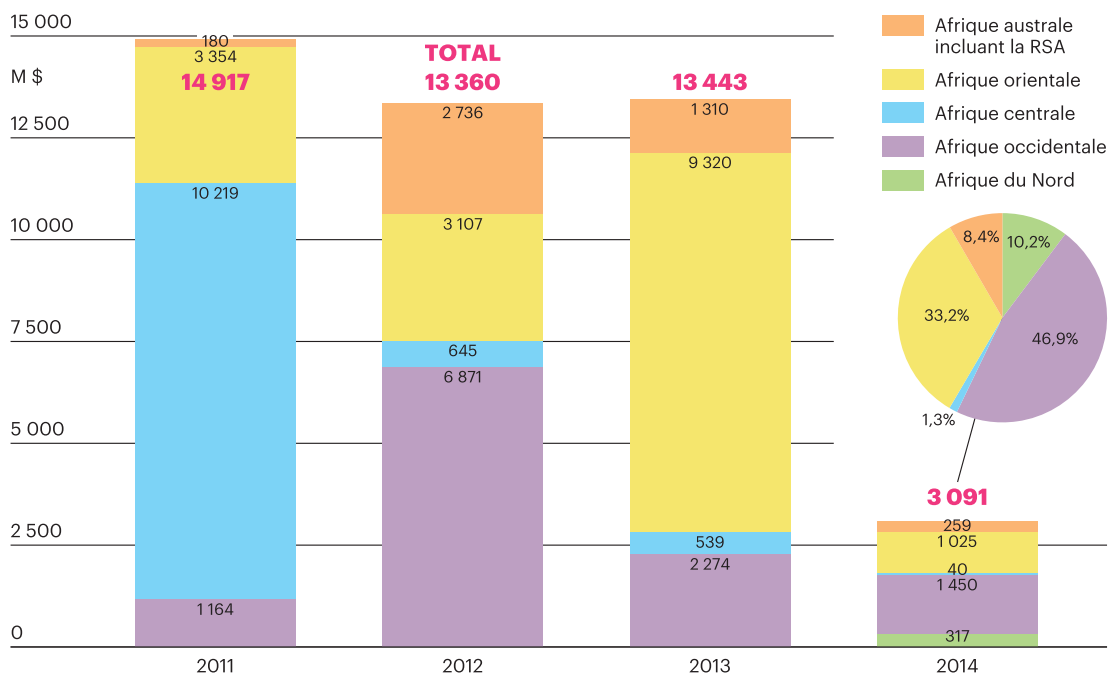


Figure 53
Engagements
chinois par région,
2011-2014

En 2014, la Chine a prêté seulement 108,5 M \$ – soit 3,5% du total de ses prêts – à des projets d'eau. Au cours des dernières années, les projets d'eau sur le continent n'ont pas fait partie des priorités de la Chine, et le chiffre de 2014 est très inférieur aux 361 M \$ de 2013 et aux 1,3 Mrd \$ de 2012.

Avec 1,5 Mrd \$, l'Afrique de l'Ouest a reçu la plus grande part (47%) des engagements chinois en faveur des infrastructures en 2014. S'en est suivie l'Afrique de l'Est, qui a reçu près d'un tiers du total des engagements avec environ 1 Mrd \$. L'Afrique australe a reçu quelque 259 M \$ (8%), alors que seuls 40 M \$ ont été engagés en Afrique centrale.

En 2014, la Chine a financé des projets en Afrique du Nord, contrairement aux deux années précédentes. Outre la centrale électrique de Jerada, les investissements chinois dans les projets en Afrique du Nord ont inclus 17 M \$ pour un projet d'eau à Nouakchott, en Mauritanie.

Les grands pays africains riches en ressources, tels que l'Angola, la RDC et le Nigéria, qui étaient auparavant privilégiés par le financement chinois en Afrique, ont brillé par leur absence en 2014. En revanche, le Cameroun et la Côte d'Ivoire, qui ont reçu 401 et 966,5

M \$ respectivement, ont beaucoup profité des prêts chinois.

Lors d'une visite officielle en Éthiopie en mai 2014, le premier ministre chinois Li Keqiang a déclaré à Addis-Abeba que la Chine augmenterait ses prêts aux pays africains de 10 Mrd \$, en plus des 20 Mrd \$ déjà engagés, et que le Fonds chinois de développement de l'Afrique passerait de 3 à 5 Mrd \$.

Keqiang s'est aussi explicitement engagé à augmenter les investissements dans les projets routiers, ferroviaires, de télécommunications et électriques, et a déclaré que les entreprises chinoises seraient fortement encouragées à travailler plus étroitement avec les entreprises et les gouvernements africains en vue de développer l'industrie de l'aviation sur le continent. ■

Projet d'accès à l'électricité de l'OMVG

La Chine travaille en collaboration avec plusieurs partenaires de développement dans le projet multidonateurs de 1,25 Mrd \$ de l'Organisation de mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG) qui vise à améliorer l'accès à l'électricité et à fournir une énergie renouvelable, propre et bon marché dans la région. La banque d'importation et d'exportation de la Chine soutient le projet aux côtés de l'AFD, la BAD, la BOAD, la BEI, la BID, la JICA, le KFAED, le GMB et les gouvernements de Gambie, de Guinée, de Guinée-Bissau et du Sénégal.

Selon la BAD, l'alimentation électrique dans la région de l'OMVG est limitée, peu fiable et coûteuse. Toujours selon elle, les taux d'accès seraient de 12% en Guinée, de 19% en Guinée-Bissau, de 35% en Gambie et de 60% au Sénégal, ce qui représenterait un très lourd fardeau pour

les consommateurs qui se trouvent dans des zones où le chômage est élevé et où les perspectives de développement de nouvelles entreprises dépendantes de l'électricité sont faibles. L'objectif du projet selon la banque est de faire passer les taux d'accès à l'électricité d'ici 2020 à 20% en Guinée, 42% en Gambie, 65% en Guinée-Bissau, et à 75% au Sénégal.

Ce projet vise à aider à mettre en place les infrastructures de base nécessaires non seulement pour l'industrie électrique de la région de l'OMVG, mais aussi pour toute la région de l'Afrique de l'Ouest. L'intégration progressive des réseaux nationaux isolés dans un système d'interconnexion unifié a pour but de rendre l'électricité plus accessible, plus fiable et moins chère pour les personnes vivant dans la région. ■

6.5 Groupe de coordination des donateurs arabes

Les membres du Groupe de coordination des donateurs arabes (ACG) communiquent de manière systématique des données pour les rapports de l'ICA, notamment la Banque islamique de développement, le Fonds de l'OPEC pour le développement international et le Fonds saoudien de développement. Ces données, qui donnent une bonne vue d'ensemble des activités du groupe chaque année, viennent enrichir le stock de données sur le financement des infrastructures en Afrique et sont reçues avec gratitude par le Secrétariat de l'ICA.

Le groupe a engagé près de 3,5 Mrd \$ en faveur des projets d'infrastructures africaines en 2014, contre 3 Mrd en 2013. Comme les années précédentes, la BID a été l'institution qui a le plus prêté aux projets d'infrastructures, engageant près de 1,3 Mrd \$, soit environ 37,4% du total des engagements en faveur des infrastructures du groupe. En 2012, les engagements de la BID se sont élevés à quelque 31% du total du groupe, contre 49% environ en 2013.

Les engagements de la BID ont uniquement concerné des projets en Afrique de l'Ouest et en Afrique du Nord, avec un léger avantage pour l'Afrique du Nord qui a reçu un peu moins de 669 M \$. L'Afrique de l'Ouest a reçu environ 624 M \$ (48,3% du financement total).

En termes de secteurs, la BID a engagé quelque 635,3 M \$ dans les projets énergétiques (juste un peu plus de 49% du financement total), 599,3 M \$ dans les projets de transport (46,3%) et 58.3 M \$ dans les projets d'eau (4,55%).

En 2014, le FADES a été le deuxième plus gros financeur avec des engagements totalisant 881 M \$, soit 25% du total de l'ACG. Le FADES a consenti dix prêts, tous supérieurs à 100 M \$. Comme les années précédentes, l'institution a prêté uniquement à des projets situés en Afrique du Nord.

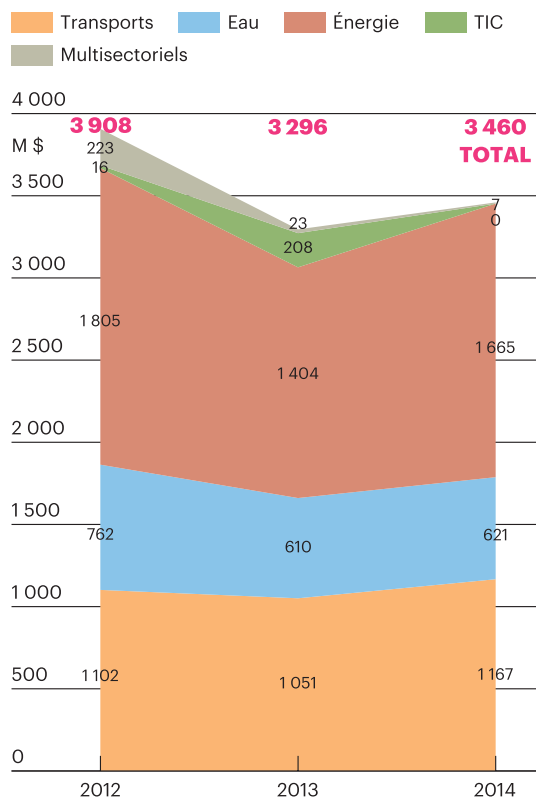
Globalement, les projets en Afrique du Nord ont reçu la majorité des fonds de l'ACG, avec un peu plus de 2 Mrd \$, soit 58,4% du total du groupe, au même titre que les années précédentes: 1,6 Mrd \$ en 2013 et 2,6 Mrd \$ en 2012.

L'Afrique de l'Ouest a reçu 908 M \$, soit un peu plus de 26% du total du groupe, et l'Afrique de l'Est a reçu 362 M \$ (10.5%). Les années précédentes, l'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest ont reçu des engagements substantiels de la part du groupe.

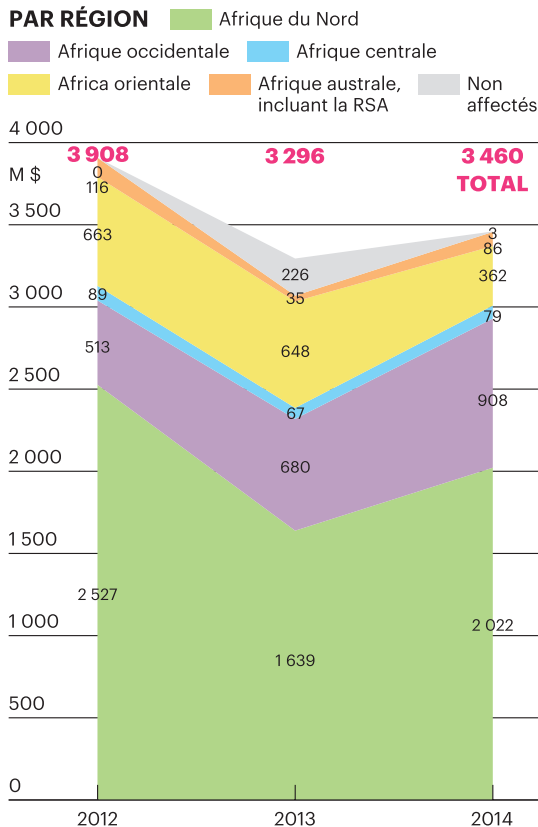
Les engagements souscrits par le groupe en faveur de l'Afrique centrale et de l'Afrique australe étaient de 79,2 et 85,7 M \$ respectivement, soit environ 2.5% du total du groupe, ce qui est beaucoup moins que ce que ces mêmes régions ont reçu au cours des deux dernières années.

Concernant les prêts aux secteurs, les projets énergétiques ont reçu le plus en 2014, avec 1,6 Mrd \$ (48,1%). Historiquement, le secteur de l'énergie a représenté une priorité majeure pour les prêts consentis par l'ACG. En 2013 et en 2012, les projets énergétiques ont aussi représenté la plus grande part du financement arabe avec 42,6% (1,4 Mrd \$) en 2013 et 46,2% (1,8 Mrd \$) en 2012. Cela est dû en partie à l'intérêt que porte le secteur privé arabe à Afrique, des compagnies telles que la société saoudienne ACWA Power réalisant

PAR SECTEUR



PAR RÉGION



Membres du Groupe de coordination des donateurs arabes

Le Fonds arabe pour le développement économique et social, la Banque islamique de développement, le Fonds koweïtien pour le développement économique arabe, le Fonds d'Abou Dabi pour le développement, le Fonds de l'OPEC pour le développement international, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique, et le Fonds saoudien pour le développement.

Figure 54
Engagements du Groupe de coordination des donateurs arabes (ACG) 2012-2014, par secteur et région

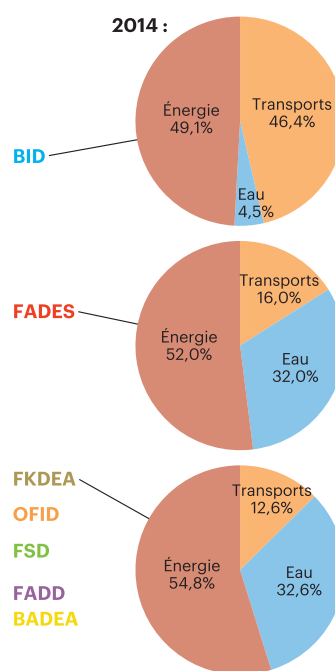
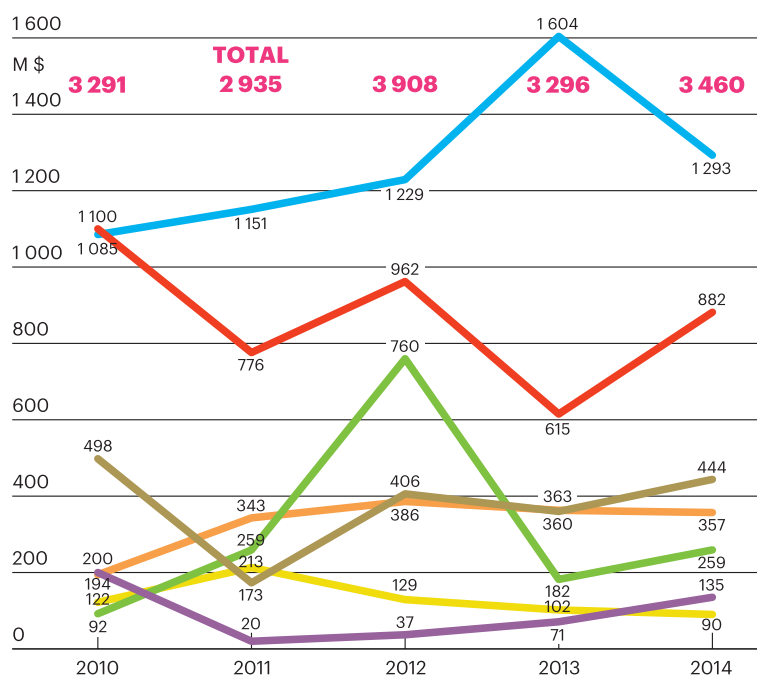


Figure 55
Engagements du
Groupe de
coordination des
donateurs arabes
(ACG) 2012-2014, par
institution

d'importants projets de production électrique sur le continent.

Les projets de transport ont reçu la deuxième plus grande part, avec 1,2 Mrd \$, soit 33,7% du total des engagements. Ils ont été suivis par les projets d'eau, qui ont reçu 621,4 M \$ (environ 18%). Ces chiffres sont comparables à ceux de 2012 et de 2013, lorsque le groupe avait engagé 28,2 et 31,9% du total des engagements respectivement. L'eau a représenté 19,5% en 2012 et 18,5% en 2013.

Inversement, et outre les investissements du secteur privé arabe dans les télécommunications africaines, les TIC n'ont jamais occupé une place prédominante dans les prêts du groupe consentis au continent. En 2014, le groupe n'a engagé aucun fonds dans les projets TIC en Afrique. Seuls 207 M \$ ont été engagés en 2013, et 15,6 M \$ en 2012.

Le financement des pays de l'ACG dépasse le cadre des pays nord-africains et continue à se concentrer sur les pays avec lesquels il entretient des relations culturelles et linguistiques. L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique de l'Est apparaissent désormais comme des régions prioritaires. ■

Engagements sélectionnés du Groupe de coordination des donateurs arabes 2014

Projet	Institution	Pays	Secteur	Engagement (M \$)
Développement de l'aéroport international de Sharm El-Sheikh (Phase I)	BID	Égypte	Transport	226,8
Projet de la centrale thermique d'Assiut (El-Walidia)	OFID	Égypte	Énergie	220
Centrale électrique d'Asioud	FADES	Égypte	Énergie	193,9
Projet routier Olama-Kribi-tronçon Olama-Bingambo	BID	Cameroun	Transport	183,6
Projet d'irrigation d'Actouka Ait Baha	FADES	Maroc	Water	176,3
Interconnexion électrique Égypte-Arabie Saoudite	FADES	Égypte	Énergie	158,7
Centrale électrique de Maria Gleta	BID	Bénin	Énergie	157,9
Centrale d'énergie solaire de Nouakchott	FADES	Mauritanie	Énergie	105,8
Agrandissement de la centrale thermique de l'Ouest du Caire	FADES	Égypte	Énergie	105,8
Financement de la centrale thermique d'Assiut (Walidia)	FADES	Égypte	Énergie	105,8
Projets routiers dans les régions d'Amhara et d'Oromia	FADD	Éthiopie	Transport	96,4
Modernisation de la route frontalière entre Kantchari-Diapaga-Bénin	BID	Burkina Faso	Transport	84,4

6.6 Sources européennes non membres de l'ICA



Droits d'auteur: iStock/Getty Images

Les investissements consentis par des donateurs bilatéraux européens non membres de l'ICA en Afrique ont été très importants en 2014 avec plus de 1,3 Mrd \$, dont environ 300 M \$ ont été investis dans des fonds. Sur le total des investissements, 66,6% (876,8 M \$) ont été consacrés aux projets d'infrastructures.

Les investissements dans les infrastructures n'ont pas été répartis de manière homogène entre les secteurs, l'énergie bénéficiant une nouvelle fois de la plus grande part avec 68% des dépenses d'infrastructures alors que seuls 3% ont été engagés dans des projets TIC, ce qui représente une forte baisse par rapport à l'année précédente. Les 29% restants ont été engagés en faveur de projets multisectoriels, ce qui représente une forte hausse par rapport à l'année précédente. Comme en 2013, les pays européens non membres de l'ICA n'ont consenti aucun investissement dans les projets d'eau en 2014, et le secteur des transports n'a pas non plus attiré d'investissement.

Avec 20,2%, l'Afrique de l'Ouest a attiré la plus grande part du financement des donateurs bilatéraux non membres de l'ICA en 2014, ce qui représente une forte hausse par rapport à l'année précédente. L'Afrique de l'Est et l'Afrique australe ont reçu 10 et 11% des engagements, alors que très peu de

fonds ont été investis en Afrique centrale (3,8%). Très peu de fonds ont été investis en Afrique du Nord (moins de 1%), alors qu'aucun investissement n'a été enregistré en Afrique du Sud.

Quelque 54,7% des fonds ont été investis dans des projets panafricains, avec notamment des investissements de la banque néerlandaise de développement (FMO) dans les fonds régionaux Investec Africa Private Equity (35 M \$) et Emerging Africa Infrastructure Fund (25 M \$). Suite à un gros investissement régional, Norfund et l'institution britannique de financement du développement CDC ont pris le contrôle de la société britannique de production d'électricité axée sur l'Afrique Globeleq, cédée par l'investisseur en capital Actis Infrastructure II Fund. CDC a pris une participation de 70% et Norfund de 30% après un investissement en capital de 285,6 M \$ de l'IFD norvégienne.

Le portefeuille de Globeleq contient notamment les centrales électriques de Kribi de 216MW et de Dibamba de 88MW récemment acquises au Cameroun. La société possède une capacité de production de 1095MW à travers le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Kenya, l'Afrique du Sud et la Tanzanie.

Les Pays-Bas et la Norvège ont dominé les investissements dans les projets d'infrastructures en 2014, représentant

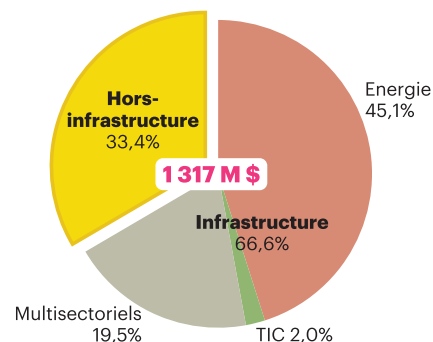


Figure 56

Engagements de pays européens non membres de l'ICA par secteur, 2014

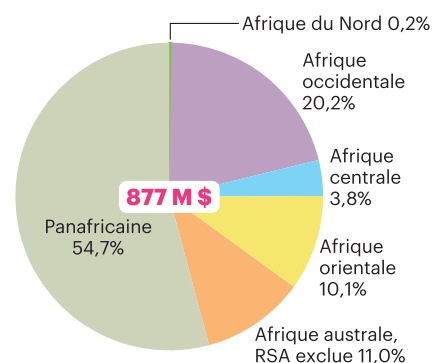


Figure 57

Engagements européens non-ICA par région par région, 2014

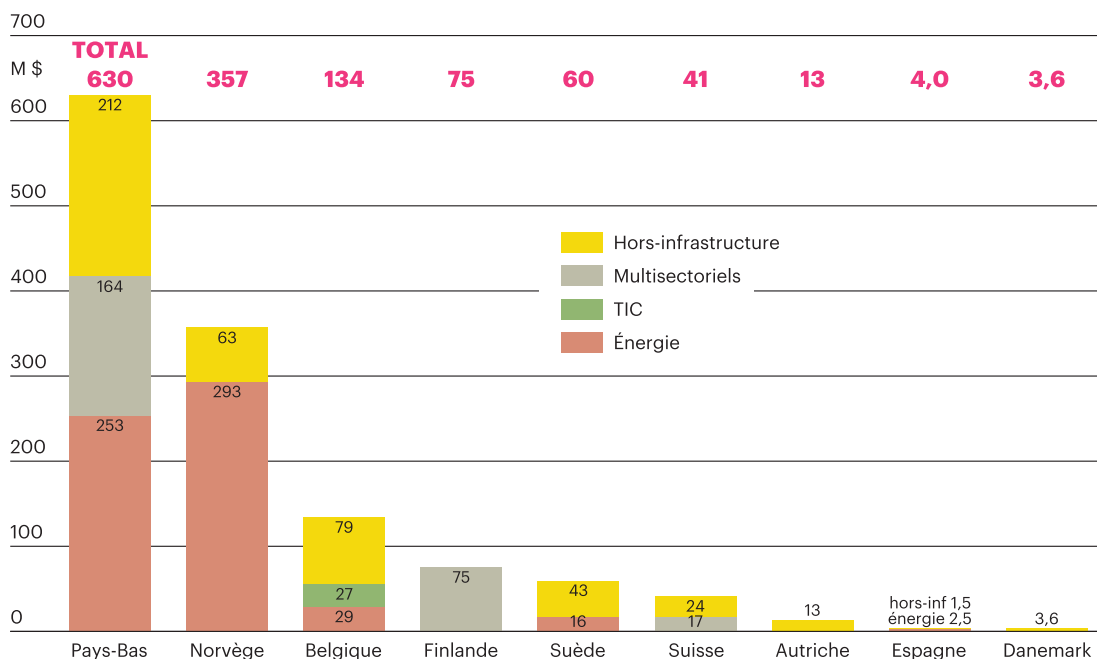


Figure 58
Engagements européens non-ICA par région par pays et secteur, 2014

respectivement 48% et 33%. Le FinnFund finlandais a engagé 75 M \$ (9%), alors que le belge BIO-Invest a représenté 6% des investissements dans les infrastructures, tous destinés aux secteurs de l'énergie et des TIC. Les engagements belges ont inclus Bharti Airtel Africa et un investissement de 13,3 M \$ dans le Fonds africain des énergies renouvelables.

Les investissements dans l'énergie en 2014 ont essentiellement visé un petit nombre de projets de grande envergure. Les projets énergétiques ont reçu 19 investissements d'une taille moyenne de 28,9 M \$, par rapport à une moyenne globale de 13,2 M \$.

Les IFD ont joué un rôle de plus en plus important dans le soutien de projets innovants destinés à créer des précédents dans le secteur de l'énergie, et ont souscrit des engagements dans notamment trois projets particulièrement importants en 2014. La FMO a fait un apport de 35 M \$ en faveur du projet d'énergie éolienne du lac Turkana de 300MW au Kenya (voir page 85), en plus des 4,7 M \$ engagés en faveur du projet à travers l'Interact Climate Change Facility.

La FMO a aussi engagé 40 M \$ en faveur de la centrale électrique au gaz d'Azura-Edo de 450MW au Nigéria, un projet de référence pour les

développements futurs de centrales électriques dans le pays. Il est soutenu par une très grande variété de commanditaires du secteur privé et d'IFD, parmi lesquels la société nigérienne Amaya capital, le fonds d'investissement américain American Capital Energy & Infrastructure, le Groupe Macquarie, le Fonds African Infrastructure Investment Fund 2 d'Old Mutual, le promoteur britannique Aldwych International, la société nigérienne Asset and Resource Management Ltd et le gouvernement de l'État d'Edo. La Banque mondiale a approuvé deux garanties partielles de risque pour le projet.

La société belge BIO-Invest investit 14,3 M \$ dans un projet hydroélectrique nouveau en Ouganda qui devrait produire 28GWh par an. Le barrage traversera une vallée étroite et créera plusieurs emplois locaux. Ce projet, qui est l'un des premiers projets électriques privés dans le pays, jouera un rôle important dans l'augmentation du flux d'investissements privés dans le secteur en démontrant le bien-fondé du concept.

Très peu d'investissements ont été consentis dans le secteur des TIC en 2014. La FMO a investi 20 M \$ dans Econet Global Ltd au Zimbabwe et un montant identique dans IHS Rwanda Ltd. Le financement apporté à Econet

sera utilisé pour développer deux filiales d'Econet au Zimbabwe, EcoCash et Solarway, alors que l'investissement dans IHS Rwanda servira à réhabiliter et à augmenter le nombre de tours de télécommunications cellulaires et d'antennes de toit achetées à MTN Rwandacell.

L'IFD contribue aussi à hauteur de 6,6 M \$ à l'extension du réseau de téléphonie mobile en RDC. Avec près de 60% des nouveaux sites situés dans les zones rurales, ce projet représente une étape importante dans le développement rural. ■

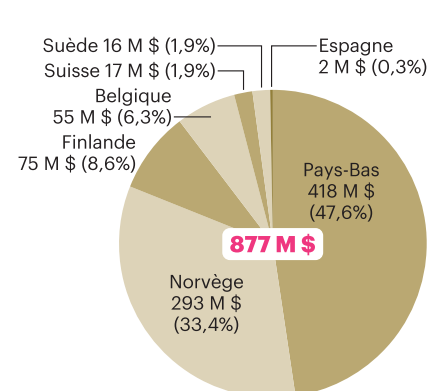


Figure 59
Engagements européens non-ICA par région par pays, 2014

6.7 Banques régionales de développement

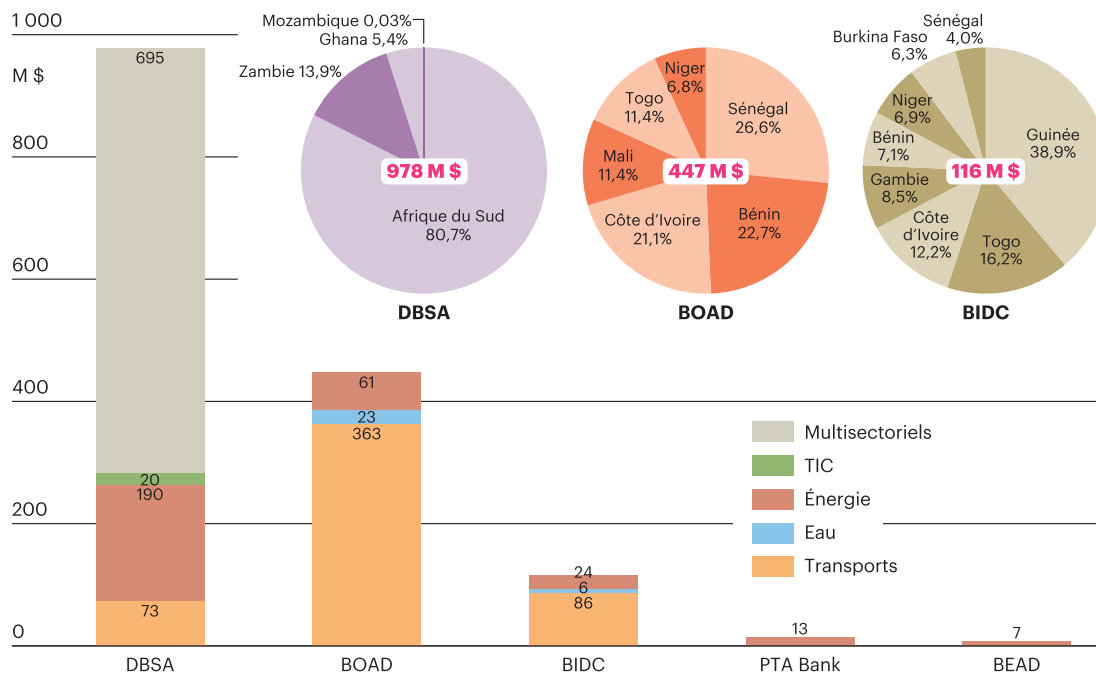


Figure 60
Engagements des banques régionales de développement, 2014

Les banques régionales de développement en Afrique ont engagé 1,6 Mrd \$ en faveur de projets d'infrastructures sur le continent en 2014, soit une baisse par rapport aux 2,2 Mrd \$ souscrits en 2013.

La plus grande contribution d'une banque régionale de développement africaine est venue de la DBSA, qui a engagé un total de 978 M \$ en 2014. La majorité de ces fonds (789 M \$) a été consacrée à des projets en RSA, alors que le reste, soit 189,2 M \$, a été destiné à des projets situés en Afrique australe (136,2 M \$) et en Afrique de l'Ouest (53 M \$).

La perspective panafricaine de la DBSA est clairement affichée dans ses engagements et ses déboursés de 2014, parmi lesquels son fonds de préparation de projet pour le développement d'infrastructures en Zambie, au Mozambique, au Zimbabwe, en RDC, au Rwanda et au Burundi.

En 2014, la BEAD a émergé comme l'un des bailleurs de fonds du projet éolien du lac Turkana (LTWP), en consentant un financement mezzanine de 6,7 M \$ pour ce qui sera le plus grand parc éolien d'Afrique. La BEAD a engagé 38,8 M \$ dans des projets d'infrastructures en 2013.

La banque ZEP, qui est devenue, en 2014, un membre institutionnel de l'International Development Finance Club, a engagé 13,3 M \$ sous forme de créance prioritaire et 13,3 M \$ sous

forme de financement mezzanine en faveur du LTWP. En novembre 2014, la banque ZEP a conclu un prêt syndiqué international déterminant avec de grandes banques internationales. Lancée à Frankfurt avec pour objectif d'atteindre 200 M \$, cette facilité a été sursouscrite 1,6 fois pour clôturer à 320 M \$, et a plus que doublé les 150 M \$ mobilisés dans la facilité de départ de la banque en 2012. Le prix de la facilité a été fixé à environ 25% en dessous du prix d'émission de 2012, reflétant ainsi l'amélioration de la solvabilité de la banque.

Les prêts syndiqués internationaux de la banque et les émissions d'euro-obligations font partie de sa plus vaste campagne de mobilisation de ressources axée sur une mobilisation de fonds à moyen terme auprès des marchés de capitaux internationaux en faveur du commerce transfrontalier et autre, ainsi qu'un financement à plus long terme auprès de partenaires de financement du développement spécialisés pour un financement à grand impact dans des domaines tels que les énergies renouvelables et les infrastructures électriques et de transport transfrontalières.

Suite à son prêt syndiqué, la Banque ZEP a conclu un nouveau partenariat de financement significatif avec la BEI pour promouvoir des programmes de prêts au secteur privé. La BEI et la Banque ZEP apporteront chacune 80 M € (109 M \$) pour cette nouvelle initiative

qui représente le plus grand programme de prêt au secteur privé jamais soutenu par la BEI en Afrique.

En janvier 2014, la banque allemande de développement KfW et la banque ZEP ont signé un accord en vertu duquel la KfW accordera à la banque ZEP un prêt de 60 M \$ pour aider cette dernière à financer des entreprises dans les États membres du COMESA, de la SADC et de la CAE afin de les aider à financer des investissements respectueux du climat dans des projets d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique.

Sur le total de ses engagements s'élevant à 447 M \$, la BOAD a engagé 363 M \$, soit 81% de son financement des infrastructures, en faveur du secteur des transports. Environ 61 M \$ (17%) ont été engagés dans des projets énergétiques, alors que quelque 23 M \$ (6,3%) ont été engagés dans des projets d'eau. La BOAD n'a souscrit aucun engagement dans les TIC pour l'année en cours d'examen.

La Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC) a engagé 76,6 M \$ en faveur de projets d'infrastructures en Afrique de l'Ouest en 2014, dont quelque 56,6 M \$ (74%) pour des projets de transport, et près de 16 M \$ (21%) pour des projets énergétiques. La banque n'a souscrit qu'un seul engagement de 4 M \$ (5,2%) pour des projets d'eau. ■

6.8 Autres sources de financement

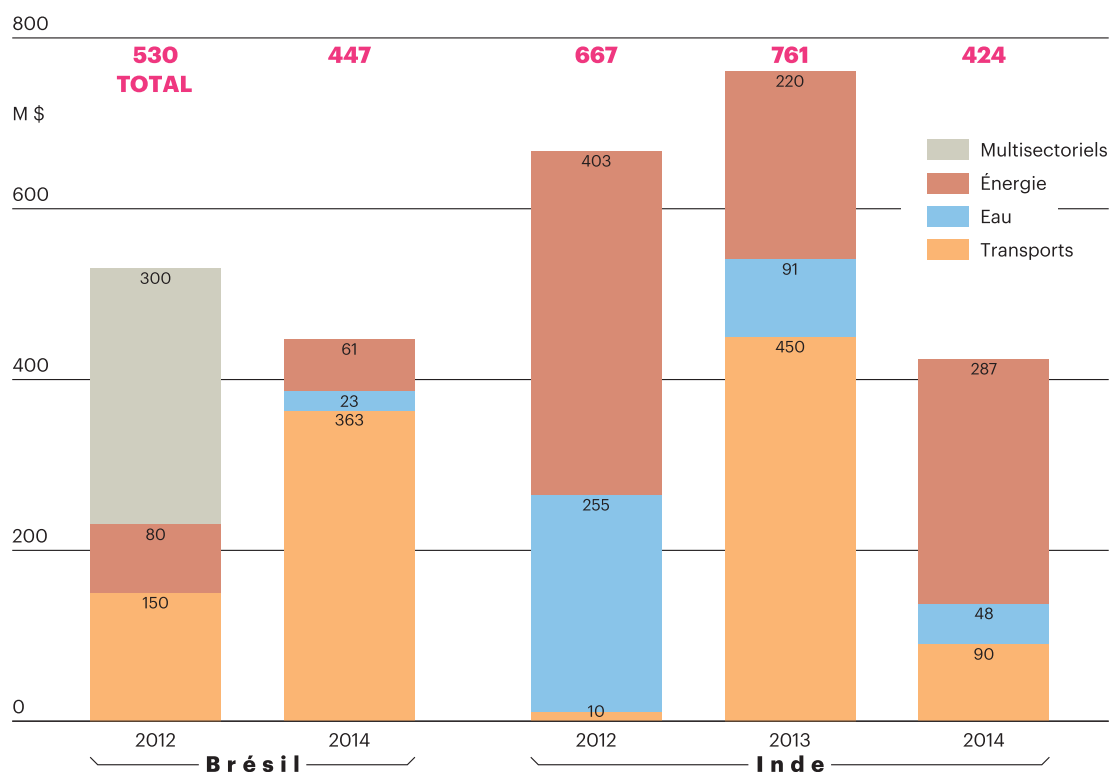


Figure 61
Engagements du Brésil (2012 et 2014) et de l'Inde (2012-2014)

Inde

En 2014, les prêts indiens consentis pour des projets d'infrastructures en Afrique, dont la totalité a été accordée sous forme de lignes de crédit ouvertes par la Banque d'importation et d'exportation du pays, ont totalisé 423,9 M \$, ce qui est beaucoup moins que les 761 M \$ de 2013 et les 667 M \$ de 2012.

Les fonds indiens ont uniquement visé les pays d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Ouest, qui ont reçu 171,9 M \$ (40,6%) et 252 M \$ (59,5%) respectivement.

La banque d'importation et d'exportation a ouvert huit lignes de crédit en 2014, dont la plus grande s'élevait à 100 M \$ pour des infrastructures énergétiques au Nigéria. Elle a aussi ouvert une ligne de crédit de 89,9 M \$ destinée à améliorer le système de transport en République du Congo.

Comme ce fut le cas en 2012 où le secteur africain de l'énergie avait reçu la majorité du financement indien, les projets énergétiques ont bénéficié de lignes de crédit totalisant 286,5 M \$ en 2014. Les projets de transport, qui avaient reçu la part du lion (450 M \$) en 2013, n'ont reçu que 89,9 M \$. Les projets d'eau ont bénéficié de lignes de crédit totalisant 47,5 M \$ en 2014.

Le gouvernement indien avait prévu d'organiser un sommet Inde-Afrique à New Delhi en décembre 2014, mais l'évènement a été reporté en raison de préoccupations concernant la propagation du virus Ebola. Ce sommet, qui a rassemblé plusieurs chefs d'État africains, s'est tenu en octobre 2015.

Brésil

La banque brésilienne de développement Banco Nacional de Desenvolvimento Econômico e Social (BNDES) a engagé 503,4 M \$ dans des projets d'infrastructures africaines en 2014. La banque n'avait souscrit aucun engagement en 2013, mais avait prêté 530 M \$ en 2012.

Le chiffre de la BNDES en 2014 était composé de trois prêts individuels relativement importants: une facilité de crédit à l'exportation de 146,5 M \$ consentie au gouvernement angolais pour le projet hydroélectrique de Lauca de 2067MW, une facilité de crédit à l'exportation de 36,9 M \$ pour le projet de développement rural Kwanza Sul en Angola, et un prêt de 320 M \$ pour le projet hydroélectrique de Moamba-Major au Mozambique.

Comme en 2012, le financement de la BNDES s'est uniquement porté sur les

pays lusophones, où se concentre la plupart des investissements privés du Brésil.

Corée du Sud

La banque d'importation et d'exportation de la Corée du Sud a consenti des prêts pour des projets d'infrastructures africaines par l'intermédiaire de son Fonds de coopération pour le développement économique.

En 2014, elle a engagé quelque 206 M \$ sous la forme de deux prêts : environ 115 M \$ pour la modernisation du système de signalisation ferroviaire de l'Égypte, et 91 M \$ pour la construction du pont de Selander à Dar es Salaam, en Tanzanie.

Le chiffre de 2014 est supérieur aux 175,4 M \$ (deux prêts) engagés en 2013, mais très inférieur aux 677 M \$ engagés en 2012.

La Corée du Sud, qui cible de manière systématique les projets de transport, a consenti des prêts en 2013 destinés à des projets routiers au Mozambique et en Éthiopie. ■

7 Financement privé



Droits d'auteur: Banque mondiale/Rob Beechey

7.1 Vue d'ensemble

Le nombre de projets ayant bénéficié d'une participation du secteur privé et dont le montage financier a été bouclé, tel qu'il figure dans la base de données des projets d'infrastructures avec participation privée (PPI), un produit commun du département Infrastructures, économie et finance de la Banque mondiale et du PPIAF, a baissé de 8,8 Mrd \$ en 2013 à 5,1 Mrd en 2014. Sur ce montant, 2,9 Mrd \$ ont été financés par le secteur privé, le reste étant financé par des institutions de financement du développement.

Deux facteurs ont contribué à cette baisse: l'absence de gros investissements portuaires au Nigéria enregistrés en 2013, et le report jusqu'en 2015 de la quatrième série d'appel d'offres du programme sud-africain programme d'acquisition des producteurs indépendants d'énergies renouvelables qui était prévu pour 2014.

Cependant, les projets énergétiques ont continué à être attractifs et ont été les principaux bénéficiaires du financement pour les projets d'infrastructures clôturés en 2014. Le total des investissements dont le montage financier a été bouclé dans le secteur a augmenté légèrement de 4,5 Mrd \$ en 2013 à 4,8 Mrd \$ en 2014.

On a assisté à une recrudescence de projets TIC en 2014, avec d'une part Viettel qui a commencé ses opérations au Cameroun, et d'autre part la Smart Telecom, société détenue par Industrial Promotion Services (IPS) Kenya, l'organisme de développement du Fonds Aga Khan pour le développement économique, qui a ouvert des filiales en Tanzanie et en Ouganda dans le cadre de son expansion de 300 M \$ en Afrique de l'Est, selon IPS. Pourtant, ce chiffre n'a pas été comptabilisé dans la base de données PPI.

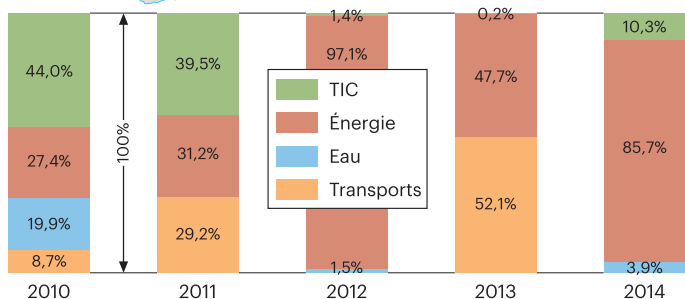
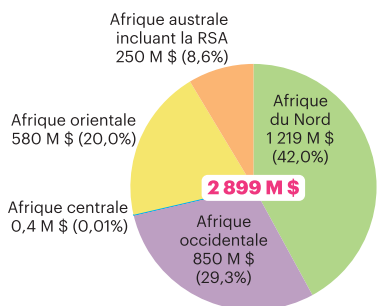
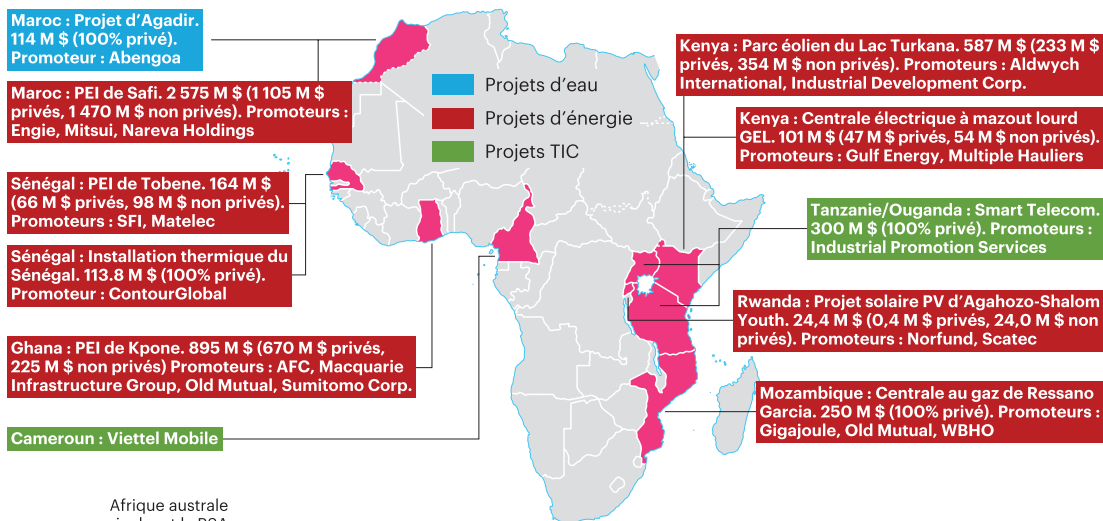
Parmi les projets énergétiques qui ont bénéficié de capitaux privés et qui ont dominé les investissements dans les infrastructures en 2014, le plus gros investissement est revenu à la centrale au charbon de 1,3GW de Safi au Maroc, dont le coût est estimé à 2,6 Mrd \$. Le propriétaire du projet, Safi Energy, qui est détenu par le japonais Mitsui, le français Engie (anciennement GDF Suez) et le marocain Nareva Holding, a mobilisé un financement par emprunt privé auprès de plusieurs banques marocaines et japonaises, en plus des fonds engagés par la BID et la JBIC.

Les banques commerciales japonaises ont aussi aidé à financer le projet IPP de Kpone de 340MW développé par Cenpower au Ghana. Sumitomo Corporation est l'actionnaire principal

dans le nouveau projet de 900 M \$, aux côtés de l'AFC basée à Lagos, de l'australien Macquarie Infrastructure Group et du sud-africain Old Mutual.

Selon la base de données PPI, les montages financiers de huit projets énergétiques ont été bouclés, dont la moitié en Afrique de l'Est. Gigawatt Global a bouclé un financement de 23,7 M \$ en février 2014 pour la centrale solaire PV de 8.5MW au village d'Agahozo-Shalom Youth Village au Rwanda, qui a été mise en service dans un temps record de 12 mois. Les emprunts privés ont été consentis par la FMO et le Fonds Emerging Africa Infrastructure Fund basé à Londres. Le financement apporté par le Fonds norvégien Norfund, sous la forme d'un financement mezzanine et d'un investissement en actions, a joué un rôle essentiel dans le projet. L'entrepreneur IAC Scatec Solar et la plus grande caisse de retraite norvégienne, KLP, à travers un joint-venture avec Norfund, faisaient partie des autres investisseurs. Des subventions ont été reçues de l'initiative de financement des énergies propres en Afrique de l'OPIC et du Partenariat énergie et environnement de la Finlande.

Après des années de développement, le montage financier du projet du parc éolien de 300MW du lac Turkana, au



Figures 62-64
Projets du secteur privé dont le financement est bouclé en 2014 (en haut); Financement privé par région, 2014 (à gauche); Tendances du financement privé par secteur, 2010-2014 (à droite)

Kenya, développé par Aldwych International, a finalement été bouclé à 623 M €. (Voir page 85). Au Kenya, le financement de la seule centrale électrique entièrement détenue par des capitaux nationaux de l'année a aussi été bouclé. Les sociétés locales Gulf Energy Limited (GEL) et Multiple Hauliers ont obtenu un financement de 95,5 M \$, selon la base de données PPI, pour construire, posséder et exploiter une centrale au mazout lourd de 80MW sur la rivière Athi, à 25km de Nairobi. Ce projet entièrement nouveau a bénéficié d'un AAE de 20 ans et a obtenu un prêt de 20,7 M € (27,6 M \$) de la SFI qui a organisé un autre prêt de 20,7 M € (27,6 M \$) auprès de la Standard Bank.

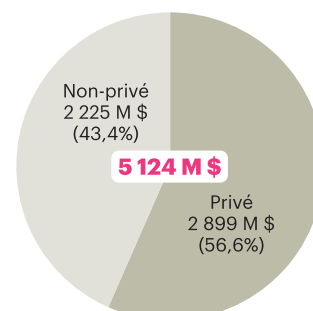
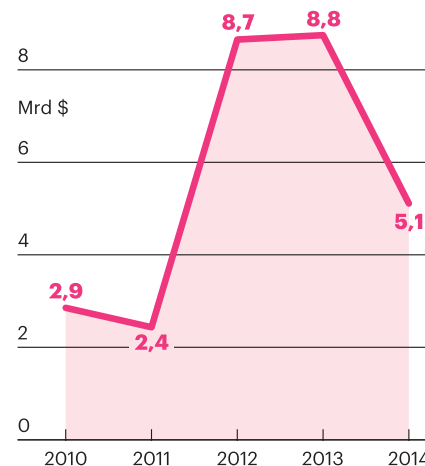
Le montage financier de la centrale électrique au gaz de 100MW de Gigawatt Moçambique à Ressano Garcia a été bouclé à 212 M \$, avec une prise de participation des sud-africains Gigajoule, Old Mutual et WBHO, la société de construction.

Le Sénégal a été l'emplacement de choix pour ContourGlobal, qui a bouclé le montage financier d'un projet au gaz de 53MW à 172 M \$, alors que la société libanaise Matelec a bouclé le financement de la centrale électrique de

96MW de Taiba Ndiaye à 123 M € avec l'aide du détenteur d'actions IFC InfraVentures et de la BIRD.

Le montage financier d'un seul projet d'infrastructure d'eau figurant dans la base de données PPI a été bouclé en 2014. L'usine de dessalement de 114 M \$ de la société espagnole spécialisée dans l'énergie et l'eau Abengoa à Agadir au Maroc, a été financée avec l'aide d'un partenaire local InfraMaroc (qui fait partie du groupe CDG Capital Infrastructures) et d'emprunts totalisant 82 M € (109,4 M \$) contractés auprès d'un consortium de banques locales avec, à sa tête, la Banque Marocaine du Commerce Extérieur. Le projet sera exploité dans le cadre d'un contrat construire, posséder et exploiter de 20 ans. ■

*La base de données PPI a été utilisée pour identifier les projets. Ceci dit, les détails techniques et financiers ont été obtenus, dans la mesure du possible, à partir des renseignements communiqués par les participants aux projets dans un souci de précision et de cohérence par rapport aux renseignements publiés dans d'autres parties de ce rapport.



Figures 65-66
Valeur totale des projets avec participation du secteur privé, 2010-2014 (en haut); Sources de financement de projets avec participation du secteur privé, 2014 (en bas)

7.2 Enquête auprès du secteur privé

Pour la troisième année, l'enquête de l'ICA sur les investissements dans les infrastructures africaines a cherché à sonder l'opinion du secteur privé sur les investissements dans les projets d'infrastructures en Afrique. Au total, 69 personnes ont répondu au sondage.

Destinations d'investissement

Le Kenya et l'Afrique du Sud se sont partagés la première place des destinations les plus attractives pour les investissements de capitaux privés dans les infrastructures africaines. Ces deux pays occupent deux des trois premières places depuis trois ans maintenant, l'Afrique du Sud figurant toujours en tête du classement alors que le Kenya a échangé sa place de deuxième avec le Nigéria.

Le Nigéria a maintenu son bon classement, mais est passé à la troisième place des pays les plus attractifs pour les investissements, alors que d'autres marchés établis tels que le Botswana et la Tanzanie font leur apparition dans les dix premiers. Signe de l'attrait de l'Afrique de l'Est, l'Éthiopie a une fois de plus obtenu un bon classement, alors que l'Ouganda est réapparu dans les dix premiers en 2014 après une apparition en 2012 et une absence en 2013.

Le Ghana, qui occupait la troisième place en 2012 et la quatrième en 2013, est légèrement descendu dans le classement. Le Rwanda et l'Égypte, qui ont connu des niveaux de plus en plus

élevés d'investissements étrangers, continuent à grimper dans l'opinion des investisseurs privés et pourraient prétendre à un classement parmi les dix premiers au cours des années à venir.

Défis

Lorsqu'on a demandé aux personnes interrogées quels étaient les principaux facteurs qu'elles considéraient avant d'investir, elles ont répondu, comme en 2013, la faisabilité du projet et les risques qui y sont associés, alors que le risque-pays et le risque politique étaient une fois de plus classés parmi les trois premiers.

Lors de l'enquête 2014, les personnes interrogées ont de nouveau classé la volonté politique et l'incertitude des politiques (17,4%) ainsi que la corruption et la transparence (15,1%) parmi les trois les plus grands défis auxquels doivent faire face les investisseurs privés. Cependant, avec 6,9%, les difficultés pour obtenir les financements ne font plus partie des quatre principales préoccupations des personnes interrogées, ce qui semble indiquer une plus grande disponibilité des financements pour les projets d'infrastructures en Afrique.

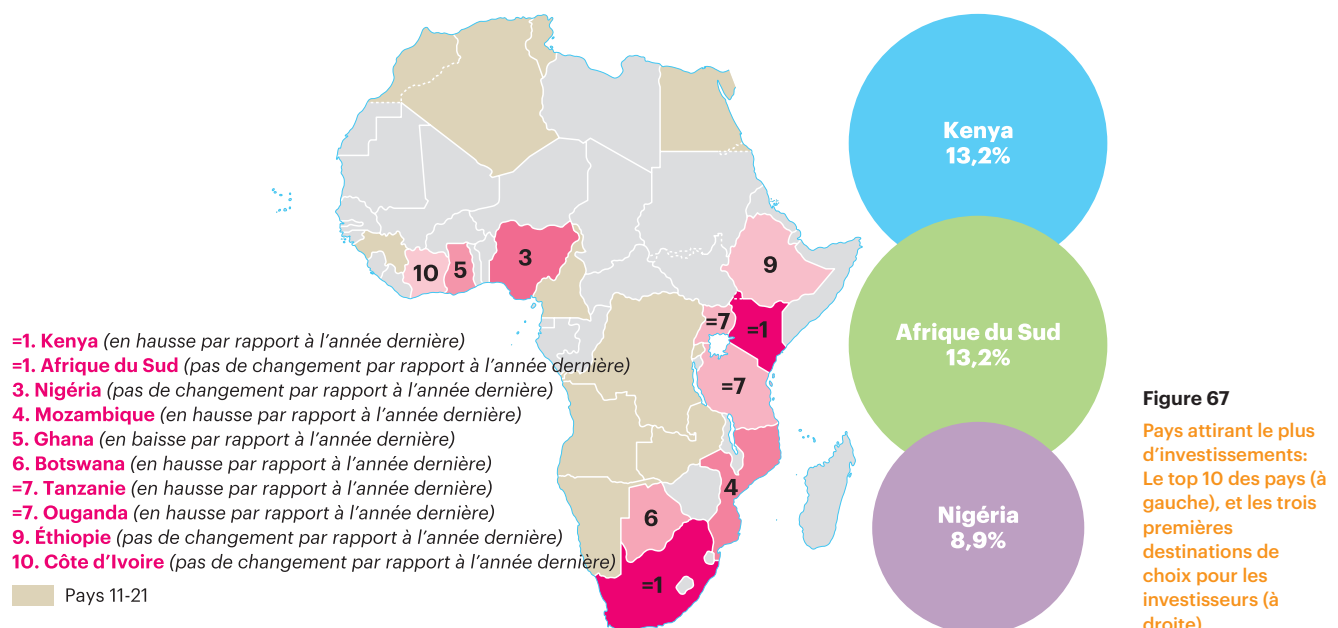
Les personnes interrogées ont, pour la plupart (19,5%), considéré que la bureaucratie et les retards constituaient le plus grand défi, ce qui représente une forte hausse par rapport à l'année précédente où seulement 9,9% d'entre

elles les avaient classés comme leur principale préoccupation. Le manque de capacités institutionnelles a été considéré comme le quatrième plus grand défi.

Comme en 2013, les investisseurs privés ont considéré en 2014 que les risques associés au crédit et au paiement étaient les plus difficiles à atténuer pour obtenir un financement. La corruption et le manque de transparence a été considéré comme le deuxième plus grand risque qui doit être atténué, alors qu'il était classé en cinquième position l'année dernière.

En dépit de la nécessité d'atténuer les risques associés aux crédits et aux paiements, parfois cela n'est pas possible. Les personnes ayant répondu à l'enquête ont donné des exemples de plusieurs risques qui ne pouvaient pas être atténués, qui vont de la recherche de financement au paiement de pénalités.

Une personne interrogée a appelé à repenser la manière dont les prêteurs perçoivent l'Afrique pour qu'il soit plus facile d'accéder aux financements. "Les perceptions des organismes internationaux et multilatéraux ont tendance à rendre le financement des projets africains encore plus cher, notamment le financement par emprunt pour financer le projet d'une entité ad hoc," a déclaré cette personne avant de suggérer que, "la solution consiste à augmenter la participation



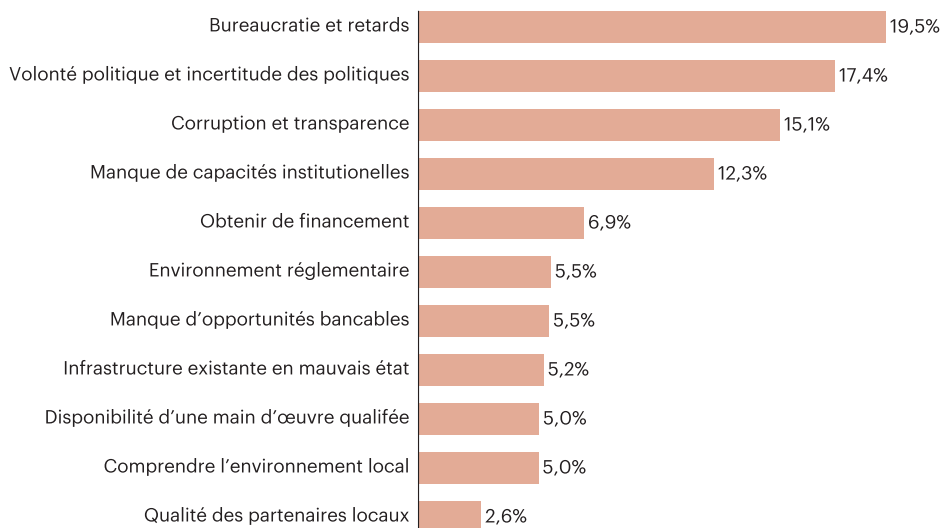


Figure 68
Principaux défis auxquels sont confrontés les participants du secteur privé aux projets d'infrastructures en Afrique

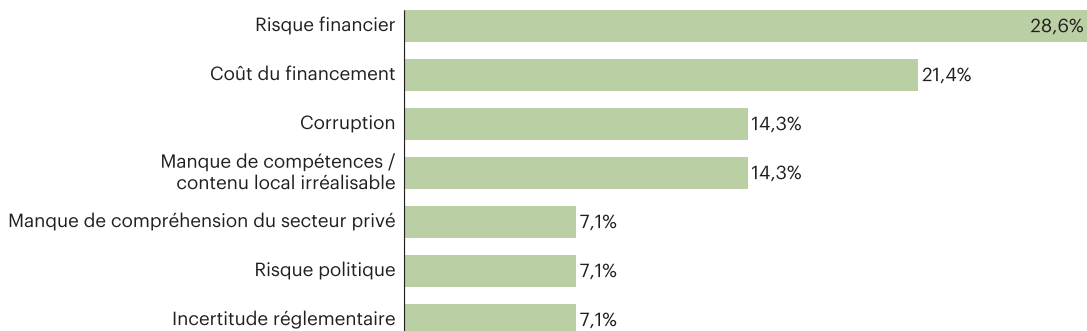


Figure 69
Risques que les investisseurs n'ont pas pu atténuer

d'investisseurs locaux pour aider à réduire les perceptions de risque et dissiper les craintes. » Mais un autre investisseur privé a déclaré que le « manque d'expertise locale ne fait pas bon ménage avec les demandes de contenu local. »

Les retards qui échappent au contrôle du secteur privé représentent aussi un défi majeur. « Au bout du compte, nous devons payer des pénalités imposées en vertu de l'Accord d'achat d'énergie si la date d'exploitation commerciale est reportée au-delà de ce qui a été convenu dans l'AAE, » a déclaré une personne interrogée. « Les fluctuations actuelles ont un impact négatif sur les investissements en actions à long terme, » selon une autre personne.

En dépit des difficultés que rencontre le secteur privé lorsqu'il veut investir dans les infrastructures en Afrique et qu'il ne peut pas surmonter, la plupart des personnes interrogées ont déclaré que ces risques ne constituaient cependant pas une pierre d'achoppement, et qu'ils étaient plus ou moins pris en compte dans les coûts du projet.

Retard de projet

Presque la moitié des personnes interrogées ont constaté des retards de plus d'un an dans les projets, alors que moins de 3% ont déclaré n'avoir subi aucun retard. Pour certains investisseurs privés, les retards dans les projets d'infrastructures ne sont pas inhabituels, et ils ont avancé de nombreuses causes reflétant les problèmes caractéristiques rencontrés en Afrique. Celles-ci vont de la mauvaise gestion et de la corruption, au manque de volonté des gouvernements et de capacités des institutions, qui font que les acteurs privés doivent, de surcroît « sensibiliser les participants locaux aux conditions requises pour garantir la réussite du développement du projet ».

Étant donné que les investissements dans les infrastructures nécessitent la contribution de nombreuses parties du secteur public et privé, l'harmonisation des intérêts continue à être une source fréquente de retard dans la mise en œuvre de projets en 2014. Le soutien politique pour un projet reste un élément essentiel pour qu'il évolue sans entrave et de manière efficace dans le respect des

délais prescrits. Un investisseur était particulièrement frustré par l'absence de soutien pour les projets jugés 'prioritaires', en déclarant que « la progression des projets semble être fonction du soutien politique plutôt que des capacités institutionnelles. Les projets prioritaires sont mis en œuvre, les projets moins prioritaires ne sont même pas autorisés. » ■

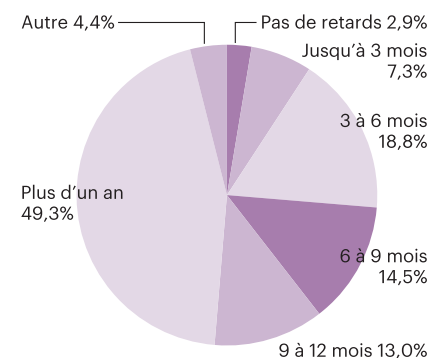


Figure 70
Retards survenus dans les projets d'infrastructures en Afrique

7.3 Enquête auprès du secteur privé: PPPs

Les partenariats public-privé (PPP) sont de plus en plus considérés comme un moyen efficace d'atténuer certains des risques associés aux projets exclusivement financés par des fonds privés en Afrique. La participation de partenaires publics contribue à débloquent certains goulots d'étranglement qui conduisent à des retards et à des difficultés.

Quelque 40% des personnes interrogées dans le cadre de l'Enquête 2014 de l'ICA sur les investissements dans les infrastructures africaines ont révélé avoir participé à des projets d'infrastructures PPP en Afrique. Fait encourageant, la majorité (66%) de ce groupe a décrit sa participation dans les PPP comme "une expérience positive". Quelque 24% ont décrit leur expérience des PPP comme étant plutôt mitigée, alors que moins de 10% ont déclaré que leurs circonstances dans les PPP étaient loin d'être idéales. Malgré ce point de vue globalement positif, certains participants du secteur privé ont décrit un éventail d'expériences. "Certains ont été très positives, d'autres difficiles au point d'empêcher toute exécution," a déclaré une personne interrogée.

Les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête se sont accordées à dire que le soutien du secteur public permet d'expédier un projet soutenu par le secteur privé, même si le manque de volonté politique ou l'incertitude des politiques était le principal obstacle à la mise en œuvre des PPP (voir Figure 71). Parmi les principaux obstacles identifiés par les personnes interrogées on retiendra "la nécessité d'établir des rôles et des responsabilités clairement définis", "une mauvaise réaction du gouvernement", et un "manque de confiance mutuelle". Pour une personne interrogée, "l'harmonisation de tous les intérêts, notamment entre les secteurs public et privé" représente l'un des principaux obstacles à la progression et à la réussite d'un projet PPP.

Le manque de capacités institutionnelles figure en tête de liste des préoccupations du secteur privé. Les "attentes irréalistes des gouvernements", une "pénurie de main

d'œuvre qualifiée", et un "manque de compréhension de la répartition des risques entre les secteurs public et privé" ont été cités comme des facteurs contraignants par les personnes interrogées, un investisseur privé déclarant qu'il était "essentiel de développer les capacités institutionnelles au sein du gouvernement" pour régler ce problème.

La définition d'une approche commune et la compréhension des structures de financement dans les projets constituent aussi des défis.

"La compréhension par les gouvernements des implications fiscales d'un modèle de PPP – par exemple un comparateur du secteur public" – un outil utilisé par les gouvernements pour déterminer un prestataire de service approprié pour un projet de secteur public qui estime le coût que le gouvernement paierait s'il fournissait lui-même le service – était "particulièrement importante pour faire progresser les projets."

Le risque financier était le troisième plus grand problème rencontré par les investisseurs privés dans les PPP selon les personnes interrogées. Le manque de soutien financier des gouvernements ainsi que "l'absence d'une devise appropriée pour que la devise du financement soit équivalente à la devise des recettes générées par le projet" ont été fréquemment cités comme des préoccupations majeures. La situation financière précaire de quelques entreprises de services publics africaines et l'incertitude concernant la réception des paiements sont aussi des facteurs dont les investisseurs doivent tenir compte pour qu'ils aient la certitude que leurs investissements seront rentabilisés.

L'environnement réglementaire ainsi que la corruption et la transparence suscitaient moins de préoccupation pour les investisseurs dans des PPP alors que la bureaucratie – souvent considérée comme un problème important pour les investisseurs privés en Afrique – était une préoccupation mineure dans les PPP par rapport à d'autres facteurs selon les réponses de l'enquête.

Principaux facteurs qui déterminent le succès ou l'échec d'un PPP:

"Incertain que le projet sera protégé par le gouvernement, c.-à-d. pas de changement de politique amorcé par les décideurs en faveur du projet"

"Prendre suffisamment de temps pour structurer un accord"

"Les gouvernements peuvent être trop ambitieux et les projets devenir trop compliqués et aller droit à l'échec"

"Il est essentiel de conclure des accords durables et à long terme"

"La nécessité que les acheteurs soient financièrement stables"

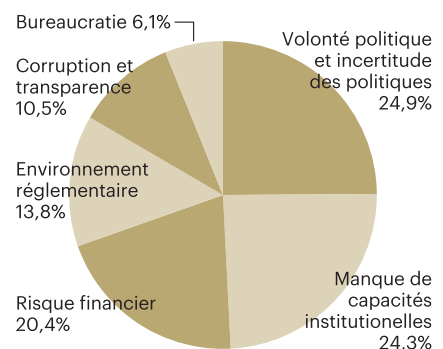


Figure 71
Principaux facteurs affectant la mise en œuvre des PPP

Pour la majorité des personnes interrogées, le "réalisme", "l'honnêteté" et la "transparence" sont les qualités les plus importantes qu'elles attendent des partenaires publics. "L'envie de réaliser des projets" et que les "projets ne soient pas politiquement contrôlés" ont également occupé une place importante. La "prévisibilité" et la "cohérence" faisaient aussi partie, sans surprise, des exigences communes. ■



Figure 72
Expérience de la participation aux PPP selon les personnes interrogées dans l'enquête

7.4 Enquête auprès du secteur privé: tendances du marché

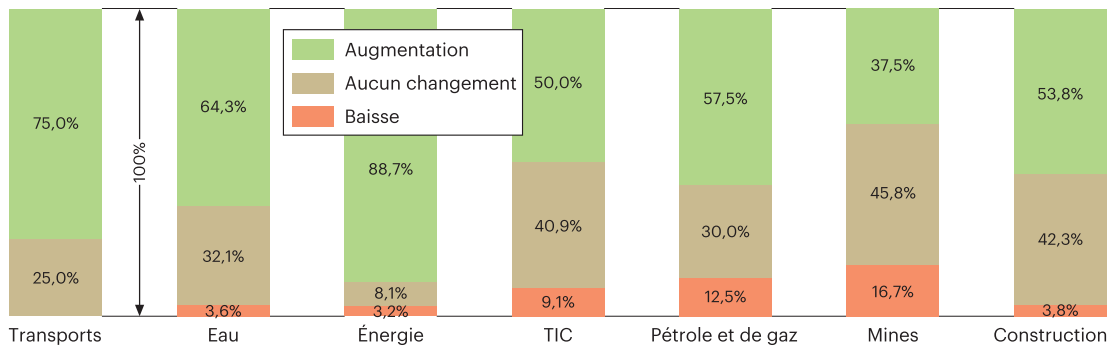
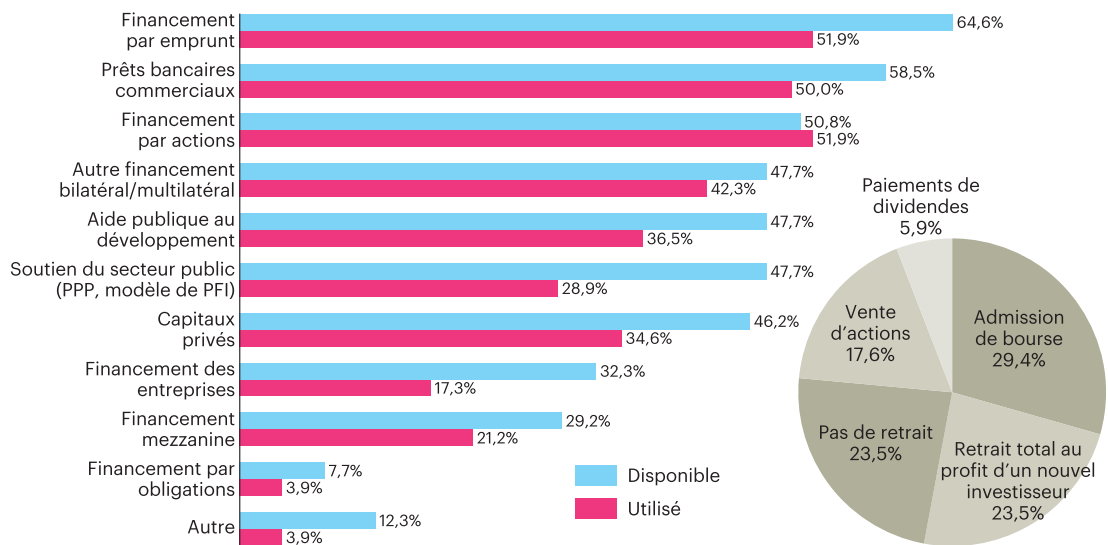


Figure 73
Intentions des portefeuilles africains au cours des deux prochaines années



Figures 74-75
Sources de financement de projets (à gauche); Stratégies de retrait de la participation au capital (à droite)

Figure 76
Taux de rentabilité interne des investissements dans les infrastructures africaines (ci-dessous)

L'Enquête 2014 de l'ICA sur les investissements dans les infrastructures africaines donne une vue d'ensemble des tendances potentielles des flux de capitaux privés dans les différents secteurs d'infrastructures au cours des deux prochaines années. Le secteur de l'énergie devrait continuer à dominer, étant donné que 88,7% des personnes interrogées ont déclaré avoir l'intention d'augmenter leurs engagements en faveur de ce secteur, alors que 75% ont aussi déclaré qu'elles investiraient davantage dans les transports.

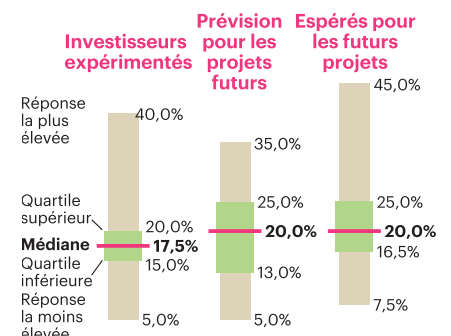
En ce qui concerne les deux autres secteurs définis par l'ICA, 64,3% des personnes interrogées ont déclaré qu'elles investiraient davantage dans l'eau et l'assainissement et 50% prévoient d'augmenter les déboursements en faveur des TIC. Quelques investisseurs prévoient de réduire leur participation – seuls 9,1% des personnes interrogées ont déclaré qu'elles investiraient moins dans les TIC alors que moins de 5% prévoient de diminuer les investissements dans les transports.

Comme en 2013, les financements par emprunts/en actions et le financement des entreprises restent les plus grandes sources de financement des projets privés, bien que l'aide bilatérale/multilatérale et l'aide publique au développement aient été utilisées par de nombreux investisseurs privés. Le soutien du secteur public était facilement accessible à un grand nombre, mais seuls deux tiers ont opté pour cette option.

Presque un quart des personnes interrogées ont déclaré qu'elles prévoient de maintenir leurs investissements à long terme et qu'elles n'envisageaient aucune stratégie de retrait. Cependant, la stratégie de retrait la plus populaire parmi les personnes interrogées était un premier appel public à l'épargne en bourse. Quelque 23% ont considéré un retrait total au profit d'un autre investisseur, alors que 18% ont prévu une vente progressive d'actions.

Les investisseurs continuent à enregistrer des taux de rendement interne (TRI) similaires à ceux de 2013. La majorité des investisseurs déclarent

que les TRI se situent entre 15 et 20%. Le TRI moyen escompté pour les futurs projets est de 20%, ce qui est légèrement supérieur aux taux actuels et comparable au pourcentage anticipé par les personnes interrogées dans l'enquête de l'année dernière. Cependant, l'écart entre les quartiles inférieur et supérieur en termes de TRI anticipés s'est creusé légèrement entre 13-25%. À la question quels seraient leurs TRI idéaux pour les futurs projets, les personnes interrogées ont répondu en moyenne 20%, ce qui, fait intéressant, correspond, aux taux qu'ils anticipent pour leurs portefeuilles de projets actuels. ■



Exploiter les partenariats public-privé

Les partenariats public-privé (PPP) sont au cœur des efforts entrepris par le Sénégal pour créer et maintenir un environnement d'investissement favorable aux investisseurs privés et à la participation d'IFD au programme ambitieux de développement des infrastructures du pays qui se chiffre à 25 Mrd \$. Composé de projets routiers, ferroviaires, énergétiques et hydrauliques, il vise à faire augmenter durablement la croissance économique de 3,5% par an en 2013 à une moyenne de 7%, soit le double, au cours de la période comprise entre 2014 et 2035, et créer ainsi 600 000 emplois informels.

Pour attirer les investisseurs dans deux douzaines de projets d'infrastructures majeurs environ, le Sénégal a procédé à d'importantes réformes, notamment l'adoption en 2014 d'une loi sur les PPP. Cette loi a conduit à la création d'une Direction des financements et des PPP et d'un Comité national des PPP, tous deux relevant du nouveau Ministère de la promotion des investissements et des partenariats. L'organisme de promotion des investissements est situé dans le même ministère.

Selon les responsables sénégalais, l'un des premiers PPP qui sera mis en œuvre dans la cadre de la nouvelle loi concerne une installation de dessalement située juste en dehors de Dakar, qui devrait attirer des IFD ainsi que des fonds. Cette installation vise une capacité de traitement d'au moins 50 000m³ par jour contre un déficit d'approvisionnement actuel estimé à 18 000m³ par jour à Dakar. On prévoit une production de près de 88 000m³ par jour d'ici 2020, même en l'absence d'investissements supplémentaires. Le gouvernement, avec l'aide de consultants financés par la Banque mondiale, est en train de sélectionner un site potentiel pour le projet. Le Sénégal table sur une mise en service de la nouvelle usine d'ici 2019. Celle-ci devrait s'avérer attractive pour les investisseurs, car les prises de participation dans les vastes projets

d'eau produisent un rendement moyen de 35%, selon un responsable sénégalais.

La Société Nationale des Eaux du Sénégal (SONES) a procédé à un sondage préliminaire du marché qui s'est révélé positif, et a reçu de nombreuses manifestations d'intérêt.

Le Sénégal possède déjà un PPP type dans son secteur de l'eau avec la Sénégalaise des Eaux (SDE). Le réseau d'eau n'appartient pas à la société, mais celle-ci produit et distribue de l'eau potable dans le cadre d'un contrat d'affermage conclu avec le gouvernement en 1996. Le niveau d'accès à l'eau au Sénégal est relativement élevé pour un pays d'Afrique sub-saharienne et le PPP est considéré par la Banque mondiale comme "un modèle de partenariat public-privé en Afrique sub-saharienne".

Son bilan en matière de mise en place de PPP devrait jouer en faveur du Sénégal dans sa quête de partenaires privés. En 2013, l'autoroute à péage Dakar-Diamniadio est devenue la première autoroute financée dans le cadre d'un PPP en Afrique sub-saharienne. Le PPIAF a apporté une assistance technique au gouvernement et a joué un rôle décisif dans le financement et d'exécution du projet d'autoroute. Plusieurs autres PPP sont opérationnels dans les secteurs des ports, de l'aviation et de la gestion des routes.

Dimensions régionales du PIDA

Le portefeuille actuel du Sénégal qui compte environ 18 projets PPP potentiels vise à atteindre les objectifs nationaux et cadre avec les ambitions régionales et panafricaines. La nouvelle ligne ferroviaire Dakar-Bamako fait partie du projet PIDA intitulé le Corridor multimodal de Dakar-Niamey. Il vise à faciliter la circulation des personnes et des marchandises entre les frontières du Sénégal, du Mali, du Burkina Faso et du Niger, et contribuera à moderniser le Corridor des réseaux régionaux d'infrastructures de transport (ARTIN) africain multimodal en Afrique

de l'Ouest. Le but d'ARTIN est de relier de grands centres africains de consommation et de production au reste du monde par l'intermédiaire de passerelles et de réseaux régionaux d'infrastructures de transport modernes et efficaces. Le projet s'inscrit dans le cadre de la CEDEAO.

D'un point de vue du continent, le projet de ligne ferroviaire Dakar-Bamako répond à l'objectif du NEPAD d'améliorer l'accès des pays enclavés aux ports maritimes pour augmenter le commerce intra-africain et l'intégration régionale. À l'échelon régional, il vise à augmenter l'utilisation des chemins de fer proportionnellement à tous les moyens de transport dans le but de réduire les coûts de transport et d'améliorer la compétitivité de la région.

Pour le Sénégal, le chemin de fer fait partie d'un projet intégré « chemin de fer-port-exploitation minière » qui vise à exploiter 2 millions de tonnes par an de phosphates et 15 millions de tonnes par an de minerai de fer dans l'est du Sénégal. Le chemin de fer transporterait les matériaux miniers vers un nouveau port de vrac à Bargny-Sendou, au sud de Dakar. Le Sénégal a privilégié le développement du port pour augmenter sa capacité d'importation de matériaux en vrac, notamment le charbon pour la production d'énergie, et pour servir de terminal d'exportation pour le futur développement de réserves de phosphate au Sénégal et de bauxite au Mali. Le chemin de fer pourrait s'étendre plus en profondeur dans le continent pour permettre à la bauxite provenant de Guinée d'atteindre le port de vrac.

L'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) s'est engagée à financer les études préliminaires, et deux tables rondes d'investisseurs ont été organisées par ses soins à Dubaï en septembre 2014 et à Dakar en février 2015. Le Sénégal et le Mali sont aussi en train de discuter de propositions de collaboration et de financement avec des sociétés privées. Les responsables



Figure 77
 Infrastructure ferroviaire actuelle et proposée du Sénégal

sénégalais espèrent qu'un modèle de PPP pourra être utilisé pour réaliser ce projet.

Un modèle de PPP est aussi envisagé pour un nouveau système de transport rapide par bus à Dakar avec deux lignes concurrentes.

Également dans le secteur des transports, le Sénégal recherche des investisseurs pour son réseau régional ferroviaire rapide qui fournira un service semi-direct entre Dakar et le nouvel aéroport international de Blaise Diagne. Ce projet inclut la rénovation et la construction des infrastructures.

On constate aussi l'émergence de projets d'énergie renouvelable qui mobilisent des capitaux privés au Sénégal. American Capital Energy & Infrastructure (ACEI) a annoncé qu'il s'engageait à investir dans le premier projet d'énergie éolienne à échelle industrielle du Sénégal, pour produire 151,8MW d'électricité. Cette installation située à Taiba Ndiaye, à 75km de Dakar,

est le plus grand parc éolien envisagé en Afrique de l'Ouest. Pour couvrir le coût total en capital estimé à 305 M €, ACEI envisage un apport de 76 M € sous forme de participation au capital, le reste provenant de prêteurs principaux et secondaires.

InfraCo Africa est aussi en train de développer deux parcs éoliens au Sénégal, chacun ayant une puissance

nominale de 50MW. L'électricité sera vendue à l'entreprise publique SENELEC. Le coût approximatif du projet est de 150 M \$, financé par des capitaux fournis par la Banque mondiale ainsi que des organismes de développement issus d'Autriche, d'Irlande, des Pays-Bas, de Suède, de Suisse et du RU. ■

Modèle de PPP: Nouveau système de transport rapide par bus, Dakar				
Coûts d'investissement estimés (M \$)				
	Ligne rouge (19km)		Ligne verte (34km)	
	Estimation basse	Estimation élevée	Estimation basse	Estimation élevée
Infrastructures & équipement (État)	125	182	163	250
Matériel roulant (Exploitant privé)	46	67	54	83

Investir dans des projets d'énergie renouvelable innovateurs et des solutions hors-réseau



Droits d'auteur: iStock/Getty Images

Le Kenya va ajouter une capacité de production supplémentaire à son secteur de l'énergie grâce à des projets phares à grande échelle portant sur des énergies renouvelables. Avec seulement 5% de la population rurale capable d'accéder à l'électricité, un portefeuille de plus en plus important de solutions hors-réseau – souvent innovatrices et créées localement – joue aussi un rôle clé dans les programmes d'énergie renouvelable du Kenya.

À l'heure actuelle, le mixte énergétique du Kenya est fortement tributaire de l'énergie hydroélectrique (48%) dépendante du climat, et donc erratique, pour produire la plupart de l'électricité du pays. Les combustibles fossiles représentent 38% de la production d'électricité, l'énergie géothermique 12%, la bagasse 2% et l'énergie éolienne 0,3%, selon l'Association kényane pour les énergies renouvelables.

Ce mixte changera considérablement une fois qu'un groupe de projets phares sera opérationnel, notamment le projet éolien du lac Turkana (*voir à droite*), dont le financement a été bouclé en 2014.

Parmi les autres étapes-clés récentes, on retiendra un accord de 2,2 Mrd \$ pour développer des projets solaires d'une puissance combinée de 1GW. L'accord entre le canadien SkyPower et le Ministère kényan de l'énergie est structuré en quatre phases qui seront mises en œuvre au cours des cinq

prochaines années. Les impacts sociaux et économiques revêtent une très grande importance: cet accord vise à créer plus de 25 000 emplois et inclut des installations de fabrication et d'assemblage de 200MW. SkyPower fera aussi don – sous la supervision du gouvernement kényan – de 2 M de kits solaires pour maison composés d'un panneau solaire, d'un convertisseur, d'ampoules LED, d'un ventilateur, de capacités de charge USB et d'une radio. L'accord inclut un engagement à hauteur de 173 M \$ pour l'éducation, la formation et la recherche et le développement.

General Electric Africa a signé un accord de près de 155 M \$ avec Kipeto Energy Ltd pour développer un parc éolien de 100MW à Kajiado County, à 50km au nord de Nairobi. Kipeto Energy construira, possèdera et exploitera le parc selon les modalités d'un AAE signé avec l'entreprise de services publics Kenya Power. GE fournira 60 éoliennes et a signé un accord de service de 15 ans. Kipeto appartient à Africa Infrastructure Investment Managers, Craftskills Wind Energy International, la Société financière internationale et la communauté Masaï de Kipeto. L'OPIC qui est le seul prêteur, a accepté de fournir 233 M \$.

L'OPIC a accordé une subvention de 950 000 \$ à la compagnie de développement d'énergies renouvelables basée au Kenya Akiira One Ltd pour finaliser la préparation d'un projet d'énergie géothermique d'une capacité de

production initiale de 40MW. Ce projet, qui se situera à côté des champs géothermiques d'Olkaria, pourrait produire jusqu'à 140MW. La subvention permettra de s'attacher les services de consultants pour entreprendre les travaux techniques et juridiques requis avant le forage.

Fin 2014, Kenya Electricity Generating Company (KenGen) a déclaré avoir ajouté 70MW d'énergie supplémentaire au réseau grâce au projet géothermique d'Olkaria, dans le cadre des plans visant à augmenter la production à 280MW au cours de l'année. 70MW ont été ajoutés en juillet, puis 70 autres en août et en septembre. L'Unité 5, la dernière phase du plus grand projet géothermique en Afrique, a été mise en service en décembre 2014 et ajoute désormais 140MW au réseau national, selon KenGen.

KenGen a indiqué dans son rapport annuel 2014 qu'il prévoyait de développer 700MW de puissance géothermique, plus deux parcs éoliens à Ngong et Meru pour une puissance totale de 120,4MW. Aeolus Kenya s'est attaché les services d'Iberdrola Ingeniería y Construcción pour construire un parc éolien de 61MW à Kinangop.

Le Kenya, à travers son programme d'électrification rurale, cherche à mettre en œuvre à la fois des solutions d'extension de réseau et de systèmes hors-réseau.

Projet éolien du lac Turkana

En juillet 2015, le Président du Kenya, Uhuru Kenyatta, a présidé la cérémonie d'inauguration du projet d'électricité éolienne du lac Turkana (LTWP) de 310MW, qualifié de bouclage financier le plus impressionnant de 2014. La compagnie chargée du projet LTWP a déclaré que la centrale pourrait produire une puissance comprise entre 50 et 90 MW d'ici septembre 2016, la pleine exploitation commerciale étant prévue pour juin ou juillet 2017.

La production d'énergie de ce projet de 623 M € (690 M \$) est tributaire de l'achèvement d'une ligne de transport électrique de 400kV et de 428km construite par KETRACO grâce à un financement concessionnel de 110 M € (146,7 M \$) consenti par le gouvernement espagnol et aux crédits de 32 M € (42,7 M \$) provenant du budget national du Kenya. L'énergie sera vendue au réseau à un prix de 8,42 c/kWh. (11,23 ct \$/kWh)

La société britannique Aldwych International, qui supervisera la construction et l'exploitation de l'installation, est à la fois co-promoteur du projet et investisseur.

Les entreprises situées près du parc éolien devraient bénéficier de tarifs électriques plus attractifs, comparables à ceux des entreprises situées près des sites géothermiques d'Olkaria. ■

Le Kenya prévoit de produire au moins 5000MW à partir d'installations hydrauliques, géothermiques, solaires, éoliennes et au charbon d'ici 2016. Dans le budget 2014-15, 43,6 Mrd KSh (497 M \$) ont été alloués pour augmenter la production d'énergie géothermique, construire de nouvelles lignes de transport électrique et procéder à l'électrification rurale. Selon le ministre des finances, Henry Rotich, 10 Mrd KSh (114 M \$) ont été alloués pour le développement de l'énergie géothermique, 23 Mrd KSh (262 M \$) pour l'investissement dans des lignes de transport électrique visant à réduire les pertes techniques, et 10,6 Mrd KSh (121 M \$) pour élargir l'accès à l'électricité dans les zones rurales.

Pour ce qui est des solutions innovantes à plus petite échelle, Tropical Power Energy Group a mis en service la première installation de biogaz raccordée au réseau en Afrique qui est alimentée par du gaz provenant d'un digesteur anaérobie. L'installation de Gorge Farm qui a coûté 6,5 M \$ et qui

Financement du Lac Turkana	
Créance prioritaire	436M € (582M \$), dont
Tranche A – BAD	115M € (153M \$)
Tranche B – Facilité ACE couverte	20M € (27M \$)
Tranche B – Facilité ACE découverte	100M € (133M \$)
Prêt privilégié BEI A	50M € (67M \$)
Prêt privilégié BEI B	50M € (67M \$)
Tranche C – Facilités d'IFD : FMO (€35m – \$47m), Proparco (€20m – \$27m), ICCF (€30m – \$47m), Banque ZEP (€10m – \$13m), Tridos (€6m – \$8m)	101M € (135M \$)
Financement mezzanine	62M € (83M \$), of which
Dettes subordonnées: DEG (20M € – 27M \$), BEAD (5M € – 7M \$), Banque ZEP (10M € – \$13m), BAD (2M € – 3M \$)	37M € (49M \$)
Action privilégiée de l'ITF	25M € (33M \$)
Capitaux propres	125M € (167M \$), of which
Aldwych	38M € (51M \$)
KP&P	31M € (41M \$)
IFU	7.5M € (11.3M \$)
Norfund	16M € (21M \$)
Finnfund	16M € (21M \$)
Vestas	16M € (21M \$)
Sandpiper	0.5M € (0.7M \$)
Total	623M € (831M \$)

possède une puissance installée de 2,2MW, a pris moins de 12 mois à construire, et le promoteur estime sa période de récupération à environ cinq ans et demi.

Les projets soutenus par le programme Beyond the Grid de l'initiative américaine Power Africa commencent à émerger. Le défi Energie hors-réseau du programme – une initiative de GE, de l'USAID et de la Fondation américaine pour le développement en Afrique – propose des subventions totalisant 100 000 \$ aux projets d'énergie renouvelable à petite échelle dans les pays visés par l'initiative Power Africa. Huit start-ups kényanes ont chacune reçu un soutien pour leurs projets.

Ces programmes sont très importants car ils apportent les solutions à petite échelle nécessaires pour améliorer l'accès des Kényans à l'électricité. Avec un taux d'électrification national d'environ 23%, l'accès à l'électricité dans les zones rurales est estimé à seulement 5%, ce qui signifie que la grande

majorité des ménages ruraux cuisinent avec la biomasse ou le charbon, souvent au péril de leur santé.

Le gouvernement, en collaboration avec les partenaires de développement et le secteur privé, encourage l'utilisation des ressources durables en bois et en biomasse pour la cuisson, et travaille aussi à l'élaboration de stratégies pour remplacer l'énergie renouvelable par le kérosène pour l'éclairage.

Mibawa Suppliers propose un éclairage prépayé dans les zones rurales de l'ouest du Kenya, et équipe les Kényans de kits solaires à un coût de 6 500 KSh (74 \$), payables en plusieurs fois. Ces kits solaires peuvent aussi charger de petits appareils électriques tels que les téléphones mobiles.

Afrisol Energy est en train de développer des biodigesteurs dans les bidonvilles de Nairobi. La compagnie a construit une installation qui convertit les boues fécales en électricité pour une école primaire et environ 30 foyers. ■

Annexe 1 – Notes concernant les données

1. Observations générales

Les engagements et les déboursments des membres de l'ICA doivent être considérés dans leur contexte compte tenu des stratégies et des objectifs très différents de chaque membre. Par exemple, près de 100% du financement de la DBSA se présente sous forme de prêt non-APD, alors que l'APD du Canada, de la CE, du FFI et du RU est purement attribuée sous forme de subventions, ce qui signifie que leurs volumes de financement sont naturellement sensiblement inférieurs.

Pour décrire la manière dont les membres de l'ICA déploient les fonds, il convient de faire une distinction entre le soutien des donateurs qui leur est attribué dans ce rapport, et le soutien considérable que les partenaires bilatéraux apportent aux partenaires multilatéraux et qui ne leur est pas attribué dans ce rapport. Par exemple, les membres de l'ICA tels que le RU, le Canada, la France, l'Allemagne, le Japon et les USA contribuent au fonds africain de développement (FAD) de la BAD et à l'Association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale.

Les autres contributions non comptabilisées dans ce rapport incluent celles faites par le CDC, l'IFD du RU qui appartient à 100% à l'État. Selon l'examen annuel du CDC, les engagements qu'il a souscrits en 2014 en faveur de l'Afrique se sont élevés à 240,9 M \$, dont 100,6 M \$ pour le secteur de l'énergie à travers des investissements directs ou par l'intermédiaire de fonds. Le CDC gère des capitaux qui sont entièrement fournis par le DFID.

Le rapport de cette année contient des données fournies par la BAD, la DBSA, le FFI, la CE, la BEI, la France, l'Allemagne, la SFI (qui, avec la Banque mondiale, est décrite comme le Groupe de la Banque mondiale (GBM)), le Japon, le RU et la BM.

Pour le rapport 2014, les USA, la GIZ et la DEG (Allemagne) n'ont fourni aucune donnée alors que cela avait été le cas au moins une fois au cours des trois années précédentes.

2. Taux de change

Les taux de change utilisés pour les conversions en Dollars américains pour les données 2014 sont les moyennes de

chaque devise respective pour l'année 2014 telles qu'indiquées dans les informations financières de la Banque africaine de développement accessibles au public. (<http://www.afdb.org/en/documents/financial-information/exchange-rates/>).

Pour les membres de l'ICA, les taux de change suivants ont été utilisés :

1\$ = 0,65652 Unité de compte (UC) de la BAD

1\$ = 0,74979 Euro (€)

1\$ = 0,60536 Livre britannique (£)

1\$ = 1,09852 Dollar canadien (C\$)

1\$ = 0,76775 Rand sud-africain (R)

1\$ = 105,12881 Yens japonais (¥)

3. Infrastructures immatérielles

Comme l'ont fait remarquer certains membres de l'ICA, il est parfois difficile de faire la distinction entre les infrastructures matérielles et immatérielles, et il se pourrait donc qu'elle ne soit pas totalement exacte. Par ailleurs, il est aussi parfois difficile de déterminer si une partie d'un projet est consacrée au renforcement des capacités ou à la préparation de projet.

4. Renseignements propres aux projets

Les renseignements sur les projets achevés en 2014 ont été fournis par la BAD, le Canada, la CE, la BEI, le FFI, la France, l'Allemagne, la SFI et le Japon.

Les renseignements recueillis au niveau des projets sur les engagements et les déboursments en 2014 ont été fournis par la BAD, le Canada, la DBSA, la BEI, le FFE, l'Allemagne, la SFI et le Japon.

5. Perspectives stratégiques

Les perspectives stratégiques présentées dans la section 4,5 reposent sur des entretiens avec certains membres de l'ICA.

6. Autres notes concernant les données propres aux membres de l'ICA

BAD

Les données générales de la BAD se composent de données communiquées par le Département de l'énergie, de

l'environnement et du changement climatique (ONEC), le Département des transports et des TIC (OITC), le Département du secteur privé (OPSM) et le Département de l'eau et de l'assainissement (OWAS).

Les données communiquées par l'ONEC portent sur la Facilité d'appui à la transition (FAT), le Fonds spécial du Nigéria (FSN), et le Fonds d'assistance technique pour les pays à revenu intermédiaire (FAT-PRI).

Les données communiquées par l'OWAS portent sur le Fonds fiduciaire de l'initiative pour l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu rural (RWSSI), le Fonds fiduciaire de la Facilité africaine de l'eau (FAE), le Programme multidonateurs du partenariat pour l'eau (MDWPP), le Fonds spécial du Nigéria, la Facilité en faveur des États fragiles (FEF), le Fonds pour les Pays à revenu intermédiaire (PRI) et le Fonds de l'OPEC.

Les données communiquées par l'OPSM portent sur une subvention des Pays-Bas, le Fonds pour les technologies propres (FTP) et le Fonds pour l'assistance au secteur privé africain (FAPA).

DBSA

Les données de la DBSA se composent de données sur les opérations sud-africaines, la finance internationale et de la Facilité AFD-DBSA pour la préparation et les études de faisabilité de projets (PPFS).

CE

Les données de la CE se composent de données provenant du Fonds européen de développement (FED, pour les pays d'Afrique sub-saharienne) et de l'instrument de coopération au développement (pour les pays d'Afrique du nord).

La CE a déclaré que le rapprochement de ses interventions en 2014 n'avait pas encore été totalement approuvé par la direction. Par conséquent, il se peut qu'il existe certaines divergences entre les chiffres de ce rapport et les chiffres figurant dans le rapport annuel de la CE.

France

Les données de la France se composent des données de l'ADF, de Proparco et du Fonds français pour l'environnement mondial.

Allemagne

Cette année, les données communiquées par l'Allemagne se composent uniquement des données de la KfW alors que dans le rapport 2013, la DEG et la GIZ avaient aussi fourni des données. Compte tenu du fait que la KfW a déclaré que les chiffres qu'elle avait communiqués n'incluent pas les fonds gérés pour le compte d'autres donateurs dans le cadre d'accords de coopération déléguée, il est fort probable que sa contribution soit sous-estimée.

Japon

Les données du Japon incluent les données de la JICA (portion APD) et de la JBIC (portion non-ADP).

Les engagements souscrits par le Japon en faveur des infrastructures immatérielles incluent aussi le financement destiné au renforcement des capacités et d'autres dépenses au titre des infrastructures immatérielles.

BEI

La BEI a déclaré que dans la région ACP, la facilité d'investissement gérée par la BEI était utilisée pour financer des opérations faisant également appel à ses propres ressources.

GBM

Les données générales du GBM se composent de données recueillies auprès de la BM et de la SFI.

Les chiffres de la BM portent sur l'IDA/la BIRD, les garanties, le projet pour l'environnement mondial, le fonds Carbone, le financement spécial, les activités exécutées par les bénéficiaires et le Fonds de développement institutionnel.

7. Allocations budgétaires des gouvernements nationaux africains

Les données utilisées pour les affectations budgétaires 2014 de 42 pays africains proviennent essentiellement des états budgétaires ou des cadres de dépenses officiels ou d'autres documents gouvernementaux officiels. Les chiffres pour l'Égypte et le Maroc ont été recueillis à la fois par l'intermédiaire de documents officiels et de demandes formulées à des responsables gouvernementaux, alors que les données pour l'Algérie reposent intégralement sur des demandes de renseignement auprès de responsables gouvernementaux.

Les données reflètent les allocations budgétaires et non pas les exécutions budgétaires et par conséquent, les chiffres représentent les dépenses d'infrastructure prévues plutôt que réelles. Les allocations ont été privilégiées par rapport aux exécutions en partie pour des raisons pragmatiques, compte tenu du manque relatif de disponibilité des chiffres d'exécution budgétaire pour 2014, et en partie parce que les allocations budgétaires sont essentiellement des engagements traités en tant que tels dans ce rapport.

La possibilité d'une double comptabilisation des données concernant les allocations budgétaires des pays africains est élevée en raison des niveaux de soutien des sources dont les engagements sont comptabilisés ailleurs dans ce rapport.

Dans la mesure du possible, le financement externe a été exclu des allocations budgétaires, bien que cela n'ait pas été possible pour les projets de chaque pays. Autant que possible, seules les dépenses en capital ont été comptabilisées et les dépenses courantes ont été exclues des données. ■

Annexe 2 - Crédits et remerciements

Texte, analyse des données et mise en page

Cross-border Information

www.crossborderinformation.com

Photos

Couverture: iStock/Getty Images.

Pages 12, 18, 21, 36, 52, 58, 60, 72, 84: iStock/Getty Images.

Page 16: World Bank/John Hogg.

Page 24: KfW Photo Archive/Kirsten Milhahn.

Page 28: KfW Photo Archive/Auslöser Photographie.

Page 30: KfW Photo Archive/photothek.

Page 55: Banque mondiale/Francis Ato Brown.

Page 76: Banque mondiale// Rob Beechey.

Pour les photos de la Banque mondiale, voir licence:

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0>

African Infrastructure Investment Survey 2014

LICA tient à remercier les organisations suivantes pour leur soutien et leur coopération dans la promotion de l'Enquête 2013 de l'ICA auprès des investisseurs du secteur privé:

African Energy

www.africa-energy.com

Business Council for Africa

www.bcafrica.co.uk

CBL-ACP

www.cblacp.eu

ESI Africa

www.esi-africa.com

Invest in Africa Now

www.investinafrica-now.com

www.investinafrica-now.com

Norwegian-African Business

Association –

<http://norwegianafrican.no>

US Chamber of Commerce – Africa

Business Initiative

www.uschamber.com/africa

